

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

#### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

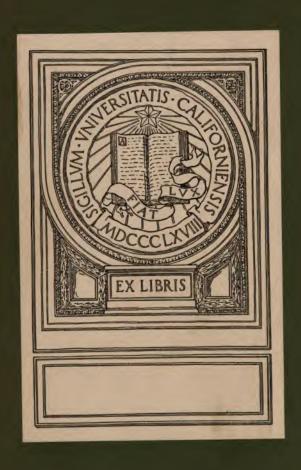
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

#### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/







Section of the Control of the Contro

ell armi belo a in **L'ABBAYE**, primalwa za ovi

# DE ROSSANO

CONTRIBUTION

L'HISTOIRE DE LA VATICANE

g grad Problem government i transferior et en grafie

# DU MÊME AUTEUR

LA VATICANE DE PAUL III A PAUL V. Un vol. in-18. 1890.

STUDIA PATRISTICA, ÉTUDES D'ANGIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE. Un vol. grand in-8°. 1889-91.

Actus sancti Philippi apostoli, nunc primum græce ed. (Extrait des Analecta Bollandiana, t. IX). In-8°. 1890.

LES MANUSCRITS GRECS DE BÉRAT D'ALBANIE. Un vol. in-8°. 1886.

<sup>20813. -</sup> Paris. Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9.

# L'ABBAYE DE ROSSANO

CONTRIBUTION

# L'HISTOIRE DE LA VATICANE

PAR

# PIERRE BATIFFOL



## PARIS

ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR 82, RUE BONAPARTE, 82

1891

Le sceau byzantin-calabrais ci-contre est extrait du Nicéphore Phocas (Paris, Didot, 1890), de M.Schlumberger.

# JOANNI-BAPTISTÆ HOGAN MAGISTRO DESIDERATISSIMO CARISSIMO

OCC Cal 6 4 05-2 W

# **PRÉFACE**

Bobbio et Rossano, je voudrais que ces deux noms fussent désormais associés comme les noms de deux abbayes qui ont brillamment et presque également marqué dans l'histoire littéraire de l'Italie. Des deux, en effet, il nous est resté de grands souvenirs monastiques se rattachant à l'histoire de la civilisation latine en Lombardie et de la civilisation byzantine en Grande-Grèce, comme des deux il nous est parvenu de très anciens et très beaux manuscrits, entrés pour la plupart dans la bibliothèque du Saint-Siège. Mais, moins heureux que Bobbio, si étudié, si connu, Rossano est demeuré jusqu'ici dans un oubli immérité. C'est sa revanche que nous voudrions lui procurer. Dans le mémoire que voici, après une rapide esquisse de l'histoire de la civilisation byzantine dans la Grande-Grèce et particulièrement à Rossano, qui est de cette Grande-Grèce médiévale le centre le plus important et le plus littéraire, on trouvera l'histoire de l'abbave basilienne de Rossano, Sainte-Marie du Patir, et de ses relations avec les autres établissements basiliens de l'Italie du midi; à la suite, une reconstitution aussi complète, j'espère, qu'elle pouvait l'être, de la librairie de Sainte-Marie du Patir, et quelques documents sur les diverses librairies basiliennes des Deux Siciles, de ces librairies dont la part a été si grande dans la formation des collections italiennes de la Renaissance; enfin un essai sur les origines de la librairie de Sainte-Marie du Patir, et à ce propos quelques vues nouvelles sur les écoles calligraphiques grecques, vues inspirées des belles découvertes de M. Delisle sur les écoles carolingiennes. Au total, un épisode de cette Histoire de l'hellénisme en Italie, dont on a dit avec raison qu'elle était encore à faire et que c'était un des sujets les plus rémunérateurs que la curiosité contemporaine ait laissés à traiter. C'est tout le plan de ce mémoire.

Et je le livre tel qu'il s'est fait au cours d'un long et beau séjour de plusieurs années en Italie, porté de ville en ville, composé d'étape en étape : telles pages écrites au Vatican, telles autres au Mont-Cassin ou à Grotta Ferrata, telles autres à Messine, ou à la Laurentienne, ou à l'Ambrosienne, telles notes crayonnées en voiture sur la route de Bisignano, et ces lignes mêmes à Taormina. Si je le dis, c'est simplement pour exprimer ce que je dois à l'empressement de bibliothécaires comme M. Anziani, M. Ceriani, dom Rocchi, dom Amelli, M. de La Ville sur Yllon, M. le professeur Caracciolo, surtout dom Cozza Luzi dont la bienveillance m'a été si particulièrement précieuse, et, dans cette sauvage, et belle, et lointaine Calabre, à l'amitié de mon compagnon de voyage, M. Édouard Jordan, et à l'accueil si cordial de confrères tels que M. Policastri, primicier de Corigliano, et de M. Lavorato, théologal de Rossano, de deux savants évêques, celui de Catanzaro et celui de Mileto, et de bien d'autres encore, amis d'un jour, que Dieu garde!

Juillet 1889.

## TABLE DES MATIÈRES

#### INTRODUCTION: LA GRANDE-GRÈCE BYZANTINE.

- I. Géographie historique de la Grande-Grèce byzantine du vii au xi siècle, p. 1-111. Que la Grande-Grèce était un pays latin au vi siècle, p. 1v. Que ce ne sont pas des moines qui au viii siècle y ont apporté la culture et les institutions byzantines, p. v. Que la Sicile fut un pays grec et d'une brillante culture au viii et au viii siècle, p. vi-vii. Et que les Grecs chassés de Sicile par les Arabes s'établirent en Grande-Grèce et l'ont héllénisée, p. viii-ix.
- II. Institutions byzantines de la Grande-Grèce: centralisation impériale, franchises municipales, hiérarchie épiscopale; liturgic, droit, lettres, art, p. x-xii. Établissements monastiques, combien rares à cette époque, p. xiii. Légendes monastiques: SS. Élie, Luc, Vital, Jean le Moissonneur, p. xiv-xv. Saint Nil de Rossano, p. xvi-xvii. Quelles relations il y avait entre notre Italie grecque et l'Italie latine, p. xviii. De l'influence de notre Italie grecque sur la science et les lettres d'Occident, p. xix-xxi. De son rôle politique au temps des Otton, p. xxi-xxii.
- III. Conquête de l'Italie grecque par les Normands, p. xxIII. Que la société grecque persista, en se transformant, sous le régime normand, p. xxIV-XXV. — Influence de nos Grecs sur les Normands, p. xXVI-XXVII.
- IV. Quelles sont les localités où survécut l'héllénisme, du x1° au x111° siècle, p. xxvII. Tarente, Lecce et la Terre d'Otrante, p. xxvIII-xxIX. La Basilicate, p. xxIX. Le groupe de la Sila : Rossano et Crotone, p. xxx. Les Maléïnoi et Théophane Cérameus, p. xxXI. Le groupe de l'Aspromonte : Bova, Oppido, Gerace, Stilo, p. xxXIII-xXXIII. Les couvents basiliens des Calabres, p. xxXIII-XXXIV.
- V. Durenom de nos Grees en Occident: Roger Bacon et Robert Grosseteste, p. xxxiv. Contribution de l'Italie greeque à la culture latine du xiii\* siècle, p. xxxv. Barlaam de Seminara et Léon Pilatos : témoignage de Pétrarque et de Boccace, p. xxxv-xxxvi. Comment l'Italie greeque se fondit dans l'Italie italienne, p. xxxvi. Ce qui sub-

sistait de localités et d'abbayes grecques au xive siècle, p. xxxvi-xxxvii.

— Protection que leur accordait le Saint-Siège, p. xxxvii. — Constantin

Lascaris établi à Messine par Bessarion, p. xxxviii. Conclusion,
p. xxxix.

Bibliographie, p. xxxix-xL.

#### CHAPITRE I": L'ABBAYE DU PATIR.

Sources, p. 1-2.

- I. Les moines de Rossano au x1° siècle, p. 3. Commencements de saint Barthélemy, p. 3-4. Il fonde l'abbaye de Rossano, p. 4. Faveurs qu'il reçoit de la cour normande, p. 4. Réforme par lui inaugurée du monachisme grec des Calabres, p. 5-6. Quel accueil il reçoit à Rome, puis à Constantinople, p. 6. La madone de l'Hodigitria, p. 7. Protection qu'il reçoit du comte Roger II, p. 8. Fondation du Saint-Sauveur de Messine, p. 9. Mort de saint Barthélemy, p. 9-10.
- II. Deux colonies du Patir, p. 10. Saint-Élie de Carbone, p. 11-12. Le Saint-Sauveur de Messine, p. 13-15. Ce qui nous reste du cartulaire de Sainte-Marie du Patir, p. 15-24. Catalogue des abbés de notre monastère, p. 24. Deux inscriptions grecques provenant du monastère, p. 25. Cens qu'il payait à la Chambre Apostolique, p. 26.
- III. Réforme des abbayes basiliennes au xviº siècle, p. 27. Réforme de l'abbaye du Patir par le cardinal Sirleto, p. 27-29. L'abbaye du Patir au xviiiº siècle, p. 30. Elle est incamérée au commencement de ce présent siècle, p. 30. Ses ruines, état actuel, p. 31-32.

Excursus A: Le chronographe de l'an 1033, p. 33-36.

Excursus B: D'une homélie prétendue de Théophane Cérameus, p. 37.

#### CHAPITRE II: LA LIBRAIRIE DU PATIR.

Des librairies basiliennes d'Italie en général, p. 38.

- I. La librairie de notre abbaye fondée par saint Barthélemy lui-même, p. 38. Le cardinal Sirleto et les manuscrits du Patir, p. 3g-4o. Le couvent de Saint-Basile de Urbe, p. 41-42. Dom Pierre Menniti y recueille les manuscrits encore existant dans les abbayes basiliennes à la fin du xv11° siècle, p. 42-43. Ce qu'en possédaient alors ces abbayes, p. 43-44. Ce que fournit le Patir, p. 45. La collection de Menniti réunie à la Vaticane, p. 46.
- II. Comment j'ai retrouvé dans la Vaticane les manuscrits du Patir, p. 47 — Inventaire sommaire de ces manuscrits, p. 48-68. — Du récolement fait au xviº siècle des manuscrits du Patir, p. 69-70.

Excursus C: Le codex patiriensis du Nouveau Testament, p. 71-74.

Excursus D: Le codex patiriensis de saint Hippolyte et de saint Denys d'Alexandrie, p. 75-77.

#### CHAPITRE III : ORIGINES DE LA LIBRAIRIE DU PATIR.

Objet et méthode de cette recherche, p. 78.

- I. De la calligraphie en usage dans les écoles de copistes à Constantinople, du x° au x11° siècle, p. 79. Le style sévère, p. 80. Le style riche, p. 80-81. Patirienses appartenant à ces deux styles, p. 82. Le style carminé, p. 83. Patirienses de ce style, p. 83. Influence des écoles constantinopolitaines sur les écoles provinciales, p. 83-84. Le scriptorium du Patir au x11° siècle, et manuscrits qui en sortent, p. 84-85.
- II. Théorie de M. Gardthausen sur la minuscule grecque de l'Italie méridionale, p. 85-86. Critique de cette théorie, p. 86. Manuscrits copiés au x° siècle à Reggio, Bisignano, Malvito, Capoue, au Mont-Cassin, p. 86-88. Style de ces copistes, p. 89-90. Qu'ils subissent l'influence lombarde ou bénéventine, p. 90-91. L'école gréco-lombarde du x1° au x111° siècle: manuscrits grecs copiés à Mili, Messine, Reggio, Stilo, Squillace, Mileto, Taberna, Carbone, Rossano, Casole, Nardo, Brindisi, Gallipoli, p. 92-96. Copistes de Messine, de Casole, de Soleto, de Gallipoli, de Galatina, au x1v°-xv° siècle, p. 97. Copistes messinois de la Renaissance, p. 98.
- III. Patirienses où nous retrouvons la manière de l'école gréco-lombarde, p. 99-102. D'un patiriensis grec copié par un scribe latin, p. 102. De quelques autres patirienses, p. 103-104. Récapitulation et conclusion, p. 105.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES.

- I. Liste des monastères basiliens de l'Italie méridionale, xv° siècle, p. 105.
- II. État et liste des monastères basiliens de Calabre, xvi siècle, p. 109.
- III. Censier du diocèse de Rossano, xve siècle, p. 117.
- IV. Inventaire des manuscrits de Grotta Ferrata, xvº siècle, p. 119.
- V. Inventaire des manuscrits de Carbone, xvii siècle, p. 120.
- VI. Inventaire des manuscrits de Saint-Pierre d'Arena, xv1° siècle, p. 123.
- VII. Notice de quelques manuscrits de Saint-Philarète de Seminara, xv\* siècle, p. 124.
- VIII. Notice de quelques manuscrits de Saint-Nicolas de Casole, x1v-xv-siècle, p. 125.
- IX. Inventaire des manuscrits du Saint-Sauveur de Palerme, xvii° siècle p. 126.

### TABLE DES MATIÈRES.

- X. Inventaire des manuscrits du Saint-Sauveur de Messine, xvi° siècle, p. 128.
- XI. Inventaire des manuscrits de SS.-Pierre-et-Paul d'Itala, xvII<sup>o</sup> siècle, p. 143.
- XII. Souscriptions de copistes grecs d'Italie, p. 151.

INDEX DES MANUSCRITS CITÉS.

INDEX DES NOMS PROPRES.

viij \*

# INTRODUCTION'

### LA GRANDE-GRÈCE BYZANTINE

L'invasion des Lombards en Italie (568), en brisant l'éphémère unité byzantine réalisée par Justinien (552), avait laissé subsister plusieurs dominia byzantins, qui, enclavés dans le royaume lombard, étaient destinés à lui résister jusqu'à la fin (751) et plusieurs même à lui survivre. Au nombre de ces débris de l'exarchat d'Italie, Ravenne, Gênes, Rome, Naples, dont l'histoire est si connue, il faut mettre ce qu'on appelait à pareille époque le duché de Calabre, pays presque anonyme alors, dont l'histoire est obscure, le rôle minime, et qui cependant allait survivre non seulement au royaume lombard et au duché de Rome, mais encore à l'hégémonie carolingienne, pour se trouver tout à coup au x°-x1° siècle l'enjeu et le théâtre de la rivalité de l'empire d'Orient et de l'empire d'Allemagne, et ne perdre sa qualité de terre byzantine qu'à la conquête des Normands (1050).

Il était arrivé, en effet, à cette Grande-Grèce du temps de Justinien, que les Lombards, ceux de Bénévent, avaient eu au début tous leurs efforts concentrés sur Naples et sur la Campanie, et que plus tard, pour s'attaquer à la Pouille et à la Calabre, il leur avait manqué d'être gens de mer, ce qu'ils ne furent jamais. Le duché lombard de Bénévent s'était donc établi dans des limites qui laissaient à l'empire byzantin l'extrême midi de l'Italie. Autharis balayant la « corne droite » de l'Italie jusqu'à

<sup>1.</sup> B. Capasso, Le fonti della storia delle provincie napoletane dal 568 al 1500 (Archiv. stor. napoletan., 1876-77-80). H. Kiepert, Nuova carta generale dell' Italia meridionale (1882).

Reggio, et, les pieds dans la mer, s'écriant que « jusque-là viendrait la terre lombarde », n'est qu'une légende chère à Paul Diacre, et la réalité historique est que les Lombards s'étaient montrés seulement aux environs de Tauriano sur la côte tyrrhénienne et à Canosa au nord de la Pouille, ceci vers 591-596, et que ce fut à cette époque leur pointe la plus avancée. Constantin Porphyrogénète, résumant à grands traits les résultats derniers de la conquête lombarde, pourra écrire que « les Lombards se rendirent maîtres de tout le thème de Langobardie et de Calabre, à l'exception d'Otrante, de Gallipoli et de Rossano ».

Rétablissons la suite des faits. — A la fin du vie siècle, il ne s'agissait point de « thème de Langobardie et de Calabre », mais de l' « éparchie de Calabre et de l'éparchie de Bruttium ». Le sort des deux éparchies fut celui-ci. Les Lombards, prenant contact avec l'éparchie de Calabre, se retranchèrent d'abord à Canosa et à Acerenza, sur l'Ofanto et derrière le Bradano, et laissèrent ainsi au basileus Bari, Brindisi, Oria, Lecce, Tarente, Gallipoli et Otrante. Ce ne fut que peu après 663 que le duc de Bénévent entama l'éparchie de Calabre, et que, prenant Bari, Brindisi et Tarente, il ne laissa plus au basileus que Gallipoli et Otrante. Pour ce qui est de l'éparchie de Bruttium, les Lombards gagnèrent dès le début la rive gauche du Crati par Policastro et Laino, mais ils ne la dépassèrent jamais. Au delà, couverts par l'imprenable Sila, se pressaient les oppida byzantins de Tempsa, Vibo, Tropea, Nicotera, Tauriano, Reggio, Locres, Squillace, Crotone, Nicastro, et, en avant de la Sila, Cosenza défendait la haute vallée du Crati, et Rossano la corniche ionienne. — A la fin du vue siècle, l'éparchie de Calabre, réduite à deux simples présides, vit son nom transporté à l'éparchie de Bruttium, et ce qui subsistait des deux éparchies constitué d'abord en un duché, le duché de Calabre, puis en un thème, le thème de Calabre. — Au 1xe siècle, au moment où le duché lombard de Bénévent fut démembré pour former la principauté de Salerne et celle de Bénévent (851), le dominium impérial continuant d'être en Pouille réduit à Otrante et à Gallipoli, la Calabre byzantine n'avait perdu que Cosenza. La rive droite du Crati lui restait toutesois, désendue maintenant par Bisignano, et, c'est Constantin Porphyrogénète que je cite, tandis que la Sicile était aux mains des « Sarrasins athées », la Calabre restait aux chrétiens avec Reggio, Hagia-Kiriaki (Locres-Gerace), Crotone « et quelques autres villes sous le gouvernement de son stratège ».

Le dédoublement de ce thème de Calabre en deux thèmes, celui de Calabre et celui de Langobardie ou « Italie », date de la fin du 1xe siècle. La Calabre byzantine s'était défendue contre les Sarrasins de Sicile et d'Afrique, mais il n'en était pas allé de même de la Pouille lombarde : Bari, Brindisi, Tarente et toute la plaine avaient été conquises par les Sarrasins et avaient constitué à dater de 853 le territoire du soudan de Bari. C'est alors qu'intervinrent les expéditions si heureuses de Basile Ier: Bari enlevée aux Sarrasins (875), puis Tarente (880), la Pouille se trouva reconquise par l'empereur tant sur le soudan de Bari que sur le prince de Bénévent, et devint une province byzantine qui prit le nom de thème de Langobardie. Jusqu'au milieu du xie siècle le thème de Langobardie et le thème de Calabre vont constituer le patrimoine impérial. — A la fin du xº siècle, les deux thèmes seront réunis en un gouvernement, et les deux stratèges auront au-dessus d'eux une sorte de vice-basileus, le catapanus Italiæ et Calabriæ. C'est le moment de la plus grande extension du dominium byzantin dans l'Italie méridionale. La Langobardie comprend, en plus de la Terre d'Otrante et de la Terre de Bari, tout le pays au nord de l'Ofanto, c'est à savoir la côte jusqu'au mont Gargan et la plaine jusqu'aux premiers gradins de l'Apennin dont les Byzantins commandent tous les passages (Troia, Ascoli, Melfi, Acerenza), et les vallées du Basento et du Bradano, c'est-à-dire le pays qui portera le nom de Basilicate, avec les villes de Gravina, Matera, Tricarico et Tursi. — En 1050, les Normands trouveront la Grande-Grèce byzantine établie sur ces larges frontières.

Comment et dans quelles limites cette province byzantine s'était-elle peuplée de Grecs? Quelle culture ces Grecs y eurentils? Comment enfin cette Grèce italienne survécut-elle à la conquête normande pour se perpétuer jusqu'à la Renaissance? Ce sont les questions préalables que je voudrais résoudre dans cette Introduction.

I

Procope, dans son histoire de la guerre gothique, passant en revue les diverses populations qui « habitent les rivages de ce golfe qui formaient jadis ce que l'on appelait la Grande-Grèce », énumère les Calabrais (Messapie), les Apuliens, les Bruttiens, les Lucaniens; il nous montre, aux deux extrémités opposées de ce « croissant de lune de mille stades de développement », Tarente et Rossano, au-delà Reggio, plus au nord la « forteresse magnifique que les Romains appellent Acerenza », à l'est Otrante et Brindisi; puis, dit-il, « passé la mer Adriatique, on rencontre pour la première fois les Grecs ». Pour Procope la Grande-Grèce de Justinien est un pays latin au même titre que le pays des Samnites. — Telle aussi elle nous apparaît au temps de saint Grégoire. Si nous exceptons Reggio, qui est un port où, comme à Catane et Syracuse, on ne doit pas être surpris de trouver des Grecs, toutes les villes de la Calabre sont latines : Tropea, dont les belles inscriptions chrétiennes du ve siècle témoignaient déjà que son Église était purement latine; Nicotera, qui est avec Tropea une massa de l'Église romaine; Tauriano, Vibo, Locres, Cosenza, dont les évêques se réunissent en synode avec celui de Tropea, et sous la présidence du sous-diacre romain Sabinus, pour juger du différend de l'évêque de Reggio et de son clergé. De même en Terre d'Otrante, où Gallipoli est comme Tropea une massa de l'Église romaine, où l'évêque d'Otrante est chargé de visiter les églises de Gallipoli, de Brindisi et de Lecce (Lupia), où l'évêque de Gallipoli est chargé de juger l'évêque de Tarente, et où nous voyons saint Grégoire conjurer le tribun d'Otrante, nouvellement débarqué de Ravenne, de se montrer indulgent pour les rustici que possède dans le diocèse de Gallipoli l'Église romaine, locus ecclesiæ nostræ proprius. Des monastères existent en maint endroit, fondés sous la surveillance de l'autorité romaine comme celui de Tropea, foyers de latinisme comme le monasterium Vivariense de Squillace. - Enfin cette société que saint Grégoire fait administrer par des clercs romains est si bien une société latine, que le représentant le meilleur de la

latinité, de la « romanité », à cette époque, Cassiodore, lui appartient. Les Aurelii en effet sont une famille calabraise, et Cassiodore est né, il a grandi, il a débuté, il se retirera à Squillace; clarissime, corrector, moine, il nous révèle tout ensemble l'aristocratie dont il est, le peuple qu'il a eu un instant à administrer, la communauté où il achève sa noble vie, et ces trois sociétés, qui sont tout Squillace et tout le pays, nous apparaissent en lui purement latines. — On est donc en droit d'affirmer, contre le sentiment des érudits italiens du siècle dernier, que jusqu'aux premières années du vue siècle ce qui demeura à l'empire byzantin de l'éparchie de Calabre et de l'éparchie de Bruttium était un pays latin d'institutions et latin de langue.

A quelle époque et à quels événements devrons-nous rattacher l'origine de la colonie grecque de la Grande-Grèce byzantine?

La seule solution qui ait été donnée à ce problème est celle qui explique l'origine de ces colonies par une émigration de moines grecs chassés d'Orient par la persécution iconoclaste. Fr. Lenormant, qui a fait sienne cette théorie et qui l'a si brillamment exposée dans sa Grande-Grèce, ne paraît pas avoir soupconné qu'elle reposait uniquement sur l'Historia translationis mirificæ imaginis B. M. Virginis ex urbe Constantinopoli in civitatem Barii, où nous voyons en effet des moines grecs du temps de Léon l'Isaurien, fuyant de Constantinople avec la sainte image, venir demander asileà la « République de Bari », mais qui est un texte de fabrication récente, une de ces falsifications du xviiie siècle si nombreuses dans la basse Italie, et comme Fr. Lenormant lui-même en a si souvent dénoncé! J'ajoute que, si d'aventure la légende de Bari (légende commune à toutes les madones byzantines ou vénitiennes d'Italie) avait quelque fondement, il n'en resterait pas moins indubitable qu'un pays ne saurait être peuplé par des moines, gens æterna in qua nemo nascitur. — C'est à une cause plus générale et plus ancienne que j'attribuerai l'hellénisation de l'Italie méridionale.

L'Italie du midi, à la fin du vi° siècle et au commencement du vii°, entretenait avec l'Égypte et avec la Syrie de multiples relations. De même qu'à Rome en 589 on trouvait établi un EQMATION AAEEANAPEQN, confrérie d'Alexandrins sous le vocable de saint

Mennas, de même on trouvait à Palerme à la même époque des Alexandrins, tels que ce Petrus alexandrinus negotians linatarius, dont M. Salinas a publié l'épitaphe datée de l'an vingt de l'empereur Maurice (601), ou tels encore que ces Alexandrins qui, repartant pour Alexandrie après avoir abjuré en Sicile le monophysisme, obtiennent de saint Grégoire des litteræ commendatitiæ auprès du patriarche Euloge (602). Ailleurs nous voyons saint Grégoire recommander au defensor de Sicile un pauvre négociant syrien couvert de dettes.—Sur ces entrefaites (610-614) toute la côte byzantine d'outre-mer avait été bouleversée par les Perses de Chosroès: Antioche et la Syrie, Alexandrie et le Delta, la Libye enfin, avaient été ravagées et « réduites à l'état de solitudes ». Puis, au lendemain des victoires d'Héraclius, les Arabes avaient apparu: en quelques années ils avaient franchi l'Oronte, le Nil, les Syrtes, la mer, conquis la Syrie, l'Égypte, la Cyrénaïque et Chypre. Et le résultat de ces invasions avait été de jeter sur les côtes d'Europe, non pas des moines persécutés, mais des foules chassées par la peur et par la famine. — Ce fut vers la Sicile et vers Rome qu'elles affluèrent. C'est exactement l'époque où apparaît à Rome pour la première fois une colonie orientale de réfugiés: le pape Théodore (642-649) appartient à une famille syrienne, « de civitate Hierusolima », Jean V (685-686) à une famille syrienne aussi, « de provintia Antiochia»; nombre d'egumenarchia, comme les appelle le Liber pontificalis, s'établissent à la même époque, Saint-Sabas (un vocable palestinien), Saint-Anastase ad aquas Salvias (un monastère cilicien), d'autres encore comme ce monasterium Boëtianum peuplé de « nestorianitas monachos syros», dont le nombre et la théologie inquiètent le pape Donus (†678). Et ce qui se passe à Rome se passe mieux encore en Sicile, car la Sicile est le point naturel de ralliement des Grecs émigrants des provinces byzantines d'outre-mer: nous les voyons arriver de Barca et de Tripoli (Amari, I, 104), d'Alexandrie et de plus loin encore, de Syrie comme les parents du pape Sergius, « natione syrus Antiochiæ regionis, ortus in Panormo Siciliæ ». Saint Maxime a peint en maint endroit de ses lettres la désolation de ces émigrants dont il était et qu'il semble avoir comme suivis en Égypte, puis en Afrique, finalement en Sicile et à Rome, où il arrive pour le concile de

Latran (649), combattant sur toute la route le monothélisme qu'ils apportaient avec eux.

Le concile de Latran s'achevait à peine (650), que l'on apprit que les Arabes venaient d'attaquer la Sicile. Aussitôt l'exarque reçoit l'ordre de se porter au secours de l'île, et sa campagne ayant échoué misérablement, l'empereur arrive en personne. Constant II débarque à Tarente, en terre impériale; il traverse, armes à la main, le territoire lombard, gagne Rome, et de Rome Naples, Reggio et Syracuse. A Syracuse il s'établit avec la pensée, assure-t-on, d'y fixer la capitale de l'empire : du moins il va y fixer pour six ans (il y fut assassiné en 668) le centre politique et militaire du gouvernement et faire de Syracuse le siège d'une partie de la cour et le quartier général de l'armée. - Le premier effet de cet événement fut une sorte d'éviction de la population indigène, tenue en suspicion par l'élément byzantin-(n'accusait-on pas le pape Martin d'avoir attiré les Arabes?), et surtout écrasée d'impôts nouveaux, « per diagrapha seu capita atque nauticatione... et alia multa perpessi sunt, ut alicui spes vitæ non remaneret », dit le Liber pontificalis. Cependant et par conséquent la population grecque devenait prépondérante et maîtresse. Le corps d'armée byzantin donnait naissance à cette aristocratie militaire à laquelle appartenait le pape Conon (+687), « oriundus patre thraceseo, educatus apud Siciliam ». Les hautes charges ecclésiastiques passaient à des clercs grecs : le siège de Syracuse à une créature de l'empereur, le grec Georges; le « vénérable monastère ad Baias » à un moine syrien; l'évêché d'Agrigente à saint Grégoire, qui fut un des orateurs grecs en renom de la fin du viie siècle. — Et sans transition, comme si elle eût été dès le premier jour une vieille Église, l'Église grecque de Sicile se trouva étroitement associée à la vie de l'Église byzantine. On vit l'abbé du monastère ad Baias élu patriarche d'Antioche (681); un diacre de Catane prononcer le sermon de clôture du concile de Nicée (787); la Sicile donner à Rome des papes grecs et à Constantinople un patriarche (Methodius, +846); les patriarches (Tarasius, + 806) adresser des encycliques aux évêques de Sicile, et ceux de Syracuse et de Taormina se compromettre avec Photius et être condamnés à Constantinople par le huitième concile; la Sicile enfin avoir sa part de production et d'éclat dans l'histoire littéraire de l'Église grecque avec des auteurs comme ce Grégoire d'Agrigente, et aussi Pierre de Sicile et Joseph l'Hymnographe.

Je veux en venir à ceci, à savoir que la Calabre, qui ne faisait qu'un avec la Sicile (ή Καλαβρίας στρατηγίς δουκάτον ήν της στρατηγίδος Σικελίας), a participé à la révolution politique et sociale qui s'est produite en Sicile au cours du viie siècle. Sans doute le changement aura été plus lent : la Calabre n'a point de centres tels que Palerme ou Syracuse; le voisinage inquiétant des Lombards rend le pays moins sûr; les ressources économiques enfin y sont moindres qu'en Sicile. C'est ainsi que tous les évêques de Calabre sont présents au synode romain de 680, comme ils l'ont été au concile de Latran (650): Vibo, Crotone, Tauriano, Tropea, Squillace, Locres, Rossano, ajoutons Tarente et Otrante. Mais déjà pourtant, à cette date, c'est l'évêque de Reggio qui est choisi pour représenter les membres du synode romain au concile œcuménique qui s'ouvre à Constantinople (681), avec le titre « d'apocrisiaire du siège apostolique». A cinquante ans de là, les diocèses de Calabre sont assez acquis à l'hellénisme pour que Léon l'Isaurien puisse y confisquer tout ce qui est patrimoine de saint Pierre et mettre les évêques de Calabre sous la juridiction du patriarche de Constantinople, malgré les protestations du Saint-Siège. En 787, au concile de Nicée, l'épiscopat calabrais apparaît en corps: Vibo, Crotone, Tauriano, Tropea, Nicotera, Carina, Gerace (ou Hagia-Kiriaki), Reggio, tandis que Tarente et Cosenza cités lombardes, restent fidèles aux synodes romains (743). L'Église de Calabre est devenue byzantine d'obédience et de langue, et cette transformation a été l'œuvre obscure de la seconde moitié du viie siècle et des premières annnées du viiie.

Là est, à mes yeux, la première origine de la colonisation byzantine en Calabre: les Grecs y sont venus peu à peu de Sicile à partir de la seconde moitié du vii siècle. Sans doute la vie grecque est en Calabre, pendant tout le viii siècle, sans aucun nom, sans aucun monument qui la révèle: la Sicile attire tout à elle. Mais au ix siècle l'intense culture grecque de la Sicile s'éteint, et aussi soudainement qu'elle s'y était produite au vii L'invasion arabe, Palerme prise (831), puis Messine (842), puis Syracuse (878), enfin Taormina (902), une résistance longue et

sanglante suivie d'un écrasement terrible, c'en est assez pour expliquer cette ruine subite et radicale : à la fin du ixe siècle, il n'y a plus en Sicile ni monastères ni sièges épiscopaux, la propriété ecclésiastique y a été supprimée, la liberté politique des chrétiens abolie et leur condition civile rendue intolérable par le poids des impôts: ajoutez les courses de pirates et des famines de plusieurs années.—Que devient alors la population grecque de Sicile? Chassée par les vicissitudes de la résistance et par le plan même de la conquête arabe, du versant de Palerme sur le versant de Syracuse, nous la voyons se ramasser à l'extrémité orientale de l'île, autour de Taormina, et de là émigrer en masse. Le Péloponèse en recueillera une partie : ce sont ces « exilés » que secourt saint Pierre, évêque d'Argos, ainsi que le raconte sa Vie; ce sont ces émigrés de Catane à Patras, dont est saint Athanase évêque de Méthone. Mais c'est surtout la Calabre qui est le refuge naturel des chrétiens chassés de Sicile : nous retrouverons des Grecs de Castro-Giovanni, de Catane, de Taormina à Reggio, à Hagia-Kiriaki (Gerace) et dans toutes ces petites villes épiscopales grecques qui apparaissent en Calabre précisément au 1xº siècle, Hagia-Severini, Paléocastro, Aysili, Cerenzia, Evriati, Nicastro, Bisignano, Cassano. — De cette migration nous trouverons la trace dans toutes les vies de saints calabrais du 1xe siècle et du commencement du xe: je citerai celle de saint Élie le Jeune. Élie est né à Castro-Giovanui, en Sicile, et il est tout enfant lorsque ses parents, prévenant le sac de Castro-Giovanni par les Arabes (859), se réfugient dans un petit port proche de Catane. Elie grandit là, et, s'étant fait moine, il émigre. Il a espéré trouver un refuge en Épire, mais les autorités byzantines surveillent avec une rigueur extrême les abords de l'empire, et le gouverneur de Buthrotum, prenant Élie et ses compagnons pour des Sarrasins déguisés, les empêche de débarquer. Ils se réfugient en Calabre et s'établissent aux environs de Tauriano. Le cas de saint Élie lui est sûrement commun avec mille autres.

Et là est la seconde source de l'hellénisation de la Grande-Grèce byzantine: je dirai même que c'en est la source principale, car la culture byzantine de la Grande-Grèce n'a quelque éclat qu'à dater du x° siècle, comme si elle n'était que la suite et l'héritage de la culture grecque de la Sicile.

Digitized by Google

Π

Dans les deux thèmes que constitue la Grande-Grèce, le gouvernement impérial est représenté par un nombre très restreint de fonctionnaires. Ils sont pour la plupart étrangers au pays et appartienent à la noblesse aulique. A la tête du thème est le stratège, c'est-à-dire un général faisant fonction de vice-basileus et réunissant à ce titre entre ses mains les attributions de gouverneur civil en même temps que de chef du corps d'armée. Au-dessous de lui deux fonctionnaires : le vestiarius imperialis préposé à la δασιλική σάκελλα, c'est-à-dire au service du fisc et des finances, et le judex thematis à la tête de l'administration de la justice civile et criminelle, tous deux simples ministres du stratège. Il n'y a pas trace d'appel à Constantinople. Le stratège n'a pas de chef-lieu de résidence : il est représenté dans chaque cité par un τοποτηρήτης ou lieutenant gouverneur, comme lui officier, soit tourmarque, soit taxiarque : auprès du τοποτηρήτης, les chartularii ou agents inférieurs du fisc et les xpitat ou juges. Mais, tandis que les τοποτήρηται sont le plus souvent des étrangers, les chartularii et les kritæ paraissent avoir été toujours des gens du pays. Le corps d'armée d'occupation, équipé aux frais de l'empire et composé de mercenaires, se recrute pour une part dans le pays même, mais aussi ailleurs, souvent fort loin : les historiens normands décrivent les troupes impériales comme formées de Calabrenses, et encore de Venitiens et d'Arabes, mais surtout de Cappadociens, de Thraces et de Macédoniens. Leur temps fini, ces mercenaires restent souvent dans le pays où ils ont servi : on a vu à tort dans ce fait des colonies militaires.

Sous la réserve de cette centralisation administrative et de cette sorte d'état de siège, l'indépendance de chaque castro reste entière, chacun ayant son clergé, sa justice, son fisc, sa milice à lui, et ne relevant d'aucun autre. Le clergé se compose de l'évèque, des clercs de la μεγάλη ἐκκλησία (archiprêtres, prêtres, diacres, sous-diacres, chartophulax, skeuophulax), et des katholiki et protopapæ des églises suffragantes. L'existence d'une noblesse

ou ordo est obscure, on trouve cependant des grecs du pays, riches, se décorant du titre de senator, comme sont les Maléïnoi de Rossano, et exerçant dans chaque castro une sorte de patronat héréditaire. Le castro a son βασιλιχὸς νοτάριος, son νομιχὸς, son χαρτουλάριος, la plupart du temps clercs. La législation qui règle les contrats est non pas le droit lombard, comme on l'a dit à tort, mais bien le droit romain, celui des novelles, ainsi qu'il convient à des populations qui n'en ont jamais connu d'autre. Chaque castro est obligé de tenir sur pied un certain effectif d'hommes d'armes pour sa propre défense et à la réquisition du stratège : ces milices portent le nom de χόντουροι et χοντάρατοι, dont les historiens normands ont fait conterati.

La liturgie en usage dans les églises grecques de Calabre est, tant pour le calendrier que pour le rituel, celle de Constantinople : à peine si quelques fêtes d'origine locale, comme celle de saint Fantin ou de saint Elie le Speléote, s'y introduisent-elles au xie siècle; les fêtes d'origine romaine, comme celle du Corpus Christi, sont des importations latines postérieures au xinº siècle. Mais le rituel de Constantinople n'a pas dû être à l'origine le rituel exclusif de nos églises de Sicile et de Calabre, et c'est un fait bien remarquable que les seuls manuscrits anciens que nous possédions de la liturgie syrienne et de la liturgie alexandrine, celle dite de saint Jacques et celle dite de saint Marc, nous viennent l'un de Rossano, l'autre de Messine, comme si en mainte église de Sicile et de Calabre le rituel d'Antioche et d'Alexandrie avait été un temps en usage. J'en dirai autant de la liturgie dite de saint Pierre, qui est une traduction grecque de l'ordo missæ romain tel qu'il était constitué vers la fin du viie siècle, traduction grecque dont nous n'avons qu'un manuscrit, lequel vient de Rossano.

Les évêches de Calabre avaient été rattachés, on l'a vu, par Léon l'Isaurien († 741), à la juridiction du patriarche de Constantinople, mais l'organisation ecclésiastique du thème de Calabre et du thème de Langobardie ne datait que de Léon le Philosophe († 911). La novelle qui réglait l'ordo thronorum de la Grande-Grèce distinguait trois provinces ecclésiastiques: Otrante était un archevêché, mais sans suffragants; Reggio était métropole de Vibo, Tauriano, Nicotera, Tropea, Amantea,

Nicastro, Cosenza, Bisignano, Cassano, Rossano, Crotone et Gerace; Hagia-Severini était métropole de Cerenzia, Evriati (Umbriatico), Aysili (Isola), Paléocastro et Gallipoli, cette province toute nouvelle étant comme une substitution de la province ecclésiastique supprimée de Sicile.

Le clergé calabrais d'alors a peu marqué dans l'histoire littéraire. On peut citer Marc d'Otrante, qui fut un mélode renommé en son temps assez pour qu'une pièce de lui ait pris place dans le triodion de Constantinople; et, au commencement du xie siècle, Nicolas, archevêque de Reggio, dont nous avons une compilation en forme de commentaire des épîtres de saint Paul. Tout cela est fort pauvre.

Mais l'art byzantin a laissé en Calabre de plus remarquables vestiges : le baptistère de Hagia-Severini (Santa-Severina), la petite église Saint-Marc à Rossano, la Cattolica de Stilo, la basilique ruinée de la Roccelletta (Vetus Squillacium). A cette dernière appartenait ce bas-relief représentant la Panagia en costume d'impératrice du vie siècle, que Lenormant a signalé le premier et qui est le plus beau modèle que l'on connaisse de la sculpture byzantine à cette époque : cet adorable bas-relief que j'ai vu en 1889 au bord de la route qui mène de Catanzaro à Squillace, toujours sur la petite fontaine où Lenormant l'a vu, est sûrement une épave apportée là d'un pays plus riche et plus cultivé que n'a jamais été la Calabre. J'en dirai autant du somptueux évangile pourpre à lettres d'argent (vi-viie siècle) que possède le chapitre de Rossano : les miniatures qui le décorent et que j'ai eu la bonne fortune de pouvoir étudier en 1889, appartiennent à la tradition ancienne de l'iconographie biblique traitée avec un art qui n'a rien de provincial. Je ne puis rien dire de l'icone achéropite de la cathédrale de Rossano, cette antique image étant depuis des siècles si parfaitement tournée au noir qu'on n'en saurait reconnaître le moindre trait.

Au total cependant la vie grecque de la Calabre aux x°-x1° siècles serait bien insignifiante, n'étaient les moines, leurs couvents et leurs légendes.

Les diplômes byzantins nous font connaître quelques monastères: Saint-Mennas, près de Rossano, donné à La Cava en 1086, « sous Alexis Comnène empereur », par une pieuse famille de Rossano; Saint-Adrien, donné à La Cava en 1001, par « Romain, moine, humble archevêque de Rossano »; dans l'intérieur de Stilo, Saint-Léonce en faveur duquel un jugement est rendu en 1059 par « Etienne, vicaire impérial, protospathaire, stratège du thème de Calabre »; le couvent fondé par « Mavrozicos, taxiarque », sous le vocable de saint Léon, évêque de Catane, dans l'intérieur de Hagia-Kiriaki, « thème de Calabre »; Saint-André, proche de Hagia-Kiriaki, semble-t-il, et donné en 1053 à La Cava; Sainte-Marie μονυτεράτου (Montis Arati), dont les privilèges sont confirmés en 1034 par Constantin Opos, « patrice et catapan d'Italie »; Saint-Ananias, près d'Orioli, dont l'higoumène est mentionné dans une donation à lui faite par « Nicon, moine, et son fils Oursoulos, tourmarque », en 1015; enfin Saint-Nicolas, fondé par une famille grecque à Monopoli, et en faveur de laquelle nous avons une charte d'Argyros, « duc d'Italie, de Calabre, de Sicile et de Paphlagonie ». Les seuls établissements qui paraissent avoir eu quelque importance matérielle, sont l'abbaye de Saint-Pierre à Tarente, fondée vraisemblablement à la fin du 1xe siècle, privilégiée par « Constantin, protospathaire du Chrysotriclinium, stratège de Langobardie », par « Michel, patrice et catapan d'Italie », par « Michel, proconsul, patrice et catapan d'Italie », etc.; et, près de Cassano, la riche abbaye de Sainte-Marie de Kur Zosimo. Tous ces diplômes sont du xe et du xre siècle.

Mais, mieux que les diplômes, les légendes nous font pénétrer dans la vie de ces humbles moineries calabraises. Les couvents patronnés et rentés étaient l'exception, en effet. Le moine était alors bien plus souvent ermite, et de là en Calabre et en Terre d'Otrante ces grotte où l'on relève encore des traces d'inscriptions pieuses et d'images peintes à la détrempe: ainsi au cap de Leuca les grotte de Casamiscia, ou de San Cristoforo à la Cala del Orso, d'autres ailleurs, presque toujours dans des falaises ou dans les hauts rochers, comme les laures d'Orient. Le monachisme était aussi une fraternité, un tiers ordre, où chacun avait un métier et gagnait son pain: la profession de virginité y était toute la religion et la vie commune un accident. S'il arrivait que des frères se groupassent, ce ne pouvait être sans l'agrément et sans la surveillance de l'évêque: à l'évêque appartenait

la nomination de l'higoumène. Les moines ne pouvaient prétendre à posséder de biens immeubles non plus qu'à recevoir aucun ordre sacré. Le droit canonique grec avait multiplié les prescriptions pour tenir la confrérie dans l'infime dépendance et dans la pauvreté. Et c'était justement aussi cette condition qui faisait des moines la partie la plus détachée, la plus mobile, la plus historique de la population. Ils sont toute l'histoire de la Grande-Grèce byzantine et quelle histoire!

Saint Élie (fin du 1xe et première moitié du xe siècle) est un moine sicilien « de la montagne de Saint-Nicon » : il a vécu là dans la pratique des plus austères vertus, lorsque les Sarrasins arrivent et exterminent les moines ses compagnons. Il échappe au massacre par miracle, s'embarque sur le premier navire qui fait voile, et arrive à Rome où il est recueilli dans un xenodochium, puis rapatrié par la charité romaine. Le voici établi aux portes de Reggio, en compagnie d'un vieux moine, Arsène, s'occupant uniquement à prier et à travailler la terre. Un instant ils sont obligés de fuir tous deux, car ils ont appris que les Sarrasins vont débarquer en Calabre, et alors ils gagnent Patras où l'évêque les accueille avec charité et les supplie de demeurer; mais ils reviennent bientôt après aux environs de Reggio, que saint Élie ne quittera plus. Arsène mort, Élie ne reste point solitaire, car nombre de moines lui demandent d'être leur père : on s'installe dans d'anciennes carrières, et bientôt autour de saint Élie le Spéléote s'est formée une grande colonie monastique. Quand les Sarrasins venaient, raconte son biographe, saint Elie se retirait plus avant dans la montagne, pour rentrer au monastère quand ils s'étaient éloignés; parfois on demandait asile au castro le plus voisin. Mais un jour on fut surpris, à l'improviste les Sarrasins cernèrent le couvent et ils allaient en forcer l'entrée, lorsqu'une nuée miraculeuse enveloppa la sainte demeure, et les infidèles épouvantés battirent en retraite. - Saint Luc de Corleone est contemporain de saint Élie le Spéléote; comme lui, il quitte la Sicile pour fuir le joug des Sarrasins, et comme lui il va d'abord à Rome prier au tombeau des Apótres. Au retour il vient demander la robe monacale à un higoumène calabrais, Christophe, « in montibus qui vocantur Mulæ (?), » et ensemble ils s'établissent « ad territorium

Mercuriense » (le mont Mercure), proche de la « Cassiana civitas » (Cassano). Là Christophe ne tarde pas à mourir, laissant à Luc la direction de ses frères, une communauté de « terrestres angeli », qu'il gouvernera jusqu'à sa mort. — Saint Luc d'Armento (mort dans la seconde moitié du xe siècle) est né à Castro-Giovanni en Sicile, et lui aussi il quitte la Sicile pour venir demander à la Calabre un asile tranquille. Il s'arrête quelque temps auprès de saint Élie le Spéléote; mais sachant, dit l'hagiographe, que les péchés sans nombre qui se commettent dans la contrée vont attirer sur elle la colère de Dieu et que la Calabre va devenir « la proie de chiens dévorants », il quitte Reggio, et s'en vient d'abord à Noa, puis il pousse plus loin. Au bord de l'Agrumento il trouve un monastère abandonné, Saint-Julien; il le rebâtit, et bientôt la solitude se peuple de moines. De Sicile la sœur du saint le rejoint et fonde tout près un couvent de nonnes. Arrive l'expédition d'Otton et la pacifique colonie est menacée : elle doit se résugier tout entière à Armento, et c'est là que le saint mourra. Il n'aura pas eu à affronter l'armée germanique, mais les Sarrasins ne lui auront pas manqué; ils se présentent en effet un jour, et alors le vaillant abbé monte à cheval, prend la tête de son monde, moines et lais, et taille en pièces les infidèles. — Saint Vital, comme les autres, est né en Sicile, à peu près à la même époque que saint Luc d'Armento qu'il rencontrera un jour sur sa route, et comme lui il est venu demander asile à la Calabre, puis à la Basilicate; chacune de ses étapes, Castro-Roseto, Monte-Raparo, Sant-Angelo de Asprono, Saint-Élie de Massaniello, Armento, Rapolla enfin où il meurt, marque un pas de plus dans la marche en avant de l'hellénisme calabrais. Lui aussi enfin il se trouve un jour en présence des Sarrasins, et on nous le montre, après qu'il a protégé la fuite de son monde, restant seul pour faire front à l'ennemi: mais Dieu est avec lui, une splendeur l'enveloppe et les Ismaélites sont terrassés.

C'est l'âge héroïque des moines batailleurs et thaumaturges; c'est l'âge aussi des moines mendiants et errants, des caloyers en guenille que le clergé des villes tient à distance et que la population regarde de mauvais œil. Saint Jean « le Moissonneur » rencontre des paysans qui fauchent, et ceux-ci de l'in-

sulter, « comme c'est l'ordinaire aux moines de l'être », ajoute humblement le biographe. Et la Vie de saint Nil nous apprend qu'à l'époque de la jeunesse du saint on voyait rarement des moines par les villes : « Rare était leur robe, pour ne point dire méprisée ». — « Qu'allez-vous faire au milieu de ces animaux sauvages? » disait-on à Nil. Et n'est-ce pas un compagnon de Nil qui, cheminant un jour par le pays, est poursuivi à coups de pierres par une bande d'enfants qui crient : Sus au Bulgare! sus au Franc! sus à l'Arménien! Cette génération a peu contribué à la culture. « Parum quasdam litteras novi », disait saint Vital à un catapan de Bari. Le psautier suffisait, encore saint Élie ne voulait-il pas qu'il fût trop bellement écrit : aussi voyons-nous ses moines très occupés à bûcheronner et à faire de la résine, et si dans un passage il est question de la cellule où a demeuré le « vénérable calligraphe », c'est pour nous apprendre qu'il n'y est plus et qu'elle sert de chai.

Tout autre est la génération qui suit, plus assise, plus considérée aussi, plus cultivée surtout, et dont Nil de Rossano est le plus illustre exemple. S'il appartient à Rome par la fin de sa carrière, il est à nous par sa naissance et par la plus féconde partie de sa vie. Né à Rossano, et, dès l'enfance, remarqué pour la sagacité de son esprit et la politesse de son caractère, il a eu une jeunesse orageuse : Rossano est une ville si pleine de pièges pour la vertu d'un jeune homme, dit son biographe. Mais Dieu le veut à lui : les amours coupables sont brisées d'un coup, il part sans dire adieu à sa maîtresse ni à l'enfant qu'il a eu d'elle, il part en chantant le psaume Viam mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti cor meum, et il va cacher « la fleur de sa jeunesse » dans la communauté du mont Mercure. Là Nil rencontre les « célestes et admirables pères Joannes le Grand, Fantin l'Illustre, Zacharie l'Angélique... ». Il y rencontre surtout des hommes appliqués aux saintes lettres autant qu'à la louange de Dieu. A l'aube on se mettait au travail : de prime à tierce on copiait, c'était du moins l'occupation de Nil, « qui copiait d'une main rapide et serrée, et qui remplissait un quaternion par jour »; de tierce à sexte, on récitait le psautier; de sexte à none, on lisait, « on étudiait la loi de Dieu et les œuvres des maîtres », jusqu'à savoir par cœur des discours entiers de saint

Grégoire de Nazianze; de none au soir, c'était le temps de la récréation, on se réunissait pour la collatio et on lisait l'Écriture en commun. Il arrivait alors que ses frères demandaient à Nil de commenter la lecture : avec quelle joie ils recueillaient les paroles pleines de doctrine qui tombaient de ses lèvres. Il leur semblait, reportant leurs regards sur le saint higoumène Fantin, qu'ils étaient admis à entendre saint Paul en présence de saint Pierre. On lisait de même saint Grégoire de Nazianze : il était la somme des moines, on discutait les passages difficiles et on rivalisait à les bien entendre. Ajoutez saint Basile, saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Ephrem, Théodoret. Théodore Stoudite, saint Jean Damascène : autant d'auteurs familiers à notre saint. Nil vécut dans ce milieu de moines lettrés, dialecticiens, exégètes; à son tour, il devint le chef de la communauté du mont Mercure, et lorsque, l'âge venant, il dut songer à prendre un second, il choisit Proclus, dont l'hagiographe fait ce bel éloge que « c'était un homme d'une science universelle et qui avait fait de son âme un trésor des livres sacrés et des livres profanes ».

Une tradition plus policée apparaît dans les moineries calabraises du xe et du xie siècle. On est en relation avec l'Athos, le Stoudion et les grandes communautés byzantines. Saint Élie de Tauriano est allé à Jérusalem et au Sinaï, et il meurt à Salonique, à mi-chemin de Constantinople où il allait quêter. Saint Luc d'Armento a fait de même le pèlerinage des Saints-Lieux. Les moines perdent leur pittoresque sauvagerie, la société gagne des éléments supérieurs de culture. Et l'influence s'en fera sentir au loin.

Nos Grecs de Calabre et de Langobardie en effet ne vivaient point à part et les yeux tournés vers l'Orient seul : mais ils étaient au contraire en perpétuelles relations d'échanges avec l'Italie lombarde et jusqu'avec Rome. Saint Nil, à l'époque où il était encore au mont Mercure, était dépêché à Rome par son higoumène pour acheter des livres. Et plus tard, lorsque le même saint Nil quitta le mont Mercure pour venir demander asile au Mont-Cassin, il fut reçu comme un compatriote par le prince de Capoue et comme un frère par les Bénédictins, qui l'invitèrent, lui et ses moines, à chanter au chœur, et les éta-

blirent dans un de leurs prieurés, Saint-Michel in Vallelucio. — Dans toute l'Italie méridionale lombarde apparaissens les traces de l'influence byzantine et d'établissements byzantins. Bari, toute latine qu'elle fut et rebelle à l'influence grecque, était le siège du catapan d'Italie et de Calabre; les actes publics, ceux même d'Argyros, y étaient rédigés en grec; et le commerce avec l'Orient grec y avait fixé une colonie de familles grecques, riches et puissantes. Longtemps plus tard on trouvera encore à Bari une église de Saint-Nicolas des Grecs. Brindisi, ruinée par les Sarrasins en 977, rebâtie peu après par le catapan Lupus Protospatha, eut des évêques grecs jusqu'à la conquête normande, assure Nil Doxapatri. A Trani, elle aussi rebelle à l'influence grecque, et où, comme à Bari, le rite resta toujours latin, nous trouvons l'église byzantine de Sainte-Marie de Dionisio, avec la précieuse inscription d'un tourmarque, Deuterios: KE. BOIOH. TON. AOYAON. EOY. AEYTEPHON. TOPMAPKH. Naples, grande ville latine gouvernée par un duc byzantin, comptait des paroisses grecques, dont une de Sainte-Marie in Cosmedin, et au moins un monastère grec SS. Sergii et Bacchi. Le lectionnaire grec des évangiles nº 196, aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, a été copié à Salerne en 1022, de même que le saint Grégoire de Nazianze Laurentianus XXV, 26, appartenait à pareille époque à des gens d'Amalfi. A Capoue, au xe siècle, nous trouverons des Grecs réfugiés de Sicile et un monastère byzantin; à Gaëte, en 909, un notaire qui signe « Leo greco latinus presbitero et scriva civitatis ujus ». A Bénévent, en 1195, on mentionnera encore une église de Saint-Nicolas des Grecs. — Détail plus significatif peut-être, à partir de la fin du 1xº siècle les marchés de l'Italie méridionale se couvrent de monnaies byzantines: Radelgis et Siginulfe, en 851, comptent par besants, « bizantei aurei »; et, dès cette époque, les « solidi beneventani » font place aux « solidi constantiniani », aux « romanati », aux « michalati », à peine mêlés de quelques « marabutini » arabes. Enfin les relations entre Grecs et Lombards sont assez usuelles pour que la lex et consuetudo Romanorum ait force de droit coutumier en pays lombard (c'est le cas de tant de contrats portés au Codex diplomaticus Cavensis), de même que dans des πρόχειρα νόμων provenant de la Grande-Grèce (tel le

Parisinus gr. 1384) on rencontre des fragments de traduction grecque de la lex Langobardorum au milieu de novelles impériales.

Réciproquement les relations de la Latinitas du midi de l'Italie avec la Romania sont constantes. L'illustre et riche famille patricienne d'Amalfi, les Mavro-Pantaleo, possède un palais à Constantinople; et c'est à elle qu'on doit les portes de bronze du Mont-Cassin (celles-ci datent de 1066), de Saint-Michel au mont Gargan, de la cathédrale d'Amalfi, de la basilique de Saint-Paul hors-les-murs, admirables œuvres repoussé et de nielle exécutées à Constantinople. Didier, abbé du Mont-Cassin († 1087), pour « aorner le pavement de la eglize de marmoire entaillié et diverses paintures », fait venir « de Costentinoble et Alixandre homes grex et sarrasins », parce qu'il « non trova in Ytalie homes de cest art », comme s'exprime Aimé. Le même Didier attire et retient au Mont-Cassin ce Constantin l'Africain, le premier qui ait vulgarisé en Occident la médecine grecque et arabe : « Evolutis omnibus bonis medicorum auctoribus, veteribus et modernis,... maxime Græcis qui adhuc in hac facultate (ut in aliis multis) Latinis præstant, contraxi in arctum... omnia quæ possunt perfectum medicum efficere », dira Constantin dans la préface de son manuel, dédié à l'abbé du Mont-Cassin. Salerne, précisément à la même époque, voit grandir son école, qui ne fait elle aussi que répandre en Occident la médecine grecque : tel le lombard Gariopontus, dont le Passionarius est une simple adaptation de Galien, tel Alfanus, archevèque de Salerne († 1085), et aussi poète et médecin, auteur de la traduction latine du περί φύσεως ἀνθρώπου de Némésius. Je n'oserais ni embrasser ni contredire l'opinion émise récemment, et d'après laquelle Irnérius aurait puisé dans l'Italie méridionale la connaissance du droit romain, dont il devait au début du xu' siècle fonder l'enseignement à Bologne et rapatrier l'usage en Occident. Mais c'est bien décidément en Italie méridionale qu'il faut chercher l'origine d'une bonne part des traductions latines qui ont permis à nos langues romanes de puiser dans la littérature byzantine tant de légendes et de romans devenus peu après si populaires. Léon, archiprêtre de Naples, envoyé à Constantinople par les

ducs de Naples Jean et Marinus (941-965), « cœpit inquirere libros ad legendum », et rapporte « historiam continentem certamina et victorias Alexandri regis Macedoniæ », le pseudo-Callisthène, qu'il met en latin aussitôt : ce sera une des sources des poèmes d'Alexandre. Toute pareille et de la même époque serait, selon M. Gaston Paris, l'origine du roman des Sept sages, de la légende des saints Barlaam et Joasaph, de celle « du magicien Héliodore, devenue celle de Virgile en arrivant à Naples », de celle de saint Alexis, de sainte Catherine d'Alexandrie, de saint Nicolas, de saint Aréthas, de saint Georges, de saint Christophe, sans omettre surtout la légende de sainte Marie l'Egyptienne, la plus ancienne peut-être, mise en latin par un certain Paul, diacre de l'église de Naples, et dédiée à Charles le Chauve († 877).

C'est qu'aussi la période qui va de l'avenement de Basile Ier à la mort de Nicéphore Phocas (867-968) a été la belle époque de l'influence byzantine en Italie. Le rôle de l'empire franc avait pris fin avec Charles le Chauve, celui de l'empire germanique ne devait commencer qu'avec Otton le Grand († 975) : cet interrègne d'un siècle appartint à l'empire byzantin. -Maître de la Calabre, de la Pouille, de la Basilicate, de la Capitanate, et (nominalement) de la Sicile, maître d'Amalfi. Sorrente, Naples et Gaëte, le basileus avait vu le prince de Salerne solliciter la symmachie, ce qu'on pourrait appeler le protectorat de l'Empire (887), et pareil protectorat imposé au prince de Bénévent et au prince de Capoue (892). Guaymar, pour ne citer que cet exemple, avait dès lors porté le double titre de princeps et d'imperialis patricius, et daté ses actes de l'année des « très saints et très pieux empereurs ». Je lis dans une charte de donation faite en 899 par Guaymar au couvent de La Cava, la clause «... ut nullus basilico, nec stratigo, nec protospatharius, aut spatharius candidatus, aut spatharius, aut gastaldus, aut qualiscumque alius reipublicæ hactionarius, vel qualiscumque alius servus sanctorum imperatorum habeant potestatem » sur la chose donnée, si bien le reipublicæ hactionarius est désormais partout. — C'est la prise de Bari sur les Sarrasins (868) qui a décidé de l'hégémonie en Italie, aux dépens de Louis II, au profit de Basile Ier: dorénavant, à protéger l'Italie contre les Sarrasins, il n'y aura plus que le basileus, et ses stratèges, et ses drongaires. En 916, le pape Jean X et le roi Bérenger Ier sollicitent l'aide de Constantin Porphyrogénète pour chasser les Arabes du Garigliano. Et plus tard (962) Otton le Grand, à peine aura-t-il ceint à Rome la couronne impériale, ne pensera pas pouvoir l'assurer mieux qu'en sollicitant, pour son fils Otton II, la main de la fille du basileus, la princesse Théophano, si bien le basileus est maître et tuteur de la meilleure partie de l'Italie.

Rome seule y manquait, mais nul doute que de Basile Ier à Nicéphore Phocas le monde byzantin n'eût lentement marché à la reprise de Rome. Il y comptait encore à cette époque tardive, le xe-xie siècle, une colonie, des églises, des couvents : Sainte-Marie in Cosmedin ou in schola græca, Saint-Georges au Vélabre, Saint-Mennas, Saint-Boniface, Saint-Césaire in Palatio, Saint-Laurent hors-les-murs, Saint-Anastase ad aquas Salvias, Saints-Étienne-et-Silvestre, Saint-Érasme. Le fils de Théophano, le jour de son couronnement à Rome (mai 996), était acclamé par la foule en grec et en latin, « hebraice, græce et latine fausta acclamantibus ». Et un moment vint où un retour singulier de la politique put faire croire au parti grec qu'il était redevenu le maître des destinées de Rome. - Otton II, sous prétexte de revendiquer la dot de Théophano, avait envahi l' « Italie », enlevé Bari, puis Tarente, et aurait conquis la Calabre à la suite, s'il n'eût eu son armée taillée en pièces à Stilo par le stratège (juillet 982). Il était mort sous le coup de cette défaite (décembre 983). Le basileus n'avait plus devant lui en Italie qu'un enfant, Otton III. Rome, lassée de la domination allemande, se constituait en respublica romana, et Crescentius, patrice de cette nouvelle république et chef du parti romain, tournait si bien ses regards vers Constantinople, qu'en mai 997, expulsant le pape allemand Grégoire V, il faisait élever sur le siège pontifical Jean XVI, lequel était un grec, et un grec de Calabre, et un calabrais de Rossano, et qui revenait à peine d'une ambassade à Constantinople. - Mais ce triomphe du parti romain et du parti grec ne fut que d'un jour, et la revanche d'Otton III immédiate et sanglante. C'est à ce moment que saint Nil, qui, brouillé avec le Mont-Cassin, s'était fixé à Gaëte,

parut à Rome. Peut-être y venait-il pour suivre la fortune de Jean XVI, lequel s'était ouvert à lui de ses desseins; mais il ne put qu'intervenir auprès de l'empereur pour sauver la vie de l'infortuné pontife. Et c'est une page d'histoire d'une rare noblesse que le récit de l'entrevue d'Otton III vainqueur et de saint Nil, celui-ci, touché jusqu'aux larmes des paroles du vieillard et lui demandant en grâce de demeurer à Rome, ou seulement ad aquas Salvias, et l'autre, blessé de la duplicité du pape et de l'empereur, refusant tout, et reprenant le chemin de Gaëte en disant sièrement au prince : « Je ne demande qu'une chose à Votre Royauté, qui est le salut de votre âme! » Saint Nil pourtant allait bientôt après revenir, non point à Rome, mais à Tusculum, au couvent grec de Sainte-Agathe, où il devait mourir (1005), et non sans avoir jeté les fondements de ce qui devint l'abbaye de Grotta Ferrata, illustre et durable monument de cette ardeur de propagande que la société byzantine portait si vivante en elle.

#### III

La fin du x° siècle et les premières années du x1° viront le succès définitif du Saint-Empire, l'Italie devenir germanique et le basileus réduit à la Grande-Grèce. En Grande-Grèce même bien des causes allaient rendre de plus en plus fragile l'établissement des Byzantins.

D'abord la lutte perpétuelle avec les Sarrasins: les chroniques du xe et du xi siècle ne mentionnent que prises de villes par les Sarrasins, Reggio (901), Hagia-Agathi (922), Tiriolo (930), Hagia-Kiriaki (986), Cassano (1014 et 1031), Bisignano (1020), et je ne parle pas de la Pouille, où, autour d'Oria notamment, l'alerte ne cesse pas. Et partout la lutte avec ces corsaires (car ils courent le pays et ne s'y établissent pas) est sanglante et ruineuse: « Fuit excidium Tarenti [a. 927] et perempti sunt omnes viriliter pugnando, reliqui vero deportati sunt in Africam.... Sarraceni comprehenderunt sanctam Chiriachi civitatem [a. 986], et dissipaverunt Calabriam.... » Et ainsi du

reste de la chronique de Lupus. L'auteur de la Vie de saint Nil fait gloire à Rossano d'être la première cité de Calabre : Pourquoi? C'est que, et tandis que toutes les autres tombent tour à tour aux mains des Sarrasins, seule elle leur échappe grâce à la protection miraculeuse et toute spéciale de la Panagia. - En second lieu, le basileus était dans son propre dominium un souverain étranger et détesté. Les reipublicæ hactionarii étaient d'une cupidité et d'une dureté intolérables : qu'on se rappelle ce judex Italiæ et Calabriæ à qui saint Nil refuse de faire aucun présent, et ce qui s'ensuit. En Calabre, où la population est grecque, on voit, en 921, tout le pays se soulever contre le stratège Jean Muzalon, et se donner à Landolphe, prince de Capoue. En Langobardie, où tout est latin, où les municipes ont gardé leurs gastaldi et leurs bajuli latins, les juges le droit lombard, le clergé le rite latin et l'obédience à Rome, et dont Luitprand pouvait dire à Nicéphore Phocas, « Terram quam imperii tui esse narras, gens incola et lingua italici regni esse declarat », l'animosité contre les Grecs était universelle. Pour tout éloge de l'évêque Bizantius († 1035), l'Anonyme de Bari disait : « Fuit piissimus pater orfanorum, atque terribilis et sine metu contra omnes Græcos ». De là, au xie siècle, les continuelles insurrections de Conterati; de là l'insurrection de Mélo († 1020), encouragée par le pape Benoît VIII et par l'empereur Henri II; et, lorsque le catapan ne suffisant plus à assurer sa frontière du nord, eut dû prendre des Normands au service de l'empire et leur confier la garde de Melfi et de Troia, de là l'attitude d'Arduin leur chef, lequel, « feignant qu'il estoit dolent de la grévance » que les gens de Langobardie « souffroient de la seignorie de li Grex, lor promettoit de vouloir fatiguier et travailler pour lor délibération ».

On sait comment les Normands se mirent, en 1041, à « fatiguier » pour cette bonne œuvre, et comment, en 1061, ils avaient donné congé à la dernière garnison impériale qui tint encore en Grande-Grèce. Je n'ai pas à entrer dans le détail de cette conquête, que l'on trouvera dans Les Normands en Italie de Delarc : je voudrais seulement marquer les conséquences qu'elle eut pour nos Grecs de la Calabre et de la Terre d'Otrante.

Les Normands arrivaient avec un droit public nouveau pour le pays, le feudalisme, un droit privé nouveau aussi, la coutume normande, et, par-dessus tout, un régime ecclésiastique non moins nouveau, celui de l'investiture par le prince en même temps que de l'obédience au pape. Ce dernier point était particulièrement formel et menaçant. Que l'on se rappelle les termes du serment de Melfi (1059) qui faisait du duc de Pouille et de Calabre le ligius homo du pape, et ce au moment où le siège de Constantinople s'appliquait à marquer avec tant d'âpreté et d'éclat sa séparation d'avec celui de Rome, où le patriarche Michel Cérulaire excommuniait les légats de Léon IX, et où l'évêque d'Otrante était des premiers à souscrire à cette sentence, engageant solennellement avec lui tout le clergé grec de Grande-Grèce.

La politique souple et « réelle » des Normands trancha les mille nœuds de cette situation. Ils conçurent du premier coup ce que devait être le gouvernement d'un pays qui était, et qu'ils voulurent voir rester lombard, grec et arabe. Normands, ils laissèrent aux uns et aux autres leurs coutumes, et, pour ne citer que cet exemple, les Grecs continuèrent de se marier « alla grichisca ». Féodaux, ils distribuèrent le pays en fiefs; mais les villes ou castra, devenues des communes, gardèrent leurs institutions antérieures, et nous y rencontrerons jusqu'au xiiie siècle les archontes décorés des noms sonores de catapans, d'exarques, de stratèges et de sénateurs, et jusqu'à la persistance du vieux nom de thème. Je ne croirais pas que la propriété et la fortune des Grecs aient souffert du changement de régime, et que les barons normands aient été autrement durs que les hactionarii impériaux. - Les églises furent plus éprouvées : en moins de trente années, Tarente, Otrante, Santa Severina, Reggio, c'est-à-dire les quatre églises métropolitaines, et, parmi les suffragantes, Cassano, Bisignano, Cerenzia, Umbriatico, Isola, Nicastro, Tropea, furent latinisées et de personnel et de rite; sans parler des deux sièges nouveaux et normands de Mileto et de San Marco. Mais cette latinisation rapide, comme elle fut exécutée à coup sûr! A Squillace, l'évêque grec Théodore Mesimerios, un bilingue, étant mort (1096), le siège est latinisé, et la charte de Roger s'en exprime ainsi : « Ego Rogerius, Siciliæ comes et Calabriæ, ingemiscens quod in tam nobili civitate, ubi tot sunt Christicolæ, ubi tanta viget Normandorum copia, pontificalis et latina nondum extiterat ecclesia..., quoniam in curia nostra Squillacensis ecclesia sic muta erat, sic inutilis erat..., sic a laudibus divinis tacita.... » Et il fonde un chapitre, et il dote l'église, et il installe un évêque. Remarquez bien le considérant ubi tanta viget Normandorum copia. Là, en effet, où les Grecs étaient en nombre, le clergé resta grec : ainsi à Bova, à Gerace, à Crotone, à Rossano, etc. Et même en maint endroit où l'évêque était désormais latin, on laissa subsister comme des chorévêques grecs, ayant juridiction simplement personnelle : ainsi à Stilo, à Oppido, à Paléocastro. Puis, le nouveau régime définitivement assis, la cour ne mit plus aucune différence entre les prélats de rite grec et les prélats de rite latin. - Quant aux moines, le droit féodal, en leur reconnaissant la faculté de posséder, allait modifier profondément leur établissement. On peut avancer que tout ce que le monachisme détenait de biens-fonds, sous le régime précaire qui était le seul dont il fut capable, tout disparut à la conquête normande : au Mont-Cassin échut Saint-Pierre de Tarente; à la Sainte-Trinité de Venosa, Saint-Nicolas de Morban; à La Cava, Sainte-Marie de Kur-Zosimo, Saint-Georges de Piscopio, Sainte-Marie de Pertusia, Saint-Pierre de Bragalla, Saint-Adrien de Rossano. La Sainte-Trinité de Mileto, fondée en 1081 par Roger, fut dotée d'églises et de couvents sis à Gerace, à Paléocastro, à Stilo, à Squillace, autant d'anciennes fondations byzantines. Mais, cette « liquidation » une fois ainsi faite au profit du monachisme latin, le patrimoine du monachisme grec se reforma; il se reforma sur un base juridique nouvelle, qui allait lui permettre un développement qu'il n'avait jamais connu auparavant; ce sera l'histoire des grandes fondations basiliennes du commencement du x11e siècle. - Les Grecs de Calabre et de Pouille purent ainsi continuer à vivre avec leur coutume, leurs franchises, leur culte, leur langue. Restait Rome. Mais tous les griefs de Rome contre les Grecs se renfermaient dans une question d'investiture : ni au concile de Melfi, en 1059, ni même au concile de Bari, en 1099, ni dans les divers séjours de papes en pays normand, nulle part

 $\mathsf{Digitized} \ \mathsf{by} \ Google$ 

ne fut soulevée la question des azimes, ou du samedi, ou du célibat ecclésiastique. Au surplus les Grecs ne devaient connaître de Rome que son légat *a latere*, et ce légat était Robert Guiscard lui-même, et après lui les Roger.

On vit mieux encore, et une fois de plus Græcia capta ferum victorem cæpit. On vit les fils des Hauteville helléniser et le nouveau dux Apuliæ, Calabriæ et Siciliæ se donner pour successeur régulier d'Argyros. Le basileus lui-même (c'était le faible Michel VII) s'y prêta, pensant ressaisir ainsi une ombre de ses anciens droits sur l'Italie méridionale : en 1077, il alla jusqu'à solliciter pour son fils Constantin la main de la fille de Robert Guiscard. Et peu après, Constantin VII détrôné et sa succession ouverte, Robert Guiscard appareilla vers Constantinople, « versus Romaniam animum intendens » (le mot est de Geoffroy Malaterra), c'est-à-dire aspirant à monter en personne sur le trône impérial à la façon d'un général byzantin, d'un Nicéphore Botoniate (1078) ou d'un Alexis Comnène (1081). — Robert Guiscard mourut en route : Boëmond, son fils, fut du moins prince d'Antioche en même temps que de Tarente; et le grand-comte Roger, son frère, comme plus tard le roi Roger, son neveu, dans la pompe toute byzantine de la cour de Palerme, ne renoncèrent jamais à l'espoir de conquérir la Romania. La monarchie normande eut une flotte grecque commandée par des amiraux grecs. Elle eut une chancellerie grecque, empruntant à Byzance le protocole de ses actes, -Ρογέριος εν Χριστῷ τῷ θεῷ εὐσεθής χραταιὸς ῥήξ καὶ χριστιανῶν βοηθός, etc. - comme aussi le dessin et la légende de ses sceaux et de ses monnaies. Elle eut, à côté même de ses troubadours, des poètes grecs : tel cet Eugène, qui célébrait en vers politiques les vergers fleuris de Palerme :

> Είσὶ παρ' ἡμῖν ἐν Πανορμῷ τῆ πόλει Πλείστων φυτῶν δένδρων τε καρπίμων γένη Καὶ παντοδαπῶν ἀνθέων πολυχρόων.

et le roi Roger, entouré de ses évêques latins, sous le feu des mosaïques byzantines de sa chapelle palatine, put entendre des prélats grecs de son royaume le prècher en grec, et le saluer du nom d'εὐσεθής βασιλεύς et de « majesté impériale ».

Un moment vint même, c'était vers 1143, où la cour de Palerme sembla assez pénétrée par l'esprit grec pour que le patriarche de Constantinople pût espérer obtenir du roi Roger qu'il lui restituerait la juridiction des églises de Sicile, de Calabre et de Pouille. Était-ce le vœu secret du clergé grec du royaume? On peut le penser. Une négociation fut entamée, et il nous en reste le mémoire Sur les cinq patriarcats, rédigé par le « protoproèdre des protosyncelles » de Constantinople. Nil Doxapatri. Nil, qui était un orateur disert et un légiste, s'appliqua à démontrer que Rome était un siège de même ordre que les quatre autres sièges patriarcaux de la chrétienté, l'Église étant un corps dont le Christ était le chef et les cinq patriarches les cinq sens. Mais quoi! pouvait-il penser que le roi-légat s'accommoderait jamais de ce gallicanisme byzantin?

On comprend maintenant que la conquête normande, loin d'étouffer l'hellénisme de la Grande-Grèce, ait été au contraire pour lui l'occasion d'une renaissance, et lui ait procuré deux siècles d'une vie intense encore et très largement nationale. Il me reste à en déterminer les principaux foyers.

#### IV

Tarente est entre toutes une ville latine: le cartulaire du couvent de Saint-Pierre, lequel est devenu un prieuré de La Cava, enregistre cependant des actes de donation rédigés en grec par des Grecs de Tarente, jusqu'en 1228. A Lecce, ville latine, on trouve des clercs grecs encore en 1313. A Brindisi, sous Charles II d'Anjou, la municipalité demande l'institution d'un notaire grec, « parce que nombre d'habitants de la ville se servent du grec dans leurs contrats »; et en 1369, l'archevêque recourt à la reine Jeanne pour réduire des prêtres grecs établis dans la cité et qu'il accuse d'être « ignorants, de condition vile, de réputation détestable, et uniquement occupés de négoce ».

— Au sud de Lecce, le pays est tout grec. Citons Soleto que nous retrouverons plus loin, Aradeo où l'église gardait encore

trace de fresques byzantines au siècle dernier, Noha où à pareille date on lisait encore des inscriptions grecques de l'époque normande, Fulciniano, Taurisano et Cerrate où l'on en voit encore, Zollino dont nous avons un diplôme grec de 1401, Galatone où Bessarion prit le secrétaire qui l'accompagnait au concile de Florence, Alliste, San-Cesario, Calimera, San-Pietro in Galatina, Maglie, etc. San-Stefano enfin (près de Vaste), où M. de Simone a relevé l'épitaphe grecque d'un prêtre d'Antioche. — Gallipoli était évêché grec : au xuº siècle, on y comptait au moins trois églises grecques distinctes de la cathédrale, et un monastère grec (Saint-Maur in anaphorario), dont on voit encore l'église décorée de fresques et d'inscriptions byzantines; au xiiie siècle, les diplômes grecs y parlent d'un exarque, de juges, de notaires, de tabellions, de maîtres d'école, de clercs, tous grecs de langue et de noms; en 1329, l'évêque était un basilien de Saint-Nicolas de Calamizi; en 1331, un basilien du Saint-Sauveur de Messine. Le rite ne devait être latinisé qu'après ce dernier. Nardo avait été à la fin du xie siècle, semble-t-il, siège d'un chorévêque grec; en 1262, un visiteur apostolique envoyé par Clément IV en écrivait « tanta se hilaritate perfusum, ut in Græciam transfretasse videretur »; l'usage du rite grec s'y maintiendra jusqu'au xvie siècle.

En Terre d'Otrante les monastères de saint Basile s'étaient multipliés. Le Liber taxarum cite un monastère à Patù; deux près de Lecce, Sainte-Marie de Ferratis et Sainte-Marie de Cantatædri; Sainte-Marie de Lovito, près d'Alessano; Saints-Pierre-et-André de insula, Sainte-Marie de Calzano, San-Vito, pour Tarente; Saint-Nicolas de Casole, pour Otrante. — San-Vito del Pizzo paraît avoir été à l'origine une colonie de moines venus d'Orient et établis en 1117 par Raynald archevêque de Tarente : c'étaient peut-être des moines venus de Syrie à l'époque de Boëmond II, quand Tarente avait avec Antioche les relations que l'on sait. En 1267, le Saint-Siège fera de San-Vito un prieuré de Casole. - De tous les couvents de l'Otrantin, Saint-Nicolas de Casole est de beaucoup le premier. Il date de 1099, et est une fondation de Boëmond : doté et privilégié par les deux Boëmond, puis par le roi Roger, les deux Guillaume et Frédéric II, immédiatement sujet du Saint-Siège,

Saint-Nicolas est la plus riche abbaye grecque de l'Italie méridionale (le Saint-Sauveur excepté). Quatre de ses premiers higoumènes sontsaints, Joseph († 1127), Victor († 1153), Nicolas († 1190), Hilarion († 1201); le septième est un poète, Nectarios († 1235). Un poète! Il semble que ce soit le privilège de ce coin de terre de les produire. Nous avions eu Marc d'Otrante au vine siècle. Au xiiie nous avons Jean d'Otrante, un βασιλικός γραμματικός, et Georges de Gallipoli, un χαρτοφύλαξ, qui célébreront en vers politiques les hauts faits de Frédéric II. Pour le xIIe, voici Nectarios de Casole et Jean Grassos, son disciple. Saint-Nicolas de Casole restera jusqu'à la fin (il fut détruit par les Turcs en 1481) une abbaye littéraire, la plus littéraire de toutes les abbayes basiliennes: on y lisait Aristote et Aristophane, on y copiait Callisthène et Quintus de Smyrne. Galateo, qui l'avait vue debout, en faisait cet éloge souvent cité : « Hic monachorum magni Basilii turba convivebat : hi omni veneratione digni, omnes literis græcis et plerique latinis instructi, optimum sui præbebant spectaculum. Quicumque græcis literis operam dare cupiebant, iis maxima pars victus, præceptor, domicilium, sine aliqua mercede donabatur : sic res græca, quæ quotidie retro labitur, sustinebatur ».

Entre la principauté de Tarente et le duché de Calabre, clairsemées et comme égarées au midi de Salerne, voici un groupe de localités grecques. C'est Saint-Jean de Piro, riche abbaye qui possède des grangie à Policastro, à Sapri, à Torraca, à Rivello, à Maratea, à Trecchina, et qui sera un jour commende de Bessarion : il est vrai qu'à cette époque moines et tenanciers auront depuis longtemps cessé d'être grecs, « monaci graeci penitus defecerunt ac paucissimi graeci in partibus illis reperiuntur», dit une bulle de Sixte IV (1475). C'est un peu plus au nord, dans le Val di Mingara, un prieuré uni à Grotta Ferrata, Sainte-Marie de Rofrano, avec des grangie à Laurino (S. M. de vitis), à Diano, à Montesano, à Campora, à Sanza, à Sassano. C'est, plus à l'est, dans la vallée de l'Agri et sur le versant du golfe de Tarente, Carbone dont l'abbaye nous arrêtera plus tard, et autour de Carbone plusieurs localités grecques, Episcopia, par exemple : plus près de la mer, Albidona, Oriolo, Cerchiara; et enfin, plus à l'ouest, Ajeta. La grécité de ces petits bourgs nous est attestée

par des diplômes du xii siècle et du commencement du xiii, mais il ne paraît pas qu'elle y ait persisté beaucoup au delà de cette période.

Le cœur de la Sila, séduisante retraite pour des moines, avec ses gorges sauvages et ses impénétrables forêts, n'a cependant pas attiré les moines grecs dans ses solitudes. C'est un latin, le bienheureux Joachim († 1202) qui conquerra ce désert, en y fondant San-Giovanni in Fior, et en y instituant l'ordre de Flore. Mais sur le revers de la Sila les Grecs sont pour longtemps solidement assis. Santa-Severina, comme elle s'appelle dès lors, siège trop important pour n'être pas donné aux Latins, restera une cité grecque cependant: dans le propre chartrier de Flore on trouve mentionnés, dans des diplômes grecs du xm² siècle, le primicier de l'église métropolitaine, le grand protopapas, l'exarque, les tabellions, les juges de Santa-Severina, tous grecs.

Cerenzia, qui eut pour premiers évêques latins des disciples de Joachim de Flore, aura cependant jusqu'au commencement du xiii siècle des notaires et des tabellions grecs. Umbriatico, encore au xiii siècle, a au moins une paroisse grecque et des tabellions grecs. A Isola, l'abbaye du Patir possédera un prieuré, Saint-Constantin. Aux environs de Cantazaro, je relève les localités grecques de Tiriolo, Maïda, Amato, Rocca-Felluca, Cropani, Simeri, et à Catanzaro mème une communauté grecque assez considérable pour avoir encore au début du xive siècle son tabellion et son protopapas. Le siège de San-Leone, supprimé en 1571, avait pour titulaire en 1349 un basilien du couvent de Saint-Nicolas de Flagiario (Nicastro). Taberna était grec, témoin ce « fils du prêtre Basile de Taberna », qui figure dans un diplôme de 1242. Mais deux villes seront surtout réfractaires à la latinisation: Crotone et Rossano.

Crotone avait, au xin° siècle encore, un chapitre, un évêque grec, des tabellions et des juges grecs, enfin, à la tête du municipe, un catapan. En 1217, Jean évêque grec de Crotone était envoyé par Honorius III à la cour de Théodore Ange Comnène, en Épire, pour négocier la mise en liberté du légat Jean Colonna; son successeur était par le même pape chargé de visiter et de réformer les abbayes basiliennes des Calabres; et l'évêque

qui lui succède (ce sera le dernier évêque grec de Crotone), Nicolas de Durazzo, « in latina et græca lingua peritus », sera en 1261 envoyé par Alexandre IV comme légat de la cour des Paléologues.

Rossano, élevé seul de tous les sièges grecs subsistants au rang d'archevêché (sans suffragances), était comme la primatiale de tout ce qu'il y avait encore d'églises grecques dans le duché normand de Calabre. Le chapitre y était grec, comme le municipal Les archevêques l'étaient aussi. En 1105, c'est Nicolas Maléinos, un survivant de l'aristocratie byzantine (en 1093 nous trouvons un Maléinos qualifié de protospathaire dans un diplôme de Stilo), et d'une aristocratie encore riche et puissante. En 1167, une donation faite par Jean, archevêque de Rossano, à l'abbaye de Saint-Jean de Calovito, porte la souscription grecque de vingt et un clercs du chapitre, parmi lesquels un Michel Maléinos diacre. En 1193, l'archevêque, Cosmas, sera pris au Patir dont il est abbé, et recevra la visite solennelle de Tancrède venant faire ses dévotions à la Panagia achéropite de la cathédrale; en 1240, ce sera un basilien de Bordonaro; en 1255, un basilien de Carbone; en 1307, un basilien de Saint-Adrien. Le dernier titulaire grec siégera de 1348 à 1364. — Mais de tous ces prélats grecs de race et grecs de rite, un surtout est à retenir, qui se trouve être en même temps l'unique représentant de l'éloquence grecque au xIIe siècle, Théophane Cérameus. C'est bien en effet à Rossano qu'il appartient, ce point a été établi par Mgr Lancia di Brolo dans sa remarquable Histoire de l'Église de Sicile. Nous avons de Théophane un recueil de soixante-deux homélies, d'une grécité élégante, d'une composition habile, d'une éloquence ingénieuse et parsois émue, d'une érudition toute grecque, et d'une clarté toute latine. Dans le nombre il s'en trouve une prononcée dans la Cattolica de Reggio, une dans l'église du Saint-Sauveur de Messine, une à Taormina, d'autres dans la cathédrale de Palerme ou dans l'église Saint-Étienne de Palerme, d'autres dans la chapelle palatine de Palerme, le reste dans la cathédrale de Rossano. Il y en a une bien curieuse (la 55°), pour les compliments qu'il y adresse au roi Roger présent à l'office, et pour la description qu'il y fait de la chapelle palatine et de ses mosaïques. Et je ne veux pas

oublier celles (la 1<sup>re</sup> et la 11<sup>e</sup>) où Théophane mentionne en termes exprès la madone *achéropite* de sa cathédrale.

Dans la grécité de l'Aspromonte la latinité avait fait brèche de toute part, les Bénédictins étaient à Mileto, saint Bruno /+ 1101) et ses compagnons dans le diocèse de Squillace. A Reggio, en 1000, on avait vu saint Bruno élu archevêque par le chapitre, preuve que le clergé était latin : mais les Grecs y formaient cependant une communauté assez consistante pour y garder jusqu'au xiiie siècle leur prêtres, leurs juges et leurs notaires. Autour de Reggio la grécité était au contraire très compacte: Pentedattilo, Cardeto, Santa-Agata, Leucopetra étaient des localités grecques. Bova était un siège épiscopal grec, et le restera jusqu'au xvie siècle : les actes d'un synode diocésain tenu à Bova à la fin du xvue siècle nous apprennent qu'on v comptait encore cinq grandes paroisses grecques, chacune avec un protopapas. — Sur la côte tyrrhénienne, Seminara était peuplée exclusivement de Grecs au xue siècle, et dut le rester longtemps encore. A Nicotera et à Tropea, l'église avait passé, dès la conquête normande, au rite latin, mais jusqu'au xiiie siècle nous y trouvons des protopapas et des tabellions grecs. A Vibo, encore en 1283, le clergé et la municipalité étaient grecs. L'abbaye bénédictine de Mileto était obligée d'entretenir un protopapas et un tabellion grec, encore au xiiie siècle. L'évêque de Squillace (un siège qui avait passé au rite latin, dès le début) était lui aussi tenu d'avoir au xiiie siècle un tabellion grec, et une partie de son clergé était de rite grec; en 1244, nous y trouvons un « baioul » grec. — Puis, au sud de Squillace, toute la côte était grecque : Stilo, qui était ou avait été un temps siège d'un évêque grec; Oppido, qui l'était encore en 1301, où l'évêque est chargé par Charles II d'Anjou de traduire en latin quelques livres de médecine et reçoit quatre once d'or pour sa peine et une pour son copiste; et encore en 1349, où le titulaire est un basilien de Sainte-Marie de Tireto; tout près d'Oppido, la petite ville de Sainte-Christine; sur la côte, Paléocastro (Caulonia); mais surtout Gerace (Hagia-Kiriaki), qui, au xiiie siècle encore, avait tout son clergé grec, et sa municipalité présidée par un « stratège ». A Gerace, l'évéché restera aux Grecs jusqu'à la fin du xve siècle. Je relève dans le catalogue épisco pal les noms, en

1253, d'un basilien de Sainte-Marie de Gala; en 1260, d'un basilien de Saint-Nicodème de Mammola; en 1279, d'un basilien de Saint-Philarète de Seminara; en 1312, d'un basilien de Saint-Philippe de Gerace; en 1348, d'un Grec de Constantinople nommé Siméon, et enfin, après plusieurs autres, d'Athanase Chalkéopylos (1472-1497), dernier évêque grec, lui aussi originaire de Constantinople et ex-abbé du Patir.

Bova, Oppido, Gerace, Stilo étaient ainsi les quatre grands centres de population grecque dans l'Aspromonte, centres autour desquels s'était développé le groupe le plus nombreux de fondations monastiques grecques que nous rencontrions dans la Grande-Grèce normande. Autour de Bova, c'étaient les abbaves ou prieurés de Sainte-Marie de Tireto, de Saint-Jean de Castaneto, de Saint-Nicolas de Calamizi, de Sainte-Marie de Trapezometa, de Saint-Michel de valle Tuchi, du Saint-Sauveur de Calamano. Autour d'Oppido, Saint-Pancrace de Scilla, Saint-Philarète de Seminara, Saint-Barthélemy de Trigona, Saint-Jean de Lauro, Saint-Pierre d'Arena, Saint-Fantin de Seminara, Saint-Élie de Calatio, Saints-Pierre-et Paul de Ciano, Saint-Onuphre del Chao, Saint-Laurent d'Arena, Saint-Elie de Melicucca, Sainte-Marie de Rovito, Saint-Nicolas de Drosi. Autour de Gerace, Saint-Philippe de Gerace, Saint-Nicodème de Mammola, Saint-Blaise de Mammola, Sainte-Marie de Popsi. Dans la région de Stilo et de Squillace, Saint-Jean de Stilo, Saint-Grégoire de Staletti, Sainte-Marie de vetere Squillacio, Saint-Nicolas de Magliotis, Sainte-Marie de Carra. Cette liste est bien incomplète. — Tous ces monastères étaient loin d'avoir la même importance. Le Liber censuum, à la fin du xue siècle, ne retient que Sainte-Marie de Carra, qui, décorée du privilège de l'immédiateté par Alexandre II, paie à l'Église romaine un cens de « I marabotinum ». Saint-Grégoire de Staletti et Sainte-Marie de vetere Squillacio (la Roccelletta) étaient deux humbles couvents ressortissant à l'évêque de Squillace, mais qui revendiquaient l'honneur d'être la survivance, qui du monasterium Castellense, qui du monasterium Vivariense de Cassiodore. Saint-Jean de Stilo ne fut immédiatisé que fort tard, mais tenait sans conteste le premier rang des monastères de l'Aspromonte : c'est là qu'était vénéré le corps

de saint Jean le Moissonneur, objet d'un pèlerinage célèbre en Calabre au xir siècle, et cher à la dévotion du roi Roger et de sa mère Adélaïde. Les ruines en sont belles : elles rappelaient à E. Jordan l'art moitié normand, moitié arabe de la Martorana et de San-Cataldo de Palerme.

Communes, églises, couvents, et c'est ce qu'il importe de marquer à la fin de cette statistique, n'étaient point les unités d'une diaspora sans liens: ils formaient au contraire une société, où une même langue, un même culte, un même droit constituaient un lien étroit, solide et comme national. C'était ce qu'avaient voulu les Normands, et après eux Frédéric II, — voyez le texte grec des Constitutiones regum regni utriusque Siciliæ de Pierre des Vignes; — c'était surtout ce qu'ils avaient réussi à réaliser dans leur royaume cosmopolite des Deux-Siciles, et c'était une conception si exceptionnelle pour leur temps, que personne ne sut la maintenir après eux.

V

Roger Bacon écrivait, vers 1271, dans son Compendium studii philosophiæ adressé à Grégoire X: « Sunt multi in Anglia et Francia qui [græco] satis instructi sunt, nec multum esset pro tanta utilitate — il s'agissait d'interpréter la Bible grecque, — ire in Italiam in qua clerus et populus sunt pure græci in multis locis; et episcopatus et archiepiscopatus et divites ac seniores possent ibi mittere pro libris et pro uno vel pro pluribus qui scirent græcum, sicut D. Robertus — Robert Grosseteste († 1253) — sanctus episcopus Lincolnensis solebat facere, quorum aliqui in Anglia usque ad hæc tempora sunt superstites. »

Mais ni Roger Bacon ni Robert Grosseteste n'étaient les premiers savants d'Occident à s'adresser à la Grande-Grèce normande pour en avoir des hellénistes. Avant eux, Jean de Salisbury († 1180) avait cité les traités de dialectique d'Aristote d'après un « græcus interpres natione Severitanus », et ce grec de Santa-Severina est identifié avec « Enricus Aristippus », archidiacre de Catane, plus tard chancelier de Guillaume I<sup>er</sup>.

A ce même Aristippe on devait une traduction latine du Ménon et du Phédon de Platon, qui nous est parvenue. Il nous apprend dans sa préface au Ménon que, concurremment, le roi Guillaume lui avait demandé de traduire les « opuscules » de saint Grégoire de Nazianze, et Hugues († 1161), archevêque de Palerme, les Vies des philosophes de Diogène Laerce. — La cour normande, et plus tard davantage encore la cour souabe, avaient été, si j'ose dire, comme un office de traductions soit de l'arabe, soit du grec en latin. Rien n'est plus connu que la lettre de l'empereur Frédéric II (1232), envoyant à l'université de Bologne les versions latines qu'il a fait faire d'Aristote et de ses commentateurs arabes, « compilationes variæ quæ ab Aristotele aliisque philosophis, sub græcis arabicisque vocabulis antiquitus editæ, in sermonialibus et mathematicis disciplinis..., quas adhuc originalium dictionum ordinatione consertas et vetustarum vestium... operimento contextas, vel hominis defectus aut operis ad latinæ linguæ notitiam non perduxit ». Manfred envoyait à son tour à l'université de Paris la même collection que Frédéric II, son père, avait donnée à Bologne : il y pouvait joindre une traduction de plus, celle des Magna moralia d'Aristote. Nous l'avons encore, et l'on peut lire en titre: Incipit liber magnorum ethicorum Aristotelis, translatus de græco in latinum a magistro Bartholomeo de Messina, in curia illustrissimi Maynfredi serenissimi regis Sicilie, scientie amatoris, de mandato suo.

C'était la contribution de notre Italie grecque à la culture latine du xiii siècle.

Au xive siècle appartiennent deux noms de Calabrais, les derniers que la Grande-Grèce aient donnés à l'histoire littéraire. Le premier est Barlaam de Seminara, mathématicien et théologien, protégé de l'empereur Jean Cantacuzène, protégé du pape Clément VI, résidant tantôt à Avignon, tantôt à Constantinople, connu surtout pour ses controverses avec Grégoire de Salonique et Georges Palamas, et pour avoir appris le grec à Pétrarque. Le second est ce Léon Pilatos, que Pétrarque, qui l'avait connu à Padoue, recommanda à la Seigneurie pour la fondation à Florence d'un cours public de langue grecque (1359), et auquel il demanda de traduire en latin

l'Iliade et l'Odyssée. Pétrarque écrivait d'eux : « Aliquot græcæ linguæ doctissimos homines nostra ætate Calabria habuit, in his duos, Barlaam monachum et Leontem Thessalonicensem; uterque mihi familiaris, primus etiam et magister fuerat ». Et Boccace, qui les connut lui aussi tous deux, traçait d'eux ce joli portrait : « Leontius quidem aspectu horridus homo est, turpi facie, barba prolixa et capillitio nigro, moribus incultus nec satis urbanus homo; verum litterarum græcarum doctissimus atque fabularum archivum inexhaustum, etsi latinarum non satis adhuc instructus sit... Barlaam monachum [novi], Calabrum hominem, corpore pusillum, prægrandem tamen scientia, et græcis adeo eruditum ut imperatorum et principum Græcorum atque doctorum hominum privilegia haberet testimonia nedum his temporibus apud Græcos esse, sed nec a multis sæculis citra fuisse virum tam insigni tamque grandi scientia præditum ».

Le xive siècle fut pourtant l'époque où l'Italie grecque se fondit définitivement dans l'Italie italienne. A la maison de Souabe avait succédé la maison d'Anjou, peu intelligente des choses de l'Orient, toute dévouée aux intérêts du Saint-Siège. En 1270, je vois Charles d'Anjou donner des lettres à un dominicain, fra Matteo de Castellamare, « inquisitori heretice pravitatis in justitiariatu Calabrie et Vallisgrati et terra Jordani a S. R. E. constituto ». Ce fut toute la politique religieuse des Angevins. Par ailleurs, la quatrième croisade et le démembrement de l'empire byzantin qui en avait été pendant un demi-siècle la conséquence, avait rendu formelle la sécession de l'Église grecque de la latine, et dès lors avait commencé une période de querelles acariâtres où l'accusation d'hérésie avait éclaté de part et d'autre. Les Grecs d'Italie étaient ainsi mis en demeure ou de faire secte à part, comme des Vaudois, ou de passer au romanisme. Or c'était le moment, où, comme pour rendre plus aisée la transition, la langue italienne devenait la langue commune des deux Siciles, preuve que tout le mouvement social entraînait à la fusion des nationalités. Les Grecs italiens devaient devenir franchement et complètement Italiens, et ils le devinrent.

Il ne subsista plus que quelques rares îlots de la population grecque ancienne. Signalons Altamura, qui possédait encore une église de Saint-Nicolas des Grecs à l'époque du pape Jules III : j'ai sous les yeux un rescrit du cardinal Ranuccio Farnèse, adressé « presbiteris clericis et capitulo collegiatæ ecclesiæ Sancti-Nicolai Græcorum », les autorisant à continuer à célébrer en grec, malgré l'opposition de l'archiprêtre latin de la ville. Signalons Soleto, dont on a publié une Visitatio exécutée au nom de l'archevêque d'Otrante en 1607 : on y voit que le clergé grec y comptait quatorze prêtres, un diacre et sept clercs, en tout vingt-deux ecclésiastiques, seize mariés, quatre veufs, deux célibataires; mais on y voit aussi que les prêtres savaient à peine lire les oraisons de la messe, que l'archiprêtre ne l'avait jamais célébrée, et que le diacre ne pouvait pas dire par qui il avait été ordonné. La pauvreté de l'église passait l'ignorance du clergé; quant à la malpropreté, il vaut mieux n'en rien dire. Signalons enfin Bova où la cathédrale, avec son chapitre et ses clercs, conserva le rite grec jusqu'à la fin du xvie siècle.

Les monastères basiliens avaient partagé la décadence du clergé séculier, et, comme la plupart des paroisses grecques, ils s'étaient éteints obscurément au cours du xive siècle : leurs dépouilles étaient allées aux Cisterciens, aux Bénédictins, aux Mendiants, le plus souvent aux barons. Il n'y avait eu à survivre que les monastères qui jouissaient du privilège de l'immédiateté: ceux-là, qui étaient en même temps les plus riches, avaient pu, grâce à l'appui du Saint-Siège, défendre leur patrimoine, et, grâce a leur patrimoine, se perpétuer; mais aussi, exempts de l'autorité épiscopale, isolés au milieu de populations qui leur étaient désormais étrangères, ils ne pouvaient manquer de tomber dans l'ignorance et dans le relâchement. Il n'y a pas lieu d'insister sur cette décadence monastique, dont nous trouverons sur notre route trop de traces. Disons seulement que le Saint-Siège s'appliqua à y remédier avec un infini respect pour la discipline grecque, que ces moines ne laissaient pas que de représenter. Il lui eût été aisé, en esset, de réunir ces quelques couvents, une cinquantaine au total, à l'ordre de Saint-Benoît ou à celui de Cîteaux, mais il ne le fit point. En 1370, nous voyons Urbain V ordonner une visite des couvents grecs, à l'effet « d'expurger leurs missels de quelques erreurs qui s'y sont, dit-on, introduites » : mais on ne trouve aucune trace de cette résorme liturgique dans les eucologes basiliens. En 1373, évidemment à la suite de cette visite, Grégoire XI se borne à faire distribuer dans tous les couvents de l'ordre des exemplaires grecs de la règle de saint Basile.

C'est là tout jusqu'à Eugène IV, époque à laquelle Bessarion écrivait des moines grecs d'Italie, ces paroles souvent citées : « La plupart, ignorants de la langue grecque, autant qu'Italiens, ne savent pas même lire l'alphabet de saint Basile. D'autres, qui ont appris à lire le grec, ne comprennent pas le sens de ce qu'ils lisent. Un très petit nombre, un peu mieux instruits, l'entendent que bien que mal ». Un chapitre général de l'ordre de Saint-Basile, le premier qu'on eût vu se réunir, fut convoqué par les soins de Bessarion et d'Eugène IV, en 1446 : il y fut décrété l'institution de visiteurs ordinaires, chargés de l'inspection périodique et de la réforme des couvents. Le pape et le cardinal, qui comprenaient que la portion italienne de l'ordre de Saint-Basile était le meilleur des arguments à faire valoir pour résuter les schismatiques, s'appliquaient à faire revivre dans cet ordre la pure tradition grecque. Et c'est dans cette pensée aussi que Bessarion obtenait, en 1461, du pape Pie II, qu'on établit à Messine « gymnasia græca pro monachis græcis seu calogeris, constituta præceptori annua mercede aureorum 80 l. camer., solvenda a monasteriis basilianis ».

Nous touchons ici à l'extrême limite de notre sujet, au moment où l'hellénisme monastique de la Grande-Grèce médiévale et l'humanisme de la Renaissance se rencontrent. Le « præceptor », en effet, choisi pour enseigner au gymnase basilien de Messine, après avoir été au début un moine émigré de Constantinople, Andronic Gallinoto, était, dès 1467, remplacé par le maître helléniste de la Renaissance, Constantin Lascaris. Désigné par Bessarion, stipendié par les couvents basiliens de Calabre et de Sicile, Lascaris allait enseigner trente années durant à Messine, et faire de Messine, pendant cette courte période, l'heureuse rivale de Venise : c'était le dernier éclat que jetait avant de s'éteindre l'hellénisme italiote. A Messine, Lascaris rédigea la première grammaire grecque des temps modernes.

A Messine, il forma sa bibliothèque. A Messine enfin, il enseigna, je ne dis pas aux caloyers pour qui Bessarion l'avait appelé, mais du moins à d'illustres élèves, dont fut le cardinal Bembo, un Vénitien. « Siciliam tetigimus », — écrivait Pierre Bembo à son père (1492), lui confiant les mille regrets que l' « aëris mira temperies » de Messine ne parvenait pas à consoler, — « sed abstersit nobis omnem molestiam Constantini Lascaris humanissima congressio, qui nos excepit libentissime.... Erudimur mira ipsius diligentia, tum amore prope paterno. Omnino nihil illo sene humanius, nihil sanctius... »

Arrêtons-nous sur ce bel éloge du grand humaniste qui était venu demander à la Grande-Grèce basilienne du pain et une patrie, en lui rappelant à elle-même ses propres origines, et ces émigrés qui sept siècles auparavant lui avaient donné cette langue, cette nationalité, cette culture, bien finies dès lors et dont le xvie siècle ne pourra que recueillir pieusement les reliques.

Le mémoire magistral de M. Capasso, signalé en tête, suffit à indiquer les sources auxquelles j'ai puisé les faits classés ci-dessus. Il ne me reste qu'à signaler quelques livres ou dissertations modernes que j'ai utilisés, — en outre du traité si estimable de Rodotà (Dell' origine, progresso e stato presente del rito greco in Italia, 1758), des beaux livres de M. Amari (Storia dei Musulmani in Sicilia, 1854-72), de Mgr Lancia di Brolo (Storia della Chiesa in Sicilia, 1880), et de F. Lenormant (La Grande-Grèce, 1881), enfin de la précieuse collection de l'Institut archéologique du Capitole, la « Bibliotheca Platneriana », et sans oublier les deux très vieux livres de Barrius et de Galateus.

- H. W. Schulz, Denkmäler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien, Dresde, 1860
  - F. Hirsch, De Italia inferioris annalibus sac. X et XI, Berlin, 1864.
- V. Rose, Die Lüke im Diogenes Laërtius und der alte Ubersetzer [Aristippus], dans le Hermes, 1866.
  - D. Comparetti, I dialetti greci dell' Italia meridionale, Pise, 1866.
- A. Salinas, Di un' antica iscrizione cristiana rinvenuta in Palermo, Palerme, 1869. (Un exemplaire à la bibliothèque de l'École française de Rome.)
- F. Hirsch, Das Herzogthum Benevent bis zum Untergange des Longobardischen Reichs, Leipzig, 1871.
- a Homunculus », Paralipomeni della storia della denominazione di Basilicata, Rome, 1875.

- G. Beltrani, Documenti longobardi e greci per la storia dell' Italia meridionale nel medio evo, Rome, 1877.
- A. Rolando, Geografia politica dell' Italia imperiale nei secoli IX e X, dans l'Archivio storico italiano, 1880.
- O. von Gebhardt et Ad. Harnack, Evangeliorum codex gracus purpureus rossanensis, Leipzig, 1880.
- A. Engel, Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie, Paris, 1882.
- G. Beltrani, Due reliquie del bizantinismo in Puglia, dans l'Archivio storico napoletano, 1882.
- F. Brandileone, Il diritto romano nelle leggi normanne e sveve del regno di Sicilia, Turin, 1884.
- O. Hartwig, Die Ubersetzungs Literatur Unteritaliens in der normannischstaufischen Epoche, dans le Centralblatt für Bibliothekswesen, 1886.
- F. Brandileone, Il diritto bizantino nell' Italia meridionale dall' VIII al XII secolo, Bologne, 1886.
- C. Diehl, Le monastère de Saint-Nicolas de Casole, dans les Mélanges de l'École française de Rome, 1886.
- M. Schipa, Storia del principato longobardo in Salerno, dans l'Archivio storico napoletano, 1887.
- P. Batiffol, Inscriptions by zantines de Saint-Georges au Vélabre, dans les Mélanges de l'École française de Rome, 1887.
- P. Batiffol, Das Archiv des Griechischen Collegs in Rom, dans la Römische Quartalschrift, 1888.
- P. Batiffol, Ungedruckte Papstund Kaiserurkunden aus basilianischen Ar-chiven, Ibid.
  - G. Mandalari, Fra Barlaamo Calabrese maestro del Petrarca, Rome, 1888.
- L. G. de Simone (pseudonyme: H. Aar), Gli studi in Terra d'Otranto, Florence, 1888 (en partie extrait de l'Archivio storico italiano).
- N. Parisio, Due documenti greci inediti della certosa di San-Stefano del Bosco, Naples, 1889.
  - Th. Gsell-Fells, Unter-Italien (des Reisebücher de Meyer), Leipzig, 1889.
- E. Jordan, Monuments byzantins de Calabre, dans les Mélanges de l'École française de Rome, 1889.
- P. Batisfol, Chartes byzantines inédites de Grande-Grèce, dans les Mélanges de l'École française de Rome, 1890. (J'ai dressé en tête de ce mémoire la bibliographie diplomatique de la Grande-Grèce.)



# L'ABBAYE

# DE ROSSANO

## CHAPITRE PREMIER

### L'ABBAYE DE SAINTE-MARIE

L'histoire de l'abbaye de Rossano a fait l'objet d'un petit livre publié à Naples, en 1717, sous le titre de Cronistoria del monistero e chiesa di Santa-Maria del Patire, et qui a pour auteur un basilien, dom Mariano Rende, abbé du Patir dans les premières années du siècle dernier. Rende a mis en œuvre la vie grecque de saint Barthélemy de Simeri, que nous possédons dans le texte original; il y ajoute quelques détails de son propre fonds, une description du couvent et des alentours, le récit de plusieurs miracles opérés par la Vierge Marie en ce saint lieu; il a eu en main (assure-t-il) quelques diplômes, dont il cite deux (l'un est apocryphe). Beaucoup de rhétorique dans le mauvais goût italien gâte l'ensemble du livre, qui est au total de peu de valeur, sans cependant être négligeable. L'histoire de l'abbaye de Rossano reste ainsi une œuvre à faire: mais les documents

<sup>1.</sup> Cronistoria | del monistero, e chiesa | di S. Maria | del Patire | dell' ordine di S. Basilio magno | scritta dal P. Maestro | D. Mariano | Rende | abate del medesimo monistero |. Naples, 1717, in-12, 117 pages (Rarissime).



### L'ABBAYE DE SAINTE-MARIE.

qui nous restent sont si rares, et ils laissent subsister de si énormes lacunes! Pour les origines nous avons cette vie de saint Barthélemy de Simeri, que je viens de citer; mais, pour la suite, le cartulaire du couvent, cartulaire où Ughelli a puisé largement, n'existe plus; nous n'avons que les diplômes copiés et publiés par Ughelli, et quelques autres venus à nous par accident; la correspondance inédite du cardinal Sirleto fournit quelques détails sur la fin du xvie siècle. Pour la fin du xviii, on pourrait trouver quelques pièces dans les cartons du municipe et des notaires de Rossano même; on me les avait offertes, je les avais acceptées, je les attends encore. Si peu qu'il y ait là d'éléments pour écrire une histoire, je vais essayer cependant de reconstituer et d' « illustrer » de mon mieux celle de Sainte-Marie du Patir.

I

Il n'y a sur l'origine de l'abbaye du Patir qu'un document de valeur<sup>2</sup>: c'est la vie (en grec) du fondateur et premier higoumène du couvent, saint Barthélemy. On n'en connaît qu'un seul manuscrit, daté de l'année 1308, le *Messanensis* 29; une version latine de ce texte grec avait été donnée par le Père Gaëtano, en 1657, dans ses *Vitæ sanctorum siculorum*; les Bollandistes ont depuis publié le texte original, mais d'après une copie faite pour

1. Bolland., Acta sanctorum septembris, VIII, 810 et suiv. Ughelli, Italia sacra (Rome, 1644-1662, tom. IX). Sur la correspondance inédite du cardinal Sirleto, que l'on me permette de renvoyer à mon petit livre, La Vaticane de Paul III à Paul V (1890), lequel est presque entièrement extrait de ladite correspondance.

2. Ughelli (IX, 382) a publié une autre pièce concernant l'origine du sanctuaire du Patir; c'est, dit-il, un document « ex græcis codicibus in latinum versum, mihique a nobili viro eruditoque Carolo Blasco canonico rossanensi transmissum ». Mais cette pièce renferme des erreurs si énormes (un saint Nil, inconnu d'ailleurs, vivant jusqu'après 1080; Roger envoyé en Calabre par son frère Robert qui vient d'être fait duc de Pouille, en 1090), que je n'y veux voir qu'une forgery de basse époque et sans la moindre autorité. — Elle a été reproduite par les Bollandistes (op. cit., p. 802), qui pensent que Nil y est mis pour Barthélemy, et que la pièce tout entière dépend de la vie grecque de Barthélemy. Je le croirais volontiers.

eux au xviie siècle et assez fautive. Je citerai d'après le texte même du Messanensis, que j'ai collationné en 1889. Quant à l'époque précise où cette vie a été rédigée, on ne peut la déterminer que par conjecture : je croirais l'auteur de la fin du xiie siècle et postérieur d'une cinquantaine d'années à la mort du saint (1130) dont il est l'historiographe. Je le résumerai brièvement.

Au moment où les Normands mirent la main sur Rossano (1060), les montagnes qui avoisinent la ville et que la ville protégeait, étaient, comme au temps du grand saint Nil, remplies de laures monastiques qui en faisaient un véritable έγιον δρος. On voit encore dans la terre d'Otrante de ces sortes de laures : cellules éparses, toutes du même plan, creusées dans les bancs de tuf calcaire : chacune de ces cellules était l'habitation d'un moine; souvent on y retrouve des restes des peintures dont elles étaient à l'origine entièrement revêtues<sup>1</sup>. Et dans la montagne du Patir on montre encore et j'ai visité la Grutta de' santi padri : dans un pli raviné de la montagne, au plus épais du maquis, auprès d'une mince cascade, un creux de rocher abrité par un petit mur, où une tradition locale, au moins antérieure au xvn° siècle, voit la propre laure de saint Nil.

Dans une laure de la montagne de Rossano vivait, vers les dernières années du xi° siècle, un moine nommé Barthélemy. Il y était venu de Simeri, qui est dans le voisinage de Catanzaro, attiré sans doute, après beaucoup d'autres, par la renommée de l'άγιον δρος rossanien, et il habitait avec quelques autres saints personnages au bord d'un torrent, πρός τινι χειμάρρω του Μελιτήνου λεγομένω: nous verrons un Militinum figurer encore dans un censier du diocèse de Rossano au xv° siècle². C'est là que Barthélemy fut formé à la vie ascétique, là qu'il reçut « l'habit angélique », et c'est de là qu'il partit pour se retirer en un lieu plus solitaire encore de la Sila, où il prétendait vivre la parfaite vie érémitique. Cependant le renom de sa vertu, éclatant malgré lui, attira auprès du saint ermite nombre de jeunes hommes désireux de l'imiter, et, comme Barthélemy était tenté de leur donner congé pour rester fidèle à la solitude, il fut détourné de ce dessein par

2. Pièces justificatives, p. 117.

<sup>1.</sup> F. Lenormant, Gazette archéologique, 1882, p. 123; et 1883, p. 204.

une apparition de la Mère de Dieu, qui lui dit : « Cesse de rêver de solitude, je veux te voir demeurer ici et y établir une école d'âmes, ψυχῶν φροντιστήριον. » Il s'agissait de bâtir un monastère.

Le cas de Barthélemy, jusque-là assez banal, va se caractériser à dater de ce moment. Le droit canonique byzantin, en effet, ne reconnaissait pas aux moines la faculté de posséder : ils n'avaient que l'usufruit de leurs monastères, la nue propriété appartenant au particulier, au patron, qui les avait établis ou à l'évêque<sup>1</sup>. Il était assez naturel que des réguliers préférassent le patronat d'un riche laïque à celui de l'ordinaire. C'est ainsi que Barthélemy eut recours, non point à l'archevêque de Rossano, mais à un « homme puissant auprès des rois de la terre, Christodule Ammiras ».- Ce « Christodule Ammiras », vraisemblablement de race grecque, était un des grands officiers de la cour du comte Roger, l' « amiral Christodule » : son nom figure avec ce titre parmi les souscriptions d'une charte du couvent du Saint-Sauveur de Palerme, Christodulus iustitiarius et admiraldus, servus domini mei magni comitis Rogerii, et il est mentionné dans la plus ancienne charte du Patir, fidelem meum admiratum dominum Christodulum, comme l'appelle Roger<sup>2</sup>. Le biographe ajoute à ce sujet un mot fort important : c'est que ce fut par l'intermédiaire de Christodule que Barthélemy entra en relations avec Roger, disons mieux, avec la comtesse Adélaïde. Je crois entrevoir là une suite curieuse de la politique normande.

Prise en 1060, Rossano, qui était une cité où l'aristocratie grecque était nombreuse et solidement assise, ubi Græci maxima ex parte principabantur, Rossano avait accepté avec peine la suzeraineté normande. En 1093, l'archevêque grec étant mort et le comte Roger ayant voulu donner le siège vacant à un latin, le mécontentement de la cité grecque s'était traduit en une rébellion: Guillaume de Grantménil s'était présenté alors et la ville s'était donnée à lui; Roger avait dû marcher contre la cité rebelle, et il ne l'avait recouvrée qu'en lui promettant un arche-

Ughelli, IX, 387. Cf. Montfaucon, Palzographia graca, p.381.

Photius, Syntagma canonum, tit. XI (Migne, Patrol. gr., CIV, 835).
 O. Caietan., Vita sanctorum siculorum (Palerme, 1657), animadv. p. 49.

vêque grec1. C'est dire si le parti grec de Rossano était encore un élément à ménager. Or à ce moment (ce devait être entre 1101 et 1104) le comte Roger venait de mourir (juillet 1101), laissant deux fils en bas âge et la régence aux mains de leur mère, Adélaïde; l'autorité de la comtesse, assurée en Sicile, était précaire en Calabre, que le duc de Pouille ambitionnait de rattacher à son duché. Les barons normands de Calabre étaient fort sollicités en ce sens, mais il n'en pouvait aller de même des Grecs. La politique de la régence devait des lors travailler surtout pour ces derniers; et de là une orientation assez nouvelle dans la politique normande à leur égard : au lieu de réduire ou de négliger les Grecs, on va les combler pour les mieux attacher à la suzeraineté comtale. Les fondations faites par la cour normande en faveur des Grecs de Calabre datent toutes de ces premières années du x11º siècle, et n'ont pas, je crois, d'autre sens. A Rossano donc on ne se contenta pas de maintenir et de doter l'archevêché grec, importante concession faite à l'aristocratie grecque de la cité; mais encore toute cette population à demi errante de moines et d'ermites grecs, dont on ne s'était point soucié jusque-là, on résolut de la gagner, elle aussi. Barthélemy fut l'instrument de cette politique.

Il fut de plus l'instrument d'une notable réforme dans le régime canonique du monachisme grec. Je l'ai dit déjà, le droit canonique byzantin ne reconnaissait pas aux monastères la faculté de posséder; mais il n'en allait pas de même dans le droit normand, aux yeux duquel un abbé était à cet égard assimilé à un évêque; c'était le régime des abbayes bénédictines établies par le comte Roger à Santa-Eufemia, à Mileto, etc. La cour normande entendait fonder et doter selon ce régime les abbayes grecques qu'elle établirait, et voir ces abbayes baroniser comme les autres. L'amiral Christodule, dit notre biographe, fit connaître Barthélemy à Roger et aux siens, auxquels le Seigneur inspira de pourvoir libéralement à la fondation du monastère : c'était le premier pas. Le monastère une fois bâti, Barthélemy, sur l'ordre de la cour, reçut la prêtrise et fut fait abbé du mo-

<sup>1.</sup> Gaufr. Malaterr., Historia sicula, IV, 21 et 22 (Migne, Patrol. lat., CXLIX, 1199).

nastère : le passage du droit monastique grec au droit latin était accompli. Et pour le consacrer, le monastère (chose inouïe dans le droit byzantin 1) fut déclaré exempt de la juridiction épiscopale: à telles enseignes que Barthélemy reçut la prêtrise des mains de l'évêque de Belcastro, suffragant de Santa-Severina. L'archevêque de Rossano, Nicolas Maléïnos, lequel appartenait à une famille grecque très nombreuse et très redoutée, fit vainement à cette nouveauté une opposition acharnée; mais Barthélemy, poussant à bout l'avantage du droit nouveau, partit pour Rome et sollicita de la cour romaine le privilège de l'immédiateté. Le pape, Pascal II, y consentit sans peine, et l'immunité du Patir fut consacrée par une bulle datée de 11053. L'abbaye grecque de Rossano était fondée ainsi par les Normands, sur le type des abbayes bénédictines, sous l'immédiate juridiction de la cour romaine, et, cela fait, Barthélemy partit pour Constantinople.

Car, poursuit notre hagiographe, les moines de l'abbaye avaient besoin de manuscrits pour l'interprétation de la Sainte-Écriture, étant, à l'exemple de Barthélemy, très appliqués et très exercés à cette étude. De plus, l'église élevée par Barthélemy sous le vocable de la Mère de Dieu avait besoin de vases sacrés et d'icones. Barthélemy, accompagné de quelques moines de son couvent, partit pour la Nouvelle Rome, « la reine des villes, » et s'en vint trouver les très religieux princes Alexis (1081-1117) et Irène, lesquels tenaient alors avec une grande gloire les rênes de l'empire. Il fut reçu par eux et par tout le sénat avec une haute vénération, et il recueillit des dons nombreux et magnifiques, icones, manuscrits, vases sacrés.

<sup>1.</sup> Voy. cependant Müller, Historische Denkmäler in den Klöstern des Athos (ap. Miklosich, Slavische Bibliothek, I, Vienne, 1859), p. 151, où l'indépendance spirituelle des moines de l'Athos est reconnue par l'empereur Constantin Doukas, et l'évêque de Hierissos évincé de sa juridiction sur la Sainte-Montagne (1060).

<sup>2.</sup> Γυνzικόπολις, dit la vie de saint Barthélemy : j'identifie ce nom avec le Genecocastrum du provincial d'Albinus et le Genecocastrum du Liber censuum (éd. Paul Fabre, p. 24).

<sup>3.</sup> Voy. plus loin, page 16.

<sup>4.</sup> Le récit du voyage de Barthélemy au mont Athos, tel que le rapporte notre hagiographe, me paraît très inconsistant : je ne m'y suis donc pas arrêté. Il y est question d'un riche patricien de Constantinople, Basile Ka-

Je conjecture que c'est à cet épisode qu'il convient de rattacher l'origine du culte rendu au Patir à la Mère de Dieu sous le
vocable de Néa-Hodigitria. La cathédrale de Rossano avait une
icone miraculeuse, une image achéropite de la Vierge; l'abbaye
eut aussi la sienne, et ce fut une image de la madone constantinopolitaine connue sous le nom de l'Hodigitria, Notre-Dame la
conductrice, chère aux gens qui courent le péril de mer¹.
Au xviº siècle, on vénérera encore au Patir une icone de
l'Hodigitria, et je l'ai vue moi-même dans l'église de SaintPierre à Corigliano où elle est aujourd'hui, mais ce ne saurait
être celle de saint Barthélemy: c'est un panneau à fond d'or
peint sur ses deux côtés, portant au revers le Christ en croix
entouré de la Vierge et de saint Jean, de face la Théotokos à
l'Enfant Jésus sur ses bras (comme les madones de saint Luc)
avec l'exergue:

# MP OT H NEA OAHFHTPIA

En bordure, au bas, une élégante inscription en lettres d'or nous apprend que cette icone fut faite par ordre d'Athanase Chalkéopylos, archimandrite du Patir, lequel mourut en 1497<sup>2</sup>.

L'abbaye était donc fondée, dotée, privilégiée, meublée, et n'avait plus qu'à se développer en paix. Elle devint vite une communauté florissante et considérée. Notre hagiographe relève avec complaisance que nombre d'higoumènes de laures du pays et d'au delà demandèrent à y être admis comme simples moines, et que la communauté fournit en peu de temps plu-

limeris, qui s'étant pris d'une grande affection pour saint Barthélemy, lui aurait donné le couvent de Saint-Basile qu'il possédait au mont Athos. Saint Barthélemy aurait réformé ce monastère (ἐνθμίσας), et « c'est pourquoi μέχρι τῆς σήμερον, ὡς φασί, τὸ μοναστήριον τοῦ Καλαβροῦ παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις ἐπονομάζεται». Aucune trace de saint Barthélemy, ni de B. Kalimeris, ni du couvent de Saint-Basile, dans l'histoire de l'Athos (voy. Langlois, Le mont Athos [introd. au Ptolémée photolithogr. de Didot], 1867).

1. Sur cette madone, voy. Acta sanctorum octobris, VIII, 298, et G. Schlumberger, Mémoires de la Soc. des antiquaires de France, XLIV (1883), p. 22.

2. ΑΘΑΝΑΣΙΟΣ · ΦΙΛΙΠΠΙΟΥ · ΧΑΛΚΕΟΠΥΛΟΣ · ΑΡΧΙΜΑΝΔΡΙΤΗΣ ·
THI · MHTPI · ΤΟΥ · ΘΕΟΥ · ΣΩΤΗΡΙΑΣ · ΤΩΝ · ΠΡΟΣΕΡΧΟΜΕΝΩΝ · ΧΑΡΙΝ
Cf. Amato, Crono-istoria di Corigliano Calabro (Corigliano, 1884), p. 89

sieurs évêques aux églises grecques de Calabre. Il cite « Cosmas et Isaac, hommes très excellents et très saints, qui vinrent se mettre sous la direction de Barthélemy, et firent tant avec lui pour l'accroissement du monastère... » Il parle des étrangers et des pèlerins qui recevaient journellement l'hospitalité au couvent. Il rapporte comment les pauvres y trouvaient toujours porte ouverte, et comme, en un temps de grande famine, Barthélemy nourrit par miracle toute la population du pays. L'abondance régnait là avec la vertu, et la main de Dieu était sur le monastère, témoin le jour où Barthélemy sauva par ses prières un de ses navires sur le point d'être capturé corps et biens par des pirates sarrasins, car le monastère possédait jusqu'à des navires, et les prières du saint abbé avaient une telle efficace. Un événement imprévu allait même produire la vertu de Barthélemy sur un plus grand théâtre.

Il était revenu de Constantinople à Rossano, lorsque « deux moines d'un couvent de Saint-Michel de Mileto », - j'ai montré ailleurs qu'il s'agit la proprement de l'abbaye bénédictine de Mileto<sup>1</sup>, — prenant ombrage de la prospérité de l'abbaye grecque de Rossano, conspirèrent la perte de l'abbé; ils l'accusèrent près du roi Roger de concussion et d'hérésie. Je ne vois pas bien ce que la concussion vient faire ici; mais le chef d'hérésie est bien autrement significatif. Remarquez en effet comme jusqu'ici aucune exception de doctrine n'a été soulevée par personne; Barthélemy est allé à Constantinople et à Rome, il est l'obligé de la cour byzantine et le sujet de la cour romaine, sans que, ni l'une ni l'autre, surtout l'autre, lui aient demandé de répudier quoi que ce soit. Et notez que cette attitude de la cour romaine à l'égard des Grecs, soit moines, soit clercs, de l'Italie méridionale persistera jusqu'au delà du xiiie siècle; abbés et évêques, alors même qu'ils seront sous l'immédiate juridiction du Saint-Siège, ne seront inquiétés par lui ni pour leur symbole, ni pour leur rituel. C'est un cas unique que cette accusation d'hérésie portée au x11e siècle par ces moines de Mileto contre l'abbé de Rossano; et j'ai hâte d'ajouter que l'abbé de Rossano en sortit indemne. La cause, en effet, fut

<sup>1.</sup> P. B., Chartes byzantines inédites de Grande-Grèce (ubi supra).

portée devant le roi Roger et Barthélemy mandé à Messine pour y comparaître devant une sorte d'inquisition; mais le procès tourna si parfaitement à la justification de Barthélemy, que Roger lui offrit incontinent de fonder à Messine un monastère grec sur le modèle de celui de Rossano.

Ce fut là l'origine de l'abbaye du Saint-Sauveur de Messine, établie à l'endroit même où l'on avait pensé, dit-on, dresser le bûcher de Barthélemy, c'est-à-dire à cette pointe de l'isthme qui entoure de son croissant l'admirable port de Messine, une langue de terre terminée par un phare, lingua fari. Au Patir Barthélemy prit douze moines, qui, sous la conduite d'un autre religieux du Patir, nommé Luc, établirent la première abbaye grecque de Sicile. Le Saint-Sauveur, en effet, était un des tout premiers monastères grecs que la monarchie normande instituait en Sicile; Barthélemy obtint qu'il aurait juridiction sur tous ceux qui seraient fondés à l'avenir, assurant ainsi au monachisme grec tel qu'il l'avait réformé comme un monopole et privilège royal.

Le Saint-Sauveur établi, Barthélemy rentra à Rossano pour y attendre sa fin qui approchait. Il choisit pour lui succéder dans la charge d'higoumène de Sainte-Marie un de ses religieux, qui, comme le premier archimandrite de Messine, portait le nom de Luc; il lui imposa les mains « ainsi que Moïse avait fait au fils de Nun », et à quelque temps de là, le 17 août 1130, il mourut. On l'enterra dans l'église même de l'abbaye, qui en mémoire de lui ne devait plus s'appeler désormais que l'abbaye du Père.

De saint Barthélemy de Rossano il ne restera point de souvenir littéraire comme de l'archevêque Théophane ou de Nectarios de Casole: il n'aura été ni un orateur, ni un mélode. Et sa physionomie de saint n'aura pas davantage le caractère singulier et presque romanesque de celle de saint Nil. Barthélemy a été un organisateur, il l'a été éminemment, mais rien de plus: il est l'homme de la réorganisation monastique qui suit en Grande-Grèce la conquête normande. Ce rôle lui marque sa place dans

<sup>1.</sup> R. Pirri, Sicilia sacra (1647), III, 4 et suiv. La date exacte de la fondation du Saint-Sauveur n'est pas connue: on doit, je crois, la placer un peu avant 1129. Cf. Bolland., Acta sanctorum septembris, VIII, 806.

l'histoire religieuse du moyen âge grec tout à côté de saint Athanase et de saint Christodule, les deux initiateurs de la réforme monastique au xe siècle.

II

Si nous voulons voir de près ce qu'est l'histoire d'une abbaye basilienne du xue au xve siècle, ce n'est pas au Patir qu'il la faut chercher: Barthélemy en effet une fois disparu, la source des renseignements est tarie. C'est à Messine et à Carbone que l'on doit aller pour avoir quelques clartés sur cette période.

\* ÷

Carbone est, comme Messine, une colonie du Patir, non plus en Sicile, mais en Basilicate <sup>1</sup>. C'est, dans une vallée ouverte au midi, sur un affluent du Sinni, le Serrapotamo, une terrefertile et giboyeuse de chênaies, de vignes et de châtaigneraies. Dès 1059, nous y constatons l'existence d'un centre monastique : on nous parle d'un higoumène, « le bienheureux Luc », qui, partant en pèlerinage pour la Terre-Sainte, témoigne par écrit que son couvent est une fondation de saint Luc d'Armento, lequel a eu pour successeur le bienheureux Blaise, puis Mennas « qui fut fait esclave », puis « Etienne surnommé Théodule ». A peine les Nor-

1. Sources: P. E. Santorio, Historia monasterii carbonensis (Rome, 1601); P. Menniti, Chronicon carbonense (inédit), Archiv. Vatican., dossier Basiliani; Ughelli, Italia sacra, VII, 108 et suiv.; P. B., Ungedr. Papst-und Kaiserurk. aus basilianischen Archiven (Römische Quartalschrift, 1888, p. 36 et suiv.). Sous le titre de dossier Basiliani, je désigne une layette de pièces du xvi au xvii siècle provenant du couvent de Saint-Basile de Urbe, procès-verbaux des chapitres, actes de visites, registres de lettres et autres pièces concernant le gouvernement de l'ordre, enfin plusieurs manuscrits et brouillons de Menniti. Je ne saurais dire comment ce paquet est parvenu aux Archives du Vatican. Voy. cependant quelques détails sur les archives romaines en 1798-1799 dans le Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France pour 1889, p. 106-113. Les pièces du dossier Basiliani ne sont ni classées ni numérotées.

mands sont-ils établis, que nous voyons une famille normande, les Chiaramonti, prendre le patronat d'un couvent grec à Carbone. Puis interviennent dans un patronat tout semblable Robert Guiscard, Boëmond, Robert le Sénéchal, finalement (1139) le roi Roger. Tout cela est très confus. Ce qui est net, c'est que, le couvent grec de Carbone ayant perdu son abbé, Vital successeur d'Étienne surnommé Théodule, les moines a grand istanze e preghiere obtiennent pour abbé un moine de Rossano nommé Nil.

Qui est ce Nil de Rossano? Je le trouve mentionné comme abbé de Carbone dans deux diplômes de Boëmond II, prince d'Antioche (1125 et 1126), dans un diplôme d'Alexandre Chiaramonte (1126), dans un contrat daté de 1129, dans un diplôme du roi Roger (1132); il dut mourir entre 1136 et 1139. C'est tout ce que l'on sait de lui, ajouté à ce fait qu'il était de Rossano. Mais ce fait nous autorise, je crois, à voir en lui un disciple de saint Barthélemy, mandé à Carbone pour réunir en une communauté régulière sur le modèle de celle du Patir la population monastique des montagnes de Raparo, et à voir dans l'abbaye de Saint-Élie de Carbone une colonie issue de l'êquov opos rossanien, selon ce que nous dit le biographe de saint Barthélemy, ut multa ex hoc uno domicilia monachorum derivarint.

Nil de Rossano, premier abbé de Saint-Élie de Carbone, a pour successeurs les abbés Hilarion, Euthymius, Luc, Cyrille, Barthélemy, Hilarion II: c'est la belle époque de l'abbaye, comme en fait foi son cartulaire. J'y relève la charte (1145) par laquelle l'abbé obtient justice contre le « catapan de la vallée du Sinni»; la charte (1159) par laquelle l'abbé obtient gain de cause contre l'évêque de Marsico par-devant l'archevêque de Palerme et l'abbé de La Cava; la charte (1167) par laquelle l'abbé est chargé par le roi Guillaume II « de la réforme des monastères de Calabre, de Pouille, de Sicile, et de la province de Salerne jusqu'au Lao»; la charte (1172) par laquelle l'abbé obtient gain de cause par-devant le roi Guillaume II, contre l'évêque d'Anglona; la charte (1173) par laquelle l'archevêque de Bari reconnaît à l'abbaye la propriété de l'église de Saint-Siméon sise à Bari et donnée par Robert

<sup>1.</sup> Bolland., Acta sanctorum septembris, VIII, 818.

Guiscard. Les faveurs de la cour normande, non plus que celles de la cour souabe, ne manqueront pas à l'abbaye : tous les princes normands figurent dans son cartulaire ou dans ses diptyques à titre de bienfaiteurs insignes: Robert Guiscard, Boëmond, le roi Roger, les deux Guillaume, Tancrède, ajoutons Constance et Frédéric II. Carbone paraît avoir incorporé à sa mense toutes les propriétés basiliennes de Basilicate et au delà: les monastères de Sainte-Marie à Scanzano, de Saint-Nicolas à Pertoso, de Saint-Nicolas à Senise, de Saint-André à Rotondo, de SS. Philippe et Jacques à San-Chirico, de Saint-Michel à Castronuovo, de Santi-Quaranta et de Sainte-Marie de' Schiavoni à Cerchiara, de Saint-Barthélemy à Tarente, de Saint-Michel à Raparo, de Saint-Philippe à Teana, etc., les églises de SS. Philippe et Jacques à Sarcori, de Saint-Philippe de Palatiis à Senise, de Saint-Philippe de Beniamino à Teana, de Saint-Siméon à Bari, de Saint-Pierre de Guarino à Policoro, etc. 1. La prospérité de notre riche abbaye se maintient jusque vers le milieu du xiiie siècle.

Mais à dater de cette époque le déclin commence et il va se précipiter. A la chute de la maison de Souabe, Saint-Élie a beau passer sous la protection immédiate du Saint-Siège, les brèches se multiplieront dans sa fortune: le cartulaire ne marquera plus de donations princières, mais quelques legs insignifiants de particuliers, beaucoup de contrats de vente et trop de procès : les barons du voisinage usurperont les terres abbatiales, et les vassali ne payeront plus ni dîmes ni fermages. Les seigneurs de Bisignano achèveront la ruine du couvent : c'est en 1477, l'abbé part pour Naples pensant obtenir justice contre les Bisignani, mais ceux-ci le dénoncent à Rome comme un « fauteur de rixes et un démoniaque »; il est, sur un rescrit de Sixte IV, cité à comparaître devant l'officialité diocésaine d'Anglona, qui lui donne tort, le déclare déchu de l'administration de l'abbaye, le jette en prison, et la cour romaine sanctionnant l'arrêt met l'abbaye en commende. Saint-Élie de Carbone, qui ne comptait plus à ce moment que cinq moines, n'aura désormais pas plus d'histoire qu'une ferme.

<sup>1.</sup> Voy., à la fin du Chronicon carbonense, une liste, dressée par Menniti, des propriétés et juridictions de l'abbaye de Carbone.

, \*

Autre est la fortune du Saint-Sauveur de Messine¹.

Le bâtiment de style espagnol, flanqué d'une église de ce même style pompeux, que l'on rencontre sur la gauche au sortir de Messine par la route du Phare, San-Salvatore de' Greci, n'est point le couvent primitif, celui de saint Barthélemy. Le Saint-Sauveur n'est là que depuis 1540, où Charles-Quint détruisit le vieux couvent de lingua fari pour élever à la place le forte del San-Salvatore qui commande encore aujourd'hui le port et le détroit. Situé à l'origine ad apicem isthmi, au milieu du mouvement des navires et des flots et comme entre la Sicile et la Calabre, la grande abbaye grecque de Messine était dans une situation incomparable, qui à elle seule l'eut désignée à être le premier des monastères basiliens du royaume normand.

Ici encore, comme à Saint-Élie de Carbone, deux périodes exactement coïncidentes: l'une de prospérité jusqu'au milieu du xiii° siècle, l'autre de déclin implacable jusqu'au xv°. Il suffit de parcourir le cartulaire du Saint-Sauveur pour s'en rendre compte.

Voici d'abord une série de bulles pontificales consacrant l'immédiateté et les privilèges de l'abbaye, délivrées par Alexandre III, Célestin III, Innocent III, Honorius III, Grégoire IX, Alexandre IV, Clément IV, Martin IV, Nicolas IV, Boniface VIII, Clément V, Jean XXII, Clément VI, Urbain VI, Calixte III, Sixte IV, etc. Les bulles consacrent et protègent les droits ecclésiastiques: voici qui les crée. La monarchie normande est représentée par une longue série de chartes grecques: du roi Roger, instituant, dotant et protégeant l'abbaye (1130 et suiv.); lui conférant (1136) la propriété de l'église de la Théotokos τῆς βίνας sise au mont Etna, ou (1140) du couvent de Saint-

<sup>1.</sup> Sources: Cartularium Sancti-Salvatoris Messanensis (inédit) dans le Vatican. lat. 8201; R. Pirri, Sicilia sacra, III, 1-50; P. B., L'archive du Saint-Sauveur de Messine (Revue des questions historiques, 1887, p. 555 et suiv.); R. Starrabba, Di un codice vaticano contenente i privilegi dell' archimandritato di Messina (Archivio storico siciliano, 1887, p. 465 et suiv.).

Georges de Siacca élevé par le comte Roger en souvenir des chrétiens qui furent massacrés là, ύπερ μνήμης των έχεισε άναιρεθέντων χριστιανών; exemptant (1146) de toute douane les bateaux de l'abbaye, soit qu'ils viennent de Calabre, soit qu'ils viennent de Sicile; confirmant (1148) à l'abbaye la propriété de la terre d'Agro, que lui conteste « Amuras » et quelques autres δφφικιάλιοι. Puis voici (1167) un diplôme du roi Guillaume II et de sa mère Marguerite confirmant au Saint-Sauveur la propriété de Saint-Nicolas de Drosi; un autre, de l'empereur Henri VI (1195) renouvelant tous ceux de Roger, de Guillaume Ier et de Guillaume II; autant (1196-1197) de l'impératrice Constance; autant (1200) de l'empereur Frédéric II, et du même (1210) la donation d'une terre en Calabre en payement des vingt-deux mille trois cent cinquante florins d'or fournis par l'abbaye au chancelier du royaume de Sicile, cum pro exequendis servitiis nostris apud Messanam pecunia plurimum indigeret.

Normands et Souabes ont fait du Saint-Sauveur une abbaye opulente et puissante. Elle possède : en Sicile, l'église Saint-Léon et l'église Saint-Étienne à Messine, Saint-Nicolas de Yse, Saint-Jean de Psichro, Saint-Nicolas de Pellera (alias της Παλέρις), Saint-Mercure de Traïna, Saint-Nicolas de Canneto (al. του Καλαμίτζου), Saint-Nicandre de sancto Nico (του άγίου Νίχωνος), Saint-Barbaros de Demenna, Saint-Pierre de Deca, Saint-Élie de Scala-Oliveri, Saint Jacques de Calo, Sainte-Marie de Mallimachi, Saint-Pierre de largo flumine (του πλατύ ποταμού), Santa-Venere de Venella (άγ. Παρασκεύη του Βενέλου), Saint-Théodore de Milazzo (al. των Μύλων), Sainte-Anne et Saint-Nicolas de Monforte, Saint-Georges de Troclo (των Τρόκλων). En Calabre, elle possède Saint-Pancrace d'Umbriatico, Saint-Nicolas de Drosi, Saint-Vit de Buzano, Saint-Théodore de Nicotera, Sainte-Jérusalem, Saint-Conon, Saint-Jean de Frulizano, Catona, Kerufulli, Tuchi. — L'abbaye a juridiction en Sicile sur Saint-Nicandre de Messine, le Saint-Sauveur του πρεσθυτέρου Σχολαρίου, Sainte-Marie de Massa, Saint-Pierre d'Agro, Saint-Philippe de Messine, Saint-Pierre d'Itala, le Saint-Sauveur de Plaga (της πλακάς), Saint-Élie de Embola, Saint-Basile de Traïna, Saint-Philippe de Demenna (al. de Fragalà), Saint-Michel de Brolo, Sainte-Marie de Gala, Saint-Grégoire de Gesso. En Calabre sur Saint-Philarète de Seminara,

Saint-Jean de lauro, Saint-Fantin, Saint-Pancrace de Scilla <sup>1</sup>. L'abbé du Saint-Sauveur a ainsi juridiction sur presque tous les établissements basiliens de Sicile. Il a seul le titre d'archimandrite. Dans ses terres et obédiences il a banc de justice au civil et « juridiction quasi épiscopale » au canonique. Il a les insignes pontificaux et le droit de faire porter la croix devant lui comme un métropolitain. Il est sûrement, avec l'abbé bénédictin de Montreale, le plus grand seigneur régulier du royaume.

Avec l'arrivée des Angevins le déclin commence. Aucune trace de la maison d'Anjou dans le cartulaire de Messine, non plus que dans celui de Carbone. Il faut descendre jusqu'au roi Martin (1397) et à Alphonse I<sup>er</sup> (1422) pour rencontrer une intervention de la cour de Naples en faveur de l'archimandritat, pendant que nombre de ses droits sont envahis, que les bulles pontificales fulminent en vain l'excommunication contre les usurpateurs de ses biens, et que le cartulaire s'emplit de sentences de procès. Nous arrivons ainsi péniblement à la Renaissance et à la date de 1456, où le cartulaire enregistre une sentence du cardinal camerlingue de la S. E. R., excommuniant les détenteurs de biens du Saint-Sauveur, à la requête de Pierre Balbo, procureur du « Révérendissime cardinal de Nicée » : l'abbaye vient d'être mise en commende et c'est à Bessarion qu'elle a été dévolue.

\* \* \*

Telles sont, pour ces deux abbayes issues de celle de Rossano, les lignes générales de leur chronique du x11° au xv° siècle : il importait de les marquer pour suppléer aux énormes lacunes que présente le cartulaire rossanien. Ce cartulaire en effet,

1. J'ai suivi l'énumération de la bulle d'Alexandre III, 1<sup>et</sup> novembre 1175 (Jaffé, Regesta pontificum romanorum, nº 12520). Notez cependant que Saint-Nicolas de Calamizi était en Calabre, diocèse de Reggio, et non en Sicile. Saint-Nicandre, diocèse de Messine, avait été fondé en 1094 par Roger: voy. le diplôme de fondation délivré au « moine Blaise » dans le Vatican. lat. 8201, fol 92. De Saint-Nicolas de Drosi le même ms. nous fournit plusieurs chartes intéressantes, la plus ancienne est de 1113 et délivrée par Roger [II] à l' « abbé Méthodius » (ibid., fol. 97). La terre de Tuchi est

Ughelli l'a connu et utilisé: Plura et pene innumera monumenta in membranis tum græce tum latine scripta propriis libuit oculis usurpare, nous dit-il<sup>1</sup>. Mais il y a fait trop peu d'emprunts à notre gré, pauca exscripsimus: et aujourd'hui toute trace de ce riche chartrier a disparu. Je vais dresser l'inventaire sommaire des pièces que nous en connaissons.

1103. Roger, comte de Calabre et de Sicile, à Barthélemy, abbé du monastère de la Sainte-Mère de Dieu odigitria: il lui confirme la propriété de la terre de Saint-Pierre de Corigliano, de la terre de Saint-Maur de Rossano, laquelle comprend ellemême les casalia de Cefalino, San-Giorgio et La Cona. Messine, septembre 6612 (MCIII), indiction 12. Charte grecque, authentiquée d'une bulle d'or, souscrite par l'évêque de Messine, Goffridus, et quelques barons<sup>2</sup>.

1105. Pascal II, souverain pontife, à Barthélemy: il exempte le monastère de la juridiction du siège de Rossano, et le met sous l'immédiate protection de saint Pierre. Cette bulle est mentionnée dans la bulle d'Innocent III, que l'on trouvera plus loin, et avec sa date dans [la souscription du *Vaticanus* 2050<sup>3</sup>. Elle manque aux *Regesta* de Jaffé (2° édit.).

1111. La comtesse Berthe de Loritello à l'amiral et protonotaire Christodule: elle lui cède Saint-Apollinaire de Conchili [le Coscile], ci-devant propriété de 'Ασκηγτίνου Πορτζέλλης, pour que donation en soit faite au monastère de la νεωδηγητρίας 'Ρουσιανοῦ et au très chaste vieillard l'higoumène Barthélemy et à ses successeurs. Fait à Messine, novembre 6620 (MCXI), indiction 5. Charte grecque, authentiquée d'une bulle de cire, souscrite de huit noms.

mentionnée dans un diplôme de Frédéric II, daté de 1202 (ibid., fol. 15); le lazaret de Catona dans une bulle d'Innocent III, 23 juin 1215 (ibid., fol. 44); Saint-Pancrace de Scilla dans un acte de son prieur, Néophite, daté de 1329 (ibid., fol. 364). Sur ce dernier monastère, voy. Minieri-Riccio, Saggio di codice diplom. (1878), suppl., I, 6, et A. Salinas, Di un diploma greco del mon. di San Pancrazio di Scilla dans l'Archiv. stor. sicil., 1882.

<sup>1.</sup> Ughelli, IX, 385.

<sup>2.</sup> Ughelli, IX, 386: version latine ancienne. Incipit : Bonum et optimum ante Deum est omnes benefacientes.

<sup>3.</sup> Pièces justificatives, p. 154.

<sup>4.</sup> Montfaucon, Palæographia, p. 396: en grec d'après l'original appartenant alors à l'archive de Saint-Basile de Urbe. Incipit.: Σιγίλλιον γενάμενον παρ' ἐμοῦ Βέρτης. Sur les Loritelli, voy. A. Engel, Numismatique, p. 46.

- 1412. Hugues de Chiaramonte, fils d'Alexandre de Chiaramonte, et ses frères, à Barthélemy, abbé du monastère de la Sainte-Mère de Dieu néaodigitria: ils confirment à l'abbé et à ses successeurs la terre de Saint-Apollinaire donnée « ecclesiæ Patiri » par « Fulco de Balbeuerig Christodulo Ammiral ». Fait à..., mars 1112, indiction 5. Charte ..., souscrite par Henri, évêque de Nicastro, et quelques autres. Apocryphe'.
- 1112. Fulco de Basugerio, à la requête de Christodule Ammiratus, confirme la donation faite par ce dernier de la terre de Saint-Apollinaire à l'abbaye de la Sainte-Mère de Dieu. Fait à..., novembre 1112, indiction 5. Charte..., souscrite par Fulco de Basugerio et quelques autres. Rende dit de ce diplôme : « E l'originale autentico in carta membrana, suggellata col suggello del comte Ruggerio : conservasi nell' archivio del monistero, insieme colli stromenti² ». Apocryphe.
- 1122. Mabilia [fille de Robert Guiscard] et Guillaume de Grantménil [mari de Mabilia] à Barthélemy, abbé du monastère de la Sainte-Mère de Dieu de néa odygitrea: ils lui font donation de tout ce qu'ils possèdent entre les deux fleuves Crati et Conchili [le Coscile, affluent de la rive gauche du Crati]. Suit la délimitation du domaine. Fait à..., août 6630 (MCXXII),
- 1. Ughelli, IX, 559: en latin « ex Patiri tabulario ». Incipit: Ego Hugo de Claramonte filius Alexandri. Le diplôme ci-après du roi Roger (1130) mentionne l'église de Saint-Apollinaire comme appartenant dès cette époque à l'abbaye, et un Hugues de Chiaramonte comme ayant fait des donations à l'abbaye. Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner de voir au cartulaire figurer à cette date des diplômes mentionnant et Saint-Apollinaire et Hugues de Chiaramonte. Malheureusement pour notre diplôme, il appert du cartulaire de Saint-Élie de Carbone que Hugues de Chiaramonte vivait vers 1074-1077, et qu'il eut pour fils Alexandre et Richard de Chiaramonte, lesquels vivaienț encore vers 1126-1145: d'où la difficulté d'admettre en 1112 un Hugues fils d'Alexandre. Ajoutez que l'abbaye n'a commencé de porter le titre de Patir qu'après 1130. Ajoutez l'expression inouïe: « Fulco de Balbeurig. Christodul. Ammiral ». Autant de raisons de soupçonner ce diplôme d'être de fabrication tardive. Voy. plus loin, pag. 35.
- 2. Rende, Cronistoria, p. 89, en latin. Incipit : Ego Fulco de Basugerio notum facio. Impossible d'admettre que cette pièce latine soit un diplome original du x11º siècle, et que, émanant d'un particulier, Foulques de Basugerio (inconnu d'ailleurs), elle soit authentiquée du sceau de Roger. Cette pièce a pu être fabriquée à l'occasion du procès de l'abbaye du Patir contre les Bisignani, en 1510. Rapprochez-la de la pièce apocryphe ci-dessus, attribuée à Hugues de Chiaramonte.

indiction 15. Charte grecque, souscrite par... (les noms manquent)<sup>1</sup>.

1128. Mabilia, « fille du bienheureux Robert Guiscard », à Luc, abbé du monastère de patre et matris id est novæ odigytrea: elle lui confirme les propriétés et droits énumérés par la bulle de N. S. P. le pape, c'est à savoir le droit de pacage au printemps et en été sur les terres de la couronne à Isola, plus la propriété de l'église de Saint-Constantin donnée à l'abbaye par Jean, évêque d'Isola, y compris les terres dépendantes de ladite église et le moulin de Céramida, propriété à laquelle la princesse ajoute la donation d'un groupe de terres attenantes à celles de l'évêque d'Isola. Fait à..., février 6636 (MCXXVIII), indiction 10. Charte ..., authentiquée d'une bulle de cire, souscrite du nom de Mabilia 2. Apocryphe.

1130. Le roi Roger à Luc, abbé du monastère de la Sainte-Mère de Dieu et νέας όδηγιτρίας του πατρός : il confirme à l'abbé, qui vient d'être investi par « notre domination » de la charge abbatiale, toutes les propriétés que le couvent a reçues des princes ses prédécesseurs, de lui ou d'autres donateurs : c'est à savoir, dans le Val di Crati, la terre του 'Ασκηττήνου Πορτζέλλης, comprenant l'église de Saint-Apollinaire, donation de l'amiral Christodule; le couvent de Sainte-Marie Σχαλίτων, au diocèse de Mileto; l'église de Saint-Constantin à Isola; la terre de Saint-Maur, donation de l'amiral Christodule; la terre de Rocca di Santa-Severina, donation de Guillaume de Grantménil, et toutes autres dépendances sises à Rossano, à Saint-Maur et dans le Val di Crati; sont confirmés tous les diplômes délivrés au monastère par Hugues de Chiaramonte et Guillaume de Grantménil. Fait à Messine, mai 6638 (MCXXX), indiction 8. Charte grecque, authentiquée d'une bulle d'or, souscrite par le roi Roger<sup>5</sup>.

<sup>1.</sup> Ughelli, IX, 387: version latine. Incipit: Qui in religioso et honesto seu venerabili conventu perseverant. Sur Mabilia et Guillaume de Grantménil, voy. A. Engel, Numismatique, p. 2-3.

<sup>2.</sup> Ughelli, IX, 680: en latin. Incipit: Quoniam ego Mabilia de providentia. Dans ce diplôme la date est fausse, car à l'année 6636 correspond l'indiction 7; l'adresse est fausse, car Luc n'était pas abbé en 1129 et le monastère ne portait pas le nom de Patir (de patre) avant 1130; enfin, en 1222, lors du procès de l'abbé du Patir et du prieur d'Isola, aucune mention ne sera faite de ce diplôme.

<sup>3.</sup> Montfaucon, Palæographia, p. 397 : en grec, d'après une copie de l'ar-

4164. Robert, évêque d'Umbriatico, confirme les privilèges du prieuré de Saint-Étienne, fondé et doté par les rois Roger et Guillaume, au profit de l'abbaye de Sainte-Marie du Patir, à condition que, le 7 août de chaque année, le prieur donnera à la cathédrale d'Umbriatico une mesure d'huile et trois cierges, l'évêque s'engageant en retour à fournir au prieur les saintes huiles. Fait à..., 1er décembre 6673 (MCLXIV), indiction 13. Charte grecque, dressée par Filotetto (?), moine abbé Sanctæ-Marinæ (?), souscrite par l'évêque Robert. Très suspect.

1189. Roger de Durci, commissaire royal, rend un arrêt dans le procès pendant entre Nestorius, abbé du Patir, et un sieur Gérard, au sujet d'un tenimentum aliéné illicitement, quarante ans auparavant, par Cosmas, depuis archevêque de Rossano, alors abbé du Patir. Fait à..., juillet 1189, indiction 7°.

1198. On lit dans le Liber censuum: « In archepiscopatu Rosanensi qui nullum habet suffraganeum..., monasterium Sancte Marie de Patiro unam unciam auri annis singulis, ratione exemptionis per felicis recordationis dominum Innocentium III, anno domini MCXCVIII, septimo kalendas maii, pontificatus eius anno primo concesse, prout constat per bullam eius que registrata est libro secundo diversorum domini Pauli pape II, fol. CCXVIII<sup>3</sup>. » Cette bulle du 25 avril 1198 manque aux Regesta de Potthast. Le texte qu'en donne le recueil manuscrit des Diversa de Paul II, — collat., y est-il dit, originalibus antiquissimis bullis et concordat, signé Gaspar Blondus, — ce texte est le même que celui de la bulle d'Honorius III ci-après.

chive de Saint-Basile de Urbe. Trinchera, Syllabus græcarum membranarum (1865), p. 138: en grec, d'après une copie de l'archive de Naples. Incipit: Εὐσεδοῦς διανοίας καὶ βασιλικῆς φιλοφροσύνης. C'est une copie ancienne vidimée par « Cosmas, humble moine et archevêque de Rossano » et quelques autres, dont un συνάτωρ Μαλένος.

1. Grotta Ferrata ms. Z, δ, XXXII: copie du xvii siècle. Incipit: Τω δεκεμβρίων μην. τῆς ἰνδίκ. ιγ΄ εἰς τὴν πρώτην ἐγὼ Ροπέρτος ἐλέω θεοῦ ἐπίσκοπος εὐρίας.. A noter que ce prieuré de Saint-Étienne n'est mentionné dans aucune autre de nos chartes, non plus que celui de Sanctæ-Marinæ.

2. Ughelli, IX, 389: « Cosmas... cujus prima mentio in cartulario Patiri habetur anno 1187 et clarius in veteri membrana eiusdem scripta anno 1189, mense iulii, ind. 7, continente exemplar iudicii Rogerii de Durci, etc. » Ughelli analyse seulement le document.

3. Liber censuum (éd. Paul Fabre), p. 23.

4. Archiv. vatican., Paul. II. Diver. cam. 1467 ad 1470, lib. II, fol. 218'-220.

1216. Honorius III à Nicodème, archimandrite du monastère de la B. V. Marie de Patirio: à l'exemple de Pascal II, le pape prend sous sa protection et celle de saint Pierre le monastère du Patir et tout ce qu'il possède de biens, dont l'énumération suit. C'est à savoir: la terre même où s'élève le monastère et tout ce qui en dépend; l'église de Sainte-Marie de Orsino, celle de Saint-Nicolas de Lista (y compris les ecclésioles de Saint-Blaise et de Sainte-Marie de Cabla), celle du Saint-Sauveur à Brindisi, celle de Saint-Apollinaire de Conchili, celle de Sainte-Marie de Scalito, celle de Saint-Pancrace de Græca, celle de Saint-Onufre in Calonati, celle de Saint-Nicolas de Peniga, celle de Sainte-Hélène de..., celle de Saint-Constantin de Otece, celle de Sainte-Marie de Alimento, celle de Saint-Nicolas de Donna, celle de Saint-Denys de Casubono; les « casalia » de Crepacore, de Labonia, de San-Giorgio, de Cefalino, de Lilacconi; un « casale apud Cassanum », un autre « apud Rossanum ». L'abbaye aura le privilège du for pour tous clercs ou laïques qui dépendent d'elle; plus l'exemption de la juridiction de l'ordinaire, à charge toutefois de recourir à lui pour les saintes huiles, les ordinations et les consécrations d'autels ou d'églises; enfin le droit d'instituer notaires, protopapas et autres officiers dans ses « casalia » et églises. Fait à Spolète, le 27 août, l'an Ier du pontificat, indiction 41.

1222. Luc, archevêque de Cosenza, désigné par le Saint-Siège pour connaître du dissérend qui se débat entre l'abbaye du Patir et le couvent de Saint-Julien d'Isola, au sujet d'un tenimentum sis à Isola, se déclare incompétent, et envoie les parties se pourvoir à leur choix devant la cour royale ou à Rome. Fait à Cosenza, le 27 juin 1222, indiction 10, Charte latine, authentiquée du sceau archiépiscopal, souscrite par l'archevêque et trois de ses chanoines. — Dans cette sentence de l'archevêque de Cosenza sont citées: 1° « ... Quasdam literas imperiales apertas cum seta cera bullatas, quibus mandabatur justitiariis et camerario Calabriæ, ut non molestarent monasterium Patiri in possessionibus... et omnibus quæ in eisdem literis apertis ipsi monasterio

<sup>1.</sup> Ughelli, IX, 392. Potthast, Regesta pontificum romanorum, nº 357. Incipit: Regularem vitam eligentibus.

imperialis auctoritas confirmabat »; il s'agit vraisemblablement là d'un diplôme de Frédéric II, empereur depuis 1220; — 2° une sentence de Michel de Rossano, camerarius Calabriæ, confirmant au Patir la propriété du tenimentum de Saint-Julien d'Isola, et tout ce que l'abbaye y tient des donations du comte Raynerius Marchisottus et du comte Étienne son fils, laquelle sentence est dite être rédigée en grec<sup>4</sup>.

1223. Frédéric II, empereur des Romains et roi de Sicile, désigne Luc, archevêque de Cosenza, et Terrisius, évêque de Cassano, à procurer un accord entre l'abbé de Saint-Jean de Flore et l'abbé du Patir, au sujet de pâturages de la Sila que les deux abbayes revendiquent chacune pour soi. Fait à Crotone, le 18 mai 1223, indiction 11. — Ce diplôme est textuellement inséré dans le suivant.

1923. Luc, archevêque de Cosenza, et Terrisius, évêque de Cassano, font consentir les deux parties à reconnaître à Flore la propriété des pâturages en question, au Patir le droit de pacage sur les pâturages susdits, mais à charge au Patir de payer à Flore le jour de Noël cinq mesures d'huile pure et de bonne qualité. Fait à Cosenza, le 23 août 1223, indiction 11. — Charte latine, authentiquée du sceau des deux évêques, souscrite par eux, délivrée en deux expéditions, l'une souscrite par l'abbé et douze moines du Patir, l'autre par l'abbé et deuze moines de Flore.

1246. Guillaume, évêque de Strongoli, juge du différend qui se débat entre l'abbaye du Patir et l'abbaye de Flore, au sujet de l'aqueduc d'un moulin de l'abbaye de Flore, auquel le Patir prétend avoir le droit de faire une prise d'eau pour le service d'un moulin d'une de ses fermes, Sainte-Hélène, condamne Flore à reconnaître le droit du Patir sur l'aqueduc, et le Patir à payer un droit de mouture à Flore. Fait à Strongoli, mars 1246, indiction 4, la 49° année du règne de Frédéric II. — Charte latine, dressée par Pierre, notaire public de Strongoli, souscrite par Guillaume, évêque de Strongoli et quelques notables. Y inclus la requête de Flore et celle du Patir, cette dernière au nom de l'archimandrite Nimphus, et souscrite par Barlaam, prêtre, moine et ecclésiarque

<sup>1.</sup> Ughelli, IX, 507: en latin, « ex tabulario Patiri ». Incipit : Præsenti scripto notum facimus.

<sup>2.</sup> Ughelli, IX, 290. Incipit : Nos Lucas Dei gratia cusentinus.

du Patir, par Romain, Nicodème, *Miletus* (?), Laurent, Germain, Néophyte, Nectarios, prêtres et moines, par Nil et *Sacca* (?), diacres, par Adrien et Jacques, moines du Patir <sup>1</sup>.

- 1275. Grégoire X, souverain pontife, « literas dirigit... ad favorem monasterii de Patirio contra detentores bonorum ejusdem... dat. Lugduni id. martii<sup>2</sup> ». Cette bulle était insérée dans la pièce qui suit. Elle manque aux *Regesta* de Potthast.
- 1275. Roger, archevêque de Santa-Severina, publie la bulle ci-dessus de Grégoire X. Fait à Santa-Severina, le 5 juillet 1275, indiction 3<sup>5</sup>.
- 1281. Charles Ier, roi de Naples, à la demande d'Ambroise, abbé du Patir, confirme les propriétés et privilèges de l'abbaye. Fait à Naples, novembre 1281, indiction 9. Charte latine, vidimée par Ange, archevêque de Rossano, et onze autres personnes. Analysant cette pièce, Ughelli note que les donations, « monasterio ab regibus Siciliæ aliisque principibus viris elargitæ » qu'elle confirme, ont été, avant d'être confirmées, traduites en latin: « Donationes vero confirmatæ translatæ dicuntur e græco in latinum. »
- 1285. Ange, archevêque de Rossano, donne à Paul, abbé du Patir, l'église et le couvent de Saint-Nicolas de Calopezzato, à charge de réparer et de desservir ladite église, d'y reconnaître la juridiction de l'ordinaire et de payer à l'archevêque un cens annuel de douze tarins d'or. Fait à Rossano, le 19 janvier 1285, indiction 13, la 4° année de pontificat de Martin IV.
- 1294. Charles II, roi de Naples, pourvoit à ce que les habitants du casale de Crepacore, dépendance du Patir, lesquels ont été chassés de leurs habitations « a guerre turbine », et se sont réfu-
  - 1. Ughelli, IX, 728. Incipit : Rationis ordo requirit.

2. Ughelli, IX, 683.

3. Ughelli, IX, 683. « Subscripsit in fine in hæc verba: Nos Rogerius Dei gratia Sanctæ-Severinæ archiepiscopus, additis quibusdam græcis litteris manus ejusdem, quemadmodum et alii testes eodem modo se subscripserunt, ut in exemplari ejusdem tabularii Patiri observavimus. »

4. Ughelli, IX, 400, donne une simple analyse de cette pièce, qui, dit-il, « in sæpe citato Patiri tabulario extat ». Le vidimus de l'archevêque est donné textuellement par Ughelli : « Ego Angelus Rossanensis, archiepiscopus græcus, visis et perlectis authenticis privilegiis et instrumentis, hiis [sic] translatis capitulis [sic] fideliter transumptis, propria manu suscripsi. »

5. Ughelli, IX, 401. Incipit: Humanarum rerum auctoritas.

giés à Corigliano, puissent revenir habiter Crepacore, et mande au « justitiarius Vallis Gratis » d'y tenir la main. Fait à Foggia, le 2 juin 1294, indiction 7<sup>1</sup>.

1294. Charles II, roi de Naples, fait restituer à l'abbaye du Patir la barque de bac « ad passagium hominum et animalium prætereuntium », que l'abbaye entretenait dans sa « borga » de Racanello, et qu'avait fait supprimer Guillaume de Alneto, sous prétexte que la dite « borga » était sise sur ses terres de Cassano. Le roi mande à Roger de Sangineto, « justitiarius Vallis Gratis », de faire exécuter cette ordonnance. Fait à Barletta, le 5 juin 1294, indiction 7<sup>2</sup>.

4359. Théodore, archimandrite de l'abbaye τῆς Νεοδιγιτρείας τοῦ ἀγίου πατρός, cède en emphytéose au sieur Υουφρίδος Οὐρσέλλος, de Corigliano, les bois d'oliviers sis au lieu appelé Ρανὸς sur le territoire de Corigliano, et la terre dite τῶν καλάμων, sise sur le territoire de Rossano, pour vingt-neuf ans et contre une redevance annuelle de huit tarins d'argent. Fait au Patir, septembre [1359], la 8° année du pontificat d'Innocent VI, « pape de Rome », sous le règne de Louis [de Tarente, le mari de la reine de Naples, Jeanne I<sup>re</sup>], « roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte d'Anjou, de Provence, de Forcalquier et de Piémont ». Charte grecque, dressée par Denys, χαρτουλάριος de l'abbaye, souscrite par Nil, ecclésiarque, Jacques, Nicéphore, Laurent, Gabriel, Paul, Romain, Nicodème, moines de l'abbaye³. Il ne paraît pas que ces six derniers religieux sussent écrire.

1360. Gautier Nani, secretus du duché de Calabre, juge du différend qui se débat entre l'abbaye de Sainte-Marie de Patirio et le municipe de Rossano, au sujet de la délimitation de leurs terres respectives: suit la délimitation des dites terres. Fait à Rossano, l'an 18 du règne de Jeanne I<sup>10</sup>, l'an 13 du règne de Louis [son mari], « roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille,

<sup>1.</sup> Archiv. de Naples, Reg. ang. 1294. M, nº LXXI, fol. 327. Incipit: Scriptum est capitaneo et justiciario vallis gratis... Pro parte religiosorum. Inédit.

<sup>2.</sup> Ibid. Incipit: Scriptum est Rogerio de Sangineto militi capitaneo et justiciurio vallis gratis... Habet religiosorum. Inédit.

<sup>3.</sup> Archivio storico italiano, 1868, p. 12-20: publiée par J. Müller, d'après une copie du xvn° siècle conservée à Grotta Ferrata. Les nombreuses erreurs du commentaire de Müller sont relevées par H. Aaar [Luigi de Simone] dans le même Archivio, 1882, p. 238. Incipit: "Ετει ἀπὸ τῆς ἐνσάρχου οἰχονομίας.

prince de Capoue, comte de Provence, de Forcalquier et de Piémont », en présence de Grégoire, archevêque de Rossano, d'Aquinos, juge royal de Rossano, et de Léon *Malenus*, notaire royal pour le duché de Calabre, etc. Charte latine, authentiquée du sceau du notaire royal, souscrite en grec par l'archevêque et par le juge de Rossano, en latin par les autres <sup>1</sup>.

1810. Ferdinand [V, roi de Castille], d'Aragon, de Sicile, de Naples et de Jérusalem, et, en son nom, Raymond de Cadorna, vice-roi des deux Siciles, confirme à l'abbaye du Patir la propriété du casale de Saint-Apollinaire, que lui contestait Bernardin de San-Severino, prince de Bisignano. Fait à Naples, le 12 mars 1510<sup>2</sup>.

Au total vingt-cinq diplômes, dont trois apocryphes.

La liste des successeurs de saint Barthélemy, que l'on peut tirer des chartes ci-dessus, est loin d'être complète; nous relevons les noms et les dates que voici :

> Luc (1130). Cosmas (1149). Nestorius (1189). Nicodème (1246). Nimphus (1216). Ambroise (1281). Paul (1285). Théodore (1359).

Il faut ajouter à ces noms celui de Blaise, que nous aurons à relever plus loin, et qui doit être attribué, je crois, au xive siècle, enfin celui d'Athanase Chalkéopylos, dont nous avons vu le nom inscrit sur l'icone de Corigliano. Ughelli, qui le mentionne comme étant mort en 1487 évêque de Gerace, nous apprend en outre qu'il était originaire de Constantinople. Il était en effet de ces nombreux Grecs réfugiés à Messine après la prise de Constantinople<sup>3</sup>, et nous avons même, composée par lui à

1. Ughelli, IX, 402 : « e veteri documento tabularii Patiri ».

3. Voy. au British Museum le ms. Harley 5662, copié à Messine, en 1473,

<sup>2.</sup> Rende, Cronistoria, p. 92, donne le texte intégral du document « di cui conservasi l'originale nell' archivio del Monistero ». Cf. Rodotà, Rito greco, II, 193.

l'époque où il était évêque de Gerace, et dédiée à Antoine Petrucci, secretarius maior du roi Ferdinand V, une version latine du livre de Lucien Sur la danse<sup>1</sup>.

C'est tout ce qui nous est venu de littéraire de l'abbaye de Rossano. On y joindra deux inscriptions en vers politiques, contemporaines de l'abbé Luc, chacune d'elles gravée « in marmoreo vase », vraisemblablement deux bénitiers ou fonts baptismaux :

 $a^2$ .

ΡΗΓΟΣ ΚΡΑΤΑΙΟΎ ΤΟΙΣ ΧΡΟΝΟΙΣ ΡΟΓΕΡΙΟΎ ΤΟΥ ΠΑΝΟΣΙΟΎ ΛΟΎΚΑ ΤΩΝ ΜΟΝΟΤΡΟΠΩΝ ΑΡΧΕΙΝ ΛΑΚΟΝΤΟΣ ΣΚΕΎΟΣ ΕΙΡΓΑΣΤΑΙ ΤΟΔΕ ΠΕΜΠΤΗ ΣΑΡΑΚΟΣΤΗ ΠΡΟΣ ΕΞΑΚΟΣΙΩ ΕΚΤΗ ΤΕ ΧΙΛΙΑΔΙ ΠΑΡΟΔΩ ΧΡΟΝΩΝ

h3.

TH KEAETCEI TOY AFIQTATOY HMQN IIATPOG KAI METAAOY APXIMANAPITOY KYPOY AOYKA MHNI MAPTIQ INAIKTIQNOG IF ETOYG  $\zeta$ XMF  $\cdot$ 

ΤΟΝ ΚΟΙΛΑΝΑΝΤΑ ΤΗΝ ΚΟΛΥΜΒΗΘΡΑΝ ΛΟΓΕ CΩΖΟΙC ΓΑΝΔΟΥΛΦΟΝ ΤΑΙС ΠΡΟΦΗΤΩΝ ΠΡΕCΒΙΑΙC

IC XC NI KA

Ces deux inscriptions, relevées au Patir au siècle dernier, ont disparu depuis.

par Léon Chalkéopylos. Le ms. Harley 5694 et le ms. Sloane 745 portent en ex libris: « Libro Jo. Chalceopylus Constantinopolitanus. »

1. Dans le ms. Parisinus gr. 3013. « Athanasii episcopi Hieracensis et Oppidensis », porte la préface (fol. 1).

2. Placentini, De siglis veterum Græcorum (Rome, 1757), p. 154 (cf. Boeckh, C. I. G., 8727): « In marmoreo vase, quod in templo nostri cœnobii, vulgo Patiro nuncupati, servatur:... Regis potentis temporibus Rogerii, S. Luca mona-chorum præfecturam habente, vas hoc effectumest, anno 6645 [MCXXXVI-II].»

3. Placentini, op. cit., p. 116: « In urna marmorea lustralis aquæ pro infantibus baptizandis :... Jussu S. P. N. et magni archimandritæ Lucæ, mense martio, ind. 13, anno 6643 [MCXXXV]: qui excavavit piscinam, o Verbum, salva Gandulphum prophetarum precibus. J.-C. vincit. »

Il faut renoncer à dresser d'une façon satisfaisante le terrier de l'abbaye; du moins nous savons ce qu'elle paye de cens à la Chambre Apostolique. Elle est taxée dans le Liber censuum à une once d'or par an, le Saint-Sauveur à un florin d'or. Dans le Liber taxarum cameræ apostolicæ (xv° siècle) elle est portée pour 80 florins, le Saint-Sauveur pour 500, Carbone pour 66. Ajoutons que dans le censier inédit cité plus haut du diocèse de Rossano, censier daté de 1437, l'abbaye est portée pour un cens de quatre onces: « Archimandrita Ste Marie de Patiro tenetur soluere untias quatuor¹».

C'est dans ces quelques faits que se résume la courte histoire de l'abbaye de Sainte-Marie du Patir du xue au xve siècle. Remarquez comment ici, de même qu'à Messine et de même qu'à Carbone, la période de prospérité est close au milieu du xue siècle, et comment la fin du xue siècle et le xue constituent une période d'obscur déclin. Ce qui reste, après ce siècle et demi de décadence continue, de la religion basilienne du temps de saint Barthélemy, lorsque le concile de Florence et le zèle de Bessarion rappellent l'attention du Saint-Siège sur les monastères grecs de l'Italie méridionale, nous le savons déjà; nous allons le voir mieux encore dans les efforts faits au xve et surtout au xvie siècle pour réformer l'abbaye du Patir.

### Ш

L'abbé du Saint-Sauveur de Messine écrivait, en 1581, les lignes suivantes sur la culture et sur la vie des religieux grecs de l'Italie méridionale : « Quanto alla lingua sono tutti cosi ignoranti che dicendo io a un monaco, priore vechio e dei piu principali, che mi declinasse il nominativo πατήρ, per esser il primo nome del Pater Noster, non ne sepe dir niente, e, vedendo che io ne conosceva la verità, mi confessarono tutti i monaci che non sanno gramatica. Ma che dico io di gramatica? Monaci lio trovato che dicendo missa, quando arrivavano alla epistola et all' evangelio, bisognava accostarsi all' altare uno degli altri che

1. Pièces justificatives, p. 117.

sapesse legere manco male et recitasse la epistola e l'evangelio, per ch' il resto della missa, come erano monaci vechi, lo
dicevano di memoria cosi difituosamente come V. S. I. puo giudicare. — Quanto alla vita poi sono cosi cattivi che non mi par
che si debbano numerar fra monaci mali, ma fra laici pessimi:
e per dir in somma particolarmente della dishonestà, ho trovato
in un monasterio tre diaconi figli di tre monaci di questa religione, et ho trovato tanto peggio....» Il vaut mieux laisser le
reste inédit<sup>1</sup>.

Le chapitre général de l'ordre tenu par Bessarion en 1466, celui de 1504 réuni à Saint-Nicolas de Calamizi par le cardinal D. Grimani, avaient été impuissants à ranimer la ferveur dans ces communautés isolées, restreintes, immobiles, à donner quelque autorité aux abbés conventuels délégués des commendataires, non plus qu'à inspirer aux religieux le respect d'une règle qui ne les assurait point contre la famine : et le scandale en devenait si public que Philippe II parlait de supprimer l'ordre. La cour romaine pensa qu'il valait mieux le réformer, et commit le soin de cette réforme au cardinal G. Sirleto.

Calabrais de naissance (il était né à Guardavalle près de Stilo), grec d'éducation (il avait été élevé par un grec de Tarente), helléniste de carrière, pourvu de l'évêché de San-Marco, puis de l'évêché de Squillace et de l'abbaye basilienne de Sainte-Marie de Carra, préfet de la congrégation dite de la Réforme des Grecs, laquelle embrassait le service de l'Orient grec catholique, le cardinal Sirleto connaissait de toute façon à fond les conditions de la réforme qu'on lui confiait, et il s'y appliqua avec une suite et une fermeté qui aboutirent. Mais ce ne fut pas sans peine, et je dois dire que c'est du Patir que vinrent à Sirleto les plus grands ennuis.

α J'avais toujours pensé, lui écrivait en 1567 le vicaire général de Rossano, que Votre Éminence viendrait en personne visiter l'abbaye; j'aurais alors exprimé à V. S. R<sup>me</sup> le désir de l'archevêque et de tout son clergé, qui est de voir ces moines rester dans leur couvent, où nous n'aurions cure de savoir ce qu'ils font, au lieu qu'ils se répandent à Corigliano et ailleurs et

<sup>1.</sup> Archim. de Messine à Sirleto, 22 mai 1581 (Vatican. lat. 6195. fol. 821).

s'y comportent disonestamente, tenendo le concubine, fando tante sorte de industrie et mercantie, committendo molti eccessi et delitti, senza superiore che le correga ». En 1572, c'était au tour des syndics de Rossano d'écrire à Sirleto pour le conjurer de châtier les moines du Patir et de « mettre en leur place des gens de bonne vie ». En 1574, c'était l'archevêque (Lancelotti) qui dénonçait à Sirleto l'abbaye comme « un asile d'hommes dyscoles », et lui assurait qu'un brigand, un foruscito, pendu naguère à Bisignano, avait avoué qu'il avait pour complices les moines du Patir; et n'étaient-ce pas eux qui naguère s'étaient jetés sur les troupeaux de l'archevêque en criant « Tue, tue! » et avaient roué de coups les deux clercs qui les menaient paître !?

Certes Sirleto n'entendait pas tolérer de tels abus, mais il se heurtait au mauvais vouloir du commendataire, Fiescho, évêque de Savone, toujours prêt à parler d'exemption quand Lancelotti parlait de scandale. « Avec l'aide de Dieu, écrivait Sirleto au cardinal Charles Borromée, le saint archevêque de Milan, nous ferons ce qu'il faut faire; mais puisque Mgr de Savone est abbé commendataire de Sainte-Marie du Patir, je souhaiterais que V. S. le persuadât de nous aider<sup>2</sup>. » Puis, lorsqu'une visite générale des monastères grecs de l'Italie méridionale eut été exécutée et un chapitre tenu à Saint-Philarète de Seminara pour accepter la réforme (1579), - réforme qui faisait désormais de l'ordre de saint Basile une congrégation ayant à sa tête un général, élu par tout l'ordre, avec juridiction sur tout l'ordre et droit de nomination et de déplacement des prieurs et dignitaires de tout l'ordre, - réforme qui, maintenant l'exemption de l'ordinaire, évinçait en outre les commendataires du spirituel, la mense du couvent devant être distincte de la mense du commendataire et fixée par le général; - et lorsque cette réforme, confirmée par Grégoire XIII (1580)3, eut été reçue partout sans

<sup>1.</sup> D. Francesco à Sirleto, 25 avril 1567 (*Vatican. lat.* 6184, fol. 262). Syndics de Rossano au même, 10 septembre 1568 et 14 juillet 1572 (*Vatican. lat.* 6184, fol. 189, et 6185, fol. 78). Lancelotti au même, 27 août 1574 et 18 février 1575 (*Vatican. lat.* 6193, fol. 84 et 215).

<sup>2.</sup> Fiescho à Sirleto, 18 mars 1574 (Vatican. lat. 6192, fol. 36). Sirleto à Borromée, 2 mai 1576 (Vatican. lat. 6946, fol. 209).

<sup>3.</sup> Bullarium romanum (1638), II, 326.

résistance<sup>4</sup>, il n'y eut qu'au Patir que commendataire et communauté parurent conjurés pour lui faire échec.

En entendant parler de réforme, les moines se répandirent en plaintes bruyantes, dont tout Corigliano retentit. Le prieur, mandé à Rossano par le vicaire général, déclara « con multa furia » qu'il ne reconnaîtrait jamais le général de l'ordre et qu'il n'y aurait au Patir d'autre autorité que celle du prieur, « che in tal loco fa come esso vole et che non ha superiore nessuno ». Il fallut recourir au bras séculier pour purger le couvent de cet énergumène et d'un sien confrère, ensemble une redoutable paire de τεχνοποιοί. Fiescho, qui ne voyait en eux que des hommes d'affaires a intelligenti delle cose pertinenti all' abbatia », exigea qu'ils fussent réintégrés au couvent : la cause dut être portée à Rome, et finalement le prieur, convaincu en outre d'escroqueries, fut mis en prison avec ordre de l'y tenir sous bonne garde. Entretemps Fiescho opposait mille chicanes à la séparation de la mense de la communauté et de la mense de la commende: ici encore on dut en appeler à Rome, et Sirleto fut délégué pour vider la querelle de l'évêque de Savone et du général3. Dieu sait pourtant si Fiescho était un commendataire tendre pour ses moines! En 1580, la portion congrue qu'il leur faisait était loin de suffire à la subsistance des plus mortifiés; quant aux bâtiments, c'est à peine s'ils comptaient six cellules habitables, et les réparations, décidées quelque temps auparavant pour remettre en état cinq nouvelles cellules et faire un réfectoire et une cuisine, avaient été interrompues à peine après avoir été commencées3.

La régularité rentra au Patir, et avec la régularité le silence

<sup>1.</sup> Ruffo (abbé général) à Sirleto, 20 août et 20 octobre 1580 (Vatican. lat. 6193, fol. 593 et 614). Cf. Sirleto à Mendoza, fin février 1576 (Vatican. lat. 6946, fol. 209).

<sup>2.</sup> Sirleto à Ruffo, 26 novembre 1580 et 6 janvier 1581 (Vatican. lat. 6946, fol. 299 et 302). Le même à l'archevêque de Rossano, 20 mai 1581 (ibid., fol. 310). Toscani à Sirleto, 20 juin 1581 (Vatican. lat. 6194, fol. 89). Vicaire général de Rossano au même, 22 juin et 17 août 1581 (ibid., fol. 92 et 118). Archevêque de Rossano au même, 25 septembre 1581 (ibid., fol. 146). Jugement de Sirleto entre Ruffo et Fiescho, 1580 (Vatican. lat. 6792, fol. 3).

<sup>3.</sup> Ruffo à Sirleto, 20 août 1580 (Vatican, lat. 6193, fol. 593). Sirleto à Fiescho, 1et novembre 1576 (Vatican, lat. 7093, fol. 309).

qu'elle porte toujours avec elle : l'abbaye grecque de saint Barthélemy vécut deux siècles encore de cette demi-vie des institutions vieilles au point de n'avoir pas la force de mourir. Dans le dossier Basiliani de l'Archive Vatican je ne retrouve rien d'elle, sinon un bref du 29 juillet 1752, accordant à l'abbaye l'indulgence de l'autel privilégié pour le « suntuoso altare di marmo », nouvellement restauré, sur lequel est placée l' « antichissima e miracolosa imagine della Santissima Vergine». Ajoutons-y un contrat, daté de 1754, par lequel le Patir vend aux Franciscains « una grangia nella terra di Scaliti, diocesi di Mileto<sup>1</sup> . La communauté finit, partagée entre les travaux des champs et les exercices de dévotion : chaque samedi, au temps de Mariano Rende, les gens des environs y venaient en nombre, accomplir des vœux ou se confesser, et le 15 août, fête de la Vierge, la foule y était si grande à gagner l'indulgence plénière, que l'église ne la pouvait contenir.

Aujourd'hui, de couvent ni de sanctuaire il n'y en a plus sur la sainte montagne de l'Hodigitria. Supprimé à la suppression générale des ordres religieux qui suivit de près l'arrivée au trône de Naples de Joseph Bonaparte (1806), il est devenu dès lors une simple ferme. — Nous y sommes montés, le 29 avril 1889, mon ami Édouard Jordan et moi, à cheval, par des sentiers extraordinaires, car les routes existent à peine sur ces hauts lieux. Nous traversâmes des bois d'oliviers, pour remonter ensuite le lit d'un fiumare desséché, le Cino, puis pour gravir la pente abrupte et ravinée de la montagne à travers un maquis de chênes, de buis, d'oliviers francs, fourré de myrtes en fleur et de fougères, et pour atteindre après deux heures de marche le petit plateau où s'élevait l'abbaye. — Il est plus vrai de dire qu'elle subsiste encore, mais dans quel état! A gauche de l'entrée est l'église, que le baron Compagna, propriétaire de la terre, a fait naguère recouvrir et badigeonner : une abside flanquée de deux absidioles en cul de four forme le chevet; la nef (plus récente), partagée en trois par deux rangs de piliers reliés par

<sup>1.</sup> Registre de dom Sciommari, procureur de l'ordre, p. 48 et 83 (Archiv. Vatican., dossier Basiliani).

<sup>2.</sup> Rende, Cronistoria, p. 104.

des arcs en tiers-point, n'a jamais eu de voûte; le chevet et le portail latéral de droite sont romans, le portail de la façade est ogival; les murs de la nes ont dû être recouverts de fresques, mais tout a disparu sous le badigeon; le pavé est de mosaïque grossière, noire et blanche, et au bas de la nes on lit, en une large inscription de mosaïque (xive siècle?):

# BLASIVS VENERABILIS ABBAS HOC TOTVM IVSSIT FIERI

Après avoir longtemps servi de grange, l'humble église abbatiale a dû à un vœu du propriétaire d'être nettoyée et couverte : cependant, à l'époque où nous l'avons visitée on n'y avait point encore relevé l'autel ni rétabli le culte, et ce veuvage avait bien grand air. - La porte latérale de gauche de l'église s'ouvre sur un cloître carré, sur les trois côtés duquel s'aligne un étage de bâtiments, cloître et bâtiment en bonne bâtisse du xvIIe siècle, et dont une inscription nous apprend qu'elle est due au cardinal Ch. Barberini, commendataire, et qu'elle date de 1672<sup>4</sup>. Mais depuis le cardinal Barberini, pas un maçon, j'en ai peur, n'a passé par le couvent, à en juger par ce que l'on y voit de toitures et de voûtes éventrées et de brèches aux murailles. Quatre ou cinq familles de tenanciers ont niché dans les quelques cellules qui tenaient encore. — Braves gens! ils nous ont donné pour une heure une hospitalité aussi cordiale que simple : j'ai béni le pétrin et les petits enfants; puis, pour nous faire honneur, un gars ayant accordé une mandoline et attaqué une chanson (ce n'était pas un kontakion!), tout ce que le Patir comptait de jeunesses s'est mis à danser une ballata. Cela se passait dans un angle ébréché du corridor abbatial, et j'aurais dû en demander pardon à saint Barthélemy et à saint Basile..., comme aussi d'avoir contemplé avec tant de complaisance l'admirable horizon du Patir, qui m'en rappelait d'autres de

<sup>1.</sup> Eminentissimi principis | Karoli card. Barberini abb. commend. | pietate ac munificentia | templum fatiscens atriumque collapsum | instaurata | anno Domini 1672.

la Grèce propre : la sombre Sila, la claire vallée du Crati, la courbe si élégante du rivage de Sibari, puis, au delà, les lignes neigeuses du Pollino, et à perte de vue, à nos pieds, la mer Ionienne, dans l'exquise tiédeur et dans la fine lumière d'un matin d'avril.

### EXCURSUS A

#### LE CHRONOGRAPHE DE L'AN 1033

A la date du 12 septembre 1890, on trouvera dans les Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une notice de moi sur les sources de la Chronique de Cambridge. Cette chronique arabe anonyme, dont nous ne possédons qu'un manuscrit, lequel appartient à la bibliothèque de l'Université de Cambridge (de là son nom), cette chronique a été éditée par M. Amari, après Caruso (1720) et Di Gregorio (1790) <sup>1</sup>. M. Amari la tient pour un « vero gioeillo », et c'est en effet un document de première valeur pour l'histoire de la Sicile au 1xº et au xº siècle : j'en aurai dit tout le prix en disant que c'est une chronique de même forme et de même valeur que celle de l'Anonyme de Bari et celle de Lupus Protospatha.

J'ai démontré dans la notice en question que la Chronique de Cambridge était une adaptation arabe non chrétienne d'une chronique grecque chrétienne, et de cette source grecque j'ai donné un fragment retrouvé par moi dans les marges d'un manuscrit grec de la Bibliothèque Nationale.

Je n'ai pas à revenir sur cette démonstration et sur cette publication.

Mais il importe de signaler un autre fragment de cette même chronique grecque, fragment plus étendu et plus complet que mon fragment de Paris. Il a été utilisé pour la première fois par Mgr Lancia di Brolo<sup>2</sup>, à qui il avait été signalé par dom Cozza-Luzi Il appartient à la bibliothèque du Vatican, *Vatican*. gr. 1912, recueil de fragments divers mis ensemble au xvii<sup>e</sup> siècle. Notre chronique grecque tient un cahier de cinq feuillets, dont je conjecture qu'ils ont dû former anciennement les gardes d'un manuscrit plus volumineux. L'écriture est de bonne cursive gréco-lombarde du xi<sup>e</sup> siècle.

En titre on lit:

+ Χρονογράφην σὺν θω καθώς οἱ ἐδδομήκοντα εἰσδε δώκασιν ἐρμήνευται καὶ οἱ λοιποὶ ἐξηγηταὶ ἀπὸ ᾿Αδὰμ....

Suit, sur le type de la Chronographia brevis de Nicéphore, une chronique commençant à Adam et se poursuivant jusqu'à l'empereur Michel et l'an du monde 6542: Le basileus Romain régna cinq années et il mourut: en sa place règne le basileus Michel. An 6542. Cet expli-

- 1. M. Amari, Biblioteca Arabo-Sicula (1880), , 276-293. Cf. Préface, p. vII.
- 2. Lancia di Brolo dans sa Storia della Chiesa in Sicilia.

cit de la première partie de la chronique marque exactement l'époque où a été arrêtée et par conséquent composée cette chronique, l'année 1033.

La seconde partie de la chronique, complètement distincte de la première, porte en titre:

† 'Αφ' οδ είσηλθον οι Σαρακινοί είς Σικελίαν.

Nous retrouvons à partir de là le texte du fragment de Paris, et quelque chose de plus. Je n'en donnerai pas une ligne, voulant laisser à dom Cozza-Luzi, qui me l'a communiqué, tout l'honneur de le publier. Je ne retiens que les cinq notes marginales de seconde main qui accompagnent le document.

Dans le manuscrit de Paris, il n'y a aucun détail qui nous puisse permettre de déterminer l'origine de notre fragment chronographique. Mais il n'en est heureusement pas de même du manuscrit du Vatican. Là, en effet, en marge du texte de notre chronographe, une main de bien peu postérieure à celle du copiste a ajouté quelques notes singulièrement précieuses, l'une (fol. 7') est ainsi concue : « L'an 6633 [=1125], ind. 3, par la miséricorde du Christ notre Dieu vrai, j'ai reçu, moi Jean, prêtre de l'Invisible, la prêtrise en la fête de Pâques ».

† του έτους ,  $\nabla \chi \lambda \delta'$  της  $\delta'$  ινδ. ευδοχι $\alpha$   $\overline{\chi}$ υ αληθινού  $\theta$ υ ημ. ε $\beta$  δεξαμ. έγω ιω. πρες. του αο $\beta$ ρατου [sic] την Ιερωσύνην είς τ. εωρτ.  $\beta$  του πασχα.

Une autre (fol. 6') s'exprime ainsi : « L'an [6638=1129], ind. 8, je suis devenu, moi Jean humble prêtre de l'Invisible, protopapas de la cité de Cassano, au mois de septembre, le 3, un mardi ».

 $\frac{1}{2}$  έν έτ. ,  $\frac{1}{2}$  χλη' ινδ. η' έγενάμ. | έγω ιω. έλάχιστος πρες. τοῦ | ἀοράτου πρωτοπαπὰς ἄστεως χασσάνου μη. | σεπ. εἰς τὰς δ' ἡμέρα δ'.

D'où il appert que notre chronographe était en 1129 aux mains d'un protopapas de Cassano, à l'entrée du Val di Crati, à six lieues de Rossano.

Une troisième note (fol. 6) nous donne les détails suivants : « L'an 6639 [=1131], indiction 9, au mois de février, un mardi, le 10 du mois, s'est reposé dans le Seigneur le bienheureux archevêque de R..., le seigneur Nicolas ».

Qui est cet archevêque? Ce siège archiépiscopal de R... ne peut être que Reggio ou Rossano. Or à Reggio l'archevêque s'appelait, précisément en 1131, Guillaume<sup>1</sup>. Reste Rossano, où, à la date de 1105, nous avons trouvé mentionné l'archevêque Nicolas Maléinos (voy.

1. Ughelli, IX, 436.

page 6): serait-ce le même Nicolas dont on fixe ici la mort à l'an 1131? La liste épiscopale de Rossano étant ici en déficit, l'identification des deux Nicolas ne souffre pas difficulté<sup>1</sup>.

Une quatrième note (même fol.) ajoute : « L'an 6638 [= 1130], ind. 9, au mois d'août, un mardi, le 29 du mois, s'est reposé dans le Seigneur le très saint seigneur Barthélemy notre père.».

 $\frac{1}{7}$  του έτους ζαλη' ινδ. η' τω μη. αυγούστ. ητις ην ήμέ. γ' | εἰς τ. ιθ' του αυτού ένεστώ. μη. άνεπαύσατο έν  $\overline{x\omega}$  ό άγιώτατος |  $\overline{x\eta\rho}$  ήμων χ. δαρθολωμαΐος.

Et ce Barthélemy ne saurait être autre que le fondateur de notre abbaye. Où l'on voit que notre protopapas de Cassano s'intéressait à l'archevêque grec de Rossano et à l'abbé de Sainte-Marie. Pourquoi? L'évêque de Cassano étant latin, le protopapas avait peut-être été ordonné par l'archevêque grec de Rossano. Quant à l'abbé de Sainte-Marie, il lui donne le titre de « notre père », titre qu'il n'a point donné à l'archevêque. Serait-ce qu'il était attaché au service d'une ecclésiole sise sur un casale de l'abbaye et à la nomination de l'abbé? Ne savons-nous pas, en effet, que l'abbaye possédait « un casale apud Cassanum » (ainsi s'exprime Honorius III dans la bulle de 1216)? Remarquez que ce casale n'est pas énuméré par le roi Roger dans la charte de 1130, ce qui permet de croire qu'il était une acquisition postérieure à 1130. Or une cinquième et dernière note (fol. 7) est ainsi conçue: « Au mois de juillet, le 27 du mois, un lundi, l'an 6639 [= 1131], a été donnée cette terre de Cassano par le seigneur Alexandre de Chiaramonte < fidéle > du très orthodoxe roi Roger. »

Μηνὶ ὶουλίω ιχοστι ζ' τοῦ μ. ἡμέ, δ' τοῦ ἔτ | Γχλθ' ἐδώθη ἡ χώρα ταύτ. τοῦ χα|σιανου παρὰ τοῦ x. ἀλεξάνδρου | τοῦ χλερε $μ^{\tau}$ . τοῦ ὀρθοδοξωτάτου ριγος | ρωγεριου.

« Terre de Cassano » n'est pas synonyme de « cité de Cassano » : il s'agit là, non d'une ville, mais d'une terre, d'un casale. Est-ce le « casale apud Cassanum » de la bulle d'Honorius III ?

C'est une simple conjecture que je ne crois pas pouvoir affirmer davantage. Il reste acquis que le *Chronographe de* 1033 était en 1129-1131 aux mains d'un protopapas domicilié à Cassano et en relations avec notre abbaye du Patir, dont il appelle l'abbé « notre père ».

1. La suite archiépiscopale de Rossano, en tenant compte des observations de Mgr Lancia di Brolo, serait ainsi restituée :

> 1091, Ro[main?] († 1093). 1105, Nicolas († 1131). 1131(?)-1144, Théophane. 1145 sqq. Denys.



# **EXCURSUS B**

## D'UNE HOMÉLIE PRÉTENDUE DE THÉOPHANE CÉRAMEUS

J'ai dit (Introd., p. XXI) que l'on connaissait de Théophane Cérameus ou de Céramida soixante-deux homélies; elles ont été publiées en grec par le P. François Scorso (Paris, 1644), et reproduites par Migne (Paris, 1864) dans le tome CXXXII de sa Patrolog. gr. Mais il en existe un certain nombre d'inédites, notamment dans un manuscrit grec de Madrid décrit par Iriarte<sup>4</sup>; et, au nombre des homélies inédites décrites par Iriarte, il s'en trouve une, la soixante-cinquième (Cod. Madritensis, XVI, fol. 176), intitulée: Ὁμιλία βηθείσα χοιμηθέντος τοῦ ἀοιδίμου πατρὸς Βαρθολομαίου χαὶ μεριχή διήγησις τοῦ βίου αὐτοῦ. Încipit: Πατριχής μνήμης ἐορτὴν ἄγομεν σήμερον.

Cette même homélie, mais sans nom d'auteur, se retrouve en grec dans le *Messanensis* 29 (le même manuscrit qui nous a fourni le texte de la vie de saint Barthélemy), fol. 211, et c'est dans ce manuscrit que je l'ai lue. Mgr Lancia di Brolo s'appuie sur cette homélie qu'il croit authentique pour fixer la date la plus haute de la vie de Théophane<sup>2</sup>. Mon sentiment diffère ici de celui du savant archevêque de Montreale.

Cette μερική διήγησις dépend de la vie grecque de saint Barthélemy de Simeri: elle ne renferme pas un fait qui ne se retrouve dans ladite vie. Si donc cette vie est de la fin du κιι<sup>e</sup> siècle, comme je l'ai conjecturé, cette homélie devrait être reportée au moins au κιιι<sup>e</sup>. L'auteur de cette homélie déclare d'ailleurs parler, non aux funérailles, mais à un anniversaire de la mort de saint Barthélemy, anniversaire qui est une fête liturgique. Et nous avons son nom: il s'appelle Philagathus, il est moine, moine grec et « disciple de saint Barthélemy ». Comment a-t-on pu le prendre pour un prélat et le confondre avec l'archevêque Théophane?

Mon impression est, en outre, que ce Philagathus, « moine et philosophe », est l'auteur d'une bonne part des homélies attribuées à l'archevêque Théophane. Le départ entre les discours du moine calabrais (ne serait-il pas de l'abbaye de Saint-Barthélemy de Trigona?) et les discours de l'archevêque de Rossano serait aisé à faire, et peut-être le tenterai-je un jour.

- 1. Reg. biblioth. madrit. codd. gr. (1769), p. 54-70.
- 2 Archivio storico napoletano, 1876, p. 408-410.

## CHAPITRE II

## LA LIBRAIRIE DE SAINTE-MARIE

La découverte faite, il y a quelques années, dans le trésor de la cathédrale de Rossano, du manuscrit des Évangiles connu aujourd'hui sous le nom de Codex rossanensis, n'a pas peu contribué à appeler l'attention sur les librairies grecques de l'Italie méridionale. On s'est souvenu, à ce propos, en quelle estime elles avaient été auprès des érudits et des collectionneurs du xvie siècle, et ce qu'en écrivait don Paëz de Castro au roi Philippe II, dans son mémoire Sur l'utilité de fonder une bonne bibliothèque : « Il y a dans les couvents de la Sicile et de la Calabre de vieux et précieux manuscrits grecs, qui n'y servent plus à rien et se détériorent chaque jour sans profit pour personne : les prieurs viennent parfois à Rome en offrir comme cadeaux aux cardinaux ou leur proposer d'en acheter. Il faudrait visiter ces couvents'.... » On a relevé aussi comme Janus Lascaris, envoyé en Orient par Laurent de Médicis pour y acheter des manuscrits grecs, n'avait eu garde de manquer à passer par la Terre d'Otrante pour chercher là aussi ce qu'il allait chercher au mont Athos, en Crète et à Constantinople, et que ce détour n'avait pas peu répondu à son attente 3.

Ce que sont devenues ces librairies basiliennes de la Grande-

Lascaris traverse la Pouille en 1492, et y recueille: à Corigliano, « chez le prêtre Georges », un exemplaire de l'Etymologicum magnum, des commentaires de Nicétas de Serres, du Πρὸς Ελληνας de Macarius Magnès, de l'Enlè-

<sup>1.</sup> Ch. Graux, Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial (1880), p. 28.
2. K. K. Müller, Neue Mittheilungen über Janos Lascaris und die Mediceische Bibliothek dans le Centralblatt für Bibliothekswesen, 1884, p. 403 et suiv.

Grèce, depuis le xvi siècle, je vais essayer de le dire à propos de la plus remarquable d'entre elles, celle de Sainte-Marie, et comment je suis arrivé à retrouver, au moins en partie, cette librairie elle-même.

I

La plus ancienne mention que nous rencontrions de la librairie de Sainte-Marie est dans la vie de saint Barthélemy. J'ai cité déjà le passage où il est rapporté que, les disciples de Barthélemy ayant besoin de manuscrits pour l'étude de la sainte Écriture à laquelle, à l'exemple de leur maître, ils étaient très appliqués, l'abbé partit pour Constantinople et en rapporta des manuscrits: Ἐπειδή καὶ βίδλων ἱερῶν οἱ τούτου συνάσκηται εἰς μελέτην τῶν θείων γραφών καὶ ἀνάληψιν προσεδέοντο..., πρὸς τὴν... νέαν Ῥώμην ἀπαίρει, καὶ... πολλοίς τε παρά πάντων και πλουσίοις τοίς χαρίσμασι δεξιούται έν τε σεβασμίαις εἰχόσι καὶ βίδλοις. 1. Plus tard Barthélemy fonda l'abbaye du Saint-Sauveur de Messine, et son biographe nous rapporte qu'il partagea avec le nouveau couvent le trésor de l'abbaye mère : ... ठ००६ αύτοις ήμισυ βιβλία, και τὰ ήμισυ είκονοστάσια, και τὰ ἔτερα κειμήλια 3. Le biographe qui présente ainsi Barthélemy, si j'ose dire, comme un bibliophile, ne nous dit pas qu'il ait été aussi un copiste, mais un manuscrit provenant de la librairie du Patir a quelque apparence d'avoir été écrit par le saint lui-même: nous aurons à y revenir.

Voilà donc la librairie de l'abbaye fondée avec l'abbaye elle-

vement d'Hélène de Coluthus, de la Prise de Troie de Tryphiodore, de Chœroboscus, des commentaires de Nicétas le Paphlagonien; — à Montesardo, un prieuré dépendant de Casole, « chez l'abbé », un exemplaire encore du Πρὸς "Ελληνας de Macarius Magnès, un Héphestion, un Aratus, un saint Grégoire de Nysse (in canticum), un saint Jean Chrysostome (epistolæ), un commentaire anonyme de la Logique d'Aristote, un Galien.

1. Bolland., Acta Sanctorum septembris VIII, 821. Cod. messanensis 29, fol. 219.

2. Op. cit. p. 825. Cod. cit. fol. 221. Cf. (pour mémoire) F. Matranga, Il monastero dei Greci del SS. Salvatore dell' Acroterio di Messina e San Luca primo archimandrita autore del Cartofilacio o sia della raccolta dei codici greci di quel monastero, Messine, 1887. (Tiré à part des comptes rendus de l'Accademia Peloritana de ladite année.)

même au début du xii siècle: nous la retrouvons au xvi et c'est Sirleto qui nous la découvre.

Sirleto, en effet, n'avait pas eu avec le Patir que les relations que l'on a vues. Le cardinal chargé de la réforme de l'ordre de saint Basile était un théologien, un érudit, un helléniste, et j'ai dit ailleurs comment il s'était appliqué de longue date à l'étude des monuments de l'antiquité ecclésiastique, dont l'intérêt grandissait alors si singulièrement au feu des controverses contemporaines: la théologie avait fait de lui un collectionneur de manuscrits grecs<sup>1</sup>. C'était lui, à Rome, qui expédiait Antoine Éparque en Grèce à la découverte, qui confiait des listes de desiderata aux missionnaires qui partaient pour Candie ou pour Rhodes: aucune nouveauté n'arrivait à Rome sans passer par ses mains. Il savait, mieux que don Paëz de Castro, ce que les couvents grecs de l'Italie méridionale pouvaient posséder encore de manuscrits: ordonnant la visite canonique desdits couvents, il ne pouvait manquer d'avoir la main à faire noter ce qui s'y trouverait de précieux.

Il n'avait même pas attendu à 1580 pour le faire. Dans une lettre du 16 avril 1582 il écrit : « Il y a quelques années, dans l'abbaye de Sainte-Marie Hodigitria, vulgairement de lo Patire, qui est un très antique monastère de moines de saint Basile, on a découvert un manuscrit de la liturgie de saint Marc, des catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, du traité de saint Denys d'Alexandrie contre les disciples de Noët, d'Hippolyte martyr contre l'hérésie de Noët et contre Paul de Samosate: je m'occuperai de les faire copier, pour qu'ils puissent servir au bien public². » C'était en 1582 que le cardinal écrivait ces lignes au chanoine de Saint-André. Dès 1561 François Torres écrivait à Sirleto: « J'ai trouvé à Venise une homélie de Sophronius sur saint Pierre et saint Paul, Catini manu scripta. Il me semble que

<sup>1.</sup> La Vaticane de Paul III à Paul V, p. 37 et suiv.

<sup>2.</sup> Joann. a S. Andrea, Divina liturgia sancti apostoli et evangelistæ Marci (Paris, 1583), préface. Le ch. de Saint-André était entré en relations avec Sirleto six ans auparavant; il lui écrivait, le 12 juin 1576: «... Occurrit mihi... fr. Claudius de Sainctes, Parisiensis theologus, nunc Ebroicensis episcopus, qui nobis... liturgiam D. Marci evangel. in tuæ abbatiæ Sanctæ Mariæ Patir prope Neapolim bibliotheca haberi renunciavit » (Vatican. lat. 6192, fol. 506).

j'en ai vu un exemplaire grec, et, si je me souviens bien, il est porté au catalogue du Patir : regardez-y, je vous prie : Et si bene mi ricordo sta in quello indice del Patir, guardatelo di gratia »<sup>1</sup>. En d'autres termes, dès 1561 le cardinal Sirleto possédait par-devers lui un index des manuscrits du Patir<sup>2</sup>.

Il y a plus, car Sirleto obtint de la communauté du Patir. non seulement cet index, mais même des manuscrits. Le petit traité « Hippolyti martyris adversus Noëtii hæresim », par exemple, qui en 1582, on vient de le voir, était encore au Patir, fut apporté à Rome à Sirleto († 1585): ce petit traité fait partie d'une collection canonique, aujourd'hui Vaticanus 1431. Et en même temps que je constate dans la collection de Sirleto la présence de ce manuscrit envoyé par la communauté du Patir, je constate dans la collection de Grotta Ferrata l'entrée, postérieure à 1575, de manuscrits provenant eux aussi du Patir : c'était une époque de renouveau pour Grotta Ferrata que celle où le cardinal Sirleto était protecteur de l'ordre, et son ami le cardinal Alexandre Farnèse commendataire de l'abbaye de saint Nil: et c'est à leur érudite complicité que j'attribuerais volontiers l'arrivée à Grotta Ferrata de ces manuscrits du Patir 8. Ce fut le seul bénéfice que Sirleto retira de la réforme de l'ordre de Saint-Basile: le Patir y gagnait d'être pillé, mais c'était par de doctes mains, et la science n'y a pas perdu.

La science perdit moins encore à ce que fit Pierre Menniti au Patir : mais c'est là une matière plus large, où toutes les librairies basiliennes furent embrassées en même temps que celle du Patir, et qui demande quelque développement.

\* \*

## A dater de 1631 Rome posséda un couvent basilien, Saint-

<sup>1.</sup> Fr. Torres à Sirleto, 17 oct. 1561 (Vatican. lat. 6189, fol. 671). Plus loin Torres ajoute: « Desidero sapere se e venuto il mio Cirillo di Calabria ». Je conjecture qu'il s'agit du ms. des catéchèses de saint Cyrille que nous retrouverons plus loin dans la collection du Patir.

<sup>2.</sup> Je n'ai malheureusement pas trouvé trace de ce précieux index dans les papiers du cardinal que possède la Bibliothèque Vaticane, et dont j'ai dépouillé le volumineux dossier avec le plus grand soin.

<sup>3.</sup> La Vaticane de Paul III à Paul V, p. 112-113.

Basile de Urbe: c'était un noviciat, et aussi la résidence du procureur de la congrégation, et enfin (à partir de la fin du xviie siècle) la résidence du général, bien modeste fondation, installée d'abord dans le quartier des Monts, à San-Giovanni in Mercatello, puis (car l'on n'avait pas pu réunir 15 300 écus pour payer l'immeuble!) réfugiée dans un casin de 1500 écus, à l'ombre du palais Barberini, au bord d'une ruelle qui s'appelle aujourd'hui encore via di San Basilio. L'humble couvent de Saint-Basile de Urbe ne laissa pas que d'avoir quelque éclat à ses débuts. Rome était à ce moment toute aux Barberini, qui étaient tous gens de lettres, depuis Mathieu (Urbain VIII), qui faisait des vers grecs, jusqu'à Francesco, le secrétaire d'État, qui traduira Marc-Aurèle (1667) et fera imprimer Georges Pachymère (1666-1669): ils furent à Rome, le cardinal Francesco surtout, les promoteurs d'une renaissance d'arrière-saison, dans laquelle Saint-Basile a sa place. Francesco institua une Accademia basiliana, qui devait être une sorte de Græcia orthodoxa en action, où Allatius, Holstenius, Arcudi et d'autres, tous théologiens et hellénistes, devaient traiter des points de controverse gréco-romaine. Et ce fut Saint-Basile de Urbe qui donna l'hospitalité à cette réunion de savantes gens (1635-1640). Le début était bon pour l'humble couvent, mais cet éclat dura peu, l'académie mourut en 1640, et, les Barberin tombés en disgrâce, les temps devinrent durs pour leurs clients. Ajoutez qu'à Rome un peu de faste n'a jamais nui à la considération de la vertu, et que les Basiliens étaient besogneux1.

Tous les couvents de l'ordre dans l'Italie méridionale criaient maintenant misère. Et lorsque, en 1682-1690, le chapitre eut décidé de faire imprimer un missel et un bréviaire grecs, car tous ceux de la religion étaient « rotti e laceri », il se trouva des religieux pour accuser le général auprès d'Innocent XI « d'avoir durement extorqué leur pécule à de pauvres couvents » sans pain. Le général était à ce moment Apollinaire Agresta († 1695), dont la vie, remplie d'extraordinaires histoires de brigands, est capable de donner quelque idée de ce qu'était la

<sup>1.</sup> Sur Saint-Basile de Urbe, voyez pour plus de détails Rodotà, II, 180 et suiv., et Revue des questions historiques, 1889, p. 193-208.

Calabre basilienne au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Il eut pour successeur dans sa charge de général Pierre Menniti.

Pierre Menniti était un religieux mal exercé aux choses de la science<sup>2</sup>, et qui cependant, en ne pensant qu'être soucieux du bon ordre de sa congrégation, rendit à la science un service exceptionnel. Élu général (16 mai 1696), il avait entrepris aussitôt la visite des abbayes basiliennes, et au retour il écrivait : « C'a été pour notre cœur une grande affliction que de voir, dans les maisons de nos provinces italiennes, à commencer par Saint-Basile de Urbe, tout ce qu'elles possèdent de chartes de papes, d'empereurs, de rois, de princes, abandonné par l'incurie des religieux aux injures de la poussière et de la pourriture, alors que ce sont là les titres mêmes de notre ordre! Aussi avons-nous décidé de réunir ces restes et de les tirer des ténèbres. » Il avait résolu en effet de centraliser en deux dépôts toutes les archives basiliennes, l'un au Saint-Sauveur de Messine pour la province de Sicile, l'autre à Saint-Basile de Urbe pour les provinces d'Italie : j'ignore ce qu'il en advint pour la Sicile, mais il est sûr que Menniti réunit à Rome un fonds important de bulles et de diplômes, recueillis à Grotta Ferrata, à Rossano, à Carbone, à Saint-Pierre d'Arena, à Saint-Jean de Piro, etc.<sup>5</sup>. — Puis, ce qu'il avait fait pour les chartes et pièces d'archives, il l'entreprit pour les manuscrits. Il ne savait que trop quels risques courait le peu qui restait de volumes anciens dans les librairies basiliennes : au cours même du siècle on avait vu nombre des manuscrits de Grotta Ferrata passer chez

<sup>1.</sup> Voy. la si curieuse Vita del Rmo P. M. D. Apollinare Agresta, descritta dal P. M. D. Giuseppe Sirgiranni (inédite, Archiv. Vatican., dossier Basiliani).

<sup>2.</sup> Voy. de Menniti le petit livre intitulé L'antica e pia tradizione della sagra lettera della gran madre di Dio sempre virgine Maria scritta alla nobile ed esemplare città di Messina, Rome, 1718.

<sup>3.</sup> Menniti révait d'entreprendre le codex diplomaticus de l'ordre de saint Basile. Voyez ce qu'il en dit dans la préface, p. XIV, de son Didatterio basiliano (Rome, 1710). L'œuvre n'aboutit pas : il nous en est parvenu cependant en manuscrit un cahier rédigé par Menniti et intitulé Summa bullarum et constitutionum apostolicarum pro ordine S. P. N. Basilii magni, aliorumque collectaneorum eumdem ordinem spectantium, anno MDCCVII (Archiv. Vatican., dossier Basiliani). Pour tout ce qui est des archives basiliennes je ne puis que renvoyer à mes Ungedruckte Papst- und Kaiserurkunden aus basilianischen Archiven.

les Barberini, de Saint-Jean de Stilo chez les Corsini, du Saint-Sauveur chez Barocci : il n'était que temps d'assurer contre l'incurie et contre la pauvreté des religieux ce qu'ils possédaient encore de vieux livres. Donc, de même qu'on l'avait fait pour les archives, on commencerait par inventorier la roba manoscritta de chaque couvent; on ferait plus, on créerait quatre dépôts, au Saint-Sauveur et à Saint-Pierre d'Itala d'une part, à Grotta Ferrata et à Saint-Basile de Urbe de l'autre, où l'on centraliserait tous les manuscrits des couvents basiliens soit de Sicile, soit des Calabres. Le projet fut exécuté au cours des années 1697-1699.

La collection de manuscrits grecs du couvent de Saint-Basile de Urbe fut ainsi la création propre de Menniti, et elle fut le dépôt de tout ce que les couvents des Calabres possédaient encore de manuscrits littéraires à la fin du xvii siècle. Je dis littéraires, car Menniti voulut former une collection surtout littéraire, et il abandonna à Grotta Ferrata la plupart des manuscrits de chœur recueillis dans les couvents calabrais : ainsi s'explique le tout petit nombre des livres liturgiques qui se rencontrent à Saint-Basile, au regard de leur anormale abondance à Grotta Ferrata; ainsi s'explique la présence à Grotta Ferrata de la collection des menœa aisément reconnaissables de Saint-Élie de Carbone, comme aussi de plusieurs manuscrits liturgiques dont nous sommes assurés qu'ils étaient encore au Patir en 1664-1693.

A la collection de Saint-Basile de Urbe, les dix-sept couvents qui formaient à cette date la province de Calabre contribuèrent fort inégalement. Sainte-Marie de Scalito (Mileto) était une simple ferme du Patir, tenue par un moine et un lai; Sainte-Marie de Melicucca et l'Hôpital d'Amantea n'étaient rien de plus considérable; de même Sainte-Marie de Trapezometa<sup>1</sup>, Saint-Onuphre et Sainte-Marie de Rovito<sup>2</sup>. Saint-Philarète de Seminara

<sup>1.</sup> On lit dans le Laurentianus IX, 6 (fol. 358), en marge de l'homélie sur SS. Pierre et Paul Έγένετο μετὰ τὸ ἐξελθεῖν, la note anonyme (xvɪɾ٠ siècle) que voici : « Hæc homelia habetur etiam in codice ms. monasterii Græcorum S. Salvatoris in urbe Messana inter opera S. Joannis Chrysostomi. Item fuit reperta in Calabria in monasterio Stæ Mariæ dicto a Trapizometa et in latinum versa a Dño Constautino Lascares viro eruditissimo.»

<sup>2.</sup> Acta dietz generalis a. 1701. (Archiv. Vatican., dossier Basiliani): on y trouvera un état des couvents de Calabre et de Sicile à cette date. Tout le présent paragraphe dépend de cette pièce.

était en 1700 une commende de 225 écus et une communauté de quatre moines et deux lais, mais la librairie du couvent, très pauvre dès la fin du siècle précédent, avait été souvent visitée par des trafiquants de manuscrits'. Saint-Basile della Torre, qui comptait quatre moines et trois lais, est un couvent dont je n'ai rien trouvé. Saint-Nicodème de Mammola (cinq moines et trois lais), qui avait eu pour commendataire le cardinal Antoine Carafa en 1586, est dans le même cas. Enfin Saint-Adrien de Rossano (six moines et deux lais) possédait bien une petite collection de livres tant grecs que latins: mais toute trace en est perdue2. Saint-Pierre d'Arena au contraire, dont nous connaissons la librairie telle qu'elle existait en 1579, et dont nous savons qu'il possédait à cette date environ quatre-vingt-dix volumes manuscrits, dut fournir plusieurs pièces à Menniti : j'en reconnais certainement une dans la collection de Saint-Basile, peut-être deux (Vaticani 2048 et 2082). De Saint-Jean de Stilo, qui avait dû être transféré peu auparavant (1662) à Stilo même pour se défendre contre les brigands qui volaient aux moines jusqu'à leurs chemises, Menniti reçut au moins deux volumes, et vraisemblablement davantage (Vativani 1963 et 2008). A Saint-Barthélemy de Trigona, Menniti trouva quelques livres de chœur (Vaticani 2051-2052). Mais ce furent surtout Saint-Élie de Carbone et le Patir qui constituèrent la collection de Saint-Basile de Urbe, et Menniti lui-même en fait foi, quand en tête du catalogue de sa collection il fait mettre que les manuscrits en venaient « e pluribus Calabriæ et Lucaniæ monasteriis, præsertim Carbonensi et Pateriensi ».

Nous possédons ce catalogue de la collection de Saint-Basile, dont la rédaction avait été confiée par Menniti à un de ses religieux, dom Jean-Chrysostome Scarfo, savant homme dont Muratori faisait cas<sup>3</sup>: ce catalogue, très détaillé et accompagné de

<sup>1.</sup> Acta visitationis a. 1581 (Vatican. lat. 6415, fol. 81). Peu avant 1585, Fr. Accidas trafique de mss à Seminara: voyez les Vaticani 1536-1537 qu'il en rapporte.

<sup>2.</sup> Cf. Acta visitationis a. 1734 (Archiv. Vatican., dossier Basiliani).

<sup>3.</sup> Scarfò, Poesie varie (Venise, 1738), p. 83. Je lis dans une lettre de Muratori (ibid., p. 107): « Conosco la persona e il merito grande del mai abbastanza laudato P. D. Gian-Grisostomo Scarfò... Ma sopratutto con piacere ho inteso la raccolta da lui fatta delle iscrizioni della Calabria per la speranza,

bonnes tables, est encore en service au studio de la Bibliothèque Vaticane<sup>1</sup>. Nous possédons aussi un inventaire sommaire des manuscrits de Saint-Élie de Carbone, inventaire rédigé dans la seconde moitié du xviie siècle, avant le transfert à Rome de la librairie du couvent. Enfin il n'a tenu qu'à un accident que nous ne possédions pareil inventaire des manuscrits du Patir. Montfaucon, qui était à Rome au moment où Menniti installait sa collection (1698-1701), qui fréquenta chez Menniti et obtint d'étudier à loisir ses manuscrits grecs<sup>2</sup>, Montfaucon reçut de lui une eopie d'un inventaire du Patir. J'ai sous les yeux le Plan de l'ouvrage qui aura pour titre Bibliotheca bibliothecarum, et j'y lis que Montfaucon fit copier toutes les pièces qui y devaient figurer et qu'il en fit dresser la table générale par un de ses confrères, dom Jean Le Maître, et, ajoute-t-il, « je fis relier le tout en deux volumes in-folio, en 1720 ». Il nous reste de ces deux volumes, sensiblement plus riches que la Bibliotheca bibliothecarum, seulement la table générale des 132 catalogues qu'ils contenaient : le 31° est l'inventaire des manuscrits du Saint-Sauveur, le 33e celui de Saint-Basile de Urbe, le 34e celui de Grotta Ferrata; le 32<sup>e</sup> était l'inventaire des « Manuscrits de Patyrion<sup>3</sup> ». Des quatre inventaires, c'est celui des « Manuscrits de Patyrion » qui n'a pas été inséré dans la Bibliotheca bibliothecarum, et dont, par surcroît, la copie a disparu.

di poterle avere a tempo da inserirle nel mio Thesaurus novus veterum inscriptionum, il quale, se a Dio piacerà, sarà terminato entro il corrente anno. » Voy. en effet le Thesaurus de Muratori, p. 1817 et 1818, et cf. Mommsenn, C. I. L., t. X, p. LXII.

<sup>1.</sup> Le titre est: « Elenchus, et Catalogus Librorum græce mss. qui in Bibliotheca Collegii S. Basilii de Urbe reperiuntur transvecti e pluribus Calabriæ, et Lucaniæ Monasteriis præsertim Carbonensi, et Pateriensi ordinis S. P. N. Basilii Magni, studio, et curâ Rmi P. Magistri D. Petri Menniti eiusdem ordinis Abbatis Generalis, circa annos Dni 1697 et 1699. » Le nom de Scarfò n'y figure pas.

<sup>2.</sup> Diarium italicum, p. 210 et suiv.

<sup>3</sup> Parisinus lat. 13068, fol. 1. Cf. Parisinus suppl. gr. 418, fol. 245. Je lis dans ce dernier: a Catalogi manuscriptorum quos collegit ac non paucos manu sua descripsit D. Bernardus de Montfaucon... 31. Catalogus mss. monasterii S. Salvatoris Messanensis missus a D. Etiennot, p. 428. — 32. Manuscrits de Patyrion, p. 454. — 33. Manuscrits des RR. PP. Basiliens de Messine [entendez Rome], p. 455. — 34. Mss. Cryptæ ferratæ. scripsit Bern. de Montfaucon, p. 462... ».

Il est sûr que Menniti ne laissa au Patir aucun manuscrit. J'ai sous les yeux un *Inventario del monistero del Patire* dressé en 1751, et j'y vois que le chœur possède deux anastasimi, un pentecostarion, un menæum totius anni, tous livres in-folio, un pentecostarion petit format, un bréviaire grec, deux psautiers, un missel (avec un propre copié à la main contenant l'office de saint Nil et de saint Barthélemy): c'est là tout, et il n'y a là que des volumes imprimés. Par ailleurs notre *Inventario*, qui énumère en détail toutes les pièces du mobilier conventuel et jusqu'aux chaudrons de la cuisine, ne mentionne ni archive, ni bibliothèque: tout ce que la communauté possédait de livres était au chœur¹.

Quant à la collection même de Menniti, elle ne devait pas demeurer longtemps à Saint-Basile de Urbe. Elle y était encore en 1748, au moment où Bianchini publiait son magnifique Evangeliarium quadruplex, pour lequel un basilien, dom Vitali, avait rédigé une description très remarquable des manuscrits bibliques de la collection de Saint-Basile. Mais en 1780 elle avait passé au Vatican: le détail des circonstances m'est inconnu, je crois comprendre que la collection fut achetée personnellement par le pape Pie VI et par lui donnée à la Bibliothèque Apostolique.

Fondée ainsi au début du xue siècle, découverte et exploitée par les érudits romains du xvie, transférée à Saint-Basile de Urbe à la fin du xviie et au Vatican vers 1780, la librairie de Sainte-Marie du Patir, dont nous ne possédons cependant aucun des deux inventaires qui en ont été dressés, peut-elle être retrouvée et reconstituée, plus heureuse en cela que les autres librairies basiliennes des Calabres? C'est le problème bibliographique que nous avons maintenant à résoudre.

1. Acta dietæ generalis a. 1751 (Archiv. Vatican., dossier Basiliani).

2. Bianchini, Evangeliarium quadruplex (Rome, 1748), t. I, p. DVI-DXXV.

<sup>3.</sup> PIVS VI CODICES BASILIANOS BIBLIOTHECÆ VATICANÆ DONO DEDIT ANNO MDCCXXC, dit une inscription peinte au-dessous du portrait du card. Zelada, dans la galerie nord de la Vaticane. Cf. parmi les inventaires du studio de la Vaticane l'Eúpetήριον τῶν χοδικῶν ἐλληνικῶν πάλαι τοῦ χοινοδίου τοῦ άγίου Βασιλείου ἐν ἄστει ἀγορασθέντων παρὰτῷ ἄκρῳ ἀρχιερεὶ Πίῳ ἔκτω ἐπὶ Φ. Ξ. καρδ. δὲ Ζελάδα τῆς ἀγ. ἐκκλ. βιδλιοθηκαρίου (inachevé).

H

Menniti met en notre main le fil qui va nous guider dans cette recherche. Il a pris soin en effet d'inscrire, en tête d'un certain nombre de volumes de la collection de Saint-Basile de Urbe, le nom de l'abbaye dont ils provenaient, et c'est ainsi que les mss Basiliani 81, 82, 98, 105, etc., portent à leur feuillet initial de garde la mention : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». Premier critérium. — On se rappelle aussi que, dès avant 1561, le cardinal Sirleto possédait un inventaire des manuscrits du Patir<sup>4</sup>, inventaire qui suppose un récolement : de ce récolement je trouve la trace sur plusieurs des manuscrits dont l'ex-libris ci-dessus nous assurait déjà qu'ils provenaient du Patir. Ainsi le ms. Basilian. 81 porte en tête de son fol. 1, écrite à l'encre, d'une main du xvie siècle, l'inscription : « Libro 140 ». En tête du fol. 1 du ms. Basilian. 98, la même main a écrit : « Libro 4 IIII ». En tête du fol. 1 du ms. Basilian. 105, la même main a écrit : « Libro 24 »: mais ici, immédiatement à la suite, une main différente et un peu antérieure avait inscrit déjà le titre du volume, c'est à savoir : « Sancto basilio homelia sop. la genesis ». En tête du fol. 1 du ms. Basilian. 82, la cote a disparu, mais on lit très distinctement le titre de première main : « mammario de sancti ». Ces restes du récolement du xvie siècle, nous les retrouvons sur nombre d'autres manuscrits, lesquels ne portent pas l'ex-libris ci-dessus indiqué de la main de Menniti. Deuxième critérium. — Ces deux critériums m'ont permis de reconnaître un premier groupe de manuscrits dont la provenance rossanienne est très rigoureusement assurée. A ces manuscrits j'en ai joint quelques autres dont la provenance rossanienne était établie par la présence sur leurs marges ou leurs gardes de graffites d'origine rossanienne. Tel est le Vaticanus 1648, sur un feuillet duquel on lit le graffite : « Ego frater Nicodemus monacus ecclesiæ Santæ Mariæ de Patiro ». Troisième critérium. — Enfin je

<sup>1.</sup> Voy. p. 40.

me suis cru autorisé à rattacher à la collection ainsi formée quelques manuscrits qui m'ont paru être de la même main que des volumes de ladite collection.

Ceci dit, j'énumère et je décris sommairement les manuscrits retrouvés par moi de la librairie du Patir.

#### Vaticanus 1611.

NICÉTAS DE SERRES, Catena in Lucam, XII° siècle, parchemin, grand format (377 × 290 mill.), deux colonnes pour le commentaire, 320 ff. Manque: le premier quaternion et les derniers feuillets. Reliure Pie IX. A la fin du xvi° siècle à Grotta Ferrata, « Sine caractere », c'est-à-dire non coté<sup>4</sup>. En tête (fol. 1) du récolement fait au Patir au xvi°: « Libro 33 santo nichita diacono Expositione sop. sancto luca evangelista ». A la fin du livre II (fol. 158), en marge, le copiste anonyme du manuscrit a mis la date du mois où il commença de copier le livre II « pour l'école de Saint-Pierre [?]. » (Voy. aux Pièces justificatives la Souscription n° 1.) Fol. 248, en marge, grassites d'une main latine du xv° siècle.

#### Vaticanus 1628.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, homélies diverses, xi° siècle, parchemin, grand format (410 × 288 mill.), deux colonnes, 225 ff. Intact. Reliure Urbain VIII. En tête (fol. 1) du récolement fait au Patir au xvi° siècle : « Libro 9 de sancto Jōi chrisostomo sop. li laudi homilia. »

#### Vaticanus 1636.

Homiliaire, xie siècle, parchemin, grand format (346 × 260 mill.), deux colonnes, 243 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A

1. Un catalogue des mss. de Grotta Ferrata fut rédigé en 1575 et nous l'avons encore (La Vaticane de Paul III à Paul V, p. 90 et 114). Dans ce catalogue chaque ms. est coté par une lettre ou deux de l'alphabet grec. De là les mss entrés peu après 1575 et non portés au catalogue sont dits sine caractere.

la fin du xvi<sup>e</sup> siècle à Grotta Ferrata, avec la cote « XX ». En tête (fol. 4), du récolement fait au Patir au xvi<sup>e</sup> siècle : « Libro 41. sermonario de santo andrea archiepo di Candia ». Ce ms. a été copié par Léon, prêtre, en mai 1064 (Ss. n° 2).

### Vaticanus 1640.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, Homiliæ XX XIII in Genesim, x1° siècle, parchemin, très grand format (427×285 mill.), deux colonnes, 259 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xv1° siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. 2), du récolement fait au Patir au xv1° siècle : « Libro 10 de santo Ioāni bucca doro sermoni admonitorii de la quadragesima ».

### · Vaticanus 1642.

NICÉTAS DE SERRES, Catena in Lucam (liv. Ier), xiº siècle, parchemin, grand format (363 × 277 mill.), deux colonnes, 295 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xviº siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté. En tète (fol. 1), du récolement fait au Patir au xviº siècle : « Libro 34. La interpretatione sop. sancto luca, fatto da sato nichita ». Fol. 153, 169, 274, graffites et notes marginales d'une main latine du xvº siècle.

### Vaticanus 1648.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, Expositio in I Cor., xe siècle, parchemin, grand format (340 × 225 mill.), deux colonnes, 315 ff. Manque: le premier quaternion. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvie siècle à Grotta Ferrata, « sine car. », c'est-à-dire non coté. Fol. 315', d'une main du xve siècle, le graffite: « Ego frat. nicodimus monacus ecclie ste marie de patiro. » Fol. 1', 9', 25, 34', 44, 45, 192, 211', 212', 247', 280, 287', diorthotemata d'une main grecque du xiiie siècle.

1. Cette main, que nous retrouvons dans le Vaticanus 1994 ci-après, et qui est aisément reconnaissable à ses ligatures de même qu'à l'encre verdissante qu'elle emploie, — cette main dis-je, serait à rapprocher de celle

Digitized by Google

## Vaticanus 1649.

Théodoret, Expositio in Paul., xue-xue siècle, parchemin grand format (325 × 250 mill.), deux colonnes, 137. ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xve siècle à Grotta Ferrata, « sin. caract. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. I), du récolement fait au Patir au xve siècle : « Libro 66 ».

### Vaticanus 1654.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, Expositio in Philipp. et Heb., x1° siècle, parchemin, grand format (390 × 290 mill.), deux colonnes, 211 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xv1° siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. 5), du récolement fait au Patir au xv1° siècle : « Libro tercio d. sancto Joāni crhisostomo [sic] sop. la epla de paulo ad philippensis [sic] ». Passim notes marginales à demi effacées d'une main grecque du x111° siècle.

#### Vaticanus 1656.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, Expositio in Heb., x1°-x11° siècle, parchemin, grand format (300×245 mill.), deux colonnes, 182 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xv1° siècle à Grotta Ferrata, « sine caract. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. 3), du récolement fait au Patir au xv1° siècle : « Libro secūdo Sancto Jōi chrisostomo sop. le epistole de paulo ad hebreos ».

# Vaticanus 1659.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, In II Cor., Col. et I Thess., x° siècle, parchemin, grand format (320 × 235 mill.), deux colonnes, 448 ff. Manque: les premiers feuillets. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvi° siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté.

qui a couvert de scholies certains feuillets du célèbre *Vaticanus* 1209 (fol. 1205', 1206, 1239, etc.). En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 14 de Sermoni de Sancto Jōi archiepo ».

#### Vaticanus 1680.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, Expositio in Math., xi° siècle, parchemin, très grand format (400×250 mill.), deux colonnes, 439 ff. Manque: les premiers feuillets. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvi° siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. 2), du récolement fait au Patir au xvi° siècle : « Libro 6 de sto ioan. grisostomo Homelia sop. li euangelii de sto matteo ».

## Vaticanus 1970.

EUCHOLOGE, XIII<sup>e</sup> siècle, parchemin, petit format (161 × 116 mill.), à pleine page, 242 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 9. En tête du fol. 19 (olim 1), Menniti a écrit: « Ex libris Monasterii S. Mariæ de Patirio | Rossanen ords. S. Basilii Magni »<sup>1</sup>. Ce ms. est celui dont parle Sirleto dans sa lettre (citée plus haut) au P. Jean de Saint-Audré, du 16 avril 1582, et où il signale le texte de la liturgie de saint Marc<sup>3</sup>.

# Vaticanus 1971.

EUTHALIUS, Expositio in Act., Cath. et Paul., xe-xie siècle, parchemin, petit format (160×118 mill.), deux colonnes, 247 ff. Intact. Reliure Pie IX. Aucien Basilian. 10. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 69. ordinacioni secodo [10] prologo e epistole ». Fol. 208′, à la marge inférieure, le nom (vraisemblablement du copiste): NEIAOY MX., Nil, moine.

<sup>1.</sup> Et au bas du même feuillet il ajoute: « In hoc libello continetur liturgiæ S. Petri Apli. S. Marci Apli et evangelistæ, et S. Jacobi Apli custodiendus [sic] diligenter nam ex hoc libro exscripta fuit liturgia S. Marci et fuit transmissa cuidam canonico parisiensi [Jean de Saint-André] qui typis eam mandavit cum nimio honore huic bibliothecæ

<sup>2.</sup> Cet important ms. a été depuis décrit et collationné par M. Swainson, The greek liturgies (Cambridge, 1884).

## Vaticanus 1990 (ff. 89-179')1.

HOMILIAIRE, XI°-XII° siècle, parchemin, grand format (330 × 235 mill.), deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 29. Fol. 135' et 144', essais de plume d'une main du xvii° siècle, 'qui a inscrit son nom au fol. 152': « Gio Chriso William Verchio million città di mossano». Ce Jean Chrysostome Verchio fut abbé du Patir dans les premières années du xviii° siècle.

# Vaticanus 1991 (ff. 43-124') 2.

VIES DE SAINTS, XII° siècle, parchemin, grand format (320×240 mill.), deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 30. En tête du premier feuillet (fol. 43), du récolement fait au Patir au xvi° siècle: « Libro 147. legendario de sancto polieucto marti ».

# Vaticanus idem (ff. 125-150').

VIES DE SAINTS, XIU° siècle, parchemin, même format, deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. En tête du premier feuillet (fol. 125), du récolement fait au Patir au xvi° siècle : « WIMMINIMIN Legendario de sancti ».

# Vaticanus 1992 (ff. 118-274') 5.

SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE, Orationes XVI, XII° siècle, parchemin, moyen format (290 × 230 mill.). deux colonnes. Manque:

- 1. Trois mss, tous trois mutilés, reliés en un volume par les soins de Menniti. Il n'est pas impossible que le premier (ff. 1-88'), homiliaire x1° siècle, et le troisième (ff. 180-280'), homiliaire x° siècle, proviennent également du Patir.
- 2. Quatre mss, tous trois mutilés, reliés en un volume par les soins de Menniti. Il n'est pas impossible que le premier (fol. 1-42'), homiliaire xn° siècle, et le quatrième (fol. 151-167'), vies de saints xn° siècle, proviennent également du Patir.
- 3. Deux mss, mutilés, reliés en un volume par les soins de Menniti. Je ne puis rien dire de la provenance du premier (ff. 1-117'), S. Grég. Naz. Orationes XVI, XII°-XIII° siècle.

le premier quaternion, et la fin. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 31. Ce ms. a été copié par Barthélemy, moine et prêtre, et achevé le 3 juin 1104 (Ss. n° 3) : ce copiste est le même que celui du Vaticanus 2021 ci-après.

# Vaticanus 1993 (ff. 1-131') 2.

SYNAXAIRE, XII<sup>e</sup> siècle, parchemin, moyen format (282 × 235 mill.), deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 32. Je lis au fol. 27': « Die pimo jenar. 1550 | In qsto jorno for. [= furono] amaczati | tre jovenj d. corano [= Corigliano] atorno lo | monrio et li amaczar. li albanisi. » Fol. 82': « Die 2 aprile 1568 | e morto fr. fabio | essa | nimo conduto allo moniste | rio et morto in rossano. » Fol. 28': « a die p°. jenuari. 1575. | A ditto la pª missa fra Jo. barlo | de la gla [?] cō gra. de la madona | santa de lo patir. » Fol. 131', de la même main: « 1578-1579 ».

## Vaticanus 1994.

SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE, Orationes XVI, x1° siècle, parchemin, moyen format (225 × 283 mill.), deux colonnes, 225 ff. Manque: le premier feuillet du premier quaternion, et la fin. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 33. Fol. 4′, 5, 6, 15, 16, 21′, courtes scholies marginales d'une main grecque du x111° siècle, la même que dans le Vaticanus 1648 ci-dessus.

# Vaticanus 1995.

Ménologe (2-20 oct.), xi° siècle, parchemin, grand format (280 × 205 mill.), deux colonnes, 268 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 34. Ce ms. fait partie d'une suite que nous allons rencontrer ci-après (Vaticani 2037, etc.).

<sup>1.</sup> Au-dessous de la souscription (fol. 219), Menniti a écrit : « Dicto anno 1104 vivebat S. Bartholomæus Semeriensis, qui forsan hunc librum scripsit ».

<sup>2.</sup> Deux mss, mutilés, reliés en un volume par les soins de Menniti. Le second (ff. 132-304'), synaxaire x1°-x11° siècle, n'offre aucun indice de provenance.

## Vaticanus 1997.

VIES DE SAINTS, XIII° siècle, parchemin, moyen format (250 × 200 mill.), à pleine page, 178 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 36. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au XVI° siècle : «Libro 72 uita patrum ». Fol. 17, en graffite : « Io D. Gio. Batista Galanti di Corg <sup>100</sup> [=Corigliano]. Hoggi l. 10 di settebro 1651 | nel venerabile mon <sup>100</sup> del Patiro ». Fol. 63, de même : « Io D. Giouanni Ruffo della città | di Rossano feci nouitio in questo monastero nel anno 1677. » Ce ms. a été copié par « Dosithée, prêtre, chartreux dans la montagne du monastère du Militino » qui était encore en 1437, nous l'avons vu, un couvent du diocèse de Rossano (Ss. nº 4).

## Vaticanus 1998

# Vaticanus 1999 (ff. 1-119)1.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, Homiliæ in Genesim, XII<sup>e</sup> siècle, parchemin, moyen format (255 × 185 mill.), deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 38. Ce ms. a été copié par le même copiste que le Vaticanus 1992 cidessus et que le Vaticanus 2021 ci-après.

# Vaticanus 2000 (ff. 155-204)3.

VIES DE SAINTS, XII° siècle, parchemin, moyen format (253 × 180 mill.), deux colonnes. Manque : les premiers feuillets.

2. Trois mss mutilés reliés en un volume par les soins de Menniti. Tous

<sup>1.</sup> Trois mss mutilés reliés en un volume par les soins de Menniti. Le second (ff. 120-175'), Chrysostome xII\* siècle, le troisième (ff. 176-216'), item, ne présentent aucun indice de provenance.

Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 39. Ce ms. a été copié « par le moine Pachôme, avec le concours de notre père spirituel Barthélemy, moine, 26 juin 1102 » (Ss. n° 5). J'identifie ce Barthélemy avec le fondateur de notre abbaye.

#### Vaticanus 2001.

VIES DE SAINTS, XII° siècle, parchemin, moyen format (235 × 180 mill.), deux colonnes, 305 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 40. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi° siècle : « Libro 10 d. S. Joanne Damasceno de mortuis ». Ce ms. a appartenu à l'origine à « Paul, higoumène du monastère de la Mère de Dieu de Cerrate » (Ss. n° 6).

#### Vaticanus 2002.

Tetraevangelium<sup>4</sup>, xi<sup>e</sup> siècle, parchemin, moyen format (247 × 190 mill.), deux colonnes, 132 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 41. Ce ms. a été copié par « Constantin, protopapas de Taberna, et achevé le 6 septembre 1052, Georgilas étant stratège de Calabre » (Ss. n° 7). En tête (2<sup>e</sup> fol. de garde), Menniti a écrit : « ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ».

# Vaticanus 2003 (ff. 159-274)2.

SAINT MAXIME, Centuriæ, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, parchemin, moyen format (240 × 170 mill.), à pleine page. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 42. En tête du premier feuillet (fol. 159), du récolement fait au Patir au xvi<sup>e</sup> siècle : « Libro 60 ».

trois renfermant des vies de saints. Le premier (ff. 1-154), x° siècle, copié pour « Léonce, prêtre », sans date, et le troisième (ff. 205-267), x°-x11° siècle, ne présentent pas d'indice de leur provenance.

1. Gregory, Prolegomena (au N. T. gr. de Tischendorf), p. 504.

2. Deux mss mutilés reliés en un volume par les soins de Menniti. Le premier (ff. 1-121), S. Grégoire de Nazianze, Orationes XII, x11° siècle, n'offre aucun indice de provenance.

### Vaticanus 2004.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, Expositio in Joan., x1°-x11° siècle, parchemin, moyen format (235 × 162 mill.), deux colonnes, 293 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 43. En tête (2° fol. de garde), Menniti a écrit : « ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ».

#### Vaticanus 2006.

JEAN PHILAGATHUS<sup>1</sup>, homélies, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, bombycin, moyen format (269 × 170 mill.), à pleine page, 269 ff. Mutilé de part et d'autre et au cours du volume. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 45. Au verso du 3<sup>e</sup> fol. de garde de la main de Menniti (?): « Patieriensis [sic] ».

#### Vaticanus 2010.

VIBS DB SAINTS, XI° siècle, parchemin, moyen format (245 × 170 mill.), à pleine page, 235 ff. Manque: les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 49. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi° siècle: « Libro 13 vita prum ».

# Vaticanus 2017.

LECTIONNAIRE DES ÉVANGILES<sup>2</sup>, XII<sup>e</sup> siècle, parchemin, moyen format (220 × 160 mill.), deux colonnes, 120 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 56. Fol. 119', un obit du xIV<sup>e</sup> siècle environ: « Le 21 janvier a été enterré Thomas; il a été enterré dans l'église de la T. S. Mère de Dieu, à laquelle il a laissé un verger.... » Fol. 120' (d'une main différente, mais à peu près de la même époque), un autre obit: « Le 12 octobre 1346, a été enterrée Constantia; elle a laissé à l'église de la T. S. Mère de Dieu un verger<sup>3</sup>.... » J'identifie cette « église de la T. S. Mère

<sup>1.</sup> Voy. plus haut, p. 36.

<sup>2.</sup> Gregory, Prolegomena, p. 709.

<sup>3.</sup> Fol 119': - ταννου αρ. κα'. έκιμί. ού δού?. τοῦ θῦ τόμας. καὶ ετάφι εἰς τὴν

de Dieu » avec l'église cathédrale de Rossano (voy. le Vaticanus 2019 ci-après).

### Vaticanus 2019

Nonocanon, xIII° siècle, parchemin, moyen format (208 × 167 mill.), à pleine page, 166 ff. Manque: les premiers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 58. Fol. 155′, une note de la main du copiste: « ...Le 19 septembre 1236, ma femme a été enterrée dans la vénérable église de la T. S. Mère de Dieu achéropite ·... » C'est l'église cathédrale de Rossano. Fol. 165′, d'une grosse écriture du xvi° siècle: « Ce nomocanon est un legs de Rabd... ».

#### Vaticanus 2021.

SAINT SIMÉON (de Chios), homélies, XII° siècle, parchemin, petit format (185 × 150 mill.), à pleine page, 140 ff. Manque : les deux premiers quaternions. Reliure Pie IX. Ancien Basi-

| ηπεραγι. θχουν. καὶ αφίεροσ. αὐτην. κιπόρην εν. | συν δένδρ. αὐτοῦ πλισιον. αμπελο.π =. δομενι. | μοραζιτ. καὶ πλίσιον τι ποτ. πέτρου σεργι. και συνχοτι | (la dernière ligne est rognée). — Fol. 120', de cette main différente mais contemporaine, un inventaire, malheureusement très altéré : Κ Ταῦτ. εἰσειν τὰ διεμμαμμα | νικωλ. ταμμαμμαμα | ἐν πρωτον μαμμαμμαμα | καὶ απ.ο. καὶ λ(ει)τουργ. καὶ τδ. πρωτον τὰς ἀναγνωστικὸν τὸ μαμμαμα | εὐχολογ. μαμμαμα καὶ ψαλτήριον μαμμαμαμα | ρολόγ. εχων τὰς ἀναγνωστικὸν τὸ μαμμαμα | εὐχολογ. μαμμαμα | ἔτερον καὶ μινιον. καὶ μαμμαμα | ποτυρια, etc. Puis de la mêm main : † μη. ὀκτω. εἰς τ`. ιδ΄ ἐκοιμήθ. ἡ δουλ. τοῦ | θῦ κωνστάντζια. ἡ θυγατ. τοῦ ποτ. ιῶκίνου | της σεργηνης. τὸ ἔτος ζονδ΄ τῆς ινδ. ιδ΄. καὶ εἰς ἀφιέρωσεν | εἰς τὸν ναὸν τῆς ὑπεραγ. θκου τῶν γεννήκονον κυπούρι. ἔν εἰς τ. αὐτ. | κώμ. πλη. ἰωάννη κολομουρδ. καὶ αντισύνορ. τοῦ αδε. αὐτῆς. | καὶ δ θς ἀναπαύσε αὐτην.

1. • κατὰ τὸν ἀπριλλ. μῆνα εἰς τ. ιη' τῆ άγ. καὶ μεγαλ. τρίτ. ὧρα θ'. | ἰνδ. ζ'. ἔτ. , ὑμβ', ἐγεννήθ. ἡ θυγάτηρ ἐμοῦ, | σινάτορος τῆς κριτ. ἡ ἐν τῷ ἄγ. βαπτίσμτ. ὀνομασθεῖσα ἀλφα | | | | βασίλεὐοντος ἡμῶν, τοῦ θεοσέπτου μγλ. βασιλέως | καὶ αὐτοκράτορος ἡωμν. καὶ αὐγουστ. φρεδδερίκου, | δεκάτω τετάρτω χρόνω τῆς αὐτοῦ βασιλείας. βασιλεύοντος δὲ σικελίας. τριακόστω ἔδδόμω. | ἱερουσαλὴμ δὲ. ἐννάτω.

Η κατά τον σεπτρ. μήνα, εἰς τ. ιη', ήμερ. τρίτ., προ ἐσπέρ, ἰνδ. θ', | ἔτ. , ζψμδ', ἡ σύνζγο. ἐμοῦ σιν.τ.ρο. τής κριτν., κυρ. γουαρ.ερ. | ἐγέννησε παιδίον δεύτερον ἄρσεν, ὅπερ ώνομάσαμεν | μιχαὴλ. ὁπὲρ οῦ μεγάλη χαρὰ παρ' ἡμὶν ἐγεγόνει. οῦπω δὲ | βαθείας ἐσπέρας καταλαβούσης, καὶ ἡ προρηθεῖσα μοι σύζυγος, | τὸ πνα τὰ κω παρέδωκε, καὶ ἡμέρ. τετραδ. τοῦ ρηθ'.τ. μηνὸς εἰς τ. ιθ' | ἐν τίμ. ἐτάφη ἐν τῶ πανσεπτ. ναῶ τῆς ὑπεραγίας θκου τῆς ἀχιροποιήτ. | καταλείψασά μοι τὰ ρηθ'.τ. δύο παμφίλ.τ. μοι τὰ κοι τὰ ἐρθ'.τ. δύο παμφίλ.τ. μοι τὰ κοι τὰ ἐνθ'.τ. δύο παμφίλ.τ. μοι τὰ κοι τὰ ἀλφάζαν, καὶ τὸν | μιχαὴλ, οἰς ὁ θζ δώη προκοπὴν καὶ αὔξησιν ἐκείνη δὲ, ἄφεσιν ἀμαρτιῶν | καὶ ἀνάπαυσιν ἐν τοῖς τῶν δικαίων χοροίς.

2. 🔻 βιβλίον λεγόμενον χρονικόν | έχ. καὶ τὸν νομοκάνοναν | ἀφιέροσις τοῦ ῥαβδ.

lian. 60. Ce ms. « a été achevé le 6 mai 1105, copié par Barthélemy, moine » (Ss. nº 8). Ce copiste est le même que celui du Vaticanus 1992. Dans une note manuscrite de dom Neofito Rodino, je lis, à la suite d'une transcription de la souscription de notre ms. : « Questo libro del S. Simeone l' ho trovato in Calabria in un monasterio del N. P. S. Basilio Magno detto per nome o patir, vicino di una terra chiamata Corigliano... Napoli 1653, 24 di giugno<sup>1</sup>. »

### Vaticanus 2034.

SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE, Orationes XVI, xie siècle, parchemin, grand format (330 × 240 mill.), deux colonnes, 284 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 73. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. mon. S. M. de Patirio ».

#### Vaticanus 2035.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, homélies diverses, x1° siècle, parchemin, grand format (320 × 240 mill.), deux colonnes, 216 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 74. En tête (2° fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. monrii S. M. de Patirio ».

#### Vaticanus 2036.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, homélies diverses, xie siècle, parchemin, grand format (310 × 225 mill.), deux colonnes, 278 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 75. En tête (26 fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. moñrii S. M. de Patirio ».

# Vaticanus 2037.

Ménologe (1<sup>er</sup>-16 nov.), x1<sup>e</sup> siècle, parchemin, grand format (300 × 210 mill.), deux colonnes, 312 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 76. En tête (2<sup>e</sup> fol. de

<sup>1.</sup> Vaticanus 2098.

garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». Ce ms. fait partie de la même suite que le *Vaticanus* 1995 cidessus.

#### Vaticanus 2038.

MÉNOLOGE (4-14 déc.), xi° siècle, parchemin, grand format (300 × 210 mill.), deux colonnes, 298 ff. Mutilé en tête. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 77. En tête (2° fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». De la même suite que le précédent.

## Vaticanus 2039.

MÉNOLOGE (17-28 nov.), xie siècle, parchemin, grand format (300 × 205 mill.), deux colonnes, 355 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 78. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Moūrii. S. M. de Patirio ». De la même suite que le précédent.

## Vaticanus 2040.

MÉNOLOGE (15-26 déc.), xi<sup>e</sup> siècle, parchemin, grand format (300 × 205 mill.), deux colonnes, 304 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 79. En tête (2<sup>e</sup> fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio » De la même suite que le précédent.

# Vaticanus 2041.

LECTIONNAIRE DES ÉVANGILES<sup>1</sup>, xi° siècle, parchemin, grand format (305 × 225 mill.), deux colonnes, 337 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 80. En tête (2° fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Moñrii S. M. de Patirio ». Fol. 107, en graffite : « D. Giovanne miranti di Rossano ». Ce ms. a été « exécuté aux frais de Georges Mavrogeorgios, protospathaire » (Ss n° 9).

1. Gregory, Prolegomena, p. 709.

## Vaticanus 2042.

Ménologe (1er-30 oct.), xne siècle, parchemin, grand format (305 × 225 mill.), deux colonnes, 311 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 81. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 140 ». Et de la main de Menniti (2e fol. de garde) : « Ex Biblioth. Monrii S. M. de Patirio ».

### Vaticanus 2043.

## Vaticanus 2044.

MÉNOLOGE (1er-30 sept.), x1e siècle, parchemin, grand format (280 × 202 mill.), deux colonnes, 240 ff. Manque: deux quaternions en tête et les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 83. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit: « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». De la même suite que le précédent.

### Vaticanus 2050.

SAINT BASILE, Ascetica, XII° siècle, parchemin, moyen format (285 × 221 mill.), deux colonnes, 125 ff. Manque: les cinq premiers quaternions. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 89. En tête (2° fol. de garde), Menniti a écrit: « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio». Importante souscription: ce manuscrit « a été achevé le 8 août 1105, l'année où le pape Pascal a conféré le privilège de l'immunité à notre saint père Barthélemy pour son abbaye de la T. S. Mère de Dieu dite τοῦ ροχονιάτη. C'est cette même année que Boëmond revint en Calabre fuyant devant

Alexis. Notre abbaye a dû la tranquillité [à cette disposition du pape Pascal], et d'être délivrée des mains des Maléinoi, car bien vivement elle était inquiétée par Nicolas Maléinos, l'archevêque, et par les siens » (Ss. n° 10).

#### Vaticanus 2056.

SAINT BASILE, homélies diverses, xe-xie siècle, parchemin, grand format (325 × 235 mill.), deux colonnes, 201 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 95. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ».

## Vaticanus 2059.

CLIMAX, x° siècle, onciale, parchemin, grand format (310 × 205 mill.), à pleine page, 235 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 98. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi° siècle: «Libro 4冊». Et de la main de Menniti (2° fol. de garde): «Ex Biblioth. Moñrii S. M. de Patirio ».

#### Vaticanus 2060.

COLLECTION CANONIQUE, XII<sup>e</sup> siècle, parchemin, grand format (315 × 235 mill.), deux colonnes, 263 ff. Manque : le premier quaternion et les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 99. En tête (2° garde), Menniti a écrit : « Ex lib. Biblioth. Moñrii S. M. de Patirio Rossanen ».

### Vaticanus 2061.

SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE, homélies, x° siècle, parchemin, moyen format (235 × 220 mill.), à pleine page, 316 ff. Manque: les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 100. En tête (fol. 3), du récolement fait au Patir au xvi° siècle: « Libro 27 de Santo gregorio theologo ». Copié (sans date) par Basile, prêtre (8s. n° 11). Palimpseste¹:

1. Voy. Gregory, An important New Testament Palimpsest dans l'Independent

- A. Fol. 254-292, Lectionnaire des Evangiles, vi<sup>e</sup>-vii<sup>e</sup> siècle, onciale carrée, 39 feuillets, format moyen (214×170 mill. pour le cadre de l'écriture), à pleine page, 14 lignes<sup>4</sup>.
- B. Fol. 164, 169, 174, 175, 209, 214, 227, LECTIONNAIRE DES ÉVANGILES, VIII<sup>e</sup>-IX° siècle, onciale carrée, 7 feuillets, format moyen (240 × 180 mill. pour le cadre de l'écriture), deux colonnes, 21 lignes<sup>2</sup>.
- C. Fol. 138-163, 165-168, 170, 173, 176-178, 203-208, 210-213, 215-220, 223-226, 228, 231-233, Homiliaire, ix siècle, onciale oblique, 56 feuillets, format moyen (255  $\times$  170 mill. pour le cadre de l'écriture), deux colonnes, 27 lignes.
- D. Fol. 234, 236, 238, 239, 241, 243, 245, Homélies (je ne les ai pas identifiées),  $v_1^e$  siècle, onciale carrée, 7 feuillets, format moyen (192 × 185 mill. pour le cadre de l'écriture), deux colonnes, 22 lignes.
- E. Fol. 235, 237, 240, 243, 244, 246-249, 251-253, 310-315, STRABON, vie siècle, onciale oblique, 18 feuillets, format moyen  $(205 \times 203 \text{ mill. pour le cadre de l'écriture})$ , trois colonnes, 38 lignes.
- F. Fol. 198, 199, 221, 222, 229, 230, 293-303, 305-308, Acr. Apost., Epist. Cathol. Bt Paul., ve siècle, onciale carrée, 21 feuillets, format moyen (215 × 195 mill. pour le cadre de l'écriture), trois colonnes, 40 et 41 lignes.

du 25 août 1887, et du même Eine interessante neutestamentl. Handschrift dans le Theolog. Literaturblatt, 1887, p. 345 et suiv. M. Gregory avait bien voulu se charger de faire part au public de ma découverte.

- 1. Gregory, Prolegomena, p. 756. Un fac-similé de ce lectionnaire doit paraître dans le recueil de la Palæographical Society.
  - 2. Gregory, ibid.
- 3. Ce ms. de Strabon est le même dont le P. Cozza-Luzi avait découvert des fragments dans des rognures de gardes de manuscrits de Grotta Ferrata, fragments publiés par lui dans son mémoire intitulé Della geografia di Strabone, frammenti scoperti in membrane palimseste (1884 et suiv.). J'ai eu le plaisir de pouvoir signaler au savant religieux, à qui je dois tant, les dix-huit feuillets que voici. (Cf. Bulletin Critique, 1888, p. 165.) On trouvera un excellent fac-similé de ce Strabon joint au mémoire de dom Cozza-Luzi.
- 4. J'ai fourni à M. Gregory (Prolegomena, p. 447) les éléments de la notice qu'il a donnée de ces fragments. Voyez plus loin l'Excursus C.

### Vaticanus 2064.

SAINT MAXIME, Quæstiones ad Thalassium, xII<sup>e</sup> siècle, parchemin, moyen format (260 × 210 mill.), deux colonnes, 181 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 103. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xVI<sup>e</sup> siècle : « Libro 63 ».

### Vaticanus 2065.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, Expositio in Rom., x1° siècle, parchemin, moyen format (268 × 200 mill.), à pleine page, 358 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 104. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xv1° siècle : « Libro p°. Sancto Jōi chrisostomo sop. la epla de paulo ad romanos ».

#### Vaticanus 2066.

SAINT BASILE, in hexameron; APOCALYPSE; SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE, in hexameron; x° siècle, onciale, parchemin, moyen format (275 × 180 mill.), pleine page, 326 ff. Manque: les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 105. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi° siècle: « Libro 24 Sancto basilio homelia sop. la genesis ». Et de la main de Menniti (1<sup>re</sup> garde): « Ex bibl. Mon. S. M. de Patirio ».

# Vaticanus 2067.

VIEUX TESTAMENT, Prophetæ majores et minores, xe siècle, parchemin, moyen format (230 × 170 mill.), à pleine page, 332 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 106. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 54 Sermonario sop. ezechiele ppheta. »

#### Vaticanus 2082.

Antiochus, *Pandectes scripturæ sacræ*, xi<sup>e</sup> siècle, parchemin, petit format (195 × 165 mill.), à pleine page, 163 ff. Manque:

1. Cf. Gregory, *Prolegomena*, p. 435. On a attribué jusqu'ici ce ms. à la fin du viii siècle.

les premiers seuillets. Reliure Pie IX. Ancien Basilian. 121. Ce ms. a été copié par « Théodore, prêtre de l'église des Saints-Apôtres, et achevé le 20 mai 1056, le patrice Léon étant gouverneur de Calabre, et Theoctiste de Rossano... » (Ss. n° 12). Au verso du fol. 162 et du fol. 163, essais de plume antérieurs au xv° siècle de diverses mains grecques : rien à y relever, sinon les mots :... ἐκδιοχθήτω τῆς μονῆς ἡμῶν.

### Vaticanus 2985.

CLIMAX, x°-x1° siècle, parchemin, petit format (178 × 112 mill.), pleine page, 213 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 124. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xv1° siècle: « Libro 59 sermonario ».

## Vaticanus 2091.

PALLADIUS, Histoire lausiaque, XIII<sup>e</sup> siècle, parchemin, moyen format (250 × 185 mill.), deux colonnes, 71 ff. Manque: la fin. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 130. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi<sup>e</sup> siècle: « Libro 64 ».

# Vaticanus 2094.

SAINT THÉODORE STOUDITE, Catéchèse, xe siècle, parchemin, moyen format (213 × 153 mill.), deux colonnes, 132 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 133. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle: « Libro 79. Theodoro de confixione ».

# Vaticanus 1431.

Collection canonique, xii° siècle, parchemin, grand format (310 × 240 mill.), deux colonnes, 370 ff. Intact. Reliure Paul V. « Emptum ex libris Card. Sirleti », dit une note de la fin du xvi° siècle¹. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi° siècle : « Libro 35 ». Le cardinal Maï a inscrit en tête du vol. (fol. 1) : « Auctor hujus collectionis hæreticus monophisita

1. Cf. La Vaticane de Paul III à Paul V, p. 53.

est; vide p. 342. A. Maius. » A ce feuillet, en effet, commence l' « épître de Léon évêque de Rome à Flavien évêque de Constantinople », qui a pour incipit : ᾿Ανάγνοντες ταῦτα γράμματα τῆς ἀγαπης τῆς σῆς (Jaffé, n° 423). Et en regard de cette épître, en marge, le copiste a écrit cette scholie très significative ᾿Αναγκαῖον δὲ ἡγησάμην ταῦτα προσθῆναι τῷ βιβλίῳ πρὸς εἴδησιν τῆς ἐν αὐτοῖς κακοπιστίας. Je reviendrai plus loin à ce manuscrit.

### Vaticanus 1456.

Eusèbe, Onomasticon, x° siècle, parchemin, moyen format (195 × 150 mill.) deux colonnes, 185 ff. Intact. Reliure Paul V. « Emptum ex libris Card. Sirleti », comme le précédent. Fol. 107 et 108, graffites latins (x1v°-xv° siècle): « Monacus respondeat: dne ego paratus sum obedire.... Abbas: bone frater uerba ista que nobis respondisti.... » Ce ms. me paraît être de la même main que le Vaticanus 2061 ci-dessus, et il est comme lui palimpseste:

- A. Fol. 151 et 152, 155 et 157 : écriture arabe.
- B. Fol. 179 et 184, Apostolos<sup>1</sup>, viii<sup>e</sup> siècle, onciale carrée, un feuillet (plié), moyen format (235 × 150 mill. pour le cadre de l'écriture), deux colonnes, 26 lignes.
- C. Fol. 153 et 154, 166 à 177, 180 à 183, 178 et 185, TRIODION, 1x° siècle, onciale oblique, dix feuillets (pliés), moyen format (244 × 155 mill. pour le cadre de l'écriture), pleine page, 31 lignes.
- D. Fol. 3 et 8, 4 et 7, 5 et 6, 10 à 149, 158 à 165, SAINT JEAN DAMASCÈNE, Parallela<sup>3</sup>, VIII<sup>e</sup> siècle, onciale oblique, 77 feuillets (pliés), moyen format (241 × 152 mill. pour le cadre de l'écriture), pleine page, 28 lignes.

# Vaticanus Ottoboni gr. 86.

SAINT CYRILLE, Catéchèses, xº siècle, parchemin, grand format (318 × 210 mill.), pleine page, 232 ff. Reliure Pie IX.

1. M. Gregory (Prolegomena) n'a pas connu ce fragment, peu important du reste. Ledit fragment nous donne la leçon pour la fête de S. Denys l'Aréopagite, évêque d'Athènes, fête fixée au 3 octobre dans le calendrier byzantin, c'est à savoir Act. XVII, 16-26 sqq.

Digitized by Google

En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 62 Sancto chirillo ».

### Barberinus III, 36.

Anonyme, Expos. in libros V. et N. Testamenti, xue siècle, parchemin, petit format (170×122 mill.), pleine page, 328 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Fr. Barberini. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xue siècle: « Libro 67. Lo testamio. vechio. 2 parte dell' epistole de paulo. »

## Cryptensis Z, a, VI.

Lexicon, xii° siècle, parchemin, moyen format (213 × 160 mill.), pleine page, 42 ff. Mutilé de part et d'autre. Cartonnage récent. Fol. 32', d'une grosse main du xvi° siècle : S. Μαρήα δὶ πάττοίροιω.

## Cryptensis A, a, XVIII.

Ménées (août), xii° siècle, parchemin, moyen format (250 × 180 mill.), pleine page, 72 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure récente. Dès la fin du xvi° siècle a Grotta Ferrata, avec la cote « XXX » (cf. Vaticanus 1636 ci-dessus). Fol. 39, en graffite. Ἐκοιμθ. ὁ οσιος πηρ ήμῶν βαρθ. προεστὼς τῆς ναίας ὁδιγιτρ. ἐν ἔτ. , Τχλη' ινδ. η' μν αυγουστ. ιθ' ἡμέρα τρήτ. ὡρ. θ': saint Barthélemy a été enterré le 19 août 6638 [MCXXX]. Fol 54 et suiv., addition par une main du xv° siècle d'un cahier de papier contenant l'office de saint Adrien.

# Cryptensis $\Delta$ , $\delta$ , I.

Acoluthiæ, xv° siècle, papier, moyen format (205 × 130 mill.), pleine page, 245 ff. Manque : les premiers feuillets. Reliure récente. Fol. 97, en graffite : « L'anno 1693 Giouidi 8 Gennaro di sera e stato uno terribilissimo terremoto, e durò piu d'un mese, ma bensi la Sicilia l'assulto » [sic]. Fol. 238′, à la fin de l'acoluthia de saint Adrien, d'une main différente de celle qui a écrit le reste et la même que celle du cahier intercalé dans le ms. ci-avant, la souscription : Ετελίοθη τὸ παρο. καν. διά χειρ. θομασί.

tepéoς της αὐτης tepoσύνης<sup>1</sup>. Fol. 228', souscription du copiste du ms. : « Achevé le 25 juillet 1487 par Siméon, moine du monastère de la T. S. Mère de Dieu Néa-hodigitria de N. S. P. Barthélemy » (Ss. n° 13).

## Cryptensis A, a, XII.

MÉNÉES (août), xiii° siècle, parchemin moyen format (230 × 150 mill.), pleine page, 174 ff. Manque la fin. Reliure récente. Fol. 120 et suiv. addition par une main du xv° siècle, la même qu'au ms. Δ, α, xviii ci-dessus, d'un cahier de papier contenant l'office de saint Adrien.

## Cryptensis Γ, 6, VIII.

EUCHOLOGB, x11° siècle, parchemin, moyen format (230 × 150 mill.), pleine page, 145 ff. Intact. Cartonnage récent. Deux cahiers supplémentaires ajoutés: le premier, de parchemin, contenant le rituel de la bénédiction des cierges à la chandeleur, « copié par Ange Critoléon, chanoine de la cathédrale de Rossano, le 15 novembre 1520 » (Ss. n° 14); le second, de papier, contenant un canon en l'honneur de saint Adrien, copié par « Thomas, prêtre de la Néa-hodigitria de N. S. P. Barthélemy », εὐχεσθε του άμαρτ. θωμά τερ. τῆς νέας ὁδητρίας [sic] του πρς ἡμ. βαρθλ. C'est le même que ci-dessus.

# Cryptensis A, 7, XIII.

STICHERARION, XII° siècle, parchemin, moyen format (200 × 160 mill.), pleine page, 87 ff. Mutilé de part et d'autre. Décousu. Fol. 86, graffite d'un moine du Patir (xv° siècle environ): εγω αδελφ. συμεών μοναχ. τῆς ὑπεραγίας θπου καὶ τοῦ ΙΙΙΙΙΙΙΙΙΙΙΙΙ ημων βαρθολομαίου.

# Cryptensis Z, a, I.

GRAMMAIRE GRECQUE, XIVe siècle, parchemin, moyen format (230 × 170 mill.), pleine page, 113 ff. mutilé de part et d'autre.

Fol. 65, graffite du même frère Siméon : εγω συμεών αχ. της μον. του ός. πρς ήμων βαρθ καὶ της ύπεραγ. θπου.

1. Dom Rocchi (Codices cryptenses, p. 288) a pris à tort ce Thomas pour un religieux du même nom, mais de Grotta Ferrata, mort en 1651.

## Cryptensis $\Delta$ , $\gamma$ , II.

PARACLETICON, xv° siècle, parchemin, moyen format (260×210 mill.), pleine page, 110 ff. Mutilé en tête. Cartonnage récent. Fol. 3', graffite d'une main du xv11° siècle: « Voi che militate sotto il vexillo del patre Basilio magno osservate li suoi precetti ». Fol. 5 de la même époque: « D. Joannes Rossi segus glis Abbas S. Mariæ de Patirion ». Fol. 7, de la même époque: Εγω τς χυριαχος χαροζζα του Ρουσιάνου.

# Cryptensis $\Gamma$ , $\gamma$ , I.

Τκοραπιον, κιιι° siècle, parchemin, petit format (180 × 140 mill.), pleine page, 44 ff. Mutilé de part et d'autre. Cartonnage récent. Fol. 19, graffite (κνι° siècle): Αδελφός άθανάσιος του ἄετ. τῆς πόλ. δουσσιάνου.

## Cryptensis Γ, 6, XXXV.

TRIODION; XIII° siècle, parchemin, petit format (180 × 150 mill.), pleine page, 83 ff. Fol. 82′, graffite (xvi° siècle): « Io D. Paulo de Aguila a Rossano foi presente teste ».

Ajoutez à cette liste de manuscrits anciens le Vaticanus 2069, un recueil des ménées des saints de l'Italie méridionale, compilé au xVII° siècle. En tête (2° fol. de garde) Menniti a écrit : « Questo libro intitolato festivo fu scritto dal P. Abbate D. Cola Giovanni Perruccio di Calabria, il quale mori nel monasto del Patire l'anno 1693, e lasciò questo libro, acciò si conservasse nell' Archivio di Roma per la memoria delli santi nostri ritrovati nelli manoscritti antichi del detto moño del Patire, benche non si trovi officio particolare ne' sinaxarij ». Fol. 10, l'abbé Perruccio a souscrit : « θεῶ χάριτος. ἐγρά|ρη τέλος ἐν τῶ uṇ. ὁπι|όδριος ιζ' αὐτοῦ 167 ». — De même, le Cryptensis I, α, IX, horologion, copié au Patir à la même époque : « Io D. Nilo Toscano della città di Rossano ho composto il detto Orolojo in questo venerabile monastero di S. Maria del Patire hoggi li 5 di Agosto 1664 ».

#### III

Au total soixante et onze manuscrits, dont trente ont gardé quelque trace du récolement fait au Patir au xvi° siècle :

Vaticanus 2065 = Libro primo Sancto Jõi Chrisostomo sop. la epla de paulo ad romanos.

- « 1656 = Libro secudo Sancto Jõi Chrisostomo sop. le epistole de paulo ad hebreos.
- u 1654 = Libro tercio d. Sancto Joani Chrisostomo sop. la epla de paulo ad philippenses.
- « 1680 = Libro 6 de sto ioan. grisostomo Homelia sop. li euangelii de sto matteo.
- Libro 9 de Sancto Jōi chrisostomo sop. li laudi homilia.
- « 1640 = Libro 10 de Sancto Joāni bucca doro sermoni admonitorii de la quadragesima.
- « 1659 = Libro 14 de Sermoni de sancto Jōi archiepo.
- a 2066 = Libro 24 Sancto basilio homelia sop. la genesis.
- 2061 = Libro 27 de Sancto gregorio theologo.
- "

  1611 = Libro 33 santo nichita diacono Expositione sop. sancto luca euangelista.
- « 1642 = Libro 34 La interpretatione sop. sancto tuca fatto da sato nichita.
- « 1431 = Libro 35 [Collection canonique].
- archiepo de Candia.
- « 2059 = Libro 4m [Climax].
- « 2067 = Libro 54 Sermonario sop. ezechiele  $\overline{p}$ pheta.
- « 2085 = Libro 59 Sermonario.
- 2003 = Libro 60 [S. Maxime].

<sup>1.</sup> J'imprime en italique ce qui appartient dans le libellé des cotes du xvie siècle à cette main « différente et un peu antérieure », que j'ai distinguée en commençant. Voy. plus haut, page 47.

Ottoboni gr	. 86 = Libro 62 Sancto Chirillo.
Vaticanus .	2064 = Libro 63 [S. Maxime].
α	2091 = Libro 64 [Palladius].
«	1649 = Libro 66 [Théodoret, expos. in Paul.].
Barberini.	III, 36 = Libro 67 Lo testamento vechio 2 parte
	dell' epistole de paulo.
V aticanus	1971 = Libro 69 Ordinacioni secodo IIIII [Eu-
	thalius, expos. in Paul.].
«	1997 = Libro 72 uita patrum.
u	2094 = Libro 79 Theodoro de confixione.
"	1998 = Libro  82  Exposition   [Ascetica].
«	2001 = Libro 10 de S. Joane Damasceno de
	mortuis.
«	2010 = Libro 13     uita patrum.
«	2042 = Libro 140 [Vitæ sanctorum].
«	1991 = Libro 147 Legendario de sancto polieucto
	marti.

Nous retrouvons ainsi 30 numéros du catalogue dressé au xviº siècle des manuscrits de notre abbaye, et du même coup nous saisissons l'économie de ce catalogue. En tête figuraient S. Jean Chrysostome, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze; à la fin, les recueils de Vies de saints; au milieu, les commentaires de l'Écriture. On peut conjecturer que les livres de chœur n'y figuraient point, de même qu'ils n'ont pas figuré en 1575 au catalogue de Grotta Ferrata<sup>1</sup>, ni en 1563 à celui du Saint-Sauveur de Messine, et que le nombre total des volumes de la collection (abstraction faite des livres de chœur) ne devait guère être de beaucoup supérieur à 150. Nous verrons que le Saint-Sauveur n'en comptait pas davantage.

<sup>1.</sup> La Vaticane de Pau! III à Paul V, p. 90.

### EXCURSUS C

### LE CODEX PATIRIENSIS DU NOUVEAU TESTAMENT

Au nombre des manuscrits anciens du Patir on a vu énumérés (pag. 62) vingt et un feuillets palimpsestes d'un manuscrit oncial des Actes des Apôtres, des Épîtres catholiques, des Épîtres de saint Paul, et j'ai signalé en note la notice qu'en avait donnée pour moi mon ami M. Gregory. Le moment est venu de parler plus au long de ce manuscrit dès aujourd'hui porté au nombre des plus anciens manuscrits que nous possédions des Épîtres et des Actes et désigné sous le titre et le sigle de Codex Patiriensis 2.

Voici d'abord l'énumération des fragments du texte sacré :

```
= ff. 221-221 vo
Act. XXVI, 4-XXVII, 10
                                  = 302-302°0
     XXVIII, 2-XXVIII, 31
Ja. IV, 14-V, 20
                                  = 222-222vo
I Pe. 1 I, 1-10 [?]
                                 = 222 vo
II Pe. II, 1-III, 15
                                  = 301.301vo
I Jo. IV, 6-V, 21
                                  = 308-308<sup>vo</sup>
II Jo. 1-13
                                  = 307
III Jo. 1-15
                                  = 307*6
                                 = 305-305<sup>vo</sup>
Rom. XIII, 4-XV, 9
I Cor. IV, 4 [?]-VI, 16
                                  = 297-297<sup>vo</sup>
       XII, 23-XIV, 21
                                 = 306-306vo
       XV, 3-XVI, 1
                                 = 198-198<sup>vo</sup>
II Cor. IV, 7-VI, 8
                                  = 303-303
       VII, 15-X, 6
                                  = 199-199<sup>vo</sup>
                                 = 300-300^{v_0}
Eph. V, 5 [?]-VI, 22 [?]
                                  = 230-230°0
Phili. I, 1-II, 9
                                  = 229-229**
Col. I. 20-III, 7
 « III, 7-IV, 6
                                  = 293-293.0
Thess. I, 1-?
                                  = 29300
I. Tim. V, 6-VI, 45
                                  = 298-298vo
                                 = 295-295<sup>vo</sup>
Il Tim. I, 1-II, 25
Tit. III, 13-15
                                  = 294
                                  = 294-294 vo
Phile. 1-25
He. XI, 32-XIII, 4
                                  = 299-299^{vo}
```

C'est une chose assez singulière que ces fragments n'aient pas été reconnus avant moi, car Montfaucon les mentionne dans son Diarium

1. Ce fragment de la I Petri n'est pas mentionné par M. Gregory.

comme étant « de l'onciale la plus ancienne..., vraisemblablement du cinquième ou du sixième siècle », et il parle du peu qu'il en a lu comme étant du Nouveau Testament1. Cette indication de Montfaucon avait passé inaperçue : ni Bianchini (Vitali), ni Scholtz, ni Tischendorf, ni les éditeurs romains du Vaticanus ne paraissent l'avoir relevée. Le cardinal Mai eut le manuscrit entre les mains et il l'étudia : i'en trouve la preuve dans un précieux cahier de lui renfermant les notes qu'il avait prises au cours de deux revues générales qu'il sit de tous les manuscrits grecs de la Vaticane, en 1826 et en 18303. Là je relève une liste des manuscrits grecs onciaux de l'Écriture Sainte possédés par le Vatican<sup>5</sup>. Il y énumère les Vatican. gr. 351, 353, 354, 355, 1057, 1209 (celui-ci souligné), 1522, 2063, 2061 (celui-ci souligné de même), Ottoboni 2, et il ajoute en manière de commentaire : « Vat. 1209. Ille celeberrimus utriusque Testamenti uncialis.... Vat. 20S1, p. 198. Pars epistolarum Pauli eodem charactere quo illo πάνυ Vaticanus. » Cette note figure à la garde du cahier de Mai. Au cours du cahier, il retrouve le Vat. 2061, et il écrit : « P. 198. Incipit scriptura biblica epistolarum S. Pauli, tribus laterculis exarata, eiusdem plane formae ac illius celeberrimi Vaticani codicis 1209, quo usus est Sixtus V. » En surcharge de cette seconde note, il ajoutait plus tard au crayon : « E un palisesto insigne antichissimo ».

Mai lava les feuillets palimpsestes à la noix de galle pour saire revivre l'écriture ancienne, mais malheureusement il ne prit pas copie du texte qu'il avait sait revivre (je n'en ai du moins pas trouvé trace dans ses papiers ) et, second malheur, craignant que les seuillets une sois traités à la noix de galle ne tombassent en miettes, il sit coller une seuille de papier pelure sur un des côtés de chacun des seuillets. Retrouver le texte à travers cette seuille que la colle a rendue opaque à peu près partout, est neuf sois sur dix impossible. Il saudra que l'éditeur qui tentera l'entreprise, après avoir photographié et rentoilé les seuillets libres, détache adroitement le papier pelure : mais cette manipulation m'était interdite.

Le manuscrit est d'un parchemin d'une finesse moyenne. Je calcule

<sup>1.</sup> Diarium, p. 214. Biblioth. bibl. ms., I, 195.

<sup>2.</sup> Vatican. lat. 9582 (non paginé). En tête du cahier le cardinal écrit : « Recensui omnes græcos Vaticanæ bibliothecæ codices anno 1826, iterum anno 1830. »

<sup>3.</sup> Cf. la liste que Maï a mise à la garde d'un autre cahier de notes de lui, Vatican. lat. 9569: « Codices biblici unciales; Vat. 351, 353, 354, 355, 357, 749, 1067, 1209 cum 2061 fol. 198 seqq. ep. Pauli in fragm., 1522, 2134, 2125, 2063, 2066, 2106, 3785 (?) fragmenta Mathaei. Habeo evangelia uncialia integra cod. 1209, Vat. 354. »

<sup>4.</sup> Ils forment une série de volumes du fonds Vatican latin, et ils ont été, ces dernières années, classés et décrits par M. de Rossi avec un soin extrême dans l'inventaire manuscrit de la Bibliothèque vaticane.

que les dimensions du feuillet devaient être environ de 29 centimètres sur 26 : le format serait ainsi celui d'un grand in-quarto carré, comme pour le Vaticanus 1209. Le manuscrit était-il partagé en quaternions? on ne saurait le dire. Chaque page est à trois colonnes; la colonne est soit de quarante et une lignes (onze fois), soit de quarante lignes (neuf fois). Le nombre des lettres varie, pour chaque ligne, de douze à quinze. La hauteur du cadre de l'écriture est de 215 mill. environ; la largeur de chaque colonne est de o53 mill.; l'espace compris entre deux colonnes de 018; la largeur totale du cadre de l'écriture de 195 mill. La réglure se compose d'une ligne horizontale double, courant sur toute la largeur du feuillet, à 013 mill. audessus du sommet des lettres de la première ligne (voy. fol. 198); cette ligne de cadre se répétait-elle dans la marge inférieure? on ne peut plus le constater. Chaque colonne est limitée, à droite et à gauche, par une ligne verticale simple. Les lignes rectrices (elles sont à peine sensibles) sont menées ligne par ligne, et elles limitent l'écriture par la base. L'écriture est une onciale très pure; la hauteur moyenne des lettres est de 003,5 environ. Pour le détail de leurs formes, je me bornerai à renvoyer au fac-similé que doit donner d'un des feuillets la Palæographical Society. Le Y, quand il n'est pas diphtongué, est trémassé; le P final est accompagné d'une apostrophe (ΓΑΡ); l'I muet est omis; les abréviations communes OC, IC, XC, IINA, etc., sont surmontées d'une barre; je ne relève ni accents ni esprits; la ponctuation consiste en un point en haut simple. A la ponctuation forte, le scribe laisse en blanc le reste de la ligne, va à la ligne d'après et pose une initiale, sauf cependant un petit nombre de cas où, pour gagner de la place, il ne va pas à la ligne et fait faire fonction d'initiale à la première lettre de la ligne d'après. Ces initiales ont une hauteur moyenne de 004,5; elles sont donc plus grandes de peu que les lettres courantes; mais aucun ornement ne les distingue, et elles empiètent sur la marge seulement des deux tiers de leur largeur. A la fin d'une épître, le scribe trace une mince ligne de points, inscrit le titre de l'épître qui finit (IIPOCKOAOCCAEIC A), et, laissant le reste de la colonne en blanc, passe à la colonne d'après, où il inscrit le titre de l'épître qui commence dans la marge supérieure, titre qu'il fait précéder d'une petite croix; l'épître commence ainsi à la première ligne, mais l'initiale ne se distingue en rien des autres1.

Dans les marges, il n'y a pas trace de sections euthaliennes, ce qui est une bonne marque d'ancienneté, mais seulement par endroits l'indication de péricopes faites en vue de la lecture liturgique. APX. TEA. Ainsi fol. 305<sup>το</sup>, col. 3, lin. 32, à la suite de (Rom. XV, 7) καὶ ὁ Χριστὸς προσελάβετο ήμᾶς εἰς δόξαν τοῦ θεοῦ, on distingue l'abréviation TE. (=τέλος); je ne distingue pas l'abréviation de ἀρχή, mais au même

I. Voyez fol. 293' le titre ★ ΠΡΟC ΘΕCCAΛΟΝΙΚΕΙC A, et fol. 307, ★ ΙΩΑΝΝΟΥ Β.

feuillet 305°°, immédiatement au-dessus de la colonne 2 où commence le chapitre XV de l'épître aux Romains, dans la marge supérieure je lis K· Z. META T· II., c'est à savoir : Septième dimanche après la p[entecôte]. La leçon de ce dimanche dans le synaxaire ou rituel byzantin est en effet le passage Rom. XV, 1-7. De même fol. 199°°, col. 1, lin. 21, je distingue l'abréviation de ἀρχή posée en regard du verset (II Cor. IX, 6) Τοῦτο δὲ ὁ σπείρων φειδομένως : et au-dessus de la même colonne, dans la marge supérieure, l'abréviation K.KA., c'est à savoir : Vingt-et-unième dimanche [après la Pentecôte]. Mais il est à remarquer ici que le synaxaire byzantin¹ indique comme leçon de ce vingt-et-unième dimanche une lecon différente, Gal. II, 16-20.

Du texte même de mon manuscrit je ne dirai rien. Tout ce que j'en ai transcrit, je l'ai communiqué à mon ami M. le prof. W. Sanday, d'Oxford, le savant d'Europe le mieux exercé dans ces sortes d'études textuelles, et l'on pourra bientôt, j'espère, lire le mémoire composé par lui. Qu'il me soit seulement permis de dire que mes observations personnelles m'avaient fait reconnaître une remarquable parenté entre le Patiriensis et l'Alexandrinus.

1. A. Scrivener, A plain introduction to the criticism of the New Testament (1883), p. 84.

### **EXCURSUS D**

### LE CODEX PATIRIENSIS DE SAINT HIPPOLYTE ET DE SAINT DENYS D'ALEXANDRIE

On a vu plus haut la lettre que le cardinal Sirleto écrivait en 1582 au chanoine de Saint-André, à Paris, et où il lui signalait quelques pièces chrétiennes anciennes, alors inédites, trouvées au Patir. C'étaient: 1° la liturgie dite de saint Marc; 2° les catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem; 3° un traité de saint Denys d'Alexandrie contre les Noëtiens; 4° un traité de saint Hippolyte contre Noët et Paul de Samosate. La lèttre susdite a été imprimée par le ch. de Saint-André en tête de son édition de la liturgie de saint Marc; mais j'en ai retrouvé le brouillon dans les papiers de Sirleto (Vatican. lat. 7093, fol. 349-50). Voici les deux textes du passage qui nous occupe:

#### Imprimé :

#### Manuscrit 2:

Ex horum numero esse arbitramur Beati Marci Euangelistæ sacram Liturgiam, paucis ante annis inventam in Abbatia Beatæ Mariæ ὁδηγητρίας, quæ vulgo dicitur De lo patire, antiquissimo monachorum Sancti Basilii monasterio, ubi et D. Cyrilli Hierosolymorum Episcopi, catecheses; Dionysii Alexandrini aduersus Noëtianos, et Hippolyti martyris aduersus Noëtii hæresim, et contra Paulum Samosatenum opuscula sunt inuenta.

Ex horum numero esse arbitramur beati Marci evangelistæ sacram liturgiam paucis ante annis inventam in Abbatia beatæ Mariæ 'Οδηγητρίας quæ vulgo dicitur de lo Patire antiquiss. monachorum santi Basilii monasterio, ubi et beati Cyrilli Hierosolymorum episcopi Catecheses, Dionysii Alexandrini adversus Noëtianos et Hyppolyti martyris contra Paulum Samosatinum opuscula sunt inventa.

Le manuscrit en question de la liturgie de saint Marc, nous l'avons identifié sans peine avec le *Vaticanus* 1970. De même pour le manuscrit des Catéchèses de saint Cyrille identifié avec l'*Ottobonianus gr.* 86. Restent le traité de saint Denys d'Alexandrie et celui de saint Hippolyte. Ceux-ci demandent quelque explication.

1. D. liturgia s. Marci (éd. Saint-André), p. III. Reproduit par de Lagarde, Hippolyti Romani que feruntur omnia grece (1858), p. 216.

2. Mon ami M. Louis Guérard a bien voulu copier pour moi ce texte. Je lui dois nombre d'autres vérifications faites pour moi sur les mss. Je tiens à marquer au moins une fois toute l'obligation que j'ai à mon cher et érudit confrère.

Sirleto parle dans la première rédaction de sa lettre d'un traité d'Hippolyte contre Paul de Samosate. C'était une grosse inexactitude de sa part, Hippolyte étant mort une trentaine d'années avant que Paul de Samosate eût commencé d'émouvoir l'Église (260-270). Aussi voyons-nous Sirleto, dans lamise au net de sa lettre, parler d'un traité d'Hippolyte contre l'hérésie de Noët et contre Paul de Samosate. L'inexactitude de Sirleto persiste, encore qu'atténuée. Je crois que c'est une inexactitude, une inadvertance, et rien de plus. Aussi je ne saurais souscrire à l'opinion de M. Zahn, qui veut tirer quelque conséquence de ce « contra Paulum Samosatenum », c'est-à-dire d'un lapsus 1.

Sirleto a donc en vue un traité de saint Hippolyte contre l'hérésie de Noët, simplement. Or dans l'œuvre, telle qu'elle existe maintenant, de saint Hippolyte, il n'y a qu'une pièce qui puisse être identifiée avec ce traité contre l'hérésie de Noët, je veux parler de ce que l'on appelle l'homélie d'Hippolyte contre l'hérésie de Noët, laquelle n'est elle-même qu'un fragment, la conclusion d'un ouvrage d'une beaucoup plus grande étendue, vraisemblablement la Syntagma adversus omnes haereses?. — Cette soi-disant homélie contre l'hérésie de Noët a été publiée pour la première fois par Vossius dans ses Miscellanea sanctorum aliquot patrum græcorum et latinorum (Mayence, 1604), en latin : cette version latine lui avait été communiquée par François Torres, que nous avons vu en relations avec Sirleto. Le texte grec a été publié pour la première fois par Fabricius, dans l'édition qu'il a donnée des fragments de saint Hippolyte (Hambourg, 1716-1718). Il nous informe, dans son Ad lectorem, que ce texte grec était emprunté « e codice vaticano cujus apographum Parisiis ad me misit vir illustris.... D. Bernadus a Montfaucon ». Et dans une note de la Bibliotheca græca (Hambourg, 1801, t. VII, p. 191), on nous prévient que c'est le même manuscrit dont parle Montfaucon dans sa Bibliotheca bibliothecarum (1, 14).

Ces différentes indications nous ramènent à un manuscrit de notre collection, le *Vaticanus* 1431. Nous rencontrons, en effet, dans cette collection canonique, au fol. 360, une Όμιλία Υπολύτου άρχιεπισχόπου Ῥώμης καὶ μάρτυρος εἰς τὴν αῖρεσιν Νοήτου τινός, dont l'incipit est : ετεροί τινες ἔτεραν διδασκαλίαν παρεισάγουσιν γενόμενοί τινος Νοήτου μαθηταί, κτλ. C'est la nôtre.

Je passe au « Dionysii Alexandrini adversus Noëtianos » signalé par Sirleto. Et, étant donné que Sirleto a commis un premier lapsus dans la mention de l'opuscule de saint Hippolyte, je me demande s'il

<sup>1.</sup> Göttingische gelehrte Anzeigen, II (1874), p. 1192. Cf. Theologische Literaturzeitung, I (1876), p. 14.

<sup>2</sup> Voy. sur cette « homélic » et sur les discussions auxquelles elle a donné lieu C. P. Caspari, Quellen zur Geschichte des Taufsymbols, t. III (Christiania, 1875), p. 399 et suiv.

n'en aurait pas commis un second dans la mention de l'opuscule qu'il attribue à saint Denys. Nulle part nous ne voyons mentionné quoi que ce soit qu'aurait écrit saint Denys contre Noët, tandis que l'on connaît un opuscule attribué à saint Denys et dirigé contre Paul de Samosate, et cet opuscule se trouve précisément dans la même collection canonique où nous avons reconnu l'opuscule de saint Hippolyte. Il figure en tête (fol. 1): Τοῦ μαχαρίου Διονυσίου πάπα 'Αλεξαν-δρείας ἐπιστολή πρὸς Παῦλον τῶν Σαμουσατῶν γενόμενον ἐπίσχοπον ἐν 'Αντιοχεία. Incipit: Διονύσιος καὶ οἱ συνπρεσθύτεροι τῆς ἐκκλησίας 'Αλεξανδρείας ἐν κυρίφ χαίρειν. Καὶ πρώτερόν σου γράψαντος, κτλ. Explicit: τρυφῆς τοῦς ἐξ αὐτοῦ μεταλαμβάνουσιν. On trouvera le texte de cette lettre dans Labbe (éd. 1728, t. I, p. 870), et dans Migne (P. G. XXVIII, 1561). Quant à son authenticité, je n'ai pas à la discuter ici.

Si cette seconde identification est juste, nous aurions donc à corriger, comme une double inadvertance, le renseignement fourni par Sirleto. Sirleto a voulu ou aurait dû dire: Dionysii Alexandrini contra Paulum Samosatenum et Hippolyti martyris adversus Noëtianos opuscula sunt inventa. Et ces deux opuscules nous les retrouverions dans le Vaticanus 1431.

### CHAPITRE III

### ORIGINES DE LA LIBRAIRIE DU PATIR

A l'étude des origines de la librairie de Sainte-Marie du Patir je voudrais appliquer la méthode du groupement par écoles calligraphiques, méthode inaugurée par M. Delisle dans l'étude de la paléographie carolingienne, et dont on sait les remarquables résultats qu'elle a donnés. Jusqu'ici l'application de cette méthode n'a pas été tentée en paléographie grecque. Montfaucon, lorsqu'il fondait, il y a deux siècles, la paléographie grecque, était plus préoccupé de dater les manuscrits que de les localiser, et, quoique très édifié sur l'importance des scriptoria de la Grande-Grèce, il n'entrevit point qu'ils pussent avoir une calligraphie propre. De nos jours, M. Gardthausen, qui a tant fait pour la systématisation de la paléographie grecque, n'a pas cru possible de dépasser sur ce point Montfaucon<sup>5</sup>. Tout le progrès cependant est là, et je ne crois pas trop dire en avançant que de divers côtés on tend à y venir. Essayons-le du nôtre, et, puisque nous voici dans une librairie grecque de l'Italie méridionale,

3. Gartdhausen, Griechische Palmographie (Leipzig, 1879).

<sup>1.</sup> Delisle, Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IX° siècle (Paris, 1885).

<sup>2.</sup> Palsographia, p. 112: « In Calabria et Regno Neapolitano, græca vigente lingua, innumeri codices descripti sunt: quorum festivam copiam vidi et evolvi Romæ in monasterio S. Basilii... Codices autem isti magna pars eleganter et accurate descripti sunt, nec audiendi illi, qui nullo, vel saltem modico facto rei experimento, codices græcos in Calabria scriptos cæteris minus accuratos esse temere dicunt. Centum quinquaginta vidi in memorata Basilianorum bibliotheca, aliquot exscripsi, omnes evolvi, nullosque alibi emendatiores reperi. »

tentons d'y faire le départ de ce qui appartient aux scriptoria de Constantinople et de ce qui appartient aux scriptoria italiotes, en d'autres termes, de résoudre cette question de savoir s'il y a une calligraphie italiote discernable de la calligraphie byzantine.

Ι.

Un mot d'abord de la calligraphie constantinopolitaine du x° au x11° siècle.

Il n'était pas nécessaire de constater que le fondateur de notre abbaye était allé à Constantinople chercher des manuscrits, pour savoir que Constantinople était, en effet, le grand marché aux livres du monde grec. N'était-elle pas la « reine des villes », comme disait notre hagiographe, et le centre vivant de la foi grecque? J'ajoute que depuis la seconde moitié du 1xº siècle, c'est-à-dire depuis la ruine du régime iconoclaste, elle était le foyer d'une renaissance littéraire, comparable à bien des égards à la renaissance carolingienne, et ne serait-ce que pour l'épanouissement de l'art calligraphique et de l'enluminure1. Pour ne rien dire de l'enluminure, laquelle était à cette période de début un art très séparé de la calligraphie proprement dite, la production calligraphique prit à ce moment, à Constantinople, un développement extraordinaire : vies des saints (ménologe dit de Métaphraste), homélies de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze, etc., etc., ces innombrables in-folio qui encombrent nos bibliothèques, tous pareils, datent de cette époque (xe-xie siècle), et ils viennent du marché aux livres de Constantinople.

« Tous pareils », est trop dire, car on peut distinguer une succession de manières sensiblement différentes dans ces manu-

<sup>1.</sup> De cette renaissance calligraphique au 1x° siècle les deux monuments les premiers en date et les plus beaux sont le Ménologe et le S. Grégoire de Nazianze de l'empereur Basile I° (867-885), l'un Vaticanus 1613, l'autre Parisinus 510. Combien il serait désirable que quelqu'un entreprît sur ces deux somptueux manuscrits une étude comme celle de M. Janitschek sur les bibles carolingiennes!

scrits qui nous viennent de Constantinople. Et d'abord le « style » sévère ». Voici trois volumes d'un ménologe, les Vaticani 1660, 1669, 1671: le dernier « copié par Dorothée, diacre, sous le gouvernement de Timothée, higoumène du monastère de Saint-Jean le Précurseur των Στουδίου »; le second « copié par Jean, moine, sous le gouvernement d'Anatolios, higoumène τῶν Στουδίου, et achevé le 21 mars 916»: trois manuscrits contemporains et sortant du même scriptorium 1. Ici le texte est écrit à pleine page, avec des marges étendues et sur des lignes espacées (26 à la page); la réglure est bien menée, le parchemin irréprochablement poli ; l'écriture espacée, souple, légèrement inclinée à gauche; l'encre est blonde; pas d'initiales proprement dites, pas même en tête des chapitres, mais après la ponctuation forte le scribe pousse d'une longueur la première lettre dans la marge, c'est tout, et cette première lettre est une minuscule exactement semblable aux autres lettres du texte courant; les titres sont de petite onciale, de même encre que le texte courant; pour marquer les fins de chapitre, un simple trait ondé de la même encre que le texte; en frontispice, aucun ornement d'aucune sorte. C'est le « style sévère<sup>2</sup> ».

Puis à côté et après ce « style sévère », apparaît le « style riche ». Il est plus récent : c'est, d'après mes observations, au début du xi° siècle que l'enlumineur d'en-tètes et d'initiales commence à collaborer avec le calligraphe. Le calligraphe modifie peu sa manière : remarquez cependant qu'il écrit sur deux colonnes et non plus à pleine page ; que son écriture s'assouplit et s'espace davantage, et qu'elle incline maintenant légèrement à droite. A l'enlumineur on réserve désormais une part notable. Il s'en faut d'ailleurs qu'on lui permette rien de la fantaisie des enlumineurs latins : il doit se tenir à une place fort restreinte et à un petit nombre de modèles invariables comme des patrons. Comme en-tête, un bandeau, lequel n'est généralement qu'un rectangle allongé, de la largeur de la colonne dont il tient la tête; souvent prolongé à ses deux extrémités pour former une figure

2. Un fac-similé du Vaticanus 1660 doit paraître dans l'album de la Palæographical Society, 2° série.

<sup>1.</sup> Sur le Stoudion (un beau sujet d'étude encore à traiter), voy. Ducange, Constantinopolis christiana (Paris, 1680), IV. 103-104.

pareille à un II: et quelquefois encore prenant la forme, non plus d'un rectangle, mais d'un carré évidé en son milieu. Au-dessous du bandeau le titre court, écrit à peu près toujours (à cette époque) en petite onciale, et, indifféremment de même encre que le texte, ou de carmin, ou même d'or. Les initiales mineures sont des lettres capitales en saillie sur la marge de toute leur largeur, mais sans aucun ornement, tracées au carmin, puis (généralement du moins) dorées. Les initiales majeures sont aussi des capitales, mais trois fois plus grandes que les mineures, et, comme le bandeau, enluminées. Le procédé de l'enlumineur consiste à tracer au carmin le bandeau ou l'initiale: puis à dorer ce tracé, et à colorier l'intérieur du tracé en bleu, en rouge, en vert ; enfin à gouacher d'un blanc léger et perlé ces teintes plates. Cette enluminure, on le voit, est d'une sobriété extrême et nous sommes bien loin de la richesse exubérante des enlumineurs latins; mais elle est d'une finesse, d'une harmonie, d'une fraîcheur d'exécution, et aussi d'une sévérité élégante de style tout à fait caractéristiques. Je citerai en exemple de cette calligraphie le Parisinus 519, copié en 1007, par le moine Euthymius, du couvent de Saint-Lazare à Constantinople, et le Vaticanus 1675, donné en 1018 au couvent de Saint-Jean των Στουδίου, par Nicolas, primicier du Chrusocheion 1.

Ce « style riche » se maintiendra assez invariable jusqu'à la fin du xir siècle pour les bandeaux et pour les initiales. Il faut dire cependant qu'à mesure que nous avancerons vers la fin du xir siècle, les initiales se compliqueront : de fleuries elles deviennent zoomorphiques; des oiseaux, des serpents, des poissons, de formes à la fois souples et héraldiques, constitueront l'initiale; un aigle aux ailes éployées fera un M, un serpent enroulé un E, un oiseau tenant du bec un serpent qui lui mord la queue un o, etc. Bientôt même de zoomorphiques elles deviendront anthropomorphiques et constitueront de vraies vignettes : de tout petits personnages y seront groupés de façon à

<sup>1.</sup> Un fac-similé du Vaticanus 1675 dans l'album de la Palmographical Society, 2° série — et du Parisinus 519 dans Bordier, Description des Peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale (Paris, 1883), p. 125. Sur Saint-Lazare, voy. Ducange, CP. christiana, IV, 127. Sur le Χρυσοχεῖον, Ducange, Glossarium infimm græcitatis, s.v.

former le dessin de l'initiale sans trop perdre pourtant de leur naturelle attitude, toujours très habilement tracés, peints et gouachés avec une merveilleuse ténuité de touche soit dans les chairs, soit dans le vêtement, et toujours aussi relevés d'un peu d'or (soit un nimbe, soit un pli, soit un socle). Cette exquise décoration qui procède directement de la célèbre enluminure du psautier Barberini et du psautier Borell (x1° siècle), se retrouve encore dans tout l'éclat de sa perfection au x11° siècle 1.

Entre ces deux manières, le « style sévère » et le « style riche », se partagent les écoles constantinopolitaines du xº-x1º siècle.

Au « style sévère » appartient un de nos manuscrits du Patir, le Vaticanus 1648, avec son encre blonde, son parchemin fin et blanc, sa réglure parfaite, son écriture élégante inclinée à gauche, ses initiales et ses titres sans ornement aucun, son manque de toute rubrique et de toute peinture. Tel est aussi le Vaticanus 1659, avec cette même encre, ce même parchemin, cette réglure, cette même écriture inclinée à gauche, ces mêmes initiales sans ornement, et, pour tout décor, ces traits ondés courant autour des titres et sous la dernière ligne des chapitres. Tel est encore le Vaticanus 1680, et aussi le Vaticanus 1990.

Au «style riche » appartient le Vaticanus 2041, ce lectionnaire exécuté aux frais d'un noble de Constantinople, le protospathaire Georges Mavrogeorgios, et mieux encore ce beau ménologe dont sept volumes seulement nous sont parvenus, les Vaticani 1995, 2037, 2038, 2039, 2040, 2043, 2044. Ajoutez-y les Vaticani 2034 et 2036, l'un un saint Grégoire de Nazianze, l'autre un saint Jean Chrysostome. Lectionnaires, ménologes, homiliaires, c'étaient bien là les produits ordinaires des scriptoria de Constantinople.

Cependant, et c'est une troisième manière que nous allons relever dans les scriptoria de Constantinople, ce « style riche »



<sup>1.</sup> Sur le psautier illustré du x1° siècle (je dis bien x1° siècle), voy. N. Kondakoff, Histoire de l'art byzantin (Paris, 1886), t. I, p. 166 et suiv. Ne pas se fier à cette Histoire (Cf. Bulletin critique, 1887, p. 248).

<sup>2.</sup> Ce dernier, d'une admirable main du x° siècle, rappelant celle du Démosthène de Paris. La décoration lombardisante du *Vaticanus* 1990 est de seconde main.

du x1°-x1° siècle était d'exécution coûteuse et difficile. On la rendit plus abordable en réduisant l'enlumineur à l'emploi du carmin, et l'enluminure à un simple tracé. On eut alors des bandeaux et des initiales exclusivement au carmin: bandeaux en forme de frise, de balustrades, de rinceaux, etc.; initiales, non plus zoomorphiques ni à vignettes, mais seulement fleuronnées de feuillages d'ornement se détachant du pied ou du sommet de la lettre. Puis, pour étoffer cette décoration un peu maigre, les titres furent écrits au carmin, et non plus en onciale, mais en capitales fleuries. Je citerai, comme type de cette décoration au carmin, le lectionnaire acquis par moi à Jannina pour la Bibliothèque Nationale, et copié en 1070 à Constantinople par Pierre, γραμματικός τῆς σχολῆς τῶν Χαλκοπρατίων : je ne crois pas qu'on puisse citer d'exemple de ce même « style carminé » qui soit antérieur au milieu du x1° siècle.

Et c'est à ce « style carminé » qu'appartiennent plusieurs autres de nos volumes du Patir. Ainsi le *Vaticanus* 1611, exécuté εἰς τὴν σχολὴν του ἀγίου Πέτρου, avec son large bandeau en II, ses titres en capitales fleuries, ses initiales fleuronnées, le tout au carmin. Ainsi les *Vaticani* 1642 et 2064.

\* \* \*

L'influence de ces scriptoria de Constantinople sur les scriptoria des provinces impériales fut considérable. L'extraordinaire productivité des calligraphes de la capitale et la facilité avec laquelle leurs manuscrits pouvaient se répandre dans les églises et dans les couvents du monde grec, eurent pour effet presque immédiat d'imposer partout où l'on copierait désormais le même style calligraphique, le canon de la métropole. Nous possédons ainsi nombre de manuscrits grecs qui, dûment copiés en province, sont de pures contrefaçons des manuscrits copiés à Constantinople. Le Vaticanus 1640, un de nos volumes du Patir, bel in-

<sup>1.</sup> Parisinus Supplem. gr. 1096. Un fac-similé et une notice dans le Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France pour 1888, p. 167-170.

<sup>2.</sup> Voy. le Vaticanus 1992 (x1° siècle), copié pour le couvent de Saint-Jean-Chrysostome ἔγγιστα τοῦ Ἰορδάνου, curieux exemple de l'imitation provinciale des modèles constantinopolitains.

olio d'une calligraphie soignée du xie siècle, pourrait ainsi passer pour l'œuvre d'une école de Constantinople: n'était que l'initiale du début (c'est la seule du volume) est gauchement dessinée, que les ors sont de mauvaise qualité, la gouache absente; n'était surtout que la miniature à pleine page qui est en regard du frontispice n'a ni encadrement, ni fond, est d'une couleur pâteuse qui s'effrite et d'un dessin grossier. Ce sont là des défauts inconnus aux scriptoria de Constantinople. Mais on conçoit la difficulté qu'il y a à déterminer la provenance d'une calligraphie d'imitation. C'est pourtant le cas de celle du Patir.

Le Patir, en effet, a eu au xnº siècle des copistes à lui, et ces copistes n'ont eu d'autre style que le « style carminé » de Constantinople. Mais nous les connaissons par leur nom ou nous les reconnaissons à leur main. Tel le moine Barthélemy, qui copiait en 1104 le Vaticanus 1992, en 1105 les Vaticani 2021 et 2050. Et, exactement contemporaines de ce Barthélemy, présentant le même ductus et les mêmes motifs décoratifs, les mains auxquelles nous devons les Vaticani 1970, 1991b, 1993a, 1998, 1999a, 2042, 2060, et le Cryptensis Δ, α, XVIII.

Au Patir, on utilise un parchemin fin mais mal réglé et inégalement blanchi, sensiblement différent du parchemin si soigneusement réglé et si finement, poli habituel aux scriptoria de Constantinople. L'encre n'est pas l'encre blonde et limpide des copistes de Constantinople, mais une encre brune et pâteuse. Le ductus est ferme plutôt que souple, sans cependant manquer d'élégance; les lettres droites et assez aérées. Pour en-tête, nous avons des bandeaux au carmin, comme dans les manuscrits byzantins que je signalais il n'y a qu'un instant; de même des initiales fleuronnées au carmin : de même des titres en capitales îleuries (dans les frontispices) ou en petite onciale, toujours au carmin. Je signale une habitude assez caractéristique chez les copistes du Patir : celle de mettre à la fin de chaque chapitre ou section une courte invocation, 'Οδου άληθείας ενδείκτα κάμου σοι μελήσει, - Γνώσεως ταμιείον κάμου σοι μελήσει, - Τριωνύμου δόξης ύπερφον κάμου σοι μελήσει, etc. qu'on dirait empruntée à une litanie. - Mais, on le voit, n'était la qualité du parchemin et de l'encre, n'était ce

<sup>1.</sup> J'en dirai autant de nos Vaticani 1656, 2004, 2010, 2065.

détail doxologique, n'était même (si l'on veut) la fermeté un peu lourde du ductus, les manuscrits copiés au Patir dans ces premières années du xu° siècle ne différeraient guère de ceux des scriptoria de Constantinople de la même époque, si grande était l'insluence de ces scriptoria jusqu'à l'extrême limite du monde grec.

Cette influence, une fois constatée, et aussi reconnue comme nous l'avons reconnue la tradition propre aux écoles calligraphiques de Constantinople du x° au xu° siècle, il est temps et nous sommes mieux à même de nous demander si, antérieurement au xu° siècle, une province comme était la Grande-Grèce ne pouvait pas avoir et n'a pas eu une tradition calligraphique qui lui ait été strictement propre et qui soit nettement discernible. C'est la question posée par M. Gardthausen.

Π

M. Gardthausen a par deux fois abordé la question de La minuscule grecque dans l'Italie méridionale. Une première fois en 1880. Ses observations portaient alors sur trois manuscrits: le Marcianus 172, daté de 1175, de provenance indécise; le Lipsiensis Senat. II, 25, daté de 1172 et copié à Reggio (?), l'Harleianus 5786, psautier grec-latin-arabe daté de 1153. Très préoccupé de trouver dans la minuscule grecque italienne un ductus particulier, « ein eigenthümlicher ductus, der sich bis zu einem gewissen Grade von der in byzantinischen Reiche üblichen Schrift entfernt », il crut apercevoir dans la calligraphie de ces trois scribes que « die beiden Grundrichtungen des Verticalen und des Horizontalen überwiegen 1 ». — Il est revenu depuis sur cette théorie, ceci en 1884, dans une dissertation qui a pour titre: Différences provinciales de la minuscule grecque 2. Là, à propos du Patmiensis 33, un manuscrit copié en 942 par un moine du

<sup>1.</sup> V. Gardthausen, Zur griechischen Minuskel in Unteritalien dans les Berichte über die Verhandlungen der K. S. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig (Philolog. hist. Classe), 1881, p. 77 et suiv.

<sup>2.</sup> Parue dans les Mélanges Graux (1884), p. 731-736.

nom de Nicolas et Daniel son fils « de Reggio de Calabre », M. Gardthausen écrit : « Que l'on compare sans prévention l'écriture de ce manuscrit avec celle d'un manuscrit quelconque du même temps, et l'on accordera que, sans la mention expresse de la souscription, personne n'aurait pu songer à le revendiquer pour l'Italie méridionale.... Parmi les signes caractéristiques, mentionnés jadis par moi, de ce ductus de l'Italie méridionale,... pas un seul ne se retrouve dans l'écriture du xe siècle. » Il semble bien, à l'entendre, qu'il revienne sur la théorie exprimée par lui en 1880, et que ce soit pour la retirer : « En soi, dit-il ailleurs, il ne serait pas impossible que le paléographe trouvât une minuscule grecque de l'Italie méridionale analogue à la lettera beneventana. Cette supposition toutefois n'est pas confirmée par la réalité!. »

Le reproche que je ferais à M. Gardthausen est d'avoir borné ses observations à un nombre de manuscrits beaucoup trop restreint et de manuscrits d'une époque trop tardive, et, en second lieu, d'avoir été préoccupé exclusivement du ductus de ses calligraphes. Le ductus est un élément considérable de la physionomie d'une calligraphie, mais combien difficile à analyser, en grec surtout où l'écriture n'a pas la mobilité de physionomie qu'elle a en latin! Je ne tiendrai donc qu'un compte secondaire du ductus, pour donner toute l'importance à la décoration du manuscrit. Quant au nombre de manuscrits sur lequel mes observations porteront, on va voir s'il est plus riche.

Voici neuf manuscrits du x°-x1° siècle sortis de scriptoria italiotes. — Vaticanus 1673, homiliaire. Fol. 154′, un graffite du x11° siècle environ témoigne que ledit manuscrit était aux mains de « Niphon de Calabre, province de Reggio »; et un graffite de la même main, au premier feuillet de garde du Vaticanus 1595, nous apprend que ce Niphon était « higoumène du couvent du Théologue », le monasterium Sancti-Joannis theologi in motta Sancti-Joannis, qui subsistait encere aux environs de Reggio au xv°-xv1° siècle 2. Fol. 328′ de notre Vaticanus 1673, une note marginale, en petite onciale, de la main du copiste,

<sup>1.</sup> Mélanges Graux, p. 735.

<sup>2.</sup> Pièces justificatives, p. 112.

mentionne la prise de Taormina par les Sarrasins (902), et donne à entendre que le copiste était de cette malheureuse ville.

Vaticanus 1650, commentaire des épîtres de saint Paul par Nicolas, archevêque de Reggio. Le copiste (Ss. nº 15) a souscrit en ces termes : « Ci finit ce livre magnifique qui contient les divins discours du Christ : il a été composé par l'évêque Nicolas, archevêque de la terre de Calabre, résidant à Reggio, et de la terre de Sicile.... » Et plus loin : «... il a été copié par Théodore, · clerc sicilien, sous les auspices de l'évêque Nicolas son auteur, l'an du monde 6545 v(MXXXVII). — Laurentianus XI, 9, S. Jean Chrysostome, copié par Luc moine pour Isidore prêtre et higoumène du couvent de Saint-Jean του ἀπείρου [?], l'an du monde 6529 (MXXI). Je ne connais pas ce couvent (Ss. nº 16). Mais ce qui me fait croire ce manuscrit de provenance calabraise, c'est un graffite du xive siècle (fol. 198'), qui nous apprend que ce volume a été acheté par « le frère Ambroise de Reggio, pour 13 tarins, à l'époque où Urbain VI est venu à Messine, c'est à savoir le 8 août de l'an du monde 68932 » (MCCCLXXXV).

Vaticanus 1633, homiliaire non daté, mais que l'on peut attribuer au x<sup>e</sup> siècle. A la fin du volume (fol. 357), une main contemporaine de celle du copiste a inscrit en belle onciale le nom du couvent pour lequel il a été exécuté: cette inscription est fort endommagée, mais on y lit du moins très nettement les mots ἀββα πρεσθυτέρου... βιβλίον ὑπῆρχεν... βισινιάνου (Ss. n° 17): c'est-à-dire la mention de l'higoumène d'un couvent de Bisignano.

Vaticanus Reginæ gr. 75, acoluthiæ, copié par Siméon prêtre à Malvito (Ss. n° 18). Malvito, qui n'est plus aujourd'hui qu'un petit village de la vallée de l'Esaro (affluent du Crati), et

<sup>1.</sup> Fol. 328': Εύγε περ βασί|λειε όντως γάρ | καὶ νῦν ἡμὶν τοὶς | ταπεινοὶς ταυ|ρομενίταις ἐκ | πλήθους ἀμαρ|τιῶν πολυειδῶν | ἐπῆλθεν ὁ ὅλε|θρος καὶ δικαίως. — Fol. 1': Μνησθητ. πε τοῦ δουλ. σου νήφου εὐτελ. τῆς καλαβρηας καὶ σηχωρησον αυτ. — Fol. 154': ... νήφος ευτελὴς τὴς καλαβρηας καὶ ρηγηνης επαρχηας. — Vaticanus 1595, fol. gard.: + καὶ ἐγὼ νήφος εὐτελὴς καὶ καθηγούμενος τῆς μονῆς τοῦ θεοῦ λόγου.

<sup>3.</sup> Τὸ αὐτὸ διβλήον λεγόμενον μαργαρήται ἠγόρα ὁ ἀδελφὸς ἀμβρόσιος ἐχ τῆς πόλεως ῥηγίου τῆς χαλαβρήας διὰ ταρινὰ ιγ΄ τῶ χρόνω ποῦ ἦλθεν ὁ χυρὸς ἡμῶν | πάπας οὐρβάνος ζ΄ εἰς τὴν μεσσίνην μηνί αὐγούστω εἰς τὴν η΄. ἰνδ. ζ΄ τοῦ ἔτους κωργ΄. — A rapprocher d'une note analogue concernant la visite d'Urbain VI à Messine, en tête du Vaticanus 2014.

peu éloigné de San-Marco, était au x° siècle siège d'un évêché latin suffragant de Salerne. Dans une bulle du pape Jean XV (12 juillet 989 : Jaffé, n° 3833), Malvito (Malventus) est mentionné comme tel : les Normands transférèrent le siège à San-Marco. Dans un graffite contemporain du manuscrit je lis que « en juin 6490 [CMLXXXII] le Franc descendit en Calabre, attaqua les Sarrasins et en fit un grand carnage, après quoi le Franc retourna en Italie et les Sarrasins en Sicile¹». Allusion à l'expédition d'Otton II. Ce graffite nous donne la date approximative de l'exécution de notre manuscrit. — Vaticanus 2138, lectionnaire des évangiles, copié à Capoue (Ss. n° 19) par Cyriaque prêtre et moine, l'an du monde 6499 (CMXCI)². — Vaticanus 2020, saint Maxime, copié à Capoue (Ss. n° 20), dans le couvent του φελλίνου, par Cyriaque prêtre et moine, originaire de Mili, l'an du monde 6501 (CMXCIII): c'est le même copiste.

Cryptensis B, a, IV, sermons de saint Maxime. Au début du volume un obit contemporain du manuscrit porte que « Luc, higoumène du couvent de Saint-Zacharie du Mercurion, est mort le 21 novembre 6500 [CMXCI], et qu'il a été enterré dans le narthex de l'église de Saint-Michel de Vallelucio, à coté de l'higoumène Barnabé, du calligraphe Néophyte, de Théognoste, de Naucratios, d'André, de Marcianos ses frères, et que c'est le susdit [Néophyte] qui a copié le volume. » On a reconnu le mont Mercure dont il est question dans la Vie de saint Nil, et l'on se rappelle comment les moines du mont Mercure, fuyant devant les Sarrasins, vinrent demander asile au Mont-Cassin, où l'abbé Aligerne (986) leur affecta un de ses prieurés, Saint-Michel in Vallelucio<sup>3</sup>. — Cryptensis B, a, XX, lettres de saint Dorothée, copié par Nil moine, lequel mentionne dans sa souscription que « l'an du monde 6473 [CMLXV] l'armée du patrice Manuel fut battue à Rametta, Rametta prise, et qu'il y eut un grand carnage. » Rametta (Rometta dans Kiepert) est une petite localité sur le versant nord de la Sicile, à peu de distance de Messine :

<sup>1.</sup> Ετ. 5υξ' καταβαίνει ὁ φραγκος εις καλαβριαν. και συνκρουει των σαρακηνων και κατασφαγει λαο. πολυν. και στρεφεται ὁ φραγκος επι ιταλιας και οϊ σ [μαὴλ?] επι σικε. μηνι ιουνιω [sic] ινδ. ι'. Cf. Stevenson, Catal. mss. gr. regin., p. 60.

<sup>2.</sup> Gregory, Prolegomena, p. 756.

<sup>3.</sup> Bolland., Acta sanctorum septembris, VII, 304 et suiv.

c'est là que le patrice Manuel fut en effet vaincu et tué par les Sarrasins en 965<sup>1</sup>.

De ces manuscrits italiotes, et plus particulièrement des deux volumes copiés à Capoue par le moine sicilien Cyriaque en 991 et 993, nous remarquerons les traits suivants : le parchemin est mal poli, mal blanchi, mal réglé; l'encre brune et pâteuse. L'écriture est inégale, droite, drue ou (si l'on veut) très tassée : ce caractère est plus sensible à qui compare l'écriture égale, souple et aérée des copistes byzantins. Mais le caractère décisif est plutôt dans la décoration employée par Cyriaque, surtout si on l'oppose au style sévère de la décoration reçue à Constantinople au x° siècle. Nous avons ici des bandeaux, des initiales, des titres et un quatrième élément. Toute cette décoration est tracée à l'encre, à la même encre que le texte; puis les pleins du tracé sont coloriés, mais sans or et sans aucune gouache, de vert, de violet, de rouge, de jaune, de bleu, toutes couleurs posées à teintes plates. Les bandeaux, ainsi coloriés, ont pour motif a peu près constant une tresse de cordonnets de couleurs diverses, vert, violet, rouge, jaune, bleu. Les initiales, et elles sont parfois de très grande taille, sont généralement animées : E est presque toujours une main bénissante sortant d'un demicercle de festons; A sera un oiseau becquetant une branche; K, un nœud de ruban; O, un cercle garni d'une tête; T, un oiseau sur une colonne, un serpent, un homme debout une barre sur la tête: profusion de serpents et aussi de tresses. Les initiales moindres (remarquez ce détail) sont de petite onciale de même encre que le texte, mais on les a barbouillées, d'un coup de pinceau, en jaune, souvent aussi en vert ou en violet. Les titres majeurs sont soit de capitales coloriées, soit de petites onciales à l'encre rouge; les titres mineurs (et ce sont les plus fréquents) sont de petite onciale de même encre que le texte, mais ils sont soulignés d'un trait au pinceau, la plupart du temps jaune, souvent aussi vert ou violet. Un dernier élément de décoration: en regard des titres les plus importants, à la marge, le copiste a dessiné et colorié tantôt une croix tressée comme les bandeaux, tantôt une tête d'homme, tantôt un oiseau. - Tous

<sup>1.</sup> Amari, op. cit., II, 259 et suiv.

ces traits caractéristiques de la calligraphie de Cyriaque de Capoue, le sont de la calligraphie du copiste de Taormina (Vaticanus 1673), du copiste de Bisignano (Vaticanus 1633), du copiste de Malvito (Reginensis 75), du copiste de Vallelucio (Cyptensis B, a, IV), du copiste que j'appellerais de Rametta (Cryptensis B, a, XX). En d'autres termes, nous avons affaire ici à une tradition calligraphique très consistante, dûment florissante au x° siècle, et dont on pourra sans peine retrouver ailleurs maint représentant.

De cette tradition calligraphique, on peut, je crois, poser en fait qu'elle est indépendante de la tradition byzantine du x° siècle, laquelle est précisément remarquable par l'absence de bandeaux, d'initiales, de titres enluminés. Elle n'a rien de commun, ajouterai-je, avec la tradition byzantine du x1° siècle, laquelle décore les manuscrits avec quel sobre et élégant usage de l'or et de la gouache nous l'avons vu, et de plus en employant comme élément premier de toute décoration la fleur, disons-mieux, une flore héraldique tout à fait à part¹, et dont justement nous ne trouvons aucune trace dans les manuscrits italiotes cités plus haut. Dironsnous que la décoration de nos manuscrits italiotes est le produit de l'influence de la calligraphie lombarde ou, comme on dit mieux, bénéventine? J'ai deux raisons de le croire.

L'une, géographique. Des dix manuscrits italiotes que nous venons d'étudier, ceux qui présentent les caractères les plus francs de l'école sont les deux qui nous viennent de Capoue (991 et 993). A Reggio, en 1037, les caractéristiques sont bien plus indécises. J'en dirai autant du copiste de Taormina (902 environ). Mais à mesure que nous remontons vers Capoue, les caractéristiques s'accusent : elles sont très sensibles à Bisignano, davantage à Malvito, autant à Vallelucio et chez le copista Nil de 965. — La bibliothèque du Mont-Cassin possède deux manuscrits grecs : l'un (Cassinensis 277), de la fin du xe siècle, l'autre (Cassinensis 278), de peu postérieur au premier. Ces deux volumes sont à l'abbaye depuis la première moitié du xie siècle, et on les considère comme des acquisitions soit de

<sup>1.</sup> Voy. les observations très justes de Bordier, op. cit., p. 22.

<sup>2.</sup> Bibliotheca Cassinensis (1873), t. 1, p. LXII.

l'abbé Athénulphe, soit de l'abbé Théobald. Tous deux appartiennent à une même école calligraphique, et cette école ne saurait être éloignée du Mont-Cassin, témoin les peintures lombardes qui décorent (fol. 78 et 79) le Cassinensis 277. Et cette école est la même que celle de Cyriaque de Capoue. Nous sommes amenés ainsi d'étape en étape au centre géographique de la calligraphie lombarde comme au lieu de culture de notre calligraphie gréco-italiote, disons mieux, gréco-lombarde.

Ma seconde raison est paléographique.

J'ai caractérisé l'écriture gréco-lombarde d' « écriture inégale. droite, drue » : or ce sont là éminemment les caractéristiques permanentes de l'écriture lombarde au 1xº, au xº, au xıº et jusqu'au xiiie siècle. J'ai parlé d'initiales animées (zoomorphiques) et rubannées: mais on rencontre ces mêmes initiales constamment dans les manuscrits lombards et précisément au x°-x1° siècle3. J'ai signalé cette mode qui consiste à barbouiller de rouge ou de jaune ou de vert les initiales et aussi les lettres des mots que l'on veut mettre bien en vue : je retrouve à pareille époque ce même procédé de mode dans les manuscrits lombards 3. J'ai relevé les initiales capitales coloriées : même style dans telles et telles initiales lombardes. Enfin cette façon de souligner les titres d'un trait jaune, ou quelquefois violet ou même vert, que rappelle-t-elle, sinon la mode toute latine d'écrire les titres sur un champ d'or ou pourpre ou même vert, mode pratiquée au Mont-Cassin comme dans tous les scriptoria d'Occident 3? Il n'y a pas jusqu'à ce sémeion mis à la marge pour appeler l'attention du lecteur sur un incipit, qui ne se retrouve dans les manuscrits de l'école lombarde.

<sup>1.</sup> Voyez les Cassinenses 3, 12, 13, 14, 20, 31, 36, etc. Je ne cite ici et ci-après que les mss lombards du Mont-Cassin, dont la Bibliotheca Cassinensis donne des fac-similés en couleur.

<sup>2.</sup> Cassinenses 12, 20, 21, 22, 24, 28, 52, 99, 106, 114, 117, 132, 145, 171, 194. M. Westwood a publié dans sa Paleographia sacra pictoria (Londres, 1843), à l'article Lombardic manuscripts, une planche (empruntée à Silvestre) qui donne un excellent spécimen du style lombard.

<sup>3.</sup> Cassinenses, 142, 196, 219, 228, 232.

<sup>4.</sup> Cassinenses 125, 144, 221, 226.

<sup>5.</sup> Cassinenses 47, 85, 99, 103.

. \*

Ce que devient cette tradition calligraphique au cours du xi°, du xii°, du xiii° siècle, c'est-à-dire une fois qu'elle est aux prises avec la concurrence des scriptoria de Constantinople, nous allons l'étudier dans un deuxième groupe de manuscrits originaires de Grande-Grèce.

Parisinus gr. 83, tetraevangelium, copié en 1168 par Salomon notaire de Noto, « du temps que Manuel Ier régnait à Constantinople, Amauri à Jérusalem et Guillaume II en Sicile ». (Ss. n° 23). — Vaticanus 2143, liturgiæ, copié l'an 6673 (MCLXV), par Barthélemy moine, pour Antoine higoumène du couvent de Sainte-Marie de Mili (Ss. n° 24). Ce Vaticanus 2143 n'est qu'une copie (xvii° siècle) du manuscrit de l'an 1165. « Liturgiae... fideliter exscriptae ab antiquissimo manuscripto bibliothecae S. Sylvestri Montis Quirinalis Roma. D. A. S. C. R.» [D. Andrea Sottano clerico regulari.] — Vaticanus 1877, typicon, copié l'an' 6800 (MCCXCI), par Paul de Corinthe, pour Nicodème higoumène de Sainte-Marie de Mili (Ss. n° 25)<sup>1</sup>.

Oxoniensis Bodleianus Miscellan. 178, Vie de saint Siméon Stylite, copié l'an 6649 (MCXLI) au Saint-Sauveur, par Barthélemy de Reggio moine, « du temps que Luc était archimandrite du Saint-Sauveur ». On sait que Luc, premier abbé du Saint-Sauveur de Messine, mourut seulement en 1150°. — Messanensis 98, lectionnaire des évangiles, copié l'an 6792 (MCCLXXXIV) par Robert, pour Léonce économe (Ss. n° 26). Je conjecture que ce volume a été écrit pour le Saint-Sauveur, auquel il appartenait au xvi° siècle. Une note en effet (fol. 227) porte qu'il fut « Restaurato tempore Rmi dni Hannibalis spathafora Archimandrite monasterii sti Saluatoris lingue phari no. c. Messanæ: Anno dni 1547 mense martio³». — Vaticanus 1426, Historia novi Adam

<sup>1.</sup> Rapprochez de ce ms. de l'an 1292, copié pour Nicodème, le *Vaticanus* 734, un *Climax*, copié en 1291 pour le «seigneur moine Nicodème (Ss. n° 25 bis).

<sup>2.</sup> H. Coxe, Catalog. codd. mss. bibl. bodl., t. I, p. 723.—Voy. l'épitaphe de Luc dans Boeck, C. I. G., n° 9539, et dans Revue des études grecques, 1888, p. 190.

<sup>3.</sup> Voy. au même fol. l'obit de l'archimandrite (ou plutôt de l'abbé commendataire) Laurent Theodoli, mort à Padoue le 4 février 1584.

de Nil Doxapatri, copié l'an 6721 (MCCXIII) par Siméon Boulcaramos de Messine, pour Luc archimandrite du Saint-Sauveur (Ss. n° 27). Il s'agit de Luc deuxième du nom. Ce ms. n'est malheureusement qu'une copie exécutée au xv° siècle au Saint-Sauveur¹, et non l'original de Siméon Boulcaramos. — Vaticanus 770, prophetologium, copié l'an 678..., par Macarios moine du Saint-Sauveur, pour Blaise ecclésiarque de Sainte-Marie de Grotta Ferrata (Ss. n° 28). La date est incertaine, le ms. portant \(\sigma\psi\psi\psi\psi\psi'\), qui n'a pas de sens: à la place de x', il faut lire une des neuf premières lettres de l'alphabet, ce qui fait flotter la date entre 1273 et 1281².

Cryptensis Δ, α, IV, ménées (décembre), copié l'an 6774 (MCCLXV) par Macarios moine de Reggio en Calabre, pour Hilarion abbé de Sainte-Marie de Grotta Ferrata et Blaise ecclésiarque dudit couvent (Ss. n° 29). Ce Macarios est le même que le précédent. — Vaticanus 1926, canonarium, copié l'an 6633 (MCXXV) par Léon de Reggio « calligraphe de Traïna » (Ss. n° 30). « Calligraphe » doit être pris ici, je crois, au sens de χωρικὸς καλλίγραφος<sup>3</sup>. — Messanensis 117, psautier, copié l'an 6624 (MCXVI) par Léon notaire de la ville de Reggio (Ss. n° 31). — Barberinus IV, 66, triodion, copié l'an 6628 (MCXX) par Léon notaire, le même que ci-dessus (Ss. n° 32)'. — Neapolitanus II, C, 7, nomocanon, copié l'an 6678 (MCLIX) par Conon prêtre du couvent de Saint-Jean-le-Moissonneur, pour Pacôme higoumène

2. Le ms. Oxonien. Bodleian. Laud. 40 a été copié par Macarios en 1290: est-ce notre copiste? (H. Coxe, op. cit., p. 525).

<sup>1.</sup> Le copiste du xv° siècle a mis en tête du ms. : 'Αρχόμεθα οὖν τοῦτο τὸ 6 i 6 λίον τε γραφεῖν οὖν εἶχον [sic] ἀρχὴν οὖδὲ γὰρ τέλος. ἀλλὰ οὖν εῧρομεν. εἰς τὸν [sic] μοναστήριον τοῦ ἀχροτηρίου καὶ  $\overline{σρ}$ ς τῆς μεσσήνης.

<sup>3.</sup> Sur l'emploi et le sens de ce mot, voy. Gardthausen, Griech. Pal., p. 301.

<sup>4.</sup> Voy. au fol. 58 de ce ms. le graffite: Έγὼ Ιωάννης τοῦ ρηγίου μαρτυρῶ ἰδιοχείρως. Et au fol. 76': Καὶ ἐγὼ Ιωάννης τοῦ ληγκρῆς ἀπὸ χώρας πεντεδατ. τε [Pentedattilo] νοτάριος μαρτυρῶ. — Ajouter aux mss copiés à Reggio le Vaticanus 1574, Vita S. Andrew Sali, copié en 1190 (Κχρη') en terre normande, comme en témoigne la mention dans la souscription d'un μακαριος κρατεος ρηξ, appellation habituelle des rois de Sicile; ce mss appartenait, dès le κιιι siècle, au couvent τοῦ θεοῦ λόγου du diocèse de Reggio (San-Giovanni in Motta). La souscription est très endommagée (Cf. La Vaticane de Paul III à Paul V, p. 110).

dudit couvent. Ce couvent est celui de Saint-Jean de Stilo (Ss. nº 33)<sup>4</sup>.

Vaticanus 2008, troparion, donné l'an 6610 (MCII) par Léonce moine, à l'église de Saint-Jean-le-Moissonneur (Ss. nº 34). - Vaticanus 1221, Théophylacte in evangelia, copié l'an 6662 (MCLIV) par Siméon notaire, pour Paul higoumène du couvent de Sainte-Marie τῶν κεράτων, l'année de la mort de Roger « notre roi ». J'identifie ce couvent avec celui de Sainte-Marie de Carra, au diocèse de Squillace, lequel est appelé de la carra, de lo carra, et de la cerra (Ss. nº 35)2. — Vaticanus 2048, homiliaire, copié l'an 6634 (MCXXVI), pour Gérasime higoumène du couvent de Saint-Pierre. J'identifie ce couvent avec celui de Saint-Pierre d'Arena, au diocèse de Mileto. Je lis en effet, parmi d'autres graffites, celui (fol. 220') d'un moine nommé Jean, qui déclare avoir recu l'habit monastique le 22 septembre 1222 des mains de l'évêque de Mileto, sous l'higouménat de Paphnuce, lequel avait reçu l'habit le 15 juin 1197, et était originaire de Tropea, toutes localités de Calabre (Ss. nº 36). - Barberinus IV, 27, tetraevangelium<sup>3</sup>, copié l'an 6631 (MCXXIII). Rien de plus, mais un contrat, daté de 1310 et copié au fol. 216, traite de l'acquisition d'une terre située εἰς τὴν χώραν ταβερνών, Taberna, au diocèse de Catanzaro (Ss. nº 37).

Vaticanus 2029, Catechesis parva de saint Théodore Stoudite, copié l'an 6591 (MLXXXII) par Luc moine et prêtre. Ce volume appartenait dès le x11° siècle au couvent de Saint-Élie de Carbone, comme en fait foi le catalogue des abbés de Carbone inscrit au fol. 190 dudit ms. (Ss. n° 38). — Cryptensis A, 6, X, triodion, copié l'an 6640 (MCXXXI) par Euthymius « neveu de Clément d'heureuse mémoire ». J'identifie cet Euthymius avec celui qui figure au catalogue abbatial de Carbone, et qui mourut en 1154 (Ss. n° 39). — Ambrosiànus B, 1, ménologe, copié l'an 6748 (MCCXL) par Laurent, sur un manuscrit du couvent de Calovito à

<sup>1.</sup> A rapprocher du ms. Corsini 41, G, 16, tetraevangelium du x11 siècle, où l'on relèvera (fol. 225') l'ex-libris 6ηδλήον τῆς μονῆς τοῦ ωσίου πρζ ἡμων ἰωάνεις τοῦ θερηστοῦ, et quelques autres graffites témoignant de la même provenance.

<sup>2.</sup> Paul Fabre, Liber censuum, p. 22.

<sup>3.</sup> Gregory, Prolegomena, p. 501.

<sup>4.</sup> Vaticanus 2005 (fol. 63'), une liste semblable.

Rossano, pour Niphon « notre père » (Ss. n° 40). Calovito ou Calveto était un petit monastère situé au sud de Rossano. Niphon est-il le prieur de Calovito, ou serait-il le même que Nimphus, abbé du Patir précisément à cette époque? Si cette seconde hypothèse était fondée, comme elle me paraît, il y aurait lieu d'identifier ce Laurent avec le moine du Patir du même nom, mentionné dans le diplôme de 1246 du cartulaire de notre abbaye.

Taurinensis CCXVI, B, III, 27, typicon de l'abbaye de Saint-Nicolas de Casole, composé l'an 6682 (MCLXXIV) par Nicolas higoumène dudit couvent .— Barberinns III, 69, typicon, copié l'an 6513 (MCCV) par Hierothée moine et prêtre, pour Nicodème higoumène de Saint-Nicolas de Casole (Ss. nº 41).— Parisinus suppl. gr. 681, Expositiones fidei, copié l'an 6806 (MCCXCVIII) par Calos de San-Pietro in Galatina, province d'Otrante (Ss. nº 42).— Barberinus III, 16, Georges de Corcyre inscripturam, copié l'an 6744 (MCCXXXVI) par Jean de Nardo (Ss. nº 43).— Harleianus 5535, psautier, copié l'an 6792 (MCCLXXXIV) par André de Brindisi.— Ambrosianus G, 8, euchologe, copié l'an 6794 (MCCLXXXVI) par André de Brindisi. C'est le même copiste (Ss. nº 44).— Laurentianus LXXI, 35, Porphyre Isagoge, copié l'an 6799 (MCCXCI) par Cyriaque Prasi de Gallipoli (Ss. nº 45).

Deux faits se dégagent pour moi de l'étude du groupe de manuscrits italiotes que je viens d'énumérer.

Pour le xue siècle, la disparition rapide de la tradition grécolombarde et l'influence envahissante de l'école constantinopolitaine. A Stilo, en 1102 et en 1170, persistance de la manière

<sup>1.</sup> Pasini, Codd. mss. bibl. r. taurinensis, p. 309.

<sup>2.</sup> Ce ms. est à rapprocher de deux autres qui sont à la bibliothèque Vallicellane. Le premier, Vallicellan. D,62, lectionnaire de l'A. T., ne porte ni souscription, ni graffite, mais, à la garde, une main du xvii siècle a écrit : « Lectionarium sacrum cum responsoriis quod olim usui fuerat græcis presbyteris ecclesiæ Galatenensis Neritinæ diœcesis in regno Neapolis. Petri Polidori v. cl. munus bibliothecæ Vallicellanae. » Le second, lectionnaire des évangiles, Vallicellan. D, 63, xii siècle, n'est pas davantage souscrit, mais la même main que dessus a mis à la garde: « Codex optimæ notæ quem viri docti magni faciunt eo etiam nomine quia scriptus est literis neritinis, fuitque usui græco clero illustris ecclesiæ Neriti in Salentinis. » Sur l'écriture néritine, « litteræ neritinæ », voy. Galateus, De situ Japygiæ, p. 131.

<sup>3.</sup> H. Omont, Notes sur les mss. grecs du British Museum, dans la Bibliothèque de l'École des chartes, XLV, 1884, p. 334.

gréco-lombarde. Le Vaticanus 2008 est de cette écriture droite et drue, de cette encre brune que nous avons rencontrée tant de fois dans l'Italie méridionale : titres et initiales sont soulignés d'un coup de pinceau (vert clair); les incipit importants signalés en marge par une croix tressée. Le Neapolitanus II, c, 7 a lui aussi ses titres et ses initiales soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair). — A Carbone, en 1083, persistance de la même manière. Le Vaticanus 2029 a l'écriture droite et drue, l'encre brune et sale, les titres soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair), les incipit importants signalés en marge par une croix tressée ou un oiseau, les initiales zoomorphes, rubannées, tressées, un coloriage cru (vert, rouge, violet) et sans or. — A Carbone, en 1132, le copiste Euthymius imite, comme les copistes de Rossano, les modèles byzantins de style carminé; il n'a gardé de la vieille manière italiote que l'usage de souligner d'un coup de pinceau (jaune clair) ses titres et ses initiales. — A Sainte-Marie de Carra, en 1154, le copiste Siméon imite lui aussi les modèles byzantins; il s'essaye à faire des bandeaux fleuronnés en forme de II et des initiales fleuronnées aussi, il a l'écriture aérée et souple; mais son encre reste sale et il souligne d'un coup de pinceau (jaune clair) ses titres et ses manchettes. Son coloriage est cru (vert, rouge, jaune) et sans or. — A Stilo, à Carbone, à la Carra, il restait quelque trace de l'influence gréco-lombarde; à Messine, il n'en reste pas plus qu'il n'en restait à Rossano même; de même à Saint-Pierre d'Arena, de même à Reggio, 1116, 1120, 1125, 1126, 1141, 1184. Les Messinois sont même remarquables pour l'élégance de leur imitation des grandes initiales byzantines fleuries au carmin.

Pour le xm° siècle, la diminution très notable de la copie dans les scriptoria italiotes: on sait que les manuscrits bombycins se multiplient dans le monde grec à cette époque; or nous n'en avons à peu prèsipoint qui aient été copiés en Grande-Grèce. Ce qui se fait de copie alors se fait beaucoup sur du parchemin récrit. — A Mili, en 1292, l'écriture du copiste Paul de Corinthe est pleine de ligatures, comme celle des scribes byzantins et levantins de l'époque; il trace en rouge et noir ses bandeaux et ses initiales, il barbouille de rouge ses majuscules. On faisait ainsi dans tout le Levant à pareille date. — Ainsi Jean de Nardo,

en 1236. Ainsi Hiérothée de Casole, en 1205. — Toute tradition gréco-lombarde est perdue, en sorte qu'il n'est plus possible de distinguer un manuscrit d'origine italiote d'un manuscrit d'origine levantine, n'était que nos copistes ne renoncent pas toujours à souligner d'un coup de pinceau (jaune clair) leurs titres et leurs manchettes. C'est l'extrême fin de la calligraphie grécolombarde. Ceci au XIII° siècle.

\* \*

Sur ce que devint l'art calligraphique dans la Grande-Grèce à partir du xive siècle, je n'ai à ajouter que quelques observations. J'ai pu réunir un petit nombre de volumes copiés en Terre d'Otrante et en Sicile au xive-xve siècle : - le Messanensis 29, Vitæ sanctorum, copié en 1308 par le moine Daniel, skeuophulax du Saint-Sauveur de Messine; - l'Ottobonianus gr. 178, Rhétorique d'Aristote, copié en 1485 par le moine Joachim de Casole au Saint-Sauveur de Messine; — le Vaticanus 1973, liturgiæ, copié en 1374 par Antoine, prêtre de Sainte-Christine; — le Laurentianus LXXXVI, 15, Psellus de rebus naturalibus, copié en 1347 par Nicolas Silla de Gallipoli; — le Cryptensis A, Y, VII, psautier, copié par Niphon, moine, pour le couvent de Saint-Nicolas de la Fico; — le Parisinus 1685, pseudo-Callisthène, copié en 1468 par Nectarios, moine de Casole; —l'Ottobonianus gr. 210, Hésiode scholié par Tzetzes, copié en 1363 par le papas Robert, fils de Jean-Nicolas Bra... de Soleto; — le Barberinus III, 73, grammaire grecque, copié en 1479 par Nicolas Skinzari de San-Pietro in Galatina<sup>1</sup>. — On le voit, il n'y a plus guère qu'à Messine et dans la Terre d'Otrante que l'on copie encore au xive et au xve siècle, à Messine où le Saint-Sauveur et ses prieurés ont gardé quelque culture, dans la Terre d'Otrante où l'on est en constantes relations avec la Grèce propre : à Messine, le copiste de 1308 suit de loin les vieux modèles calligraphiques messinois du xii siècle, tandis que dans la Terre d'Otrante on copie peu s'en faut de la même manière qu'en Morée 1.

<sup>1.</sup> Ss. nº 48-55.

<sup>2.</sup> Il arrive en effet que la Terre d'Otrante se fournisse de livres dans la Grèce propre, témoin le Barberinus I, 102, une grammaire, copié par un

La Renaissance achèvera de porter le dernier coup à la calligraphie propre de la Grande-Grèce. A dater de la prise de Constantinople, Otrante, Naples, Messine verront affluer les réfugiés grecs, dont les plus instruits vivront, en même temps que de leur grammaire, de leur calligraphie. On se rappelle que Constantin Lascaris séjourna trente ans à Messine, et l'on sait que nous possédons plus de dix manuscrits copiés par lui dans cette ville 1. On pourrait citer bien d'autres Grecs que Lascaris : tels Léon Chalkéopylos, Jean Rhosos, et plus tard Jean de Sainte-Maure et Georges de Constantinople. Dans le clergé ni dans les couvents de l'Italie méridionale il n'y a plus de scribes grecs : Jean Rhosos exécute pour un prêtre grec un missel, le Vuticanus 1978, et Jean de Sainte-Maure séjourne un long temps au couvent de Saint-Philarète de Seminara pour y refaire les livres de chœur; Georges de Constantinople avait resait de même ceux du chapitre de Bova (Ss. nº 55). Ce Georges de Constantinople avait son atelier à Messine, et il expédiait de ses livres jusqu'en Grèce (Ss. nº 56) : ajoutons qu'il joignait au métier de calligraphe celui de bouquiniste, et que c'est chez lui à Messine que fut acheté l'unique exemplaire qui existe de la Chronique pascale?. Quant à Otrante, nous lui devons au moins comme à sa ville d'origine le copiste de beaucoup le plus habile du xviº siècle, Giovanni Onorio da Maglie, plus connu sous le nom de Jean d'Otrante, et dont les manuscrits (pour la plupart copiés à Rome et pour la Vaticane) rivalisent avec les plus belles impressions du temps 3.

scribe d'une école florissante à ce moment en Morée, Nicolas Hagiopetritos (A. D. 1289), et que nous trouvons en 1358 aux mains d'un grec de San-Cesario di Lecce, comme nous l'apprennent les graffites du fol. 151' et du fol. 152'. — De là vient que le nombre assez considérable de manuscrits du xime et du xive siècle (surtout bombycins) qui ont été achetés au xvie et au xvie « in Salentinis », n'ont rien de spécifiquement italiote.

1. Gardthausen, op. cit., p. 318. Ajoutez-y le Barberinus I, 94, copié par Lascaris à Messine en 1470.

<sup>2.</sup> Vaticanus 1941. On lit au fol. 5: « Messanæ emi a Georgio Constantinop. vi kls. octobris M.D.L.I. »

<sup>3.</sup> Gardthausen, op. cit., p. 327. H. Omont, Fac-sim les de mss. gr. des xve et xvi siècles (Paris, 1887), pl. 12 et 28.

Ш

Repassons maintenant la revue de nos manuscrits de Sainte-Marie.

Le Vaticanus 1636 est imité des manuscrits byzantins de « style riche » à bandeaux et initiales peintes, à grandes marges et grand format. Mais la mise en colonnes est mal réglée, mais l'encre est sale, l'écriture appuyée et drue, les titres écrits avec un rouge de nuance orange (comme dans les manuscrits latins) et non vermillon (comme dans les manuscrits byzantins), les titres en noir soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair), les bandeaux tressés, les initiales palmées ou tressées ou rubannées, le coloriage à teintes plates et sans or. L'influence gréco-lombarde est manifeste. Et de fait ce manuscrit a été copié, en 1064. aux environs de Cassano.

Le Vaticanus 2082 est imité des manuscrits byzantins de « style riche », comme le précédent, à bandeaux et initiales peintes, à grandes marges et grand format, à écriture aérée et penchant à droite. Mais la réglure est mal menée, l'encre brune et pâteuse, l'écriture inégale, les titres écrits au rouge orange (comme dans les manuscrits latins), les titres moindres et les majuscules et les points (à la ponctuation forte) soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair), les initiales rubannées, le coloriage pâteux à teintes plates et sans or. Ici encore l'influence grécolombarde est manifeste. Et ce manuscrit a été copié, en 1057, aux environs de Rossano.

Le Vaticanus 2002 imite de même les modèles byzantins. L'encre ici est presque blonde. L'écriture, raide encore et appuyée, procède cependant directement de la calligraphie byzantine par la nature de ses formes. Les initiales de petite capitale (un petit nombre d'entre elles au moins) pourraient rappeler les jolies capitales rouge sous or du x1° siècle byzantin. Il n'y a pas jusqu'au grossier bandeau du fol. 64 qui ne trahisse l'imitation des bandeaux de « style riche » byzantin. Mais ce qui est provincial et gréco-lombard, c'est le grand E initial du fol. 64, le grand A du fol. 38; c'est le coloris pâteux (jaune clair et rouge brique) des bandeaux et des titres; c'est le coup de pin-

ceau jaune clair dont les titres, dont les initiales mineures, dont les points de la ponctuation forte sont soulignés. Ce manuscrit a été copié, en 1053, à Taberna<sup>1</sup>.

Le Vaticanus 2001 est du siècle suivant. Ici la graphie ne se distingue guère plus de la graphie byzantine. L'encre est blonde et le ductus élégant et aéré comme dans les manuscrits byzantins contemporains. De gréco-lombard il n'y a plus que la décoration : initiales majeures énormes, coloriées en teintes plates de rouge garance, de vert, de jaune clair; bandeaux tressés, coloriés de même; titres et petites initiales soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair). Ce manuscrit a été copié, vers le milieu du x11° siècle, au couvent de Sainte-Marie de Carra.

Le Vaticanus 2091 conserve à peine quelques traces de l'influence gréco-lombarde, et on pourrait le croire sorti d'un scriptorium byzantin, n'était que le copiste a souligné d'un coup de pinceau (jaune clair) les capitales noires et minces de ses titres (cf. fol. 69'). Ce manuscrit est du x11° siècle<sup>2</sup>.

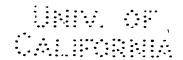
Le Vaticanus 1649, du xII°-xIII° siècle, nous achemine vers cette époque de transition où la calligraphie gréco-lombarde n'existe plus et où la calligraphie byzantine entre dans la décadence du xIII° siècle: l'encre est brune et pâteuse, le parchemin épais et mal poli; les bandeaux sont grossièrement tracés à l'encre noire et en rouge, comme dans les manuscrits de basse époque de la Grèce propre et du Levant; les majuscules, soit en saillie sur la marge, soit à même le texte, sont grossièrement barbouillées d'un coup de pinceau rouge; les titres, à l'encre rouge et de mauvaises capitales fleuries, sont quelquefois (voy. fol. 53') soulignés de jaune. Ce dernier trait est le seul qui rattache ce volume à l'école italiote.

Le Vaticanus 2006, un bombycin! pourrait de même passer pour un manuscrit levantin, n'était ici encore le coup de pinceau (jaune clair) dont le copiste a souligné les initiales et les titres.

Les manuscrits italiotes que je viens de décrire ont subi l'influence byzantine : et remarquez comme ils sont tous postérieurs

1. Vaticani 1990, 2035, 2085 : mêmes caractéristiques.

<sup>2.</sup> Rapprochez le *Faticanus* 2019: écriture pleine des ligatures si communes dans les bombycins, mais remarquez bien les initiales (rouge orange) barbouillées d'un coup de pinceau (vert sombre et jaune citron).



#### ORIGINES DE LA LIBRAFRIE DU PATIR. 10

à la seconde moitié du xi° siècle. Ceux que voici, au contraire, appartiennent à la période antérieure : la tradition gréco-lombarde y paraît seule.

Le Vaticanus 2056 est un remarquable modèle de calligraphie gréco-lombarde, et ce dans un format assez rare dans cette école (325 × 235 mill.); nous y retrouvons l'encre brune, les caractères appuyés et serrés, qui nous frappaient chez Cyriaque de Capoue. Quant à la décoration, elle est purement lombarde: titres rubriqués (rouge orange), encadrés d'un étroit bandeau tressé (jaune clair, rouge orange, brun bleuâtre); majuscules en grosse capitale, à pleins coloriés alternativement de l'une de ces trois couleurs; initiales majeures de dimensions énormes, et tantôt tressées (H fol. 173, A fol. 230', E fol. 183', M fol. 85, N fol. 79', W fol. 32'), tantôt palmées (E fol. 226), tantôt zoomorphes (H fol. 237, K fol. 255 et 255', E fol. 242, A fol. 147', K fol. 143', a fol. 137', T fol. 109', II fol. 45), ces dernières toutes remarquables, coloriées en teintes plates, sans or, et grossièrement dessinées. Ce volume est de la fin du x° ou du commencement du xiº siècle.

Le Vaticanus 2067 est de la même époque. La graphie est plus personnelle, mais la décoration est purement lombarde : titres en petite onciale soulignés d'un trait de pinceau jaune clair, quelquefois vert clair, encadrés aussi (fol. 1') d'un étroit bandeau tressé (vert, rouge brique, brun); majuscules de grosse capitale, dont les pleins sont coloriés alternativement de vert clair ou de rouge brique; initiales majeures ou tressées, ou palmées, ou rubannées, ou zoomorphes, grossièrement dessinées, coloriées de rouge brique, de jaune clair, de brun, sans or, en teintes plates : enfin les incipit de chapitres signalés à la marge par une croix tressée, ou par oisillon, ou par une tête humaine, tout cela dessiné et colorié comme le reste.

Le Vaticanus 2094, du xe siècle, a ses titres de petite onciale soulignés tantôt de jaune, tantôt de vert; des initiales de style gréco-lombard, mais plus simples et dont aucune n'est zoomorphe ni palmée, des bandeaux tressés.

Le Vaticanus 1971, du x°-x1° siècle, et qui rappelle étonnamment le manuscrit copié à Malvito, a l'encre sale et pâteuse, la graphie appuyée, serrée et inélégante, les initiales tressées, pal-



102

CHAPITRE III.

mées, rubannées, zoomorphes, coloriées de rouge, de vert, de jaune, de violet, les titres (de petite onciale) et les manchettes soulignés d'un coup de pinceau jaune clair, les initiales mineures tachées d'un coup de pinceau vert; pour entêtes, de petits bandeaux tressés. Toute cette décoration de couleurs pâteuses, en teintes plates, sans or, et grossièrement exécutée.

. \* .

Je ne veux pas omettre dans cette revue un manuscrit fort exceptionnel de notre collection du Patir, le Vaticanus 1997, copié par un chartreux d'une chartreuse du diocèse de Rossano. Ce chartreux, dira-t-on, ne pouvait être qu'un scribe latin, et voilà qui est singulier: oui et non. — Oui, c'est un scribe qui n'est pas grec, et nous en avons pour preuve la forme bizarre, extra-grecque, de nombre de ses lettres, et l'aspect général de sa calligraphie qui s'éloigne si fort de celle du xiii° siècle: c'est là une manière cherchée, apprise et de fantaisie. Mais il n'est pas rare de voir de ces exemples dans la calligraphie italiote du xiii° siècle. Il arrive, en effet, à cet époque, que l'on supplée au manque de copistes grecs en s'adressant à des copistes latins, et que de bons copistes latins sachent écrire le grec. En voici deux exemples remarquables.

Le premier (Barberinus IV, 37) est un tetraevangelium grec et latin, copié par Romain moine, abbé du monastère de Saint-Benoît, dans le Val di Crati, en 1292, indiction VI (?), sous le règne de Charles II, aux frais du seigneur archevêque Paul, décoré du pallium, de la famille Mezzabarba, des citoyens de R[ossano]<sup>1</sup> (?). Ici le copiste, qui est latin et qui a une très belle écriture gothique, a adopté une écriture grecque imitée des modèles byzantins du x1° siècle, mais ses initiales grecques (de grandes belles lettres fleuries et peintes) sont du même style que ses initiales latines: nous avons ici un manuscrit grec décoré dans le goût gothique<sup>2</sup>.

2. Cet exemplaire n'est pas unique: voy, le ms. de Saint-Jean de Stilo de la bibliothèque Corsini.

<sup>1.</sup> Voy. V. Gardthausen, Zur griechischen Minuskel in Unteritalien, dans les Berichte über die Verhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, 1881, p. 73-78.

Le second exemple (Palatinus lat. 233) est un exemplaire du traité adversus Latinos de Nicolas d'Otrante (1205 env.) : le manuscrit paraît être autographe. Ici le scribe, qui est latin et qui a une assez belle écriture gothique, a donné à ses caractères grecs une forme allongée et anguleuse : c'est de la calligraphie grecque latinisante.

Ces sortes de manuscrits ne sont pas rares dans nos collections : ils datent tous du xiiie siècle.

Nous touchons au terme de cette revue des manuscrits de l'abbaye du Patir, et j'ai réservé pour la fin quatre volumes de la collection, les Vaticani 1456, 2000, 2061 et 2066, qui présentent un type calligraphique du xe siècle très nettement à part. De ce type, dont le Vaticanus 2061, le seul signé des quatre, est un admirable représentant, on peut dire qu'il ne se rattache ni pour la calligraphie ni pour la décoration à l'école gréco-lombarde; que cependant il appartient à une excellente école, une école très supérieure à l'école gréco-lombarde tant pour le choix du parchemin et le soin de la réglure, que pour la qualité de l'encre (blond-grisâtre) et l'égalité de l'écriture. La décoration rappelle le « style sévère » que nous avons rencontré à Constantinople au xe siècle: absence de rubriques et de peintures, titres de petite onciale de même encre que le texte, et, autour ou audessus des titres majeurs, un mince rinceau de lignes ondulées à la plume. Cependant notre scribe et ses analogues se distinguent des scribes byzantins de « style sévère » du xe siècle par plusieurs caractéristiques. L'écriture (que la ligne rectrice limite par la base) est une cursive serrée et rapide et très inclinée à droite; les lettres sont toutes de cursives, sauf une seule qui est onciale, le N, jamais lié à aucune lettre voisine et se détachant avec une véritable insistance sur le reste du texte; certaines lettres enfin, le x cursif par exemple, ont leurs pleins tracés d'un trait double, le scribe ayant mené son calame de bas en haut, puis de haut en bas, et ayant laissé

<sup>1.</sup> Voy. l'Ottobonianus gr. 258, xiii° siècle (Gregory, Prolegomena, p. 635), et le Vaticanus 781, xiii° siècle.

un peu d'espace entre les deux ductus, en telle sorte que le plein est évidé. Ces trois caractéristiques, l'une pour l'ensemble de l'écriture, les deux autres pour des détails, persistent comme une règle dans la calligraphie de tous les manuscrits sans exception que nous étudions là. La partie décorative, ai-je-dit, rappelle le « style sévère » de Constantinople au x° siècle : mais elle présente cette caractéristique que les initiales majeures, au lieu d'être des lettres capitales ou surtout des lettres onciales de forme carrée, sont des lettres onciales agrandies, souvent grêles, mais appartenant à l'onciale oblique.

J'ajouterai que le Vaticanus 2066 est d'onciale en entier, et de cette même onciale oblique à laquelle appartiennent les initiales majeures de nos quatre cursifs, et que la décoration très sobre des titres est identique dans les quatre cursifs et dans l'oncial, d'où possibilité de considérer les quatre cursifs et l'oncial comme appartenant à la même école calligraphique. Mais quelle est cette école?

Cette école calligraphique, ai-je dit, ne se rattache point à l'école gréco-lombarde. Par ailleurs, les caractéristiques qui la différencient du « style sévère » de l'école byzantine du x° siècle, permettent de conjecturer que nous avons affaire à une école calligraphique non constantinopolitaine. Cette conjecture est d'autant mieux fondée que : 1° nos copistes ont utilisé nombre de feuillets palimpsestes, et qu'il est inouï de voir un pareil procédé pratiqué à Constantinople; 2° que quelques-uns de ces feuillets palimpsestes (Vaticanus 1456) présentent, en première écriture, un texte arabe peu antérieur au texte récrit, détail qui nous éloigne mieux encore de Constantinople pour nous conduire en pays arabisant. Ce pays, il serait, je crois, très inutile de le chercher en dehors de la Calabre, laquelle était au x° siècle\*en perpétuel contact avec la civilisation arabe.

Et nous aurions ainsi dans la Calabre même, au x° siècle, une tradition calligraphique complètement distincte de la tradition gréco-lombarde et dont l'originalité consisterait précisément à en être restée indépendante. Ce n'est là qu'une vue, et les éléments nous font défaut pour l'élucider.

Concluons.

Une centaine de manuscrits grecs rapprochés et étudiés d'après une méthode nouvelle, nous ont fourni l'occasion et la matière de tout l'essai qui précède. Ils nous ont introduits dans une province à part de l'empire byzantin, la Grande-Grèce, au milieu de ces penitus græco divisos orbe Calabros, plus encore auprès de ces moines grecs d'Italie, dont les établissements ont été pour nous l'expression la plus historique de la culture de cette Grande-Grèce médiévale, et, entre tous ces établissements, à l'abbaye de Sainte-Marie du Patir.

Fondée par le résormateur même de la vie monastique en Calabre, au xiº siècle, subsistant non sans mérite jusqu'au xviº siècle, attirant alors l'attention des érudits par sa précieuse collection de manuscrits, comme elle l'attire au xviiº par sa riche collection de chartes, l'abbaye du Patir arrive à avoir son nom associé à celui de la Bibliothèque Vaticane, à laquelle elle a donné ses plus beaux livres.

Ces livres en main, nous déterminons leur lointaine provenance : les uns sont venus de Constantinople, les autres ont été transcrits en Calabre même, voire au Patir. Ils nous permettent de constater jusque dans l'art modeste de leurs scribes, tantôt l'influence de l'art byzantin proprement dit, tantôt et plus anciennement l'influence de l'art bénéventin ou lombard, et, pardessus tout, comment, à une époque donnée de l'histoire, nos Grecs d'Italie sont les obscurs et presque les seuls artisans des relations littéraires du monde grec et du monde latin.

S'il m'est donné quelque jour de reprendre l'étude de ces échanges littéraires et de la pousser plus avant, ce n'est plus aux scribes du x°-xiiie siècle que je m'attacherais, c'est aux traducteurs antérieurs au viiie siècle: Rufin, Cassiodore, Anastase, tant d'autres qui ont mis dans la circulation de l'Occident les œuvres des orateurs, des historiens et des théologiens grecs, que je voudrais consacrer mes recherches: ce serait là le gros œuvre d'une plus vaste histoire, dont le présent essai ne serait plus que l'épilogue.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

l

## LISTE

# DES MONASTÈRES BASILIENS DE L'ITALIE MERIDIONALE

#### XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

Monastères portés au Liber taxarum S. R. E., avec le cens en florins que chacun d'eux paie à la Chambre Apostolique. Cette liste est copiée sur le Vaticanus lat. 9239, lequel est un ms. du Liber taxarum daté de 1482: je ne modifie pas l'orthographe du ms.

ANGLONEN: Helie de carbono: fl. LXVI.

ALEXANEN: Delovito: fl. XXXV.

Boven: Mariæ de terreto: fl. XXXIII 1/2.

Brundusin: Mariæ de cruce: fl. ».

— Fermelus : fl. »

CATHANIEN IN SICILIA: Leonardi Cathanen.: fl. ».

GALIPOLITAN IN PROVINCIA IDRONTINA: Mauri: fl. XXXIII 1/2.

GEROPOLITAN: Mariæ de balneo: fl. ».

Nicolai de pergolitis : fl. ».

GIRATEN: Nichomedis: fl. XL.

Mariæ de popsi : fl. XL.

LICIEN: Mariæ de ferratis: fl. XXXIII 1/2.

— Mariæ de cantatædri : fl. XXXIII 1/2.

1. Pour plus de détails sur les monastères basiliens italiens, on consultera avec fruit le tome III de la Sicilia sacra et les tomes I, VIII et IX de l'Italia sacra. D'ailleurs les renseignements fournis par ces deux auteurs ont été recueillis par dom Lubin, Abbatiarum Italiæ brevis notitia (Rome, 1693). Les renseignements donnés par Rodotà (Rito greco, t. II) sont empruntés aux précieux appendices de la Vita del protopatriarca S. Basilio (Messine, 1681) de dom Agresta.

```
LEUCADIEN : Paturio : fl. LXXX.
Messanen: Petri de agro: fl. XLVII.
            Petri et Pauli : fl. XLYII.
             Salvatoris plaga: fl. XXXIII 1/2.
             Salvatoris de lingua fari : fl. VC
             Gregorii de gippo : fl. XL.
             Philippi de magra : fl. L.
             Salvatoris de bordonaria : fl. XLV.
             Angeli de broro : fl. XLV.
             Philippi de valle domena : fl. XLI 1/2.
             Petri et Pauli de gitalia : fl. L.
             Mariæ de guppa : fl. L.
             Nicolai de laffico : fl. L.
             Basilii de temuento: fl. ».
             Mariæ de mandanisio : fl. XXXIII 1/2.
             Mariæ de mili : fl. LXXX.
             Pantaleonis: fl. LX.
             Michaelis de trayna : fl. L.
             Nicolai de calavisio: fl. L.
MILETEN :
             Heliæ novi et Phylareti : fl. LXX.
             Bartholomæi de Trigona : fl. XXXIII 1/2.
             Johannis de labra: fl. ».
             Heliæ de calatio : fl. XXXIII 1/2.
NERITONEN: abbas nullius diœcesis: fl. LX, alibi XL.
Policastren: Johannis de piro: fl. XL.
Panormitan : Mariæ de gripta : fl. L.
REGINEN IN CALABRIA : Mariæ de torreto : fl. XL.
                        Salvatoris de calometo: fl. LXVII.
                        Nicolai de cadamusio : fl. LXXXIII 1/2.
                        Johannis de castanata: fl. XL.
Rossanen: Mariæ de paterno: fl. LXXX.
           Adriani: fl. XXXIII 1/2.
Squillacen: Mariæ della carra: fl. L.
              Gregorii: fl. XXXIII 1/2.
             Nicolai de mariota : fl. XL.
TABENTINEN: Petri et Andreæ in insula: fl. XXXIII 1/2.
              Viti de pitzo: fl. XXXIII 1/2.
             Mariæ de calzano : fl. XXXIII 1/2.
Tusculanen: Mariæ de gripta ferrata: fl. CCCC.
Ydrontinen: Nicolai de cadulis: fl. CC.
```

# 11

## ÉTAT ET LISTE

# DES MONASTÈRES BASILIENS DE CALABRE

XVIª SIÈCLE.

Un extrait de ces Acta a été publié par Montsaucon, Palæographia, p. 112 : voici la pièce intégrale (copie xvir° siècle, et, il me semble, de la main même de Menniti), telle qu'on la lit dans le Parisinus lat. 13081, fol. 1-6. Je mets en italique les lettres que je supplée, tant dans ce document que dans les suivants.

Excerpta ex actis visitationis monasteriorum ordinis sancti basilii <sup>4</sup>
FACTÆ JUSSU SANCTÆ SEDIS AN. 1551. Ex archivio ordinis.

In nomine domini nostri Jesu Christi. Amen. Anno a nativitate ejusdem 1551 die vero septima aprilis pontificatus ss. pp. Julii 3<sup>11</sup> an. 2, apud venerabile <sup>2</sup> monasterium Sancti Joannis Teristi de Stilo ordinis Sancti Basilii extra muros dictæ civitatis per duo milliaria, regnante serenissimo et invictissimo domino nostro Carolo... Aragoniæ et Hispaniarum... Siciliæ citra farum an. 37 feliciter. Amen.

In præsenti quinterno continentur et annotantur omnes visitationes infrascriptarum abbatiarum, monasteriorum et ecclesiarum ordinis sancti Basilii, factæ per nos Marcellum Terracinam archimandritam S. Petri de Arena Militensis diœcesis, et fratrem Paulum de Cozentia nostrum vicarium, monachum Sancti Petri de Arena, visitatores deputatos ex commissione et authoritate domini Julii papæ 3<sup>11</sup>.

Et quia dictum monasterium Sancti Joannis Teristi de Stilo est primum et caput aliorum monasteriorum convicinorum, die 3ª aprilis accessimus ad dictum monasterium, quod invenimus antiquo more competenter instructum, et opulentum in reditibus, sacris reliquiis et ornamentis, et ordinavimus quod dentur carthæ scripturæ antiquæ dicti monasterii, et clauderentur in una arca.

Die 9° aprilis accessimus ad monasterium Sancti Basilii Scamardi diœcesis Militensis, et invenimus illud non bene tractatum. Invenimus in dicto monasterio abbatem Hieronimum Liriano commendatarium dicti monasterii, et ibi duos tantum monachos ordinis sacerdotes.

Die 24 mensis aprilis accessimus ad monasterium Sanctæ Mariæ de Lovito, ubi invenimus monasterium sine monachis, et invenimus tantum presbiterum unum latinum.

Die 25 aprilis discessimus a Sancta Maria de Lovito, et accessimus

- 1. Bazilii ms.
- 2. Venerabilem ms.

ad monasterium Sancti Salvatoris de la Chilena, ubi invenimus Joannem Cavallum abbatem commendatarium, qui nobis dixit quod dictum monasterium cum sit in nemore, nec monachi nec presbiteri illic possunt habitare, et propter mala itinera nec ad illud potuimus accedere.

Die 26 aprilis 1551 discessimus a Praxitano, et accessimus ad abbatiam Sanctorum Nicodemi<sup>1</sup> et Heliæ de Galatrano, invenimusque ecclesiam bene fabricatam et fratres capucinos inibi.

Die 26 aprilis discessimus a grangia de Sancti Heliæ et Sancti Nicodemi, ubi invenimus tantum unum presbiterum latinum, et accessimus ad monasterium Sanctæ Mariæ de Molochi, ubi invenimus abbatem Cæsarem presbiterum sæcularem cum duobus clericis sæcularibus.

Die 27 aprilis discessimus a monasterio Sanctæ Mariæ de Molochi Lotuso, et accessimus ad ecclesiam Sancti Nicolai de Molochilo, quæ est grangia dicti monasterii, ubi invenimus capellanum unum.

Die 27 aprilis discessimus a Sancta Maria de Molochi, et accessimus ad monasterium Sancti Heliæ et Sancti Philareti de Siminara, distans a Siminara duobus millibus, et invenimus ibi priorem cum quinque monachis, et invenimus competenter ornatum.

Die 28 aprilis discessimus a monasterio Sancti Heliæ et Sancti Philareti, et accessimus ad monasterium Sancti Joannis de Lauro, et invenimus ecclesiam quasi speluncam latronum et sine cultu divino, discoopertam, et domos dirutas, quia erat abbas dicti loci Joannes Baptista de Cavaleriis canonicus basilicæ Sancti Petri Romæ, qui Romæ morabatur.

Die predicto discessimus a monasterio Sancti Joannis de Loro, et accessimus ad abbatiam Sancti Phantini de Seminaria, ubi invenimus corpus Sancti Phantini, sed ecclesiam destructam a Mauris vel Turcis, quia situm erat circa mare dictum monasterium.

Eodem die discessimus a monasterio Sancti Phantini, et accessimus ad abbatiam Sanctæ Mariæ de Toxa, et invenimus in dicta abbatia procuratorem secularem curialem, nec ullum ibidem monachum invenimus.

Die 29 aprilis discessimus a monasterio Sanctæ Mariæ de Toxa, et accessimus ad abbatiam Sancti Heliæ de Spelunca de Niclicona, in quo invenimus tantum unum monachum græcum ordinis Sancti Basilii.

Die 30 aprilis visitavimus monasterium Sanctæ Mariæ de Trinsoni, ubi invenimus unum monachum tantum et ecclesiam satis bene ornatam et monasterium competenter edificatum.

Eodem die discessimus a dicto monasterio, et accessimus ad monasterium Sancti Bartholomei de Trigoni de Cinopoli, ubi invenimus abbatem Julium Violante et quosdam monachos, et ecclesiam antiquam

- 1. Nicodemiæ ms.
- 2. Hiliæ ms.

satis bene ornatam. Item invenimus aliam ecclesiam ejusdem Sancti Bartholomei Veteris cum una domo in qua dicunt quod Sanctus Bartholomeus abbas per aliquod tempus moratus est.

Eodem die discessimus a monasterio Sancti Bartholomei, et accessimus ad monasterium Sancti Joannis de Castagnieto diœcesis Regiensis, ubi invenimus tantum unum monachum latinum Sancti Dominici, qui erat ibi capellanus pro Joanne de Cava abbate commendatario, et invenimus ecclesiam male tractatam sine ornamentis et cultu divino.

Die prima maii discessimus a monasterio S. Joannis de Castanieto, et accessimus ad monasterium Sancti Martini de la Messa, ubi non invenimus abbatem qui erat Jacobus Caraziolus, et ibi invenimus ecclesiam coopertam et satis bene ornatam.

Die primo maii 1551 discessimus a monasterio Sancti Martini Dramessa, et accessimus ad monasterium Sanctæ Phebroniæ monialium ordinis Sancti Basilii, ubi non invenimus nisi speluncam latronum et ecclesiam ac loca regularia inhabitata et ex parte diruta, quod monasterium [diu] abbatissa cum monialibus olim diu habitaverant, sed ab annis circiter quinquaginta dictum monasterium deseruerant; ibi erant presbiteri græci qui predictis monialibus missas et officia cantabant.

Eodem die discessimus a dicto monasterio Sanctæ Phebroniæ, et accessimus ad ecclesiam Sancti Salvatoris de Calanda.

Die 2º maii discessimus ab ecclesia Sancti Salvatoris de Calanda, et accessimus ad monasterium Sancti Coni de Flumare de Muro, ubi non invenimus monachos; invenimus ecclesiam parvam ad usum Græcorum ornatam et constructam.

Die eodem discessimus a predicto monasterio Sancti Coni, et accessimus ad monasterium Sancti Salvatoris de Calameno supra la Motta Russa, ubi non invenimus monachos.

Eodem die discessimus a predicto monasterio, et accessimus ad monasterium Sanctæ Dominicæ de Galligo, ubi invenimus tantum echonomum secularum.

Die 3ª maii discessimus a predicto monasterio Sanctæ Dominicæ, et accessimus ad monasterium Sanctorum 40 in Regio civitate monialium, ubi invenimus abbatissam et aliam monacham cum aliis quibusdam novitiis et ecclesiam parvam.

Eodem die discessimus a predicto monasterio, et accessimus ad monasterium monialium Sanctæ Anastasiæ, et invenimus ibi abbatissam cum 3 monialibus.

Eodem die discessimus a predicto monasterio et accessimus ad monasterium Sancti Basilii monialium, ubi invenimus abbatissam et duas moniales et ecclesiam satis ornatam.

Die 3º maii discessimus a predicto monasterio et accessimus ad monasterium Sancti Nicolai de Calamista, ubi invenimus priorem et alium monachum græcum cum uno diacono et cum uno procuratore dictæ abbatiæ, et quod ibi celebrabatur ritu græco, et quod ecclesia non erat bene ornata.

Die 7° maii discessimus a predicto monasterio, et venimus ad monasterium Sanctæ Mariæ de Tarreto, ubi invenimus tantum economum secularem pro abbate commendatario Joanne Francisco Carachiolo, et invenimus ecclesiam bene ornatam ad usum græcum.

Die 6° maii discessimus a predicto monasterio, et venimus ad monasterium Sanctæ Mariæ de Trapizomata, ubi nec invenimus monachos nec abbatem sed tantum unam fœminam quæ erat uxor cujusdam presbiteri græci qui dictæ ecclesiæ serviebat, quæ parata erat ad usum ecclesiæ græcæ.

Eodem die discessimus a dicto monasterio, et venimus ad monasterium Sancti Philippi de Mirrisii prope Mottam Sancti Joannis, ubi invenimus abbatem monachum græcum nomine Barnabam Catanusum cum duobus aliis monachis græcis, et invenimus ecclesiam bene ornatam, et quod in ea fiebat cultus ad usum ecclesiæ græcæ.

Die 7<sup>a</sup> discessimus a predicto monasterio, et accessimus ad monasterium Sancti Joannis Theologi in Motta Sancti Joannis, ubi non invenimus monachos sed tantum unum presbiterum qui dictæ ecclesiæ serviebat, quæ ecclesia parum erat ornata et in malo statu.

Eodem die discessimus a dicto monasterio, et venimus ad monasterium Sancti Anthonii de lo Campo, quod invenimus in malo statu, ecclesiam non coopertam, et alia loca regularia quasi diruta.

Eodem die discessimus a prefato monasterio, et venimus ad monasterium de Valle Tuchii, ubi invenimus abbatem cum uno presbitero greco et uno procuratore, et ecclesiam satis ornatam et ad usum ecclesiæ grecæ.

Die 8<sup>a</sup> maii discessimus a predicto monasterio, et venimus <sup>a</sup> ad monasterium Sanctæ Catharinæ de Sancto Laurentio diœcesis Bovensis, ubi invenimus abbatissam cum 4 monialibus, et ecclesiam bene ornatam cum ornamentis et libris ad usum grecum.

Eodem die discessimus a predicto monasterio, et venimus ad monasterium Sanctæ Mariæ de Pergolis suptus Sanctum Laurentium, ubi invenimus tantum unum diaconum grecum.

Eodem die et venimus ad monasterium Sancti Phantini suptus Sanctum Laurentium, et invenimus monasterium quasi destructum et male tractatum et sine ullo monacho.

Die 9<sup>a</sup> maii discessimus a dicto monasterio, et venimus ad monasterium Sanctæ Mariæ de Tridetti juxta Mottam Boccalinam diecesis Geratiensis, et invenimus desolatum, et in eo non invenimus nisi juvenem unum secularem; ecclesia erat sine ornamentis et quasi spelunca latronum et animalium.

- 1. Invenimus ms.
- 2. Invenimus ms.

Ivimus postea ad monasterium Sancti Nicolai de Pratu, quod etiam in pejori statu invenimus quam illud de Tridetti.

Die 11ª maii 1551 discessimus a predicto monasterio, et venimus ad monasterium Sancti Philippi de Arino juxta civitatem Hierasensem, quod invenimus desolatum et sine uno monacho.

Eodem die discessimus a predicto monasterio, et accessimus ad monasterium monialium S. Annæ de Hierace seu Sancti Pantaleonis, ubi invenimus abbatissam cum quatuordecim monialibus, et invenimus quod celebrabatur officium græco ritu<sup>1</sup>, sed quod abbatissa petierat a summo pontifice ut possent celebrare et officium facere ad usum ecclesiæ latinæ.

Die 12ª maii discessimus a monasterio Sanctæ Mariæ de Matinea, et venimus ad monasterium Sancti Blasii, quod est grangia Sancti Nicodemi de Monmola; sed non fuimus ad Sanctum Nicodemum quia erat in monte alto ubi sunt plures latrones; invenimus autem dictum monasterium Sancti Blasii male tractatum et desolatum, in quo monasterio erat abbas Joannes de Arena protopapa et abbas Matheus Barletta et duos capellanos.

Die 11ª octobris accessimus ad monasterium Divi Gregorii de Staldati, ubi invenimus abbatem unum presbiterum latinum et unum monachum diaconum; ibi est sepulchrum Divi Gregorii et fiunt multa miracula. Sunt etiam ibi multæ reliquiæ. Hujus abbatiæ erat abbas commendatarius Tiberius Canossa, qui habebat sacerdotes latinos ad officium celebrandum usquedum possit habere græcos.

Die 11ª octobris venimus ad S. Mariam de Veteri Squillatio, quæ est abbatia et non ecclesia parochialis, quæ etiam vocatur Episcopatus Squillasensis. Juxta Sanctum Basilium de Camardi est abbatia antiqua quæ erat justa mare, sed per timorem Turcarum abbas Marcus Anthonius Armogica fecit unam grangiam sub casali Stalatti, et vocavit monasterium Sancti Gregorii.

Die eodem accessimus ad monasterium predictum de Veteri Squillatio quod distat parum a littore maris. Vidimus altare nudum et sine vestimentis, muri ecclesiæ erant depicti² diversis sanctis, sed erat sine porta et male tractata quia non poterat habitari propter invasionem piratarum. In dicta ecclesia celebrantur 3 missæ qualibet hebdomada. Abbas est homo bonæ vitæ solitus quotidie dicere officium, et est presbiter et solet aliquando celebrare missam.

Die 12ª octobris accedimus ad monasterium de Magliotis, et invenimus ibi tantum duos capellanos pro Domino Alexandro de Puxis florentino abbate, qui manet Florentiæ, et invenimus ecclesiam male ornatam, et quod non celebratur officium divinum, nec erat sanctissimum sacramentum in ecclesia, et precepimus abbati ut faceret

- 1. Gregoitu ms.
- 2. Depenti ms.

celebrare officium a sacerdotibus latinis usquedum mitti possint monachi greci.

Eodem die discessimus a predicto monasterio, et venimus ad monasterium Sancti Angeli de Maida, quod distat a casali Curtali unum milliare, et invenimus ibi tantum duos capellanos; ecclesia erat fabricata ad usum Græcorum, sed male tractata, habebat enim ornamenta de filo, calicem de stagno, etc. Et precepimus abbati ut faceret celebrare officium, et infra annum faceret fabricare domos et habitationes dicti monasterii, et emeret calicem de argento, et recuperare faceret census et terras dicti monasterii quæ a laicis occupantur, ne defraudaretur predictum monasterium.

Die 15 octobris discessimus a predicto monasterio, et venimus ad monasterium S. Mariæ de la Carra, in quo non invenimus neque abbatem neque procuratorem, sed quosdam homines custodientes boves et alia animalia. Vidimus dictam ecclesiam antiquam fabricatam more Græcorum, sed desolatam et altaria discooperta et sine ornamentis. Est abbas dictæ ecclesiæ R<sup>ns</sup> abbas Liscari, qui manet in monasterio Divi Adriani, quod monasterium est ordinis Sancti Basilii: est homo morigenatus bonæ vitæ et famæ. Ipse et capellani duo tenentur servire dictæ ecclesiæ, sed ob timorem latronum non possunt in dicta abbatia manere.

Eodem die discessimus a dicto monasterio, et venimus ad visitandum abbatiam Sanctæ Catharinæ de Motta Faluca, quod distat parum a monasterio predicto de la Carra, et invenimus dictam abbatiam Sanctæ Catharinæ discoopertam et ruinæ deditam sine aliqua habitatione: ubi non invenimus neque procuratorem neque capellanos, vidimus altare nudum et sine ornamentis.

Die 16 octobris 1551 accessimus ad monasterium Sancti Angeli de Tiriolo, quod distat ab ipsa terra Tirioli per jactum unum balistæ: ubi non invenimus abbatem neque procuratorem, et vidimus dictum monasterium cum ecclesia tantum sine habitationibus; et ecclesia erat sine ornamentis, muri ecclesiæ sunt depicti diversis imaginibus Sanctorum. Erat abbas ejusdem abbatiæ Rus D. Cardlis Saverrus.

Die 17 octobris accessimus ad monast. Divi Leonardi de Catanzaro, quod distat a dicta civitate medio milliari, et est in optimo loco positum bene ornatum et fabricatum fabricis novis, templum depictum est diversis picturis et albis. Vidimus abbatem Joannem Barbamvocam et 3 capellanos: abbas est bonæ famæ, sobrius, et continuo solet conversari<sup>3</sup> in dicto monasterio, eleemosinarius et solitus dicere officium.

Die 19 ejusdem mensis accessimus ad visitandum monasterium S. Mariæ de Pesaca, quod distat a civitate Taberna\* 3 milliaribus et est in

- 1. Angiri me.
- 1. Haberet ms.
- 3. Conversatio ms.
- 1. Tabenna ms.

optimo loco positum: ibi invenimus Dominum Joannem Bap. de Gilio et alios capellanos, et precepimus abbati Nicolao Francisco Maricola, qui tenet dictam abbatiam in commenda, ut ædificia reparari et officium fieri quotidie procuret.

Die 20<sup>2</sup> ejusdem mensis accessimus ad visitandum abbatiam Sancti Nicolai de Bruxitano, quod distat a civitate Primiliani medio milliari; in optimo loco positum est. Ibi invenimus procuratorem Vincentii Vercelli abbatis commendatarii dicti monasterii, in quo quotidie celebrantur missæ 3 aut quatuor.

Die 22ª decembris 1553 visitavimus monast. Sancti Basilii de Lattorre, et precepimus ut bona dicti monasterii a laicis occupata recuperarentur, ut ibi fieri possit divinum officium.

Die primo decembris 1551 Rus Pater Dominus Marsellus Terracina archimandrita et abbas Sancti Petri cum aliis accesserunt ad ecclesiam Sanctæ Mariæ de Loviso ordinis S. Basilii juxta terram Rozarani et flumen qui dicitur Metramo, et invenerunt ibi quemdam clericum secularem ignorantem et quosdam custodientes porcos. Erat abbas commendatarius dici monasterii R<sup>mus</sup> Guido Cursinus. Et invenerunt dictam abbatiam male gubernatam circa cultum divinum nullo monacho existente circa celebrationem missarum, invenerunt lampadem sine oleo.

[Suit la liste des abbayes basiliennes de Calabre telle qu'elle a été publiée par Montfaucon :]

#### ABBATIÆ ORDINIS SANCTI BASILII.

Sancti Joannis de Stilo.

- S. Basilii de Ture de Patula.
- S. Mariæ de Vito Rosarni 1.
- S. Mariæ de Melicovo grangia<sup>2</sup>.
- S. Nicolai de Taurigliano grangia.
- S. Salvatoris de Chilena.
- S. Eliæ de Galatro.
- S. Nicodemi de Galatro grangia.
- S. Mariæ de Molochi superiori.
- S. Nicolai de Molochi grangia Sanctæ Mariæ.
- S. Philareti de Seminaria.
- S. Joannis de Lauro.
- S. Fantini de Seminaria.
- S. Mariæ de Toxa.
  - 1. Basarmi ms.
  - 2. Granpa ms.
  - 3. Pelunca ms.

- S. Eliæ de Spelunca<sup>3</sup> de Mulicovo. Sanctæ Mariæ de Trizoni.
- S. Bartholomæi de Trizoni.
- 5. Dartholomæi de Trizoni
- S. Joannis de Castagredo. S. Martini de la Messa.
- S. Febroniæ monialium.
- S. Salvatoris de Calanna.
- S. Coni de flumare de muro.
- S. Salvatoris de Calomeno.
- S. Dominica de Galligo.
- SS. Quadraginta mrm. monialium.
- S. Mariæ de Gangemi.
- S. Anastasiæ.
- S. Basilii monialium.
- Sancti Nicolaij de Calamizza.

- S. Mariæ de Turebo.
- Sanctæ Mariæ de Trapezometa.
- S. Philippi de Ynitii.
- S. Joannis Theologi.
- S. Anthonii de campo.
- S. Angeli de valle Tucchi.
- S. Catharinæ de S. Laurentio monialium<sup>1</sup>.
- S. Mariæ de Pergolis 3.
- S. Fantini de Sancto Laurentio.
- S. Mariæ de Trindetti.
- S. Nicolai de Prato.
- S. Philippi de Hierace.
- S. Annæ de Hierace monialium.

- S. Mariæ de Mantinea.
- S. Pantaleonis monialium.
- S. Veneræ monialium.
- S. Blasii de Mammola grangia <sup>3</sup> Sancti Nicodemi.
- S. Gregorii de Staltatei.
- S. Mariæ de Vetero Squillacio.
- S. Nicolai de Magliotis.
- S. Catharinæ de Motta Falucca.
- S. Angeli de Tiriolo.
- S. Leonardi de Cantazaro.
- S. Mariæ de Pesaca.
- S. Nicolai de Buscitano.

## IN ALIO LIBRO REPERIUNTUR SEQUENTIA MONASTERIA.

- S. Mariæ de Patirio Rossanen.
- S. Andriani Rossanen .
- S. Elize Carbonen.
- S. Laurentii de Arenis Mileten.
- SS. Petri et Pauli de Ciano Mileten.
- S. Onuphrii de Chaos Mileten.
- S. Mariæ de Rovito Mileten.
- S. Philareti de Seminaria Mileten.
- S. Nicodemi de Mammola Mileten.
- S. Eliæ de Melicocca Mileten.
- S. Bartholomæi de Trigona Mileten.
- S. Joannis de Castagneto Rheginen.
- S. Mariæ de Trapezometha Rheginen.

Quæ monasteria adhuc hodie extant et sunt commendata.

- 1. Nunial ms.
- 2. Pergolii ms.
- 3. Frangia ms.
- 4. Crocianen ms.

# Ш

## CENSIER

# DU DIOCÈSE DE ROSSANO

## XVº SIÈCLE

Cette pièce est copiée sur un feuillet libre (fol. 8) d'un psautier grec-latin ayant appartenu à la cathédrale de Rossano, Barberinus V, 37. La main qui l'a copiée est la même qui a inscrit au fol. 400 du même ms. : «Memento dne famuli tuy Antonii Randa vicarii ecclie rossanensis ano dni m° CCCC° XXXVII°. » Je dois la transcription de cette pièce à M. Edouard Jordan, membre de l'École Française de Rome.

#### TAXA DECIME PAPALIS ECCLESIE ROSSANENSIS ET EIUS DIOCESIS VIDELICET.

Dominus archiepiscopus tenetur solvere pro decima uncias tres:	unc. III.
Capitulus maioris ecclesie tenetur solvere unicam	
unciam et tarenos sex :	unc. I. tr. VI.
Archimandrita Sancte Marie de Patiro tenetur sol-	
vere uncias quatuor:	unc. IV.
Archimandrita Sancti Andriani tenetur solvere un-	
cias tres :	unc. III.
Abbas Corigliani tenetur solvere tarenos quinde-	
cim:	tr. XV.
Abas Josafat tenetur solvere tarenos decem et octo:	tr. XVIII.
Abas Ligoni tenetur solvere tarenos quindecim:	tr. XV.
Abas Caloveti tenetur solvere tarenos sex:	tr. VI.
Abas Militini tenetur solvere tarenos duos:	tr. II.
Abas Paludis tenetur solvere tarenos tres:	tr. III.
Terra Coriliani tenetur solvere tarenos viginti	
septem grana duodecim	tr.XXVIIgr.XII
Terra Sancti Mauri tenetur solvere tarenos novem:	tr. VIIII.
Terra Nove tenetur solvere tarenos novem:	tr. VIIII.
Terra Tarsie tenetur solvere tarenos sexdecim:	tr. XVI.
Casale Paludis tenetur solvere tarenos tres:	tr. III.
Terra Cropalati tenetur solvere tarenos sex:	tr. VI.
Mon. Caloveti tenetur solvere tarenos tres:	tr. III.
Mon. Tarsie tenetur solvere tarenos tres:	tr. III.
Terra Calopethiarum tenetur solvere tarenos de-	
cem:	tr. X
Terra Petrapaule tenetur solvere tarenos decem:	tr. X
Terra Buchigleri tenetur solvere tarenos tres:	tr. III

Terra Campani tenetur solvere tarenos undecim:

Terra Longobuchi tenetur solvere tarenos septem
cum dimidio:

Casale Sancti Marceli Scala et Terra Vechia tenentur solvere tarenos decem:

S. Georgius tenetur tarenos quatuor cum dimidio:

Beneficium bone memorie Allibergii tarenos quatuor cum dimidio:

tr. IV 1/2.

# IV

tr. II.

## INVENTAIRE

#### DES MANUSCRITS DE SAINTE-MARIE DE GROTTA FERRATA

#### XVº SIÈCLE

Extrait de l'inventaire des meubles de ladite abbaye dressé pour le cardinal Bessarion, commendataire, en 1462. Je dois la copie de cette pièce, tirée du Cryptensis Z, &, XII, à l'obligeance de dom Ant. Rocchi, archiviste de Grotta Ferrata. Original.

- 1. Unum misale latinum coopertum de tella blanca.
- 1. Unum misale latinum manuale.

Beneficium Basilice tenetur tarenos duos :

- 9. Novem evangelistarios grecos sex coopertos et tres non coopertos.
  - 2. Duo epistularia coperta.
  - 4. Quatuor psalteria tria coperta et unum non.
  - 12. Duodecim minea totius anni.
    - 1. Unum mineum mensis decembris prophetæ Naum.
    - 1. Unum mineum augusti copertum.
  - 2. Duos libros prophetarum.
  - 3. Tria triodia totius anni.
  - 4. Vitam S. Basilii copertam.
  - 2. Duo catanictica.
  - 2. Duos diapolitos.
  - 2. Duos theologos non coopertos.
  - 2. Duo stichinaria.
  - 1. Unum chinonicon.
  - 1. Vitam S. Basilii non copertam.
  - 2. Duos libros Crisostomi super Mattheum.
  - 1. Crisostomum super Johannem.
  - 1. Omilias Crisostomi copertas.

- 1. Legendarium Crisostomi de vita Gregorii.
- 1. Legendarium Crisostomi in quatragesima.
- 1. Sermones Crisostomi super circumcisionem coopertos.
- 1. Pontificale Crisostomi copertum.
- 1. Sermones Gregorii Nazianzeni.
- 1. Vitam Gregorii copertam.
- 1. Epistulas Gregorii papæ copertas.
- 1. Unum librum Machabei mensis augusti
- 1. Unum librum prophetæ Jeremiæ mensis maji.
- 1. Unum legendarium junii.
- 1. Unum legendarium aprilis.
- 1 Unum legendarium Simonis tuendi mandra mensis septembris non copertum.
  - 1. Unum legendarium Isaachi copertum.
  - 1. Legendarium omnium sanctorum mensis octobris coopertum.
  - 1. Legendarium S. Barbaræ mensis decembris copertum.
  - 1. Legendarium S. Maximi de vita sanctorum copertum.
  - 1. Legendarium martirum mensis octobris copertum.
  - 1. Legendar. omnium sanctorum sine principio non copertum.
  - 1. Legendar. omnium martirum coopertum.
  - 1. Unum cumentum evangeliorum.
  - 1. Unum Damascenum copertum.
  - 1. Unum librum Joannis elachistæ et Damasceni non copertum.
  - 1. Unum librum Joannis Climachi coopertum.
  - 1. Unum librum Gregorii theologi non coopertum.
  - 1. Unum librum Theodori episcopi non copertum.
  - 1. Unum librum Jacobi apostoli super Apocalipsim coopertum.
  - 1. Unum de expositione prophetiarum.
  - 1. Secundum librum S. Leondi presbyteri coopertum.
  - 1. Epistolas Isidori copertas.
  - 3. Tres libros de vita sanctorum duos copertos et unum non.
  - 1. Varnaam de vita sanctorum non copertum.
  - 1. Vitam S. Andreæ copertam.

Vitam S. Bartholomæi copertam.

Vitam SS. Patrum non copertam.

Vitam S. Nili coopertam.

Prologum SS. Patrum non coopertum.

Policarpum episcopum Efesii coopertum.

Theophanem super evangelia Marci coopertum.

Sermones Isirici et Isachi non copertos.

Canones apostolorum non copertos.

Canones Istagii et Theofani coopertos.

Epistulas ad Jacobum apostolum non copertas.

Erothimata megala coperta.

Librum Theosdemitu non copertum.

Prophetias Zachariæ et Malachie copertas.

Istoriam S. Sabe copertam.

Istoriam sanctorum.

Evangelia domenicaria non coperta.

Unum exiodum anticum non ligatum.

Unum librum orationum domenicalium copertum.

Unum librum cerimoniarum.

Unum librum cantus copertum.

Unum librum de vita monastica.

Unum ordinarium copertum.

Unum orologium copertum.

Unum prophitico non copertum.

Unum stichinale copertum.

Duos libros anastasimi unum copertum et alium non.

Unum paracliticon copertum.

Circa viginti volumina librorum sine principio et male ordinata.

# V

#### INVENTAIRE

## DES MANUSCRITS DE SAINT-ÉLIE DE CARBONE

#### XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

L'original, qui appartenait à l'archive du couvent de Saint-Basile de Urbe, est perdu, et il n'en existe qu'une copie moderne, Cryptensis Z, S, XXXIX.

# INVENTARIO DELLI LIBRI GRECI ET LATINI CHE SI RITROVANO NELL' ARCHIVIO ABBATIALE DI S. ELIA DI CARBONE.

- 1. In primis uno libro di epistole di S. Geronimo latino.
- 2. Item un testamento greco.
- 3. Item un thomo di prediche in greco intitolato Cata ta erga.
- 4. Item un thomo de prophetie greche.
- 5. Item un libro mineo del mese d'ottobre.
- 6. Item un altro di novembre.
- 7. Item un altro mineo di marzo, aprile et maggio.
- 8. Item homelie di santo Theodoro.
- 9. Item un altro mineo di giugno, luglio, agosto.
- 10. Item una legenda di San Basilio.
- 11. Item un triodion quadragesimale
- 12. Item un evangelista.

- 13. Item un paracliticon.
- 14. Item un espositione d'evangelio.
- 15. Item un ordinatione delli apostoli.
- 16. Item un altro mineo di decembre et gennaro.
- 17. Item un anastasimo.
- 18. Item una regola di San Basilio.
- 19. Item un festivo.
- 20. Item le regole di San Basilio.
- 21. Espositione di San Basifio.
- 22. Legenda de santi.
- 23. L'atti delli apostoli.
- 24. Un mineo di decembre.
- 25. Vita de santi padri.
- 26. Sermone sopra de profeti et S. Gio. Crisostomo.
- 27. Uno psalterio.
- 28. La natività de N. S. Jesu Xpi.
- 29. Titolo de rubriche di Costantino Lascari.
- 30. Nativitas cum officio B. Virginis Mariæ.
- 31. Vocabolario greco.
- 32. Un altro pezzo de psalterio.
- 33. Oratio de Sant Afremme intorno al digiuno.
- 34. Un contacion.
- 35. Stichirarion.
- 36. Vita di 90 monaci.
- 37. Oratione di San Gio. Crisostomo sopra la peccatrice.
- 38. Il primo volume dell'epistole de S. Giovanni.
- 39. Il testamento novo.
- 40. Oratione di S. Gio. Crisostomo.
- 41. Un mineo del mese di gennaro.
- 42. Un mineo de marzo.
- 43. Un mineo de decembre.
- 44. Una parte del triodion.
- 45. Testamentum novum.
- 46. Senaxario.
- 47. Un volume de dottrina.
- 48. Opera de grammatica.
- 49. Vita de santi padri.
- 50. Canoni delli apostoli coll'espositioni.
- 51. Uno evangelista in carta bombecina.
- 52. Un catanicticon.
- 53. Sermone de San Basilio sopra li salmi.
- 54. Un quadragesimale alias triodion.
- 55. Un mineo de febraro.
- 56. Vita de santi.
- 57. Vita et fatti de Saba sacerdote padre nostro antiquo.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

- \_
- 58. Mineo de febraro.
- 59. XV.... antino.
  60. Contachion in ottavo.
- 61. Vita de santi padri.
- 62. Sticherarion.
- 63. Vita de santi martiri Vito, Crescentia et Modesto.
- 64. Testamento novo.
- 65. Sermone avanti la Pentecoste.
- 66. Historia de S. Maria Egiptiaca.
- 67. Grammatica sopra la prosodia.
- 68. Oratione di S. Gio. Crisostomo.
- 69. Sermone di S. Greg. archiep. Const.
- 70. Messale greco.
- 71. Esposition sopra li psalmi.
- 72. Regole di San Basilio in alia.
- 73. Atti delli apostoli.
- 74. Psalterio in ottavo.
- 75. Homilia sine principio.
- 76. Vita de santi padri.
- 77. Orationi intorno al digiuno.
- 78 Espositione dell'evangelio.
- 79. Un sinaxario.
- 80. Triodion quadragesimale.
- 81. Esortativa de santi padri.
- 82. Oratione de santo Effrem.
- 83. Una grammatica de prosodia.
- 84. Orationi de santo Epifanio.
- 85. Sermone di S. Gio. Grisostomo.
- 86. Esposition della croce.
- 87. La prima parte delli biblion.

# VΙ

### INVENTAIRE

# DES MANUSCRITS DE SAINT-PIERRE D'ARENA

#### XVIº SIÈCLE

Extrait de l'inventaire des meubles de ladite abbaye dressé pour Bernardin de Mendoza, commendataire, en 1579. L'original de cet inventaire appartient aux Archives du Vatican, dossier Basiliani (sans cote): il a pour titre Liber spiritualium rerum abbacime Sancti-Petri in Spina, casalis Chiani melitensis, et pour auteur le licentiatus Christophorus de Cuença hispanus visitator abbatime et ecclesime Sancti-Petri de Arena.

# INVENTARIO ET ROBE INVENTORIATE CHE SE TROVANO IN LA ABBACIA DI SANGTO PIETRO SPINA DI ARENA...

Li libri greci de la predita ecclesia. Imprimis uno missale greco.

- 11. Item undeci libri in pergameno nominati evangelistari.
- 4. Item quatro libri de epistola.
- 3. Item tre piezi de libri de profecia.
- 5. Item cinco piezi del salmista.
- 2. Item dui piezi de triode.
- 2. Item dui piezi di libri festivi.
- 6. Item sei piezi de emineis.
- 3. Tre piezi de anastissimo.
- 2. Item dui piezi de strigeraro.
- 1. Item uno piezo di libro tripico.
- 1. Item un cathanitico.
- 1. Item uno paraclitico.
- 3. Tre piezi de sinaxari.
- 1. Uno eclogo.
- 1. Uno pezoto de missale.
- 46. Item quarentasei pezi de libri piculi et grandi di differenti autori.

# VII

### NOTICE

# DE QUELQUES MANUSCRITS DE SAINT-PHILARÈTE DE SEMINARA

#### XVI\* SIÈCLE

Cette pièce a été extraite du Parisinus gr. 3067 (fol. 47), et publiée par M. Omont dans la Revue des é.u.les grecques, 1888, p. 185: je reproduis le texte d'Omont. C'est une quittance délivrée par le copiste Jean de Sainte-Maure à Jean-Pierre Fallaqua, abbé de Saint-Philarète, pour les mss. copiés par lui en 1574.

Jo Giovanne Santamaura, Cyprioto, della cita di Nicoscia, per la presente declaro havere scritto l'infra nominati libri græci in la venerabile habbatia di S. Philareto, nello terretorio di Siminara, quali era di bisogno a farse essendo et mancavano dalla presente venerabile habbatia, et li reverendi padri et in detta habbatia stanno non potevano satisfare lo culto divino ordinariamente senza detti libri et per tal effecto mi hanno fatto scriverli, videlicet : uno Missale græco con tutte le tre misse et allo ritu et usu græco si soleno a dire ogniuna alli giorni, et si deveno dire con piu evangelii et epistole, collecte, antiphoni et altre cose necessarie, et si abisognano alla misa delle feste comandate et di piu altri santi, à detto Messale escritto di charta bastarda fogli 75, dico quinterni tre. Ho scritto un'altro libro chiamato in græco Catanyctico, intra lo quale sonno certi canoni overo regule di officio chiamati catanicticha, et in lingua italiana vol dire compassionevoli, overo regule penitentiale, le quale si solano dire per ogni giorno intra li officii dello matutino. In detto libro ho scritto di charta bastarda dui quinterni. Ho scritto 15 giornate allo minio di marzo et altre tante allo minio di magio de modo, et ho scritto in detti dui minii de charta bastarda foglii 16, allo minio di aprille haggio giungiuto l'officio di S. Philareto lo quale non era scritto alli minii, ma era scritto separatamente per lo detto sancto, non era delli canonizati per essere stato poi che serono canonizati li santi lo quale officio era scritto a certi libri vecchii et jo l'hagio scritto di novo et lo ho miso allo minio di aprille alli 8 del detto, ho scritto di charta bastarda foglii 4, l'officio dello corpo di Christo era scritto a certi libri antiqui et jo l'haggio rinovato et lo misi allo triodi ho scritto di charta bastarda foglii 3, ho scritto tre foglii di charta allo psalmista dove mancavano et hammano tutti li foglii 151 et hanno quinterni 6 et uno foglio scritto, per lo quale mia fattiga ho

havuto dal magnifico signore Giovanni Petro Fall'aqua in denari contanti.... et per la charta ancora et ho miso la quale era la mia et l'havia comparato da Messina à ragione di grana 12 lo quinterno novita di questo regno di Napoli, summano denarii 3, 13 de cinnabro et altri colori che nei abisognaro per fare le litere majuschule, capiversi et rubriche in detti libri d..... suma tutta d..... et per fide della verita ho scritto la presente di mano mia et cosi mi intendo per pagato et satisfatto. Da Siminara, a di 2 de agosto 1574.

### VIII

#### NOTICE

### DE QUELQUES MANUSCRITS DE SAINT-NICOLAS DE CASOLE

### XIVe-XVe SIÈCLE

A la garde du Taurinensis CCXVI, b. 111, 27, le P. Cozza Luzi a relevé une importante série de graffites du xiv\*-xv\* siècle, constituant une sorte de registres de prêt des manuscrits de Saint-Nicolas. En voici la traduction latine d'après le grec qu'a bien voulu me communiquer le P. Cozza Luzi.

Ego presbyter Riccardus Senareka confiteor pro mutuo accepisse a sanctissima ecclesia Casularum librum unum dictum *Margaritæ*, per manum hieromonachi et ecclesiarchæ...., in præsentia hieromonachi Jacobi.

Diaconus τῆς πασθαδίας [?] Sancti-Joannis του ἀψάγανος habet evangelium pro mutuo.

Presbyter Nicolaus τῆς παλούμβας του μεχερβίλου habet octoëchum.

Presbyter Georgius Sancti-Blasii habet evangelium pro mutuo.

Presbyter Nicolaus του μιγιανού δ γράσσος habet evangelium pro mutuo.

Ecclesia Sanctæ-Mariæ de Mallio habet pro mutuo liturgiam sancti Basilii.

Joannes Tarentinus habet Organum pro mutuo.

Presbyter Andreas του διννιακαστρησί habet praxapostolum pro mutuo.

Presbyter Blasius του κασαμασσέλλου habet triodium pro mutuo.

Presbyter Moyses του βιννιακαστρησί habet triodium pro mutuo.

Philippo de Massa dedimus octoëchum pro mutuo.

Presbyter Bartholomæus του σουρδίνου habet triodium pro mutuo.

Diaconus Clemens de Hydrunto habet evangelium pro mutuo.

Presbyter de Cantarello accepit typicum et euchologium pro mutuo.

Presbyter Joannes δρονος habet typicum pro mutuo.

Presbyter Petrus de Paleocastro habet evangelium pro mutuo.

Presbyter Joannes de Mallio habet patericum.

Presbyter Martinus de Mallio habet evangelium... pro mutuo.

Joannes filius judicis Nicolai habet pro mutuo evangelium et sticherarium et ... euchologium.

Presbyter frater judicis Constantini de Lupia habet evangelium.

Nicodemus hieromonachus et hegumenus του ρουλάτσου habet evangelium pro mutuo.

Presbyter Robertus habet prophetias pro mutuo.

. . habet evangelium unum in manibus.

Petrus presbyter de Legglesi habet evangelium pro mutuo.

Diaconus ... .. habet pro mutuo prophetias.

Presbyter ... habet pro mutuo evangelium.

Nicolao Bard... dedimus pro mutuo psalterium.

Diaconus Legglesi habet evangelium pro mutuo.

[Ceci en latin :]

Die sabati messis madii X<sup>a</sup> ven. presbiter Georgius missus ... de accepit pro mutuo librum unum qui dicitur missale et unum alium qui dicitur graduale ad Domino abate J. Sancti-Nicolai de Casuli in præsentia fratris Michaelis.

# IX

# INVENTAIRE

#### DES MANUSCRITS GRECS DU SAINT-SAUVEUR DE PALERME

### XVII<sup>8</sup> SIÈCLE

Cet inventaire anonyme, au plus tard du XVII° siècle, peut-être du XVI°, est extrait du *Vaticanus lat.* 6429, fol. 116-117. Voyez ce que dit de cette petite collection le P. Ant. Francesco di Napoli dans une lettre à Sirleto du 9 juin 1582, *Vaticanus lat.* 6194, fol. 398, et *Röm. Quartalschrift*, III (1889), p. 36.

#### PANHORMI.

In monasterio Sancti-Salvatoris monacharum ordinis d. Benedicti [sic], in quo educata fuit Constantia filia Gulielmi primi huius nominis Siciliæ regis cognomento Mali et monachalem professionem fecit, quæ postea Henrico Imp. Federici Ænobarbi filio nupsit, et Federici tertii [sic] mater fuit, libri græci aliquot extant vetustis characterib. descripti V.

1. Evangelia per annum pulchris et antiquis characterib. descripta græce.

2. Codex maximus græce descriptus vetustissimis characterib, in quo extant sanctorum patrum infrascripti sermones. — D. Joannis Chrisostomi sermones sive homeliæ in psalmos. Eiusdem homeliæ variæ in evangelia. - D. Basilii archiepiscopi Seleuciæ homelia in introitum Hierosolymæ. — Isichii presbiteri Hierosolimitani homelia in Lazarum quatriduanum. Eiusdem in Lazarum quatriduanum. -D. Joannis Chrisostomi homeliæ duæ in Lazarum guatriduanum. — D. Andreæ archiepiscopi Cretensis homelia in Lazarum quatriduanum. — D. Joannis Chrisostomi homelia in Lazarum quatriduanum. Eiusdem in eundem. — Basilii archiepiscopi Seleuciæ in quatriduanum Lazarum homelia. — D. Athanasii archiepiscopi Alexandriæ homelia in evangelium Lucæ de beatitudinib. Eiusdem alia homelia in octo beatitudines: in evangel, Lucæ, Eiusdem homelia in octo beatitudines. — D. Joannis Chrisost. homelia in octo beatitudines. — Josephi archiepiscopi Thessalonicæ sermo in beatum Lazarum et in resurrectionem iustorum. — Beati Titi episcopi Bostron sive Bostrorum sermo in octo beatitudines. — D. Joannis Chrisost. sermo in magnam hebdomadam. Eiusdem in eandem. Eiusdem sermo de Pharisaeorum concilio. — Leontii presbiteri Constantinopolitani sermo in beatum Job. — D. Joannis Damasceni monachi sermo in parabolam vineæ et villici. Eiusdem sermo de eleemosina et X virginibus. Eiusdem sermo de interpretatione loci evangelii divi Mathæi de talentis. Eiusdem sermo de X virginibus. - Leontii presbiteri Constantinopolitani sermo in Job et de magna hebdomada. — D. Joannis Chrisost. in locum evangelii: Potestis bibere calicem quem bibiturus sum. — Leontii presbiteri Constantinopol. sermo in Judæ proditionem. - D. Joannis Chrisost. in sanctam Domini quinquagenam. Eiusdem sermo in Judæ proditionem. Eiusdem sermo de abstersione pedum per Mariam Madalenam. — Theophili archiepiscopi Alexandriæ sermo de mistica cæna et lotione pedum. — Basilii archiepiscopi Alexandriæ sermo in magnam parasceven. - D. Joannis Chrisost. sermo in magnam parasceven. Eiusdem in latronem et beatam Virginem. Eiusdem in passionem et crucem Domini. Eiusdem in latronem et sanctum pasca. Eiusdem in sanctam parasceven. -Leontii presbiteri Constantinopolitani sermo in sanctam parasceven. - Georgi episcopi Nicomediæ sermo in sepulturam et resurrectionem Dñi. - D. Joannis Chrisostomi sermo in sepulcrum et resurrectionem Domini.— Sancti patris nostri Amphilochi sermo de magno sabato. — Gregorii episcopi Antiochiæ de triduo resurrectionis Domini nostri Jesu Christi sermo seu potius liber. — D. Epiphanii archiepiscopi Cipri sermo seu potius liber. - D. Epiphanii archiepiscopi Cipri sermo in sanctam Domini nostri sepulturam et in Joseph ab Arimathea et sermo seu potius liber, nam prolixus est. - D. Joannis Chrisost. sermo in sanctum pascha. Eiusdem sermo in secundam Domini apparitionem. Eiusdem in dominicam apparitionem, et in

sanctum Thomam. Eiusdem sermo in analipsim Domini nostri Jesu Christi.

- 3. Evangelium d. Matthei cum commentariis. Titulus præfert d. Athanasium pulchris characterib. descriptum. Evangelium secundum Marcum cum commentariis eiusdem. Evangelium secundum Lucam cum commentariis eiusdem. Evangelium secundum Lucam cum commentariis eiusdem. Evangelium secundum Joannem cum commentariis eiusdem. Ex sermone papæ Alexandri in : Simon[em] : Joannis diligis me plushis?
  - 4. Fragmenta quædam homiliarum Chrisostomi et aliorum.
- 5. Testamentum novum pulchre descriptum quod quidem fuit reginæ Constantiæ monacæ uxoris Henrici Imp. de qua supra mentionem fecimus. Extat in eodem codice eiusdem professio monacalis autographa.

# X

### INVENTAIRE

#### DES MANUSCRITS DU SAINT-SAUVEUR DE MESSINE

### XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Cet inventaire a été dressé en 1563 par le P. Francesco di Napoli dont il vient d'être question. Le texte que voici est celui d'une copie de la fin du xvr siècle et d'une main italienne, Parisinus lat. (Rés. Saint-Germain des Prés) 13075, fol. 277 et suiv. Montfaucon mentionne ce catalogue (Bibliotheca bibliothecarum, I, 198); mais il n'en a publié qu'un court extrait. Le voici entier. J'ai donné à chaque ms. un numéro d'ordre.

A la suite de l'inventaire de 1563, on trouve dans le même ms. (fol. 290 et suiv.) un second inventaire des mss. du Saint-Sauveur; il est copié de la même main que l'inventaire ci-après de SS.-Pierre-et-Paul d'Itala, rédigé d'après la même méthode, vraisemblablement par le même auteur, et, je crois, de ceux que fit dresser Menniti au début de son généralat. Ce deuxième inventaire ne compte que 111 numéros, dont plusieurs même ne figurent pas à l'inventaire de 1563. Une étude comparée des deux inventaires reste à faire, comme aussi de quelques autres inventaires plus sommaires des manuscrits du Saint-Sauveur, tels que celui que Montfaucon a utilisé pour sa Bibliotheca bibliothecarum, et dont on trouvera le texte (en grec) dans le Paris. Supplem. gr. 798 (fol. 23'49) : ce dernier inventaire « envoyé de Rome par D. Claude Estiennot », ne compte que 95 numéros, non compris, y est-il dit, πολλά ἀλλὰ διδλία renfermant τὰ πάντα περὶ τοῦ χόρου.

INDEX LIBRORUM GRÆCORUM MANU SCRIPTORUM QUI IN ARCHIMANDRITATU SANCTI-SALVATORIS MAGNI FARI INVENTI SUNT, de mandato Illasimi D. Proregis Siciliæ, ad instantiam B. et S. D. N. Pii Illi P. M., ab A. Fran-

cisco Neapoli ad hujus rei apostolica authoritate destinato, confectus Messanæ anno Domini M.C.LXIII, mense augusto.

In primis.

- [1.] Compendium historiarum incipiens ab hæresi Nicephori regis usque ad regnum Isacii Comnenii a Joanne Curopolato scriptum. Volumen ingens, in-folio.
- [2.] Collectanea multorum sanctorum patrum, Basilii, Maximi, Climachi, Theodori, Pelusioti, Chrisostomi et aliorum diversa sacræ scripturæ loca exponentium. In-4°. Opus absque principio.
- [3.] Leonis regis cognomine Despoti sapientissimi sermones diversi. Opus integrum. — In divinam et gloriosam ascensionem Dei et Salvatoris nostri; — in descensione ignearum linguarum in specie divini spiritus ad sanctos apostolos; - εἰς τὸ σύνθρονον τὸ παρ' οὖ καὶ δι' οὖ καταφοίτησαν αὐτοδεσπότως πάρεσχε την υίοθεσίαν άνθρώποις θεΐον πνεύμα  $^{1}$ ; — in omnes sanctos; - in magnum apostolum mundi Paulum; - in gloriosam transfigurationem D. N. Jesu Christi, et alius in transfigurationem divinam; — in assumptionem sanctissimæ Dei genitricis; — in decollationem præcursoris; — in nativitatem immaculatæ Deiparæ; - in exaltationem venerandæ crucis; - in celebrem coronatum Demetrium; - alius in lucidissimum ecclesiæ astrum Demetrium, et alius quando inter regias domos domus ejus consecrata fuit; quando castissima Maria in sancta sanctorum ingressa est; — in splendidissimam lucernam ecclesiæ Nicolaum; — in nativitatem secundum carnem D. N. Jesu Christi; - in Clementem Ancyræ ; - in gloriosum Triphonem; — in occursum D. N. Jesu Christi; — in principium sanctissimi jejunii; — alius de jejunio; — in admirabilem et celebrem discipulum Thomam; - alius ejusdem in celebrem Theclam<sup>8</sup>; — epistola ad catholicam formam παραίνεσιν referens; — in ingressum jejuniorum; — in palmarum dominicam; — in sanctum sabattum; — in sanctum Joannem Chrisostomum; — in sanctum pascha.
- [4.] Doctrina sanctorum apostolorum et œcumenicarum synodorum et primarum 7 synodorum, in quibus est prima Nicena sub Constantino imperatore et Silvestro papa maximo celebrata. In-4° fol.
- [5.] Acta apostolorum et epistolæ catholicæ et epistolæ divi Pauli. In fol.
- [6.] Homiliæ sanctorum diversorum patrum ut Gregorii Nisseni, Theodori . Michaëlis Syncelli e et aliorum. In-fol.
- 1. Le copiste, dans son ignorance du grec, a défiguré tous les mots de ce titre.
  - 2. Anchiræ ms.
  - 3. Theliam ms.
  - 4. Παραννεσιν ms.
  - 5. Theodorii ms.
  - 6. Encelli ms.

- [7.] Chronica Constantini cognomento Manassæ carminibus conscripta ab initio mundi usque ad Nicephorum scripta. Opus blactis et tineis <sup>1</sup> consumptum. ln-4<sup>o</sup> fol.
- [8.] Expositio in Genesim quæ in græco exemplari non habet nomen authoris sed latinis litteris inscribitur Chrisostomus; Basilii magni dialogi 315; ejusdem pænæ irrogatæ sacerdotibus delinquentibus; ejusdem exercitatoriæ constitutiones ad eos qui in monasteriis vivunt, partim dialogis conscriptæ, partim per epistolas traditæ. In-fol.

[9.] Quatuor evangelia. In-4°. Mutila in principio.

- [10.] Anastasii archiepiscopi montis Sinai responsiones ei objectas ab orthodoxis patribus de diversis capitibus libris veteris et novi testamenti. Mutilus in fine. In-4°.
- [11.] In mundi opificium ex Genesi et Chronicis per seriem, opus collectum a Simone Magistro et Rethorico λογοθέτη <sup>2</sup> ex diversis chronicis de historiis. In-4°.
- [12.] Liber divinorum dogmatum et præceptorum Gregorii Theologi, Gregorii Nisseni, Basilii magni, Athanasii, Damasiensis, Chrysostomi et aliorum adversus philosophos græcos.

[13.] Evangelia. In-fol.

- [14.] Expositiones in Genesim incerti authoris, fortasse Chrysostomi. Mutili in fine. In-folio.
- [15.] Sermones incerti authoris fortasse Chrysostomi. Mutili in principio et fine. In-folio.
- [16.] In opificium mundi ex Genesi chronicon per seriem, absque nomine autoris. Integrum.
- [17.] Diversi sermones diversorum sanctorum patrum, Chrysostomi, Andreæ archiepiscopi Cretensium, beati Effraim, Proculi archiepiscopi Constantinopolitani, Gregorii Bisantii monachi, Antipatris episcopi Bostron. — Item acta sanctorum apostolorum Petri et Pauli et quemadmodum Romæ sub Nerone imperatore martyrium passi sunt, copiose scripta. — Item martyrium magni martyris Pantaleonis. - Item Anastasii monachi Sinal. - Item Joannis Damasceni monachi sermones. — Item homilia Chrysostomi in Herodiadem et in decollationem præcursoris et de improbis mulieribus. — Ejusdem in jusjurandum Herodiadis et in decollationem honorati præcursoris. — Eusebii episcopi sermo de memoria sanctorum facienda. — Item Chrysostomi sermo de Helia et Helizeo. - Item encomium Andrea archiepiscopi Cretensis in magnum martyrem Panteleemonem. — Item beati Effraim sermo de transfiguratione Domini. — Item martyrium sancti <sup>5</sup> martyris.— Item Joannis Damasceni monachi sermo de assumptione beatæ Virginis. — Item martyrium sancti Adriani mar-

<sup>1.</sup> æneis ms.

<sup>2.</sup> λογοτετη ms.

<sup>3.</sup> Le nom en blanc.

tyris et qui cum eo fuerunt. — Item vita beatæ virginis Macrinæ a beato Gregorio Nisseno ejus fratre conscripta ad Dierium. Opus magnum. In-folio.

- [18.] Commentaria in Hermogenem incerti authoris. Mutila in principio et in fine. In-4°.
- [19.] Sancti patris nostri et confessoris Theodori cognomento Tostudii cathechesis monachorum. Volumen magnum. In-folio.
- [20.] Volumen mutilum absque principio in quo sunt sermones aliquot et libri duo contra Julianum imperatorem, fortasse Cyrilli aut Nazianzeni. Item epistola Gregorii ad diversos. Item metaphrasis in Ecclesiastem incerti authoris, fortasse Gregorii.
- [21.] Fragmenta quædam cujusdam libri Nili Indoxaprimi, continens acta septem conciliorum et disputationes quasdam sacras. Retulit Bartholomæus Spatafora originale integrum hujus libri dono fuisse missum ab Annibale Spatafora olim archimandrita cardinalis de Mendoza.
  - [22.] D. Gregorii Nazianzeni sermones. Opus integrum. In-folio.
- [23.] Liber mutilus in principio absque nomine authoris continens vitas sanctarum virginum. In-4°.
- [24.] Vita sancti Simeonis habitantis in monte Thaumasto <sup>2</sup> scripta a Nicephoro magno Anthiochiæ. In-folio.
- [25.] Liber mutilus in principio et in fine continens sermones in psalmos et sermones de aliis rebus tractantes.
- [26.] Liber mutilus in principio et in fine de medicina absque nomine authoris. In-folio.
- [27.] Sermones absque nomine authoris mutili in principio et in fine ex diversis Scripturæ locis. Item sermones continentes diversas disputationes et de aliis rebus, unus de fortitudine et robore et de puerorum educatione et de aliis. In-fol.
- [28.] Sermones varii, ut contra Eunomianos, de laudibus divi Cypriani in Machabæos, epitaphium sive funebris oratio divi Basilii, epistola sive oratio de pace ad Amphilochium, et de modo disputandi, et quod non sit uniuscujusque hominis nec temporis de Deo disputandum. Opus magnum mutilum in principio et in fine, in quo est epistola ad cives Nazianzenos mœrentes et ad principem iratum, et ideo liber fortasse est Gregorii. Antiquissimis caracteribus conscriptus. In-folio.
- [29.] Liber sine principio continens vitam Pauli anachoretæ Thebani. Item vitam Antonii magni ab Athanasio scripta. Item vita sancti Athanasii. Item martyrium divi martyris Ananii presbyteri et aliorum septem militum qui passi sunt in Phœnice. Item vitam d. Eutymii. Item martyrium Gurii, Samonæ et Abibi<sup>5</sup>. In-fol.
  - 1. Theodorii ms.
  - 2. Thasmasto ms.
  - 3. Abdii ms.

- [30.] Vitam sancti Barlaam mutilam in principio et in fine, fortasse Damasceni.
- [31.] Suidas opus integrum carta papyracea scriptum antiquissimum et pulcherrimum. In-folio.
- [32.] Liber declamationum absque principio et nomine authoris, in quo est tractatus trium paginarum cui est inscriptio: Theorica. In-4°.
- [33.] Collectanea continens vitas sanctorum patrum breviter conscriptas quæ græce appellatur Synassarion. In-folio.
- [34.] Homeliæ xix in evangelium Mathæi fortasse Chrysostomi aut Origenis. In-folio.
- [35.] Vitæ sanctorum. Opus magnum absque nomine authoris. In-folio.
- [36.] D. Joannis Chrysostomi homeliæ xxxII diversæ, quarum I<sup>a</sup> est consolatoria ad Staterium monachum dæmone correptum, et epistolæ ad diversos in quibus est una ad Demetrium de compunctione. Liber est antiquissimus. In-folio.
- [37.] Opus absque principio et fine et sine aliqua inscriptione præter hanc in postrema parte primæ paginæ aliena manu addita; Anagnosticon, hoc est legendarium.
- [38.] Joannis Climachi abbatis montis Sinal cognomento Scala epistolæ et orationes. Opus integrum. In-4°.
- [39.] Opus continens martyrium xxxx martyrum. Item orationem in sanctam crucem.— Josephi confessoris et archiepiscopi Thessalonicentium in media quadragesima. — Item expositionem Ammonii monachi de interfectis a barbaris in monte Sinaï et in urbe Raitho sanctorum patrum. — Item d. Gregorii episcopi Neocæsareæ orationem in annuntiationem beatæ Mariæ. — Item Joannis Chrisostomi sermonem in annunciationem b. Mariæ. - Item Gregorii Admirabilis in annunciationem beatæ Virginis. — Item Theodori abbatis Tostudii sermonem in adorationem crucis in media quadragesima. — Item Andreæ archiepiscopi Cretensium orationem in quatriduanum Lazarum. — Item Chrysostomi orationem in dominicam palmarum. — Item ejusdem aliam in palmas. — Item ejusdem in pulcherrimum Joseph. — Item ejusdem orationem de amore paupertatis et in decem virgines. — Item ejusdem in meretricem et pharisæum; — item ejusdem in meretricem, pharisæum et unguentum; — item ejusdem orationem in lavationem pedum; — item ejusdem in proditionem Judæ et latronem; — item Gregorii Theologi in pascha et in moram; item ejusdem in pascha; — item ejusdem in adolescentem; — item Joannes Chrysostomus in incredulitatem Thomæ; — item ejusdem in mediam pentecosten: - item Leontii presbyteri Constantinopolitani orationem in mediam pentecosten, et in cœcum a nativitate, et in sanctum Petrum ab Herode in carcere detrusum; — item Chysostomus in ascensionem Domini; — item ejusdem aliam in eamdem; — item Cy-

rilli archiepiscopi Alexandriæ orationem in ascensionem Domini; — item Georgii presbyteri Cæsariensis Cappadociæ orationem copiosam in trecentos decem et octo patres qui in Nissea convenerant; — item Basilii episcopi Seleuciæ orationem brevem in sanctum pascha. In-folio.

[40.] Divi Basilii episcopi Cæsareæ Cappadociæ cognomento Magni hexameron. — Item epistola Gregorii Nisseni ad Petrum fratrem. — Item ejusdem de mundi phisiologia, et de his qui antesuerunt, et de hominis generatione. — Item copiosissima in Esaiam prophetam ejusdem d. Basilii interpretatio. Opus integrum et rarum. In-solio.

[41.] Evangeliarum absque principio et fine. In-4°.

- [42.] Sermones aliquot Chrysostomi. In-folio. Et in fine Damasceni oratio demonstrativa de sanctis et venerandis imaginibus imperfecta.
- [43.] Aliquot homiliæ ubi est una Theodori 1 Tostudii in vitam Arsenii. In-fol.
- [44.] Expositio copiosa a 5 psalmo interpollata usque 145. Referebant monachi ubi erant libri esse Basilii, nam titulo principio et fine caret. Sed postea facta collatione cum alio codice ubi est titulus hujusmodi Basilii in psalmos manifeste apparuit non esse Basilii sed alius. In-folio.
- [45.] Canones J. Damasceni et Cosmani diversarum rerum absque principio. In-4°.
- [46.] Chrysostomi in Matheum. Opus absque principio et fine. In-folio.
- [47.] Chrysostomi in evangelium Joannis interpretatio. Volumen magnum et integrum.

[48.] Chrysostomi in Paulum.

- [49.] D. Basilii magni archiepiscopi Cæsareæ Cappadociæ in psalmos expositio incipiens a psalmo I usque ad CXIIII interpollata, et sermones aliquot de diversis rebus, ubi sunt duo de eucharistia. Opus corruptum in principio et mutilum in fine.
- [50.] Martyria et vitæ diversorum sanctorum patrum incerti autoris. Opus integrum ubi sunt pictæ imagines singulorum sanctorum.
- [51.] Joannis Climachi abbatis montis Synal cognomento Scala alius codex. In-4°.
- [52.] Liber variorum sermonum incerti authoris, in quo lus est de perniciosa luentra. Opus magnum. In-folio.

[53.] Dorothei abbatis doctrinæ variæ. Opus corrosum.

[54.] Sermones diversi Joannis Chrysostomi, quorum primus est sermo consolatorius ad quemdam Staterium demone corruptum, et de visione quam vidit patiens, et quod natura etiam inimicorum dolentium miseremur, et expositio de mundi oppificio, et de eximio in

<sup>1.</sup> patrum ms.

<sup>2.</sup> Theodorii ms.

homine honore, et de eo: Faciamus hominem secundum imaginem et similitudinem nostram, et quod ejici a paradiso utile fuit homini, et quod sine periculis et angustiis justi non perficiuntur, et de Caim. Opus cum suo principio, corrosum et sine fine. In-folio.

- [55.] Alia expositio psalterii absque principio et fine incerti authoris. In-fol.
- [56.] Vitæ sanctorum patrum absque principio et fine incerti authoris. In-fol.
- [57.] Commentaria d. Chrysostomi in secundam epistolam d. Pauli ad Corinthios. Opus magnum et perfectum. In-fol.
- [58.] Alius codex Joannis Climachi abbatis montis Sinai cognomento Scala.
  - [59.] Commentariorium aliud opus in Hermogenem sine principio.
- [60.] Liber mutilus in principio ubi sunt paucæ paginæ quæ tractantur de medicina. Item alius tractatus cujus hæc inscriptio Capita secundum Mosaicæ scripturæ collectio a Deo per legem Moysi datam Israelitis de judicio et justitia Exodi. Item alius tractatus cujus est hæc inscriptio: Legales constitutiones Leonis et Constantini fidelium regum, ubi sunt quædam aliæ constitutiones Irenis regis.
- [61.] Liber magnus continens infrascripta d. Gregorii episcopi Neocæsareæ in annunciationem beatæ Virginis sermo. - Item Nili monachi in vitam sancti Phelareti juvenis. — Item martyrium et vitam magni martyris Georgii. — Item de visione montis Oliveti — Item martyrium magni Georgii martyris. — Item commentarium in sanctum apostolum et evangelistam Marcum<sup>4</sup>. — Item martyrium sancti martyris Mauri. — Item martyrium sanctæ Olivæ et ejus sociarum. — Item martyrium sancti Coni et Cononis qui martyrium passi sunt Iconii. — Item diataxis Job. — Item oratio in Job. — Item Leonis... humili loqui senis et fortasse grammatici oratio per commentarium instar panegirici in magnum apostolum Jacobum filium Zebedei.— Acta et peregrinationes sancti et gloriosi apostoli Joannis Theologi et Procori ejus discipuli unius e<sup>2</sup> LXX apostolis copiose scripta. — Item martyrium sancti Christophori Cinocephali. — Item martyrium sancti Isidorii. — Item vitam breviter scriptam et particularem narrationem martyrii Theraphontis episcopi Cypri.— Item martyrium sancti martyris Erasmi.—Item martyrium sancti Sebastiani.—Item martyrium sancti Barnabæ apostoli.— Item aliam ejusdem.—Item martyrium Viti, Modesti et Crescentiæ. - Item vitam et administrationem et martyrium magni martyris Juliani. — Item peregrinationes sanctorum et gloriosorum et admirabilium medicorum absque argento Cosmæ et Damiani. — Item exercitationem gloriosi Calinici martyris. — Item martyrium Enatoris et Aporis et Siodori et eorum matris Dominatæ. — Item martyrium sancti Antenogenis episcopi Dactensis et X discipulorum ejus. — Item
  - 1. et Marcum evangelistem ms.

vitam et administrationem sanctæ matris nostræ Marinæ. -- Item vitam sancti patris Simeonis per Christum cognomentum Salos — et Joannis scriptam a Leontio episcopo Neapolis Cyprorum insulæ. — Item vitam sanctæ apostolæ Magdalenæ. - Item martyrium sancti martyris Apollinaris episcopi Ravennæ. - Item martyrium sanctæ martyris Christinæ. — Item Petri episcopi occidentis expositiones in vitam et miracula sancti Fantini. - Item vitam et administrationem et memoriam sancti Joachim et Annæ. — Item martyrium sanctæ Parascevæ. - Item sermonem d. Joannis Chrysostomi in transfigurationem Domini. — Item d. Basilii in eamdem. — Item alium d. Chrisostomi in eundem. - Item vitam sancti Donati, etc. - Item acta et martyrium sanctorum apostolorum Mathiæ et Andreæ, qui martyrium passi sunt apud antrhopophagos. — Item martyrium sancti Laurentii. — Item martyrium sancti Calenici. — Item vitam et martyrium sancti Maximi. - Item sermonem Andreæ Hierosolimitani episcopi Cretensis in dormitionem beatæ Mariæ Virginis. — Item alium in eamdem. — Item Joannis Theologi in sermonem de perfectione beatæ Virginis. — Item vitam et instituta sancti Heliæ novi. — Item martyrium sanctorum martyrum Flori et Laurii. - Item sermonem laudatorium in sanctum Bartholomeum conditorem monasterii promontorii Messanæ. - Item vitam sancti patris nostri Bartholomæi. - Item vitam sancti martyris Andreæ ducis exercituum. - Item martyrium sanctæ martyris Fotinæ cum qua locutus est Dominus in puteo et eorum qui cum ea passi sunt martyrium. — Item encomium Theodori abbatis monasterii Tostudii et sancti in sanctum Bartholomeum apostolum. — Item Andreæ archiepiscopi Cretensis in decollationem sancti Joannis. — Item Eusebii de profectione sancti Joannis præcursoris ad inferos et de iis qui ibi sunt. — Item revelationem sancti archangeli Michaelis revelatam quibusdam episcopis in diebus Silvestri smi et apostoli patriarchæ magnæ Romæ. — In vitam et exercitationem sancti Lucæ episcopi Asilorum, In-folio.

- [62.] Joannis Chrysostomi homiliæ diversæ utiles animæ. In-4°.
- [63.] Historia ecclesiastica absque nomine authoris et sine principio incipiens a nativitate Salvatoris usque ad imperium Theophili filii Michaëlis, fortasse cujusdam Georgii. Item orthodoxi cujusdam disputatio adversus latinos in fine. In-folio.
- [64.] Diversi sermones exercitatorii in admonitionem monachorum Joannis Climachi abbatis montis Sinal. In-folio.
- [65.] Liber sanctorum patrum et martyriorum eorumdem incipiens a vita et institutis b. Simeonis. In-folio.
- [66.] Homeri Ilias impressionis mediolanensis. Item argumentum Homeri Iliadis allegorizatum a Joannne Tzezo ad reginam Exalamanorum carminibus conscriptum et manu scriptum. Item Joannis Grammanii Tzetzi compendium interpretationis quinque vocum versibus coriambicis conscriptum et manu scriptum. In-fol.

- [67.] Interpretatio apocalipsis evangelistæ et apostoli theologique Joannis ab Œcomenio conscripta. Integra. In 4°.
  - [68.] Vitæ sanctorum patrum aliæ a principio corrosæ.
- [69.] Opus continens vitas diversorum sanctorum patrum, quarum prima hæc est inscriptio: Sancti Gregorii episcopi Nisseni in vitam et miracula sancti Gregorii episcopi Neocesareæ, et secunda inscribitur Martyrium sancti martyris Platonis. Opus magnum integrum. Infol.
- [70.] Aliud opus magnum, cujus hæc est inscriptio: Homeliæ Chrysostomi. In-folio.
- [71.] Liber absque principio et fine absque authoris nomine continens tractatus quosdam, quorum primus habet hanc inscriptionem: Quod utilis est principium timor, et quod qui injuste patitur et Deo permittenti gratias agit similis est ei qui propter Deum patitur, et exempla rursus ex tribus pueris camini Babiloniæ, et de servandis juramentis.
- [72.] Liber absque principio continens quædam sine inscriptione, in quo sequitur tractatus brevis hujus inscriptionis: Expositio de miraculo facto ab archiduce exercituum Michaele qui erat Chonis<sup>2</sup>.
- [73.] Liber continens martyria sanctorum, quorum prima est d. Clementis. Volumen magnum et integrum continens diversorum sermones et tractatus d. Joannis Chrysostomi. In-folio.
- (74.) Sermones diversi ex interpretationibus diversarum epistolarum Pauli.
- [75.] Divi Gregorii theologi opus integrum et pulcherrimum continens orationes et sermones, quorum primus est de pascha et in moram. In-folio.
  - [76.] Aliud opus Gregorii integrum.
- [77.] Basilii magni homeliæ in psalmum diversorum. Opus corrosum.
- [78.] Homiliæ diversæ in evangelium Joannis absque authoris nomine, fortasse Chrisostomi. In-folio.
- [79.] Interpretatio d. Joannis Chrisostomi in evangelium secundum Matheum libri duo. In-folio.
  - [80.] Homiliæ in Genesim incerti autoris. In-folio.
- [81.] Martyria et vitæ diversorum sanctorum, quorum primum martyrium est martyrium Tyrsi, Lucii, et Philemonis et Apollinis.
- [82.] D. Dyonisii Areopagitæ Atheniensis episcopi traditio de divinis nominibus ad Thimotheum una cum scholiis in margine incerti authoris. Item ejusdem de cælesti hierarchia una cum scholis in margine. Desunt ultima tria capita. Item de ecclesiastica hierarchia una cum scholiis in margine. Item de mystica theologia una cum scholiis in margine. Item epistolæ decem ad diversos una cum scholiis.
  - 1. In fine ms.
  - 2. Leonis ms.

- Item Policratis Successoris archiepiscopi Ephesii ex epistola ad Victorem Successorem et archiepiscopum magnæ Romæ. Item Philonis ex tractatu de vita contemplativa supplicum. In-folio.
- [83.] Liber in quo sunt vitæ sanctorum patrum, quarum prima inscribitur: Certamen martyris Antemonis episcopi Nicomediæ qui passus est sub Maximiano.
- [84.] Evangelistarium continens evangelia distincta per menses et dies. In-folio.
- [85.] Liber alius continens vitas sanctorum, quarum prima est d. Pancratii<sup>2</sup>. In-folio.
- [86.] Liber magnus absque nomine authoris continens diversas homilias in epistolam Pauli ad Romanos. In-folio.
- [87.] Homiliæ in Genesim absque nomine authoris, incipientes ab illo loco Genesis.: Et dixit Deus: Sit firmamentum in medio aquarum. In-fol.
- [88.] Alius liber continens copiosam interpretationem d. Joannis Chrisostomi in Matheum. Integer. In-folio.
- [89.] Liber integer continens diversorum sermones, quorum primus est de bene mandandis ministeriis a principe canonum et a candelario et hospitalis perfecto, in quibus est encomium Ezichii Hyerosolimitæ in sanctum Andream. - Item Georgii grammatici encomium in divum Nicolaum scriptum a tribus ducibus exercituum. - Item Michaëlis pii archimandritæ in vitam et miracula d. Nicolai encomium. - Item in visionem Danielis incerti authoris. - Item d. Joannis Chrisostomi homiliæ in tres pueros in camino Babiloniæ. — Item d. Athanasii patriarchæ Alexandriæ in sanctos patres et prophetas et in venerabilem ecclesiam et xxxxIIII psalmos. — Item ejusdem in descriptionem beatæ Mariæ Dei genitricis et Joseph. — Item D. Basilii sermonem in nativitatem Domini. — Item Chrysostomus in eamdem. - Item eiusdem in eamdem. - Item Proculi archiepiscopi Constantinopolitani encomium in d. Stephanum protomartyrem. — Item sermonem Joannis monachi et presbyteri ex civitate Ovexa in sanctos innocentes ab Herode interfectos et in Rachel. — Item Basilii episcopi Isauriæ in eosdem. - Item Chrysostomi in eosdem. - Item d. Amphilochii episcopi Iconii copiosam historiam de vita et miraculis d. Basilii magni. — Item Eusebii episcopi sermonem in sanctum Sylvestrum papam Romæ de dogmate rabbinorum<sup>2</sup> et in miracula et medelas Constantini imperatoris. — Item beati Cosmæ vestitoris cognomento in reversionem reliquiarum divi Chrysostomi. — Item Amphilochii episcopi Iconii in occursum D. N. Jesu Christi et in Annam prophetissam et Simonem. — Item b. Thimothei presbyteri Hierosolimitani in sermonem et in illud: Nunc dimittis servum tuum Domine.
  - 1. Francatii ms.
  - 2. pe66tôwy ms.
  - 3. βεστήτερος ms.

Item Cyrilli in eumdem occursum — Item martyrium d. Agathæ. — Item vitam et instituta divi Leonis archipresulis Cathanæ et ejus gesta cum Heliodoro mago. Opus integrum. In-folio.

[90.] Biblia imperfecta.

- [91.] Liber continens diversas vitas et martyria et encomia sanctorum, quorum primus sermo est in resurrectionem trium dierum D. N. Jesu Christi Gregorii Nisseni, et multa alia, et circa finem narrationem utilem ex antiquis historiis collectam, et commemorationem declarantem miraculum factum quando Persæ et Barbari Constantinopolim obsederunt, qui divina justitia perierunt, urbs autem incolumis conservata intercessionibus beatæ virginis Mariæ quottannis ex eo tempore canit gratias vocans illam diem Acatiston, et nonnulla alia. In-folio.
- [92.] Divi Basilii sermones, quorum primus est prologus et prefatio exercitatoriarum descriptionum. Item moralia, dialogi et epistolæ.
- [93.] Liber continens diversas homilias, quarum prima est Joannis monachi humilis de iis qui in fide dormierunt, et quomodo officia quæ pro eis fiunt et beneficia eos juvant. — Item Chrysostomi sermo in innanem mundi vitam et in secundum adventum Domini. — Item Eusebii episcopi Alexandrini in secundum adventum Domini. — Item beati Effrem in secundum adventum Domini. - Item beati Hyppoliti martyris de consummatione mundi, de Antichristo, et interpretatio in Danielem prophetam quando vidit regna, et in secundum adventum Domini. — Item b. Effrem in eos qui dormierunt in Domino. — Item Chrisostomi in transgressionem jejuniorum et expulsionem Adam. — Item Anastasii monachi montis Sinai homiliæ in VI psalmum et in transgressionem jejuniorum. — Item multæ aliæ homiliæ Chrysostomi. - Item Andreæ Hierosolimitæ archiepiscopi Cretensis in quatriduanum Lazarum. — Item Epiphanii episcopi in ramos palmarum. — Item Andreæ archiepiscopi Cretensis in eosdem. — Item beati Effrem in meretricem Phariseum et unguentum. - Item Proculi archiepiscopi Constantinopolitani in passionem Domini. — Item Athanasii episcopi Alexandriæ in magnam et sanctam parascevem. - Item sancti Epiphanii episcopi Cypri in divinum sepulchrum Christi, et in Joseph ab Arimathea, et in Nicodemum, et in descensum Domini ad inferos post salutiferam passionem miraculose factum, in fine mutilus, et multa alia Chrysostomi. In-folio.
- [94.] Chrysostomus in epistolam d. Pauli ad Romanos et in alias. In-folio.
- [95.] Liber alius magnus continens vitas sanctorum patrum quarum prima est Simeonis Stelilis. In-folio.
- [96.] Liber continens diversas homilias absque principio et fine, quarum prima inscribitur: De incomprehensibili sermo VI dictus contra Anomeos, fortasse Chrysostomi. In-folio.
  - 1. Le ms. ajoute : in no.

- [97.] Homiliæ Chrysostomi in Matheum et Joannem, et alia. In-folio.
- [98.] Aliux codex continens vitas sanctorum patrum. In-folio.
- [99.] Liber alius continens infra scripta: Vitam b. Gregorii episcopi Agrigentini copiose scriptam a Leontio abbate monasterii Sancti Sabbæ Romæ. Item vitam et instituta sancti patris Sylvestri episcopi Romani. Item homiliam Basilii magni adhortantem ad sanctum baptisma. Item sermonem sancti Anastasii abbatis montis Sinai in mortuos fratres. Item Chrysostomus in expulsionem Adæ et in improbas mulieres. Item ejusdem in sermones Juliani Apostatæ. Item vitam sancti martyris Clementis pontificis Romani discipuli magni apostoli Petri copiose scriptam. Item martyrium ejusdem. Item miraculum factum a Clemente in puerum et scriptum ab Effrem episcopo Chersonis. In-folio.
- [100.] Liber alius mutilus in principio continens homilias diversas, quarum prima est de oratione.
- [101.] Liber in 4° fol. absque nomine authoris et sine principio et fine continens diversa capita videlicet: De timore, ira, fantasia, sensu, ratiocinatione, memoria, de sermone in mente prolato, de passione, de actu, de voluntario et invito, de libero arbitrio, et 34 capitula de hæresibus collectio unde inceperunt et quando.
- [102.] Liber mutilus in principio continens diversos tractatus legales, quorum primus habet hanc inscriptionem Principium secundæ institutionis, et secundus hanc: De usufructu. In-4°.
- [103.] Alius liber continens vitas sanctorum patrum, quarum prima est Simeonis in mandra.
- [104.] Liber epistolarum et sermonum absque principio et corrosus d. Joannis Chrisostomi, in quo sunt duæ epistolæ ad Innocentium pontificem Romanum. In-folio.
- [105.] Liber alius continens homilias in acta apostolorum absque principio et fine incerti authoris. In-folio.
- [106.] Liber alius continens homilias in evangelium secundum Joannem. In-folio.
- [107.] Vitæ et martyria sanctorum et sanctarum, quarum prima est sanctæ Barbaræ.
  - [108.] Homiliæ d. Joannis Chrisostomi in evangelium Joannis.
- [109.] Liber magnus continens sermones varios et vitas et martyria et encomia sanctorum, in cujus principio est sermo magnæ.... in principium indictionis a Procopio Chartophilace scriptus, et inter alios est sermo Leonis senis Siculi grammatici encomium in sanctum Nectarium patriarcham Constantinopolitanum, et multa alia. In-folio.
- [110.] Liber alius magnus continens vitas et martyria sanctorum absque principio, in quo est vita d. Joannis Chrysostomi valde prolixa. In-folio.
- [111.] Liber alius continens vitas sanctorum et martyria et sermones aliquos, in quo prima est vita patris Arsenii. In-folio. Integer.

- [112.] Hermogenes alius sine principio et fine cum commentariis. In-4°.
- [113.] Liber alius sine principio et corrosus in fine continens multa et diversa capita, quorum primum est de somniis, secundum de beata et semper memorabili obedientia.
- [114.] Gregorii Nysseni liber cum suo principio sed corrosus continens sermones, quorum duo primi non possunt legi, tertius est in illud: Beati qui lugent, et alii sermones in alias beatitudines, et alii in diversa evangelii loca. In 4° fol.
- [115.] Liber mutilus in principio et fine continens expositiones in evangelia, fortasse Izichii, nam in fine legitur hujus inscriptio. In-4°.
- [116.] Alius liber sine principio continens diversa capita, quorum primum est quod episcopi sub se habere debent theologos ad docendum populos, et sequens caput cum hac inscriptione Ut episcopi doctores habeant qui doceant clericos et alios, legales tam canonicas quam civiles constitutiones. Author est Augustinus. In 4° fol.
- [117.] Alius liber integ. d. Joannis Chrysostomi in evangelium d. Joannis evangelistæ. In-folio.
- [118.] Liber alius continens diversas vitas et martyria sanctorum, quorum prima est vita et instituta et requies sanctorum mirabilium Cosmæ et Damiani, et ultimum martyrium est sanctorum trium confessorum Gurii, Samonæ et Abibi, et accurata narratio miraculi facti in Euphemiam puellam. In-folio.
- [119.] Alius liber magnus cum suo principio continens diversos sermones, quorum primus est Andreæ archiepiscopi Cretensis in nativitatem beatæ Mariæ virginis. - Item ejusdem in eamdem et demonstrationem ex veteri historia et diversis testimoniis quod ex semine David oritur. — Item ejusdem in eamdem. — Item Pantaleonis presbyteri monasterii Bizantinorum in exaltationem sanctæ crucis. — Item Chrysostomi in eamdem. — Item inventio sanctæ crucis. — Item Andreæ archiepiscopi Cretensis in eamdem. — Item Chrisostomi in eamdem. — Item Pantaleonis presbyteri monasterii Byzantinorum encomium in exaltationem sanctæ crucis. — Item Alexandri monachi sermo historicus de inventione sanctæ crucis ad quosdam patres, in quo est theologia vera et de divina providentia certa confessio, et encomium sanctæ crucis copiosum. - Item gesta et martyrium sancti Andreæ apostoli. — Item aliud ejusdem. — Item Athanasii episcopi Alexandriæ in sanctum Andream apostolum encomium. — Item Proculi archiepiscopi Constantinopolitani encomium in eumdem. — Item gesta sancti Nicolai. — Item enconium in eumdem qui superavit tres duces exercituum qui servati sunt per eum a morte. - Item Michaelis sanctissimi archimandritæ in sanctum Nicolaum encomium. -Item martyrium sanctorum Eustratii, Auxentii, Eugenii, Marclurii et Theorestis. — Item Gregorii archiepiscopi Constantinopolitani in sermonem et heresim Juliani Apostatæ. - Item Gregorii Theologi Na-

zianzeni sermo in nativitate Domini et divinam apparitionem. — Item ejusdem oratio funebris in divum Basilium episcopum Cesareæ Cappadociæ. — Item ejusdem in divinam apparitionem. — Item ejusdem in eamdem. — Item ejusdem in Gregorium fratrem sancti Basilii absque fine. In-folio.

- [120.] Joannis Chrysostomi sermones 29.
- 121. Ejusdem homiliæ in Genesim.
- 122. Ejusdem homiliæ in Matheum.
- 123. Ejusdem commentaria in Paulum ad Romanos et Ephesios.
- 124. Ejusdem in Exodum.
- [125.] Ejusdem in evangelia Joannis.
- [126.] Ejusdem de sacerdotio περιάχαταλήπτων. Homiliæ adversus Judæos. Homilia super quædam evangelia, in Esaiam, Paralipomenon et in libros Regum.
  - [127.] Ejusdem homiliæ 30 variæ.
  - [128.] Ejusdem homiliæ in martyrem et alia.
  - [129.] Ejusdem in Novum Testamentum.
  - [130.] Basilii homilia in psalmos.
  - [131.] Ejusdem commentaria in Esaiam.
  - 132. Ejusdem in Hexameron.
- [133.] Basilii, Theodoreti, Chrisostomi, Acacii, Gennadii et aliorum patrum colloquia in Pentateuchum.
  - [134.] Abbatis Joannis scholastica opera.
- [135.] Gregorii Nisseni de vitis ss. martyrum Gregorii mirifici, Platonis martyris, Amphilochii episcopi Iconii, Gregorii episcopi Agrigentini, martyris Agiæ et Calinici. Clementis epitome de peregrinatione Petri. Martyrium Petri archiepiscopi Alexandriæ, Mercurii martyris, magni patris Alipii martyris, Jacobi Persii martyris et confessoris, Stephani junioris. Commemoratio in sanctum Andream apostolum.
  - [136.] De civitate Bysentina et de re militari.
- [137.] Simeonis monachi sermonem de pœnitentia et confessione peccatorum.
- [138.] Tarasii patriarchæ Constantinopolitani ad Adrianum papam de manuum impositione. Joannis Zonaræ in canones apostolicos.
- Gennadii archiepiscopi Bulgariæ constitutiones synodi antiquæ,
   et beati Joannis Geometræ vel Exodii in beatam Virginem matrem.
  - [139.] Commentaria vetustissima ignoti in psalmos.
  - [140.] Clementis Alexandrini onomata.
- [141.] Origenis commentaria philosophos gentiles aliaque opuscula Philonis Judæi opera.
- [142.] Epiphanius adversus hereses <sup>1</sup>. Sermoni ignoti in Jacobum fratrem Domini <sup>2</sup>.
  - 1. Le ms. ajoute: λαυτοσδεγερνη.
  - 2. Le ms. ajoute: Ιακοδου δυ αδελύ δυ κῦ.

[143] Germani archiepiscopi Constan. encomium deiparæ Virginis.

— Gregorii Theologi de baptismo Domini. — Amphilochii episcopi Iconii sermo de præsentatione Domini et de justo Simeone. — Chrysostomus de annunciatione. — Ejusdem de traditione in cœna dominica divinorum mysteriorum, — de paschate, — de non vindicando. — Gregorii Theologi de paschate. — Ejusdem in sanctam pentecostem. — Chrysostomi in beatum Philogonium. — Ejusdem de nativitate Domini, — de transfiguratione, — et Epiphanii monachi et presbyteri Hierosolimitani de vita deiparæ Virginis.

[144.] Antiochi monachi ut videtur opera.

[145.] Serapionis episcopi Thmueos contra Manichæos.

146. Theodoretus in psalmos.

[147.] Idem therapeutica.

- [148.] Theophilactus in evangelia divi Marci. Volumen in quo vita sancti Theodori Stratilati.
- [149.] Vita sancti Martiniani martyrum Theodori Turonensis mart.

  12. scriptum ab Evodio. Basilii in 40 martyres. Vita sancti Alexii. Chrysostomi sermones 9 in annunciationem b. Mariæ virginis. Certamen sanctæ Antipæ martyris. Martyrium sancti Georgii. Martyrium sancti Marci evangelistæ. Laus sancti martyris Basilii \*. Actus et peregrinatio sancti Joannis apostoli. Vita sanctorum regum Constantini et Helenæ, et manifestatio sanctæ crucis. Gregorii Nisseni laudatoria in sanctum martyrem Theodorum, et vitam sancti Philaretis misericordis.
- [150.] Aliud volumen in quo de nativitate, educatione et cæde sancti Joannis Baptistæ, et de inventione capitis. Certamina et peregrinationes et obitus sanctorum apostolorum Petri et Pauli. Martyrium sancti Procopii. Martyrium sancti Pantaleonis et sociorum. Narratio Josephi de martyrio sanctorum Machabæorum. Sermo Ephrem de transfiguratione Domini. Sermo sancti Joannis evangelistæ de dormiline b. Virginis. De morte præcursoris. Sermo exponens locum et modum quibus manifestatum est indumentum b. Virginis quod depositum servatur apud Blachernas.
  - 1. Θεακτως ms.
  - 2. Le ms. ajoute : Abbatise.
  - 3. Blaschemas ms.

# XI

### INVENTAIRE

# DES MANUSCRITS DE SS.-PIERRE-ET-PAUL D'ITALA

#### XVIIe SIÈCLE.

Cet inventaire anonyme, copie de la fin du xvii siècle et de la même main que le précédent inventaire, auquel il fait suite dans le *Parisinus lat.* 13075 (fol. 286 et suiv.), est, je crois, de ceux que fit dresser Menniti au début de son généralat. On y trouvera intercalée la description de deux volumes de SS.-Pierre-et-Paul d'Agro.

#### INDEX LIBRORUM EX ABBATIA DE ITALA SICILIÆ.

- [1.] Homiliæ super Joannem, deest prima pars et 85, Chrysostomi ut quidam latinus adscripsit. Fol., anno 600, in pergameno.
- [2.] Opera Basilii episcopi Cæsareæ Cappadociæ lib. 43, primus in quartum psalmum, ultimus de XL martyribus. In-folio, pergameno, anno 700<sup>1</sup>.
- [3.] Homiliæ 30 partim Joannis Chrysostomi, partim Joannis τοῦ νηστευτοῦ in Lucam et de aliis rebus. In-folio, pergameno, anno 700.
- [4.] Vitæ sanctorum mensis, ut latinus adscripsit, septembris. Initium deest. Prima est b. Babylæ archiepiscopi Antiochensis quarta ejusdem mensis, ultima Gregorii Armeni martyris. Anno 600, pergameno. Folio.
- [5.] Scholia in Gregorium Nazianzenum, ut latinus adscripsit quodam loco: Finis scholiorum<sup>2</sup> epitaphii, et alibi: Initium scholiorum Theologi. Ann. 500, pergameno. Fol. Deest finis et initium.
- [6.] Catecheses monachorum Theodori, cui desunt initio capita 6, et in fine pauca. Studiotæ, addit latinus. Fol. minori, pergameno, anno 600.

#### SANCTI-PETRI DE AGRO:

- [7.] Alius liber similis ejusdem Theodori Studiotæ, in cujus initio nihil deest. Folio minori, pergameno, anno 500.
  - I. 7000 ms.
  - 2. Scholios ms.

# DE LA ITALA [suite :]

- [8.] Interpres in Gregorium fratrem Basilii. Addit latinus: Dicitur esse Ceramitæ. Folio minori, chartaceo, anno 400.
- [9.] Chrysostomus super Matheum. In fine sunt quædam pauca beati Hesichii presbyteri Hierosolimitani. Folio, pergameno, anno 700.
- [10.] Chrysostomi lib. 1. homiliæ 3. sex dierum. Deest initium. Postea est apologia Theodosii archiferentæ et primi Judæorum ad Philippum argentarium, quod Jesus Christus suerit sacerdos. Item sententiæ beati Hesychii presbyteri Hierosolimitani. Fol. minori, pergameno, anno 500.
- [11.] Sanctorum vitæ, quarum prima est vita Gregorii Thaumaturgi sive Neocæsariensis conscripta a b. Gregorio Nisseno. Sequuntur incerto authore Platonis martyris et Catharinæ et aliorum ejusdem mensis. Fol., pergam., an. 700. Ultima est beati Andreæ inchoata tantum, decembris.
- [12.] Aliud volumen mensis januarii, ut latinus scripsit, sine principio et fine. Fol., pergameno, anno 600.
- [13.] Sancti Maximi dialogus ἀσκητικός. Ejusdem abbatis Maximi ad Elpidium de charitate centuriæ. Marci monachi de jejunio libellus. Sancti Isaac libri tres. Ejusdem responsa ad interrogationes. Incerti de ordine monasticæ politiæ. De diversis modis certandi cum diabolo. Ejusdem de modo apropinquandi Deo. De locis sacræ scripturæ. De pænitentia. De modo servandi pulchritudinem monasticæ politiæ et alia ad monachum pertinentia et ad virtutes. Ejusdem interpretatio modorum virtutum. De angelica commotione animi spiritualis hominis. Evagrii de diversis capitula 54. Nili monachi asceticus de philosophia imperfectus. In-4°, pergameno, anno 500 °.
- [14.] Varia sanctorum opera sive sermones Gregorii Nazianzeni, ut scribit latinus, sed principium deest. Tertius est sancti Georgii sanctæ urbis in laudem incorporeorum. Quartus Georgii episcopi Nicomediæ in deiparam virginem cum ingressa est templum triennis. 5<sup>us</sup> N... in Danielem de tribus pueris Anania, Azaria et Misaële. 6<sup>us</sup> Joannis Chrysostomi Theologi ad beatum Philogonium futurum episcopum de providentia. 7<sup>us</sup> Gregorii Theologi archiepiscopi CP. de natali Domini. 8<sup>us</sup> Amphilochii episcopi Iconii de vita et miraculis beati Blasii archiepiscopi Cæsariensis Cappadociæ. 9<sup>us</sup> ejusdem homilia de sancto baptismate. 10<sup>us</sup> Gregorii Cæsareæ Cappadociæ archiepiscopi. 11<sup>us</sup> Eusebii episcopi de sancto Sylvestro papa Romano de doctrina rabbinorum² et miraculis et de curatione Con-

<sup>1.</sup> Le ms. ajoute en forme de titre, comme ci-dessus : ITALA.

<sup>2.</sup> rabbidorum ms.

stantini imperatoris. — 12<sup>us</sup> beati Cosmæ Vestitoris de reversione reliquiarum beati Joannis Chrysostomi. — 13us Amphilochii episcopi Iconii de hypapante<sup>1</sup> et beata Anna et Simeone. — 14<sup>ns</sup> N... de martyrio beatæ Agathæ. — 15us Vita beati patris Leonis archiproedri2 Catanensis. — 16<sup>us</sup> Joannis Chrysostomi de publicano et phariseo. — 17<sup>us</sup> ejusdem de filio prodigo. — 18<sup>us</sup> Joannis monachi de iis qui in fide moriuntur, quod per oblationes et bona opera liberantur. — 10<sup>us</sup> et 20<sup>us</sup> de sanctis. — 21. Beati Ephrem de secundo adventu Christi. — 22us b. Hypoliti martyris de fine mundi et anthichristo, et interpretatio Danielis visionis, et de secundo adventu Christi. — 23us de quiescentibus in Christo beati Ephrem.— 24us Joannis Chrysostomi de transgressione jejuniorum. — 25. De martyrio quadragint. martyrum incerti. — 26<sup>us</sup> Joannis Chrysostomi de annunciatione b. Virginis. — 27<sup>us</sup> Andreæ Hierosolimitani archiepiscopi Cretensis de quatriduano Lazaro. — 28us deest. — 29us ejusdem Andreæ de ramis palmarum. — 30<sup>us</sup> Georgii episcopi Nicomediæ et rhetoris de beata Virgine. — 31<sup>us</sup> Epiphanii episcopi de sepultura Christi et descensione ad inferos. — 32. Nectarii archiepiscopi Cæsareæ Capadociæ cur tempore jejuniorum celebretur memoria beati martyris Theodori, et de jejunio et eleemosyna. — 33. Beati Ephrem de Joseph. — 34. Joannis Chrysostomi de decem virginibus. — 35. Ejusdem de unguento et de meretrice. — 36. Ejusdem de proditione Judæ. — 37. Ejusdem de illo: Pater, si possibile est. Folio, pergameno, anno 600.

[15.] Aliud volumen simile. Initium deest. Beati Ephrem in prophetam Danielem et tres pueros. — Ejusdem de Abraham et Isaac.— N... de trium puerorum fortitudine et de Daniele propheta. — Beati Ephrein de optimo pulchritudinis Joseph. — Joannis Chrysostomi de natale Domini sermones duo. - Procli archiepiscopi Cappadociæ de laudibus beatæ Virginis et de natali Christi. — Antiochi episcopi Ptolemaidos de natali Christi. — Epiphanii archiepiscopi Constanciæ Cypri de laudibus Virginis et de natali Christi. — Basilii archiepiscopi Cæsareæ Cappadociæ de natali Christi. — Procli\* de eadem re sermones duo. — Ejusdem de laudibus protomartyris Stephani. — Gregorii Nisseni de eadem re. — Joannis Chrysostomi patriarchæ Constantinopolitani de Herode et infantibus. — Gregorii Nisseni de magno Basilio fratre suo. — Joannes Chrysostomus de theophaniis sermones octo. — Gregorii archiepiscopi Neocesariensis Taumaturgi de eadem re. — Methodii episcopi et martyris homilia in diem hypapantes <sup>8</sup> et de Virgine et Anna et Simeone. — Joannis Chrysostomi de

<sup>1.</sup> hypopante ms.

<sup>2.</sup> archiprocedri ms.

<sup>3.</sup> Prochi ms.

<sup>4.</sup> De même.

<sup>5.</sup> hypopantes ms.

eadem re<sup>1</sup>. — Cyrilli archiepiscopi Hierosolimitani de eadem re. — Amphilochii episcopi Iconii de eadem re. — Thimothei presbyteri Hierosolimitani de Simeone et Nunc dimittis. — Gregorii episcopi Nisseni de laudibus beati martvris Theodori. — Joannes Chrysostomus de annunciatione sermones tres. — Gregorii archiepiscopi Cæsariensis Taumaturgi de eodem sermones duo. - Andræ Hierosolimitani archidiaconi Sanctæ-Resurrectionis et archiepiscopi Cretæ de eodem. — Joannis Chrysostomi de quatriduano Lazaro sermones duo. — Hesichii presbyteri Hierosolimitani de eadem re. — Andreæ Hierosolimitani archiepiscopi Cretæ de eadem re. — Chrysostomi de Lazaro et de palmis. - Item ejusdem de palmis. - Procli CP. archiepiscopi de palmis. — Andreæ Hierosolimitani archiepiscopi Cretensis de eisdem. - Joannis Chrysostomi CP. de secunda die magnæ hebdomadæ, - Ejusdem de arida ficu, eodem die. - Leontii presbyteri CP. de beato Job, eadem die. — Joannis monachi Damasceni presbyteri de ficu arida et parabola<sup>2</sup> vitis, eadem die. — Joannis Chrysostomi in « Pater, si possibile est, die 3ª magnæ hebdomadæ. - Leontii presbyteri Constantinopolitani in Job, eadem die. - Joannis Chrysostomi de invidia super illud evangelii : Exeuntes Pharisæi concilium cœperunt contra Jesum, die 4ª. - Ejusdem de meretrice et jejunio. - Item eiusdem de eadem. - Beati Ephrem de eadem et de unguento. — Leontii presbyteri Constantinop. de quinta feria. — Joannis Chrysostomi de mandato et lavatione. — Ejusdem de feria quinta et de sacra communione corporis et sanguinis Christi. — Ejusdem de eadem feria et de proditione Judæ. — Eiusdem de paschate. — Gregorii episcopi Antiochiæ de resurrectione post tres dies. — Athanasii episcopi Alexandrini de paschate. — Leontii presbyteri CP. de resurrectione Domini. - Joannis Chrysostomi de eadem re. -Ejusdem de paschate sermones duo. — Ejusdem de dominica die paschatis. — Ejusdem de paschate et nuper baptisatis. — Athanasii episcopi Alexandrini de nova dominica et incredulitate Thomæ. - Joannis Chrysostomi de dominica in albis et de Thoma sermones duo. — Ejusdem de media pentecoste sermones duo. — Leontii episcopi Neapolis de eadem. — Cyrilli episcopi Hierosolimitani de paralitico piscinæ. — Joannis Chrysostomi de cæco nato. — Ejusdem de ascensione Christi sermones duo. - Ejusdem de pentecoste et sancto Spiritu sermones duo. — Ephræm de laudibus martyrum totius orbis. — Modesti episcopi Hierosolimitani de natali præcursoris. — Joannis Chrysostomi de eadem. — Athanasii archiepiscopi Alexandrini de Elisabeth et Maria. — Antipatri episcopi Bostres de natali beati Joannis Baptistæ et silentio Zachariæ et annunciatione. — Joannis Chrysostomi de beato Petro et de lacu Genezareth. — Eiusdem de laudibus sancti Pauli. - Ejusdem de transfiguratione. - Cyrillus Alexandri-

<sup>1.</sup> die ms.

<sup>2.</sup> probalam ms.

nus de eadem. — Joannis Chrysostomi de obitu et sepultura beatæ Virginis. — Joannis monachi Damasceni presbyteri sacræ urbis de eadem re. — Andreæ Hierosolimitani de eadem re. Fol., pergameno, anno 600. Ex abbatia Sancti-Petri de Agro<sup>1</sup>.]

- 162. Homiliæ 26 sine principio et fine super Genesim Fol., pergam. an. 700.
- 17. Homiliæ 22 de statutis et non jurando, Chrysostomi addit latinus, In-4, pergam., an. 400.
- 18. Vitæ sanctorum sine principio et fine, nomine mensis septembris. Prima est Euphrosinæ 25, secunda Joannis Theologi 26 ejusdem tem mens. sept. Fol., pergam., anno 500.
- 19. Homiliæ Gregorii Nazianzeni Theologi 17 sine principio. Prima de... 2ª de paschate. 3ª de nova dominica. 4ª de pentecoste. 5ª de Juliano et decessu Nazianzum. 6ª de natali Domini. 7ª de sanctis luminibus. 8ª Epistola ad Nectarium Constantinop. archiepiscopum. 9ª de baptismate. 10ª epitaphium magni Basilii. 11ª de Cypriano martyre. 12ª epitaphium magni Athanasii archiepiscopi Alexandrini. 13ª de Maccabæis. 14ª est sine initio de pauperibus educandis. Deest 15ª. 16ª ad patrem silentem ob plagam chalazes. 17ª ad eumdem et alios qui prosecuntur CPolitanam sedem. Folio, pergameno, anno 600.
  - 20. Commentaria in Matheum incerti. Desunt initio multa. Fol., perg., an. 600.
  - 21. Vitæ sanctorum. Prima Simeonis incerto autore. 2ª miracula Michaelis archangeli<sup>5</sup>. — 3ª Andreæ archiepiscopi Cretæ de natali Virginis. — 4ª Pantaleonis presbyteri monasterii Byzantii de exaltatione sante crucis. — 5ª Constantini imperatoris δπτασία N. — 6ª Inventio sanctæ crucis. — 7ª vita sancti Eustathii et ejus uxoris Theospiteos et duorum filiorum Arcadii et Joannis. — 8º de beato Thoma apostolo apud Indos. — 9ª Cyrilli episcopi Alexandrini de obitu trium puerorum et Danielis. — 10<sup>a</sup> Joannis archiepiscopi Thessalonicensis hymnus in Deum et in beatum martyrem Demetrium. -1 12 miracula beatorum Cosmæ et Damiani. — 122 Timothei et Alexandrini miracula beati martyris Menæ. — 13ª de Philippi apostoli peregrinatione et martyrio. — 14º miraculum sanctorum martyrum Samonæ, Guriæ et Abbibæ in Euphemiam puellam. — 15ª Joannis Theologi de evangelio sancto dato in Pathmo. — 16ª Martiani archiepiscopi Constantip. de b. Virgine. — 17ª Joannis Chrysostomi de presbyteris et diaconis de oblationibus. — 18ª Martyrium b. apostoli Andreæ Patris Achaiæ. — 19ª Martyrium beatæ Barbaræ. — 20ª An-
  - 1. Je crois comprendre que ce ms. n° 15 est décrit comme faisant partie de la collection d'Agro, au même titre que le ms. n° 7.
    - 2. A partir d'ici les numéros des mss sont de la main même du copiste.
    - 3. Plus: et vita archiepiscopi, qui paraît être un bourdon.
    - 4. Achnice ms.

drez archiepiscopi Cretensis de Nicolao archiepiscopo Myroes Lyciz. - 21ª miracula ejusdem. - 22ª Joannis Chrysostomi de natali Domini. — 23ª ejusdem de eadem re. — 24ª martyrium beati protomartyris Stephani. — 25ª Joannis monachi presbyteri urbis Eubœas de sanctis infantibus et Rachele. — 26<sup>a</sup>. Joannis Constantinop. archiepiscopi de theophaniis. — 27ª vita Joannis monachi Calybitæ. — 28º Cyrilli archiespiscopi Alexandrini de Melchisedech. — 20º ejusdem de Apanto (forte hypapante i fii seu purcatione) et de Simeone. — 30ª martyrium b. Blasii Sebastopoli. — 31ª Joannis Constantinopolitani archiepiscopi de filio prodigo. — 32ª Ephraim de cruce et de secundo adventu. — 33ª Joannis Chrysostomi archiepiscopi Constantinop. de jejunio et de Adam. — 34º beati Dorothei de jejunio. — 35ª Joannis Constantinop. de jejunio. — 36ª. Ejusdem de illo: Si filius Dei es, dic ut lapides. — 37°. Ejusdem Chrysostomi de eleemosyna et charitate. — 38ª Eusebii episcopi de sancta dominica. — 39ª de mar. tyrio quadraginta martyrum Sebastiens. — 40ª Joannis Chrysostomi de annunciatione. — 41ª Sophronii sophistæ vita b. Mariæ Egiptiacæ. - 42ª Joannis CP. de quatriduano Lazaro. - 43ª ejusdem de palmis. - 44ª ejusdem Chrysostomi de Joseph. - 45ª ejusdem de ficu arida. - 46ª ejusdem de decem virginibus. - 47ª Athanasii archiepiscopi Alexandrini de quinta feria et proditione Judæ. — 48ª Joannis CP. archiepiscopi de parasceve. — 49ª Amphilochii episcopi Iconii de sancto sabbato. — 50ª Gregorii Nazianzeni Theologi de dominica in albis. — 51ª ejusdem de eadem re. — 52ª Joannis Constanp. de ascensione Domini. — 53º ejusdem de pentecoste. — 54º ejusdem de transfiguratione. — 55ª Andreæ archiepiscopi Cretensis de assumptione beatæ Virginis. — 56ª martyrium beati Theodori. Folio minori, pergameno, anno 600.

22. N... historia de obsidione Constantinop. a Persis et Barbaim et mortalitate secuta: hæc ante cætera manu recentiore. — Primum capitulum totius voluminis de conceptione Præcursoris. — 2<sup>um</sup>, memsis septembris 26, Prochori unius ex 7 diaconis, Stephani protomartyris consobrini (ἄνεψίου), de Joanne Theologo et evangelista. — 3<sup>um</sup>, mensis octobris 3, martyrium sancti Dionysii Areopagitæ. — 4<sup>um</sup> vita beatæ Eupraxiæ et parentum Antigoni et Eupraxiæ. — 5<sup>um</sup> de beato Thoma apostolo qui palatium in India ædificavit in cælis regi Indorum. — 6<sup>um</sup> mors beati apostoli et evangelistæ Lucæ in Thebis. 7<sup>um</sup> martyrium beati Demetrii. — 8<sup>um</sup> mors ejusdem et de Mariano eparcho. — 9<sup>um</sup>, mensis novembris 8, Pantaleonis diaconi magnæ ecclesiæ miracula beati Michaelis. — 10<sup>um</sup> Timothei archiepiscopi Alexandrini de miraculis beati martyris Mennæ. — 11<sup>um</sup> Leontii episcopi Neapolis Cypri de vita b. Joannis Eleemosynarii. — 12<sup>um</sup> homilia Theodori episcopi Trimetuntarum de vita Joannis Chrysostomi archi-

<sup>1.</sup> hypopante ms.

episcopi Constantinopolitani. — 13<sup>um</sup> martyrium apostoli Philippi. — 15<sup>um</sup> de martyrio b. apostoli atque evangelistæ Matthæi. — 15<sup>um</sup> martyrium b. Jacobi in Perside. — 16<sup>um</sup> peregrinatio et actus Andreæ apostoli qui in Achaia obiit sub Ægeate. — 17<sup>um</sup> Joannis Chrysostomi de die natali Domini et de beata Susanna. — 18<sup>um</sup> Cyrilli archiepiscopi Alexandrini de tribus pueris et Daniele. — 19<sup>um</sup> martyrium Anastasiæ virginis. — 20<sup>um</sup> Athanasii archiepiscopi Alexandrini de vigila natalis Domini: Cum esset desponsata Maria Joseph. — 21<sup>um</sup> Basilii archiepiscopi Cæsareæ Capadociæ de natali Domini. — 22<sup>um</sup> martyrium protomartyris Stephani. — 23<sup>um</sup> Athanasii episcopi Alexandrini epistolæ de vita b. Antonii. — 24<sup>um</sup> b. Cosmæ Vestitoria de reditu reliquiarum Joannis Chrysostomi. — 25<sup>um</sup> Vita Leonis archiepiscopi Cataniæ. — 26<sup>um</sup> de inventione capitis b. Joannis Baptistæ. In-folio, pergameno, anno 500.

- 23. Vitæ sanctorum N.... Prima martyrium b. Polyeucthæ. 2ª beati Martiniani mensis ejusdem die Xª. Et prope finem vita sancti Athanasii Alexandrini mensis januarii XVIII. Deest finis. Folio minori, pergameno, anno 500.
- 24. Opera Gregorii Nazianzeni sine principio. Prima... 2ª ad Heronem philosophum Alexandrinum exulem propter fidem et reversum post triennium. 3ª vel 14 vel 30, de navigatione Ægyptiorum episcoporum. 4ª vel 31, de theologia et constitutione episcoporum. 32. De theologia iterum. 33 alias. 17, ad Eunomianos. 34. De Filio liber 1ªs. 35. De Filio liber 2ªs. 36. De Sancto Spiritu deest. 38. Ex agro contra Maximum. 39. De bono ordine ἐνταῖς διαλέξεσιν. 40. Contra eos qui irascuntur contra sedem Constantinopolitanam. 41. Ad Clèdonium presbyterum epistola prima. 42. Ad eumden epistola secunda. 43. Ad Nectarium episcopum Constantinop. 44. Contra Julianum sine fine. Folio minori, pergameno, anno 300.
- 25. Homiliæ 30 hexamerum in Genesim Joannis Chrisostomi. Desunt sex et septimæ initium. Folio minori, pergameno, anno 600.
- 26. Joannis Chrysostomi de ingressu quadragesimæ de principio mundi et cœtera in Genesim. Folio, pergameno, anno 600.
- 27. Vitæ sanctorum sine nomine mensis decembris. Folio, pergameno, an. 700.
- 28. Opera Gregorii Nazianzeni Theologi cum scholiis. 1. De paschate. 2. Apologeticus de sacerdote. 3. Πρὸς τοὺς καλέσαντας ἐν ἀρχῆ καὶ μὴ ἀπαντήσαντας μετὰ τὸν πρεσδύτερον 1. 4. Apologeticus ad patrem cum factus est episcopus. 5. Ad eumden quod promisit cum præsici ecclesiæ Nazianzenæ. 6. Ad eumdem et Basilium post reversionem a suga. 7. Ad Gregorium episcopum Nyssenum stratrem Basilii. 8. Ad cives Nazianzenos. 9. Ad Julianum. —
- 1. Ici encore le copiste a estropié ces quelques mots grecs. Je les restitue.

10. Ad patrem de plaga Chalazæs. — 11. Pacifica tertia dicta CP. pos t discordiam episcoporum. — 14. Epitaphium ad Cæsarium fratrem. — 15. Item ad sororem Gorgoniam. — 16. Item ad patrem præsente Basilio. — 17. De theophaniis. — 18. Oratio funebris de magno Basilio. — 19. De sacris luminibus. — 20. De baptismo. — 21. De paschate. — 22. De nova dominica sive de encenis. — 23. De pentecoste. — 24. De Maccabæis. — 25. De Cypriano martyre. — 26. De presentia CL episcoporum. — 27. De beato Athanasio. — 28. De pauperum amore. — 29. Ad Eunominaos et de theologia. — 30. De nova dominica. Folio, pergameno, anno 700.

29. Theodori Cathecheses monachorum sine initio. Desunt capita 4. In fine est testamentum ejusdem. Item Naucratii epistola de

vita ejusdem Theodori. Folio, anno 500.

30. Pauli epistolæ cum proœmio et scholiis ad Romanos. — Item actus apostolorum, epistolæ canonicæ Jacobi et Petri. Deest finis et principium. — In-4°, pergameno, anno 500.

- 31. Abbatis Joannis monachi præfecti montis Sina cognomento Scholastici photisma ad abbatem Joannem præfectum Raithu. Climax. Ephraim: 1 asceticus; 2 non reddendum sed dolendum; 3 de diebus peccandi et pænitendi, etc.; 4 de festis. Joannis Chrysostomi de falsis magistris et hæreticis; 2 de presentia Christi et de resurrectione contra Judæos. Symbolum Nicænum<sup>1</sup>. Vita Simeonis Stilitæ. Martyrium 40 martyrum Sebasten. Acta b. Nicolai archiespicopi Myrensis metropolitani Lyciæ. Vita Heliæ et Helisæi. Apocalipsis Joannis apostoli et evangelistæ Theologi. Vita et martyrium Gregorii magnæ Armeniæ. Miracula archangelorum. Martyrium beati Georgii. Folio, pergameno, anno 450.
- 32. Diversæ quæstiones cum solutionibus ex verbis relatis Gregorii Nisseni, Theodoriti, Chrysostomi, Gregorii Theologi, Nemesiiepiscopi de natura hominis. Epiphanii, Cyrilli Alexandrini in Job. Ex apostolicis constitutionibus, Hypolito, Tito episcopo Bostrorum, et ex Limonario, Basilio, ex constitutione Petri et Pauli, ex sexta synodo 89. Vita Euphrosini. Eusebii historia. Isidori episcopalis, beato Ephraim, Severo Antiocheno, Hesichio, Maximo, Platone, Clemente, Joanne Climace, Isidoro Pelusiota, Athanasio, Josepho Diadocho, Nilo monacho, Palladio, Marcho monacho, Nicephoro archiepiscopo Constantinop. Folio, pergameno, anno 500.
- 33. Opera Isaac anachoretæ: 1. Περὶ ἀποταγῆς et de monastica disciplina sermones tres. Postea quæstiones et responsa. 3. De ordine monasticæ regulæ, etc., quæ sunt in libro cujus initium est Sancti Maximi dialogus post verba sancti Isaac. 4. Catecheses Theodori præpositi Studio ad discipulos. In fine testamentum ejusdem Theodori. Naucratii monachi epistola. Iambi Theo-

<sup>1.</sup> Nissenum ms.

<sup>2.</sup> episcopalis sic ms.

dori in martyres. Desunt quædam. Folio minori, pergameno, anno 450.

- 34. Evangelia. In-40, pergameno, an. 400.
- 35. Dyonisii Areopagitæ.

# XII

### SOUSCRIPTIONS

Je réunis ici les souscriptions de manuscrits signalées au cours du présent volume. J'ai suivi l'ordre même dans lequel elles s'y trouvent citées.

ı.

#### Vaticanus 1611.

Fol. 94':] + τέλος του πρώτου των τεσσάρων τεύχους. των εἰς τὸ κατὰ λουκὰν ἄγιον εὐαγγε. κατὰ συναγωγὴν ἐξηγήσεων: ἐπληρώθη μηνὶ αὐγ. κε' τῆς αὐτῆς ἰνδ. ἐν ἢ καὶ ἤρχθη.

Fol. 158 :] Η τέλος τοῦ δευτέρου τῶν τεσσάρων τεύχους. τῶν εἰς τὸ κατὰ λουκὰν ἄγιον εὐαγγέλιον. κατὰ συναγωγὴν ἐξηγήσεων Η ἐπληρώθη μηνὶ ἰανν. κε΄ τῆς αὐτῆς ἰνδ. ἐν ἤι | καὶ ἀρχὴν ἔλαδεν : | ...... ἐπληρώθη εἰς τὴν σχολὴν τοῦ ἀγίου πέτρου μετὰ τὸ ἐμ. μοῦλτ. : |

Voy. plus haut, p. 48. Inédite. — μοσλτ.]??

2.

# Vaticanus 1636 (fol. 2/12').

Voy. plus haut, p. 49. Inédite.

Fol. 243, de seconde main, un contrat grec inédit, daté de juillet 1159, qui tient toute la page:

 ίνδ. θ' | Au-dessous, d'une main de la même époque : Η εγραφι δια χειρως ιω. πρεσδοιτερου [[]] | le reste m'échappe. Au verso du même feuillet, une nouvelle main, du xiii\* siècle encore, écrit : Η έγεννήθ. δ έμὸς υίος δονηφάτιος έν μη. τουλ. χ'. ἐν ἡμε. χυριαχ. ὡρ. β' ἰνδ. Γ' ἔτ. Γυ [[]] |. Au-dessous, la même main : εἰσὶν τὰ διβλήα τοῦ ἐχχλη.αρχ. καὶ ταδουλ. ιω. ἰερε. ταυτ. ενπρρωτ. τὸ παρὸν ἀναγνωστη. | καὶ τὸ διερμενευτ. ενα. και [un titre effacé] καὶ δ δαμασχηνὸς καὶ τὸ τέτραδ\*. καὶ το ψαλτ\*. | καὶ τὸ εὐχολο<sup>†</sup>. καὶ το αναπαυσι<sup>μ</sup>. [[]] | εν ω ἐστὶν μεγα<sup>λ</sup>. [[] | []] | Εν ω ἐστὶν μεγα<sup>λ</sup>. [[]] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []] | []]

3.

# Vaticanus 1992 (fol. 219').

. : δόξα τῶ πληρωτῆ τῶν καλῶν Η Η ἡ παροῦσα δέλτος ἐγρα. χειρὶ βαρθολομ. | εὐτελοῦς αχ. πρ. ἐπληρώθη δὲ μὴ. ἰωυνιω γ΄. | ἡμε. Ϛ΄ ὥρα ιβ΄. τοῦ ͵Ϛχιβ΄ ἔτους. ἰνδ. ιβ΄ Η | οἱ ἀναγινώσκοντες εὔχεσθ. καὶ συγχωρήσατ. Η |

Voy. plus haut, p. 53. Inédite.

4.

# Vaticanus 1997 (fol. 178).

Έγράφει διὰ χειρὸς θυτου τλίμονος | δωσειθεου του ξενου. χαρθὺς ε νόρει, μονής του μελιτήνου.

Voy. plus haut, p. 54. Inédite.

5.

# Vaticanus 2000 (fol. 204').

Εθεληω το παρών διβλίον | διαχειρός παχ.μίου μοχ. | διά συνδρομής του πνίχου | ήμων πρς δαρθλ ἱερομόνα  $^{\zeta}$  | μνησθα το ξύσαν άμαρτο | γρ. άμήν ετ , $^{\zeta}$ χι' ἰνδι' ιούνι» | εις τ. χ $^{\zeta}$ ωρ.  $^{\zeta}$  οι αναγινωσ|χοτες εὕχεσθα αλὶ μη χαταρθ | δτι χαὶ ό γρ. παραγρ.  $^{\zeta}$  |

Voy. plus haut, p. 55. Inédite.

6.

# Vaticanus 2001 (fol. 305).

Μνήσ<sup>τ</sup>τι  $\overline{x}$ ε. του δούλου σου | παύλ. μοχ. καὶ ἠγουμένου | τῆς μονῆς τις  $\overline{0}$ χου. τ. | κερρατ. τ. πόθων | κτησαμέν. ταύτ. τὴν | δήδλον. |

Voy. plus haut, p. 55. Inédite. - Corrigez: του πόθφ.

7.

### Vaticanus 2002.

Fol. 63' :] Ετελειω τὸ ἐυαγγελ τὸ κατ | μθ θῦ βοηθουν μη ἔουνι | ἐν ἡμέρα ε' τοῦ άγιου βαρθ | τοῦ ἀποστ ὅρα γ' τῆς θεί. | λειτουργιας.

Fol. 117:]  $\cdot \cdot \cdot$  γραφὲν δια χ. | χωνσ<sup>τ</sup> άμαρτωλοῦ καὶ | ταπεινου α<sup>τπ</sup> οἰκῶν ἐν | πολει ταβερνῶν. μηνὶ | σεπτεμβρίω τελειω<sup>6</sup> εἰς | τὰς ζ΄ ἡμ<sup>ε</sup> β΄ ὧρα δ΄ ἔτ<sup>ουσ</sup> | , Τφξα΄ ινδ. Τ΄ ἡλίου χύχλ η΄ | σ. χύχλ ε΄  $\cdot \cdot \cdot \cdot$  παρών | τῆς ἡγεμονίας γεωργιλὰς στρα | τηγοῦ χαλαβρίας  $\cdot \cdot \cdot \cdot \cdot$ 

Voy. plus haut, p. 55. Signalée par M. Gardthausen, *Palæographie*, p. 318. Noter l'emploi du mot παρών.

8.

# Vaticanus 2021 (fol. 140').

∴ Δόξα τῶι πληρωτῆι τῶν χαλῶν : | Ң ἐπληρώθ. ἡ παροῦσα δίδλος τοῦ τοῦν πρε | ἡμῶν συμεὼν, μη. μαίω ι ΄ ἡμὲρ. γ΄ ὥρα ΄ | τῆς Γ΄ ἑδδ. τῆς π. τοῦν Γχιγ΄ ἔτους. ινδ. ιγ΄, | ἐγρά. χειρὶ δαρθολομαίου ἀνα. αχ. οἱ χρώμα. | αὐτῆς, εὕχεσθε καὶ συγχωρήσατέ μοι διὰ τὸν  $\overline{xv}$  Ң

Voy. plus haut, p. 58. Inédite. L'abréviation τῆς π. est pour τῆς πεντηχοστῆς, et pentecôte s'entend ici des cinquante jours du temps pascal.

9.

# Vaticanus 2041 (fol. 336).

Ἐτελιωθ. ἡ ἱερὰ δίδλος αὕτη | διὰ συνδρομ. γεωργίου α.σπαθ. τοῦ | μωρογεωργίου. καὶ τὸν μισθὸν δόη | αὐτῶ.  $\overline{x_\zeta}$  ὁ θζ. κατὰ τὴν τοῦ ἔργου | ἐκπλήρωσιν : ἐμοὶ δὲ τῶ γράψαντ. καὶ κόπους ὑποστάντ. αἰτεῖσθε | οἱ ἐντυγχάνοντ. τυχεῖν. τῆς ἐκ | δεξιῶν στάσεὡς τε. καὶ τάξεως. σὺν αὐτῶ |  $\overline{\chi_0}$  τῶ  $\overline{\chi_0}$  ἡμῶν. ὅτι αὐτῶ πρεπ. πᾶ. | δόξα τιμὴ καὶ προσκύνησις. νῦν | καὶ ἀεὶ. καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων ἀμήν.

Voy. plus haut, p. 59. Citée par Gregory, *Prolegomena*, p. 709, d'après J. M. A. Scholz, *Biblisch-kritische Reise* (Leipzig, 1830), p. 102. Je reproduis le texte du ms.

10.

### Vaticanus 2050.

Fol. 87':]  $+ \Delta 6ξα$  τω πληρωτή των καλών + | έγρά. χειρὶ δαρθολομαίου ἀνα. <math>αχ.

Fol. 117 :] Ἐπληρώθ. ή παρούσα δίδλος τῶν | ἀσκητικῶν τοῦ ὁσίου πρς ήμῶν

δα σιλείου. μη. αὐγούστω. η΄. ἡμε. γ΄ ωρ. ια΄. | τοῦ , Τχιγ΄ ἔτ. ινδ. ιγ΄. τῶ ἐνιαυτῶ | δτε καὶ ὁ ἀγιώτατος πάπα πασχάλιος | σιγίλλιον ἐλευθερίας ἐποίησε τοῦ | 'θ ς ρλψθ'ψλχ πρς ἡμῶν δαρθο |λομαίου εἰς τὴν ἀ. αὐτοῦ μονὴν τὴν ὑ | περαγίαν θχον τὴν καλουμένην τοῦ | Τελυλνρθ'ψδ. ἢν αὐτὸς ἐκ δάθρων | ἀνήγειρε καὶ ἀνωκοδόμησεν. εἰς | ὡφέλειαν πολλῶν ψυχῶν καὶ δόξαν | θῦ. τῶ αὐτ. δὲ ἐνιαυτ. ἤν ὑποστρέψας | ὁ δαῖμούνδις εἰς καλαδρίαν, φεχ΄ | ζσν ἐπ κπλλώσκλχ 'θοεμ'ρλχ Ψ | ἐπψλψε Τὲ ἐχτεν 'θνθ'κθχ ω Τν '6 'θζ Τ'θ ζλνδ οχψτεσ |αερωθ ἐπ υε Τροσν ξθοθο | ονσν. κθνχ ζθτο ἐκλοχλτε | πες θχψδγ νρπλοθλω λ' | ξθοθορονλω πθο θτεχ. επίσχοπ. | ξεψθ ψδω ζενεθω θχψλχ. | δόξα τῶ πληρωτῆ τῶν καλῶν.

Voy. plus haut, p. 16 et 60. Publiée par Montfaucon, Palæographia, p. 287. Puis à nouveau par moi, Römische Quartalschrift, t. II (1888), p. 39-40.

II.

# Vaticanus 2061 (fol. 135').

В	ΒΑCIΛΕΙΟΎ ΔΟΣ ΧΕ ΠΑΥΛΑΝ ΤΟΙΣ ΠΟΝΟΙΣ·	п
4.	ΛΥΣΙΝ ΤΕ ΠΑΝΤΩΝ ΩΝ ΤΕΤΕΥΧΑ ΠΗΜΑΤΩΝ ::	P
EΙΩ	ΚΑΙ ΠΑΣΙΝ ΗΔΕ ΤΟΙΣ ΠΟΘΩ ΤΕΛΕΥΘΩΣΙΝ •	TEPΩ
Λ	ΒΙΒΛΩ ΠΕΛΟΥΣΗ ΤΟΥ ΛΙΑΝ ΘΕΟΛΟΓΟΥ·	B
	ΓΝΩΣΙΝ ΠΟΡΙΖΕΙΝ ΚΑΙ ΧΑΡΙΝ ΣΗΝ ΛΑΜΒΑΝΕΙΝ ::	Υ

Voy. plus haut, p. 61. Inédite. Accentuée dans le ms.

12.

# Vaticanus 2082 (fol. 162).

Voy. plus haut, p. 64. Inédite.

ı3.

# Cryptensis A, d, I (fol. 222').

Ἐτελιώθ. τὸ παρ. διδλίον. διὰ χειρὸς συμέων ἱερομχ. τῆς | μον. τῆς ὑπεραγίας θχου καὶ ἄεὶ παρθ. μαρίας καὶ νεο δηγητρίας. τοῦ όσ. πρς ἡμῶν δαρθ. ,αχπζ΄ ινδ. ε΄ | μη. ἰουλίω εἰς τ. κε΄.

Voy. plus haut, p. 67. Publiée par Rocchi, Codices cryptenses, p. 389. Je reproduis le texte du ms.

14.

Cryptensis  $\Gamma$ , 6, VIII (fol. 145).

"Έγράφη τὸ παρὸν διδλίον διὰ χειρὸς χύρου | ἀγγέλ. τοῦ χριτ.λέοντος χανον. χαὶ χαρτοῦ λάριος [sic] τῆ  $\overline{μρι}$  | ἐχχλησία τῆς ἀρχιεπισχοπ.  $\overline{ρυ}$ . ἐν ἔτ. τῆς τοῦ  $\overline{χυ}$  ήμῶν |  $\overline{ιυ}$   $\overline{χυ}$  ἐνανθρωπίσεως. χιλιοστῶ πέταχοσι οστῶ δ΄ ήλίου χύχλου τρεχ. ιδ΄. σελήνης | δὲ χύχλου τρέχοντος δ΄. [sic] μη. νοέμβριος ιε΄. ινδ. η΄.

Voy. plus haut, p. 67. Publiée par Rocchi, op. cit., p. 261. Je reproduis le texte du ms.

15.

# Vaticanus 1650 (fol 185').

Η ΕΙΛΗΦΕ ΤΕΡΜΑ ΒΙΒΛΟΣ | ΗΓΛΑΙΣΜΈΝΗ. ΧΥ ΦΕΡΟΥΊΣΑ ΤΟΥΣ ΘΕΟΦΘΟΓΓΟΥΣ ΛΟΙΓΟΥΣ. ΕΓΡΑΨΕ ΤΑΥΤΗΝ ΝΙΙΚΟΛΑΟΣ ΕΝ ΠΟΘΩ. ΕΝ ΕΙΠΙΣΚΟΠΟΙΣ ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΥΊΠΑΡΧΩΝ. ΓΑΙΑΣ ΚΑΛΑΒΡΙΙΤΙΔΟΣ. ΡΙΓΙΟΥ ΠΟΛΙΣ. ΚΑΙ | ΣΙΚΕΛΙΑΣ ΘΡΗΝΑΚΡΙΤΙΔΟΣ | ΧΩΡΑΣ. ΘΗΣΑΥ-ΡΟΝ ΑΥΊΤΗΝ ΩΣΠΕΡ ΛΦΘΑΡΤΟΝ | ΜΕΓΑ [\*\*τλ.].

'Εγράφη αὕτη ή | δέλτος διὰ χειρος θεοδώρου | κληρικοῦ σικελιώτου κατ' ἐ|πιτροπὴν νικολάου ἐπισκόπου | κτήτορος αὐτῆς. ἐν ἔτει ἀπὸ | κτίσεως κόσμου. ετ. , γφμε' ινδ. ε' | κυ. (θ' κυ. ⊙ κα'. καὶ ἐπληρώθη μηνὶ | ἰαννουαρίω εἰς τὸν αὐτὸν χρ. | ἡμέρα σα. ώρ. γ'.

Voy. plus haut, p. 87. Inédite. Je ne donne des vers politiques qui précèdent immédiatement la ss. que ceux qui ont un intérêt historique.

16.

# Laurentianus XI, 9 (fol. 282).

Τὸ ἐπονομαζόμενον τοῦ χρυσοστόμου | μαργαρῆται διβλίον τῆ τοῦ  $\overline{x}$ υ  $\overline{v}$ υ |  $\overline{\chi}$ υ χάριτι διὰ χειρὸς ἐγραφεὶ | λουχὰ ἀμαρτωλοῦ μοναχοῦ χατ' ἐπιτρόπην ὶ σιδόρω [sic] θυεπίολω χαὶ χαθηγουμένω | μονὴς τοῦ ἀγίου ἰω. τοῦ ἀπείρου. τῶ  $\sqrt{\tau}$  |  $\tau$ χθ' ἔτει τοῦ χόσμου ινδ. δ΄. σε. χυ. ιβ΄.  $\odot$  ε΄  $\cdot$   $\vdots$ 

Voy. plus haut, p. 87. Publiée par Bandini, Cat. Mediceor, I, 506. Je reproduis le texte du ms.

17.

Vaticanus 1633 (fol. 357').

Voy. plus haut, p. 87. Inédite.

18.

# Vaticanus Reginæ gr. 75 (fol. 101).

Voy. plus haut p. 87. Publiée par Stevenson, Cat. mss. gr. Regin., p. 60. Je reproduis le texte du ms., sauf les accents de l'onciale. (De même, ss. 15.)

19.

#### Vaticanus 2138.

[Fol. 52:] κυριακός μχ. πρεσδύτερος | έν άστεω καπούης έγραψεν:

[Fol. 91 :] ΤΕΤΕΛΕΙΩΤΑΙ ΣΥΝ ΘΕΩ ΤΟ | ΕΚΛΟΓΑΔΗΝ ΤΟΥ ΕΥΑΓΓΕΛΙΟΥ | ΤΟΥΤΟΥ. ΔΙΑ ΧΕΙΡΟΣ ΚΥΡΙΑΚΟΥ | ΙΙΡΕΣΒΥΤΕΡΟΥ. ΤΛΗΜΩΝΟΣ | ΤΟΥ ΚΑΛΟΓΗΡΟΥ: ΕΝ ΕΤΕΙ  $\mathcal{S}$  | Υ $\mathbf{Q}\mathbf{\Theta}'$ : ΙΝΔΙΚΤΙΩΝΟΣ Δ': | ΜΗΝΙ ΙΟΥΝΙΩ. ΕΙΣ Τ. ΙΒ': | ἀπὸ δὲ τῆς ἐνανθρωπήσεως | τοῦ  $\mathbf{x}$ ῦ. ἡμῶν  $\mathbf{v}$ ῦ.  $\mathbf{x}$ ῦ. ἔτ $\mathbf{v}$  ἐν|ναχοσια ενενήχοντα ἔν:

Voy. plus haut, p. 88. Inédite. Onciale accentuée dans le ms.

20.

#### Vaticanus 2020.

Fol. 83':] 'Εγράφη ή παρούσα δίδλος του | ἐν άγίοις μαξίμου διὰ χειρὸς κυ |ριακού ἀτασθάλου μονάχου δ | μελαίος καὶ ἀθλίου πρεσθυτέ |ρου: μηνὶ ἰαννουαρίω. κη'. ήμε. | κυριακή τέλος εἴληφεν ώρα | η'. δέεται μάλα τοὺς ἐνχύ |πτοντας ταύτη τῆ δέλτω ἰκε |τεύσαι τὸν κύριον καὶ μνησθήναι αὐτοῦ | ἐν ἐλέει καὶ οἰκτιρμοῖς ἐπιδλέ |ψαι τοῦτο ἐν τῆ τῆς κρίσεως | ἡμέρα ||||||||||||||| ἐπιτύχει ἀμπλα |κημάτων λύτρον δι' εὐχῶν ὑμῶν | ἀγίων. ἀμήν. γένοιτο κυριε ὁ θεός.

Fol. 213' :] Ἐπληρώθη ή δίδλος αὕτη χειρὶ χυριαχοῦ μοναχοῦ άμαρτωλοῦ πρεσδυτ. μηνὶ ἰουνίω λ'· ἡμέρα  $\mathsf{G}'$ . ὧρ.  $\mathsf{G}'$ . ἔτους  $\mathsf{G}$ φα'. ἐν τὸ ἀγίω μοναστιρίω | λεγομένω φελλίνω τῆς ἀστέως χαιιιι |

Voy. plus haut, p. 88. Inédite.

21.

### Cryptensis B, $\alpha$ , IV (fol. 1).

ET.  $\zeta \Phi'$  INA. E' AOYKAY HIOYM. MONHY THY AEIOM. TOY AIIOY IIPY ZAX. EIY | TO MEPKOYPION. MH. NOEMBPIQ EIKAA. A' NOYHYAY XP.  $\Delta$ EKAMHNION | KEKOIMHT. HME. YA. KAI KEXQYTAI EN

ΤΩ ΝΑΡΘΗΚΙ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΑΓΓΕΛ. ΕΝ ΤΩ | ΛΕΓΟΜΕΝΩ ΒΑΛΛΕΛΟΥ-ΚΙΩ ΣΥΝ ΒΑΡΝΑΒΑ ΤΩ ΗΓΟΥΜΕΝΩ ΚΑΙ ΝΕΙΟΦΥΤΩ ΤΩ ΚΑΛΛΙ-ΓΡΑΦΩ. ΚΑΙ ΘΕΟΓΝΩΣΤΩ ΤΩ ΠΟΛΥΜΑΘΗ | ΚΑΙ ΝΑΥΚΡΑΤΙΩ ΑΝΔΡΕΑ ΚΑΙ ΜΑΡΚΙΑΝΩ ΤΟΙΣ ΑΔΕΛΦ. : Ο ΛΕΧΘΕΙΣ ΚΑΙ ΤΗΝ ΒΙΒΛ. ΕΓΡΑΨΕ ΤΑΥΤ ::

Voy. plus haut, p. 88. Publiée par Rocchi, op. cit., p. 62. Je reproduis le texte du ms. Accentuée dans le ms.

22.

# Cryptensis B, a, XX (fol. 59').

♣ΤΩ ΕΞΑΚΙΣΧΙΛΙΟΣΤΩ ΤΕΤΡΑΚΟ|ΣΙΟΣΤΩ ΕΒΔΟΜΙΚΟΣΤΩ ΤΡΙ|ΤΩ-ΤΟΥ ΚΟΣΜΟΥ ΕΤΕΙ·ΕΠΑΘΕΝ ΤΟ | ΦΟΥΣΑΤΟΝ ΜΑΝΟΥΗΛ ΤΟΥ ΠΑ-ΤΡΙΚΙΟΥ | ΕΙΣ ΤΑ ΡΗΜΑΤΑ· | ΚΑΙ ΑΥΤΑ ΤΑ ΡΗΜΑΤΑ ΕΛΕΙ|ΦΘΕΙ. ΚΑΙ Η ΚΟΥΘΝΗΣΙΑ ΕΓΕΝΕΤΟ ΜΕ|ΓΑΛΗ ΣΦΟΔΡΑ· ΚΑΙ ΧΕΙΡΙ ΝΕΓΟΛΧ ΜΧ·ΕΓΡΑΦΕΙ Η ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΔΩ|ΡΟΘΕΟΥ ΠΤΥΞ.

Voy. plus haut, p. 88. Publiée par Rocchi, op. cit., p. 104. Je reproduis le texte du ms. Accentuée dans le ms.

23.

# Parisinus 83 (pl. 298').

Τέλος ἔλαβε τὸ παρὸν ἄγιον τετραευαγγέλιον ὑπὸ χειρὸς ἐμοῦ τοῦ πολυτλήμονος καὶ εὐτελοὺς νοταρίου Σολομὼν ὁ ἀπὸ Νότου καὶ διὰ τὸν κύριον... Ἐτελειώθη δὲ ἐνέτη τῷ ἀπὸ κτίσεως κόσμου ςχως, ἰνδ. α,  $\bigcirc$  κυκλῳ ιβ,  $(ζ', εἰς τὰς ιδ' τοῦ δεκεμβρίου μηνὸς, ἡμέρα ε, ἡ ἐπακτὴ κη ὡρα γ, τῆς ἡμέρας, πολεύοντος κύκλου <math>\bigcirc$  δι ἔπων. Βασιλεύοντος ἐν Κωνσταντινουπόλει Μανουὴλ τοῦ Πορφυρογενήτου καὶ ἐνδοξοτάτου βασιλέως, καὶ ἐν τοῖς Ἱεοσολύμοις ἡμαρρὴ τοῦ κραταιοῦ ρίξ, ἐν δὲ νήσῳ Σικελίας Γουλλιέλμου τοῦ δευτέρου ρίγος, ἐφ' ἡμᾶς δὲ Ἰησοῦς Χριστός...

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. (Communication de M. H. Omont.)

24.

#### Vaticanus 2143.

Fol. 61 :] Έγράφη ἔτει ζ $\gamma$ χογ' ἰνδ. γ' [sic] κελεύσει τοῦ πανοσιωτ. καθηγουμένου μόνης της ὑπερ λογιμένης θεοτόκου τοῦ μίλη κυρίου ἀντονίου ·  $\dot{\cdot}$ 

Fol. 55':] Κ. σώσον τὸν δούλον σου βαρθολομαΐον μοναχὸν ἐλά χιστον : ἐγράφη , Γχογ' ἔτ. ἰνδ. , γ' [sic] : :

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. Lisez indiction 13.

25.

### Vaticanus 1877 (fol. 177).

'Ετελιώθη δὲ μην. δεκ. πρώτ. ήμερα κυ. ώρα  $| \theta'$ . ινδ.  $\neg \Gamma'$ : ἔτος  $\neg \Gamma G'$  [sic] : δι' οἰκοδομῆς καὶ | συνδρωμῆς κυ. νικοδήμου κατὰ τὴν ή|μέραν | sic| εκλη. τῆς αὐτῆς ἀγίας μον. τῆς ὑπ. | θ| κοῦ τοῦ μίλι. | ...

...εύχεσθαι φίλοι τοὐ χορινθείου παύλου.
οῦ | γὰρ πρις πέφυχεν πολις τραίννα.

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. Il faudrait lire ,ζωα', pour faire concorder le millésime avec l'indiction.

Dans une pièce de vers positiques qui précèdent cette souscription, le copiste écrit :

"Αναρχε Χριστέ, των καλών ή ἀκρότης, ὁ νύκτας ποιών καὶ δαδουχών ἡμέρας, σκέπε, φρούρει, φύλαττε τὸν κορίνθιον Παῦλον, δς ἡν ἐκ μονῆς ἀγροῦ τῶν ἀποστόλων κάτοικος δ' αὐτῆς θεοτόκου τοῦ Μῆλι.

26.

### Messanensis 98 (fol. 276').

Έτελειώθ. τὸ παρὸν ἄγιον εὐαγγέλιον. μηνὶ ἰουν. | ινδ. ιδ΄. ἐν τω  $\sqrt{\neg}$   $\sqrt{6}$  | sic| ετ. | γραφὲν διὰ χ. ρωμδέρτ. | τῆ προστάξει τοῦ κατὰ | τὴν ἡμέραν οἰκονόμ. τοῦ κυ. | κυ. λεοντίου:

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. Il faut lire ,ςψοδ'

27.

#### Vaticanus 1426 (fol. 635').

12 πάντα γέγραφα συνδρομή του ποιμένος μονής όσίας θείας ακροτηρίου σρς αὐδῶ, λουκὰ παναοιδίμου.
 15 ἀρχιμανδρίτου, πτωχοτρόφου καὶ ξένων, σκεπη πενήτων, χρεία τοῖς ἄλλοις πᾶσιν. ἔτους τρέχοντος κοσμικοῦ χιλιάδων. ἔξ συνεκατὸν ἐπτάκις τούτοις πρόσω. εἴκοσι καὶ ἔν ἰνδίκτου πρώτης φίλοι.
 20 μηνὶ δυσέκτω [κίο] πέντε καὶ δὶς ἐξάκις. ὁ συμεών ἔξυσα τοῦ δουλκαράμου θρέμμα μεσίνης μηχανικὸς ἐν τρόποις.

αύτων άμοιθην των βλεπόντων ένθάδε 24 εύχεσθέ μοι χάριτι τω πεσφαλμένω.

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. Le douzième mois (μηνὶ δὶς ἐκτῷ) de l'année grecque est le mois d'août.

28.

#### Vaticanus 770 (fol. 106).

 $\mathbf{A}$  Έγραφει και αύτη ή προφητικός δέλτος. χειρὶ | ἀμελούς καὶ χθαμαλού καὶ ἀναξίου μοναχού μακαρίου | τοῦ ἀπὸ τῆς μεγάλης μονῆς  $\overline{\sigma \rho \varsigma}$  ἀκροτηρ. μεσ. σπουδῆ | καὶ οἰκονομία το πανεντιμω καὶ εὐδιακριτικ. δλασίω | εκκλησιαρχ. τῆς εὐαγούς μονῆς ὑπερ. θεοτόκου κρυπτ. φερ. | πάντες ἀδελφοὶ οἱ ταύτην ἀναπτήσοντες | εὕξασθε τῶν δύο. ὅπως καταξιῶ αὐτούς  $\overline{\kappa \varsigma}$  ὁ θ $\overline{\varsigma}$  | ἐν τῶ χωρῶ τῶν δικαίων. ἀμὴν ἡμὴν γένοιτο ἀμήν : | Ἔτους  $\sqrt{\overline{\varsigma}}$  ψπχ'  $\sqrt{\overline{\varsigma}}$ .

29.

#### Cryptensis $\Delta$ , $\alpha$ , IV (fol. 243').

Η Εγράφη καὶ ἐπληρώθ. ἡ παρούσα πυκτ. χειρὶ σφοδρα άμαρτωλ. καὶ ἐλαχίστ.
τῶν μονο | τρόπων μακαρίου ἀναξίου μοναχ. ἀπὸ πόλεως ῥηγιου τῆς καλαβρίας.
ἔτει δὲ πρωτεύοντος ἐν τῆ μον. τῆς ὑπεραγ. θκου κρυπταφερράτ. ἱλαρίωνος εὐαρέτ.
καὶ ἀγαθῆς προερέσεως ὢν. ὡσαύτως καὶ ὑπηρχ. | ἐκκλησιαρχ. τὸ. πάνη εὐλαδούς καὶ εὐδιακρίτ. κύρ. δλασίου. παντες δε οι ἀδελφοὶ οἱ τοῦτ. | αναπτύξαντες
λιτὴν ποιῆτε πρὸς τὸν φιλανθρωπ. θῦ καὶ προς τὴν αὐτοῦ φιλευσπλαγχν. μρα
ἤνπερ | ἤμαρτ. διῶν ἀλγ. ὅπως ἰδοὶ τὸν κριτ. ἱλε. ἐν ἡμ. τῆς κρίσεως. αμην.
αμην. γενοιτο. αμην : |

 $\Psi$  ετο. δὲ ὧν έξακισχιλιοστ. καὶ έπτακοσιοστ. ευδομίκοντα καὶ τέσσαρις σὺν τουτ. σεπτ. α΄. ινδ. θ΄.

Voy. plus haut, p. 93. Publiée par Rocchi, op. cit., p. 296. Je reproduis le texte du ms. — A la 3º ligne, êtet est pour êtt.

Fol. 245, on lit le visa de l'higoumène du couvent auquel appartenait le copiste du ms. Η τούτον τὸ διδλίον ἐποίησεν | ὁ ἀδελφὸς μαπαρῖς ἰερομοναχος | ὁ ριγινὸς. οἱ ἀναγινόσκωντες εὕχεσθε αὐτῷ ἀμήν. | ταῦτα τὰ γράμματα ἔγραψ. ὁ ἀδελφ. γεράσιμ. ἡγουμ. μονῆς ἀγ. νιπολάου τοῦ ριγήου: | Ce couvent de Saint-Nicolas n'est-il pas le même que Saint-Nicolas de Calamizi?

30.

## Vaticanus 1926 (fol. 116).

Η έγρα, τοίνυν ή παρού, δίδλος των θετων ίέρων | καικα, δια χειρός λε. ριγινού, καλλιγρα, τραίνας, | έν ετ.  $\sqrt{-}$  χλ $\gamma'$  ινδ.  $\gamma'$  :

Voy. plus haut, p. 93. Inédite.

31.

## Messanensis 117 (fol. 239').

🕂 έγράφει το παρον ψαλτ. | διά χειρός λε. εύτελ. νοτ. | πόλεος ρηγίου. έτ. , Tχxδ'. | ενδ. θ':

Voy. plus haut, p. 93. Inédite.

32.

## Barberinus IV, 66 (fol. 308).

🕂 Ἐγράφη ή δέλτος αύτη χειρή λέον. άμαρτωλοῦ | καὶ νοτ. τελειωθ. μηνὶ ίαννουαρίω χ√ ίνδ. ιγ'. | ήμέρα δευτέρα. ώρα έχτη. του έτ. ,√χχη':

Voy. plus haut, p. 93. Inédite.

33.

### Neapolitanus II, c, 7 (fol. 183).

→ TEAOC HAEIФEN O HAPON | NOMOKANONAC XEIPI A|MAPTO\_ AOY KONOY ABA IIPECIBYT. MONHC AFIOY IQ. TOY GEIPICTOY. ΕΧΟΝΤΑ ΤΟΥ ΕΤΟΥΟ | , Σχοη' ινδ. γ'. μη. | δεκεμβρίω. είς τ. ις' | ήμερ. σα. ωρ. θ'.

**Ψ** μνησθ. xε του δουλ. | παχωμίου άβα | πρεσδυτ. xαὶ ήγουμέ νου. μονής αγίου τω. του θε ριστού. του ποθ. συνδρο μησαντος του κτίσαι τον παρόν νομοχάνονα των άγιων άποστολων χαι των αγίων πρων. χαι δως αύτω πταισμ. λύτρον | αμήν πε 🕂

Voy. plus haut, p. 93. Inédite. Onciale accentuée dans le ms.

# 

🕂 ἀφιερώθη τὸ παρὸν τροπολόγιον παρὰ λεοντίου Γερομονάζοντος. | εἰς τὸν ναόν του όσ. πρς ήμων ιω. του θεριστού, ύπερ συγχωρήσεως των άμαρτ. Ι των έμων γονέων καὶ έμου αύτου. ἐν ἔτει , Τχι' ινδ. ι'.

Voy. plus haut, p. 94. Inédite.

35.

## Vaticanus 1221 (fol. 275'),

+ Δόξα τω άγίω θω ήμ. τω διὰ χειρὸς | συμ. του ταπείνου καὶ εὐτελούς νοτ. | δόντ. τέρμ. τη παρούση βίβλω καὶ | διὰ συνεργ. του πανευλαβεστάτ. | ήγου μένου της ύπ. θ $\overline{x}$ ου των χε|ράτ. χυρ. παύλ. ἀπριλλ. εἰς τ.  $\gamma'$  | ἔτους  $\sqrt{x}$ χξ $\theta'$  ἐνδ.  $\theta'$ . ἐν | τούτω δὲ τω ἔτ. χαὶ ρογέριος ὁ πιστος ἐν χριστω | χαὶ ἡμέτερ. ρὶξ ἐξηλθ. του τηδ.  $\theta$ ίου  $\Phi$ 

Voy. plus haut, p. 94. Inédite.

36.

#### Vaticanus 2048 (fol. 220').

Έμετεσχευάσθη τὸ παρόν διδλί δάριον ἐν τῶι ς χλδ΄ ἔτει | εἰς δόξαν τῆι προσχυνητ. καὶ | μαχαρί. τριάδ. προς. του. καὶ ἀγί. |  $\overline{\pi v_{S}}$ :

Voy. plus haut, p. 94. Inédite.

Fol. 219' on lit (xvr siècle): Εγω παυδλος χ. αρχιμανδριτις μονις αγιον χοριφεον αποστολον πετρου χ. παυδλου. Et fol. 220', parmi d'autres graffites: Μη .. σεπτ. είς τ. χδ'. ἔτ. ,ς ψλ' [[[]] [A D. 1222] | ινδ ί. ἡμ. σα. ἀναλα. χ [[[]]] | ἀγγελιχὸν τὸ ἰματείον παρὰ τοῦ [[[]]] | ἐπισχόπου μιλήτοῦ [[]][[]] | χαλ ἐπιδρομῆς τοῦ ὑσιοτάτου [[]][[]] | τοῦ ἡμῶν πρε παφνουτίου [[]][[]] | ἱ ἰωάννης ἔγραψα. Et cet autre: Η μην. 10υν. εις τ. ιε' ἔτος ,ς ψε' [1197] ινδ. ιε' ἡμ. [[]][[]] | ἐφορ. ὁ μχ. δαρθ. τὸ ἄγιον χαλ ἀγγελ. σχημ. [[]][[]] | ὑπαρχ. ἀπὸ τὸ χάλαδ. χαι αδελφ. παφνουτ. [[]][[]] | ἱερ. υιοὶ ἀνδρεου τροπι.

L'expression ἀπὸ τοῦ χάλαδ... désigne la localité d'origine du moine Barthélemy, localité que je n'arrive pas à identifier.

37.

## Barberinus IV, 27 (fol. 215).

甘 'Ετελειώθη τὸ παρὸν εὐαγγέλιον τοῦ ἔτους | , Σχλα΄ ινδ. α΄.

Voy. plus haut, p. 94. Inedite.

38.

### Vaticanus 2029 (fol. 192').

Έτελειώθ... ή παρούσα 6i' | 6λος εν ετ. , γφοα' ινδ. | <math>εδ'. [sic] μη. δατοβ. αγ'ημ. ζ', ωρ. θ'. | έγράφη διά  $χ^ρ$ . λο. μο<sup>χ</sup>. ααὶ τάλανος | πρεςθυτ.

Voy. plus haut, p. 94. Inédite.

11

39.

## Cryptensis $\Delta$ , 6, X (fol. 33).

Ετελειώθ, ή παρούσα δέλτος ἐν τῶ , Τχμ' ἔτους | ινδ. ι' ήμε. δ'. μη, νοεμδ. κε' ὧρ. θ'. | γραγὲν διὰ χειρὸς εὐθυμίου τληπαθούς καὶ ἀδροτίμου | ἀνεψιού τοῦ ἐν μακαρία τὴ λῆξει κ. κλήμη.

Voy. plus haut, p. 94. Publiée par Rocchi, op. cit., p. 359. Je reproduis le texte du ms.

40.

#### Ambrosianus B, 1 (fol. 121').

★ εἰλήφει χρηστὸν ήδε πυπτὶς τὸ τέρμα, πρὸς λαυρεντίου, χειρὸς τληπαθεστάτου: μεταγραφεῖσα, ἐκ τῶν τοῦ καλυδήτου δίδλων τῆς μονῆς, τῆς ἐν τῶ ῥουσιάνω:

- συνεργον εύρων, άγαθουργον τ' άλείπτον, τὸν ἐν πατρᾶσι, σεμνὸν ἱγλαῖσμένον, νήφωνα θῦ. στέργοντα πολλοῦ πόθου, δς δὲ πλεύσαι με ἐχεῖ παρασχεύασεν,
- 19 ἔτυχε δ' ἔτος, ξξ τῶν χιλιοντάδων, ἔπτακοσίων σαρακοστοῦ ὀγδόου. ἰνδικτιόνος δεκατης τρίτης οὖσης:

Voy. plus haut, p. 95. Inédite.

41.

#### Barberinus III, 69 (fol. 112').

Τέλος εἴληφεν ή ἱερὰ αὕτ. δίδλος τῆς | ἐκκλησιαστικῆς τάξεως χειρὶ | ἱεροθέου αχ. καὶ ἀναξίου θύτου | προ.τροπ. τοῦ ὁσιωτ.τ. κ. νικοδήμου | καὶ καθηγουμένου τῆς μο.τῶν κασούλ. | μηνὶ ἰαννου. | εἰς τὰς κθ΄ ἡμέρ. | τοῦ σα. ἔτει , Τψιγ΄ ινδ. γ΄. Voy. plus haut, p. 95.

Une seconde main, de date assez récente, a changé le  $\psi$  en  $\varphi$  (= 1005 au lieu de 1205). Cette altération a été signalée pour la première fois par dom Toscani, *Typica Gracorum*, p. 7.

42.

#### Parisinus suppl. gr. 681 (fol. q').

Voy. plus haut, p. 95. Inédite. — χαλού] Un Eugène Calos ou Cali dans un diplôme grec de 1094 (Archivio storico siciliano, 1888, p. 56).

43.

### Barberinus III, 16 (fol. 115').

Έγρα, τό παρὸν βιβλίον διὰ χειρὸς ἰωάνν. | νερετηνού μην. ἰουνίω εἰς τ. ιγ' ἡμέρ. παρασ. | ὅρα θ' ἔτει ,ਓψμδ' τ. ινδ. θ'.

Voy. plus haut, p 95. Inédite.

44.

## Ambrosianus G, 8 (fol. 59).

+ έγρά, ή παρούσα θεία δίδλος της θείας | λειτουργ. διὰ χειρὸς ἀνδρέου ἀμαρτλ. της | πολ. βρενδ. μη. φε. ιγ' ήμέρα. δ'. | ώρ. δὲ ώσει θ'. ἔτει ,+ ψοδ' ινδ. | δ'.

Voy. plus haut, p. 95. Inédite.

. 45.

### Laurentianus LXXI, 35 (fol. 56').

+ Είληφε τέρμα δίδλος ήδε τοῦ φίλου | χειρὶ χυριακοῦ τε τοῦ πρασιάνου | χαλλιπολίτου δ' ἀμαθεστάτου νέου. | + ἔτει , Τψοθ'. +

Voy. plus haut, p. 95. Publiée par Bandini, op. cit. — Je reproduis le texte du ms.

46.

## Barberinus IV, 37 (fol. 21-3).

4 έγράφη ή παρούσα δίδλος | διά σπουδής και συνδρομής | και άναλωμάτων του εὐλαδους | άρχιεπισκόπου κυ. παυλ. του την σι ράν έχοντος. ἀπό των μετζα-δάρδων. πολιτών ρν. έτους | τρέχοντος , Τιμμώ. χειρί | ρωμανού. ιερομοναχ. καὶ καθη | γουμένου μονής του άγιου δενε | δίκτου του οὐλλν. τὰς δάλλης | γράτης ινδ. Τ΄ ρηγεύοντος κα | ρουλλ. δευτέρου.

Voy. plus haut, p. 102. Publiée par M. Gardthausen. Voy. p. 102.

47.

#### Vaticanus Palatinus lat. 233 (fol. 131').

Η τρισσή μέν ήδε των έμων συνταγμάτων δίβλος πέφυχε τοῖς θέλουσιν εἰδέναι πόνημα τούμὸν χοινὸν ἐν διαλόγοις ών ἡ μία μὲν σπουδομαντείας πέλει ἄλλη δὲ πάλιν χατ' ἰουδαίων ἔνι.

εύχου δὲ λοιπὸν ἀναγινώσκων ό πᾶς τῶ νικολάω συντεταχότι τάδε. ὧ πατρὶς ἐστίν ἡ πόλις ὑδρουντίων :

Voy. plus haut, p. 103.

#### 48.

#### Messanensis 29 (fol. 265).

+ Έτελειώθ. τὸ παρὸν πανηγυρικὸν διὰ χειρὸς | τοῦ άμαρτωλοῦ δανιὴλ καὶ σκευοφύλαξ | τῆς μεγάλ. μάνδρ. τοῦ  $\overline{σρ}$ ς ἀκρωτ. μεσσην. μηνη | σευτεμ. εἰς τ. β΄. ἡμέρα σα. ὧρα θ΄ ετο. | ,  $\overline{γ}$ ωι $\overline{γ}$ ΄ ἡνδήκτου  $\overline{γ}$ ΄. εὐχεσται καὶ | μη καταρασται δπερ

Voy. plus haut, p. 97. Inédite.

#### 49.

### Vaticanus Ottoboni 178 (fol. 87).

Τέλος της πρός ἀλέξανδρον ἀριστοτέλους ρητορικής γραφησα παρ' έμου [ερομονάχου Ιωακείμ των κασουλων ἐν τη μεγάλη μάνδρα του σωτήρος της γλώττης μεσσήνης ἐν μηνὶ μαίω της γ' Ινδικτιων. ἔτει , ΥΠογ'.

Voy. plus haut, p. 97. Inédite. (Communication de dom Cozza-Luzi.)

J'extrais du Vaticanus 1866 (fol. 203), psautier XIII siècle, les graffites suivants, qui se rapportent au même copiste :

Εἰς δὲ τὴν α΄ τῆς ἰνδ. τοῦ ἔτους | 57 $\delta$  [sic] ἐπασχάσαμεν εἰς τ. λ΄ τοῦ μαρτ. τὸ | παρατρέχον τοῦ  $\odot$  ὅν τη΄ τῆς δε  $\mathbf C$  τθ'. [1482.]

#### 5o.

## Vaticanus 1973 (fol. 57').

 $^{2}$ Εγράφη ή θετα ξερουργία αὐτη διὰ χειρὸς | έμου εὐτέλους καὶ ταποινου ξερέος ἀντωνίου, τῆς άγ. χριστινῆς ... | ... ἐν ἔτει , $\overline{\neg}$ ωπβ΄ ινδ. ιβ΄, μη. δεκεβρίο. | θ΄, ήμέρ. σαβάτου:

Voy. plus haut, p. 97. Inédite.

51.

#### Laurentianus LXXXVI, 15 (fol. 180').

'Επληρώθη ή παρούσα δέλτος  $\mu$ :|χαὴλ του ψελλου ύπο παπάδος  $\nu$ <sup>\*λ</sup> | σηλλα<sup>ο</sup> ἀπὸ χώρας χαλὴ πόλεως, ἐν μηνὶ | μαρτίω ἡμέρα σα. ὥρα  $\mathbf{G}'$  ἐν τ.  $\mathbf{G}$ ωνε'.

Voy. plus haut, p. 97. Publiée par Bandini, op. cit., III, 346. Je reproduis le texte du ms.

52.

## Cryptensis A, Y, VII (fol. 152).

Έγράφοι τὸ παρὸν ψαλτ. διὰ χειρὸς ἱερομοχ. νης $\overline{\omega}$  | σηχελού χράτος βαθείας δεμ. μοχ. του όσ.  $\overline{\pi}$ ρς ἡμῶν | νιχολ. τοῦ ἐλαφηχοῦ ἐν ἔτ. , $\overline{\neg}$ ωλζ΄ τῆς ινδ. ι'ζ:

Voy. plus haut, p. 97. Publiée par Rocchi, op. cit., p. 32. Je reproduis le texte du ms. Je ne sais pas ce que veut dire δεμ. Quant aux mots κράτος βαθείας, Rocchi y reconnaît Campobasso (??).

**53.** 

### Parisinus 1685 (fol. 54).

Έγράφη τὸ παρὸν διθλίον διὰ χειρὸς νεκταρίου [ερομοναχοῦ τῆς μονῆς τοῦ ἀγίου νικολάου | τῶν κασούλων τῆς πόλεως ὑδρούσης, ἐν μηνὶ νοεμβρίω ε' ἡμέρα σαββάτω ὧρα 6' | τῆς ἡμέρας, ἐν ἔτη  $\sqrt{77}$ οζ', ινδ. 6':

Voy. plus haut, p. 97. Inédite.

54.

### Barberinus III, 73 (fol. 119).

Έτελειώθη ή παρούσα σύνταξις διά | χειρός νιχολάου ιω. σχίνξαρι | ἀπό χώρας άγίου πέτρου των γαλα τινών. Έν μηνὶ νοεμβρίω ήμέρα χς' | του αύτου μηνός ώρα ἐννάτη | ἐν ἔτει , ποπή'. ιγ' ινό.

Voy. plus haut, p. 97. Inédite.

55.

#### Barberinus III, 78 (fol. 182').

Ετελειώθη το παρόν τυπικόν της άγίας του θεου | ἐπκλησίας ἐπισκοπής πόλεως δοὸς οὖ τη ἐπο νυμία της ὑπεραγίας θεοτόκου τῶν εἰσοδίων ἀρχι ερατεύοντος τοῦ

νῦν χαιροῦ ἐπισκόπου ἀχύλα | πράτζι: διὰ χειρὸς χάμοῦ τοῦ ἀμαρτω|λοῦ χαὶ ἐλαχίστου γεωργίου ἐχ τῆς χωνσταντινουπόλεως: | διὰ συνδρόμης χαὶ ἐξόδων τῶν τιμωτάτων χλη|ριχῶν ἱερέων τε χχὶ διαχόνων τῶν εῦρισχο|μένων ἐν τῆ ἐπισχοπῆ τῆς ἄνωθεν εἰρημένης πόλεως | δοὸς: ἔτι ἀπὸ χτίσεως χόσμου 'Τξ': ἐν ἰνδ. ι': | χαὶ ἀπὸ χριστοῦ συγχαταβάσεως ,αφνβ': ἐν μηνὶ | ἰουλλίω χβ': ἡμέρα παρα. ῶρα θ' τῆς | ημεροῦ: |

Voy. plus haut, p. 98. Inédite. Βοὸς πόλις est Bova, dont la cathédrale portait le titre de S. M. de l'Isodia ou Présentation.

56.

#### Vaticanus 1602 (fol. 361).

Ετελειώθη ή παρούσα δέλτος διά χειρός κάμου | του άμαρτωλου γεωργίου έκ τής κωνσταν | τινουπόλεως διά συνδρομής καὶ έξό |δου του δσιωτάτου έν Ιερομοναχοίς καὶ | πνευματικού πατρός κυρού κυρίλλου έκ παλαιών | πατρών έν πόλει μησύνη έπὶ | έτους ζν' έν Ινδ. ιδ' έν μηνὶ | μαρτίω α' ήμέρα τετράδι ώρα ς' ·

Voy. plus haut, p. 98. Inédite.

57.

#### Barberinus III, 66 (fol. 1).

Μηνὶ κὸ΄ ἡμέρα τεταρτη ώρα θ΄ παρέλαβε τὴν χώραν νερε $^{\tau}$ ν. ἰωάννης ταρέντ. πρίνκ $^{\tau}$ . καὶ εἰσηλθεν ἔσω μετὰ μεγίστης τιμης. καὶ τη αὐτη νυκτὶ ἔφυγεν ἐκ της αὐτης πόλεως λάθρα λουη $^{\tau}$ . του άγιου σεβηρίνου. καὶ ἐγκατέλιπε τὴν σύζυγον αὐτοῦ μετὰ τῶν | παίδων, δς ἐτυράννισε τὴν αὐτὴν πόλιν. ἔτει  $^{\tau}$ .... |

Η· Έγω ἱερομόναχος παῦλος ὁ ἐν τη μονη τοῦ ἀγίου μεγάλομάρτυρος | ἀνοριανοῦ καὶ ναταλίας διὰ τὸ βέβαιον ὑπογράφω | οἰκεία μου τη χειρί.

#### QUELQUES OBITS

#### Vaticanus 1652 (fol. 33).

4 Μηνί δε. χε' ἀπὸ τῆς χριστοῦ γεννήσεως χιλοϊοστῷ τετραχοσιοστῷ πε' ἐν τῆ μονη | τοῦ ἀγίου δαρθολομαίου τῆς τριγώνας ἐχοιμήθη ὁ ἐν μαχαρία τῆ μνήμη αὐτοῦ ὁ ἀδελφὸς δαρσανώφλα ἱερομόναχος | χαὶ οἰχονόμος τῆς αὐτῆς μονῆς. δι' ὅ εὕχεσθε ὑπὲρ αὐτοῦ [1484].

### Idem (fol. 131).

4 Μηνὶ μαίφ τη κε' ήμερά δ' ἔτους ἀπὸ χριστοῦ σαρχόσεως ,αυπθ' ἐν τη μονη βαρθολομαίου τοῦ τρίγονος ἐτελεύτι ὁ ἐν μαχαρία αὐτοῦ μνήμη ἀδελφὸς ήμῶν ἀρσένος μοναχὸς της αὐτης μονης. δι' ὁ οἱ ἀναγινόσχοντες εὕχεσθε ὑπὲρ αὐτοῦ [1489].

## Vaticanus 1238 (fol. 379').

Έτει 'Ψψγ'.

Ήμέρα  $\mathbf{G}'$  εὶς τὰς  $\mathbf{G}'$  τοῦ δεχεμβρίου μηνὸς ἐχοιμήθη ὁ δοῦλος τοῦ θεοῦ ἔχτωρ ἐπίσχοπος τοῦ  $\mathbf{I}$  παλαποχάστρου ινδ. ιδ' ἔτους ' $\mathbf{G}$ ωθ' [ $\mathbf{I}$ 300].

Même ms., fol. 260', deux graffites, l'un mentionnant le jubilé de l'an 1300, « du temps du T. S. pape de Rome Boniface », l'autre la mort du « grand empereur d'Allemagne, procurateur des Chrétiens contre les Sarrasins et les autres barbares, empoisonné par un frère mineur dans le pain de la sainte eucharistie », Henri VII. — Hector, évêque de Paléocastro: unique mention de ce siège grec.

### Vaticanus 1601 (fol. 178).

Τη λα' ημέρα του αὐτου μηνὸς [avril] της ἰνδ. θ' ἐχημήθη ἐν μαχαρία τη μνήμη δ | ἀδελφὸς ἀμβρόσιος ἀρχ. μονης ἀχίου φιλίππου του ἱέραχος ημέρα  $\mathcal{F}'$  ώρα  $\theta'$  | του ἔτους ' $\mathcal{F}$ 79λ $\gamma'$  ἰνδ.  $\theta'$  [1425].

Il s'agit du couvent de Saint-Philippe de Gerace.

## Idem (fol. 181).

Τη  $(6)^7$  ημέρα του ἀπρηλλίου μηνὸς της ίνδ.  $(6)^7$  έκημίθη ό έν μακαρή. τζ μνή. ό ἀδελφὸς χυπρη ανὸς ἀρχιμανδρίτης της μονης του άγίου φιλήππου του ἱέρακος εν ήμέρα  $(6)^7$  ώρα  $(6)^7$  της νικτὸς του  $(6)^7$  έτους  $(6)^7$  ωρες  $(6)^7$ 

## Idem (fol. 188).

A' ήμέρα τοῦ αὐγούστου μηνὸς τῆς ἰνδ. ε' ἐχημίθη ἐν μαχαρία τῆ μνήμη ἀδελφὸς | νεόφιτος ἀρχιμανδρίτης μονῆς ἀγίου φιλίππου τοῦ ἱέραχος ἡμέρα δ' ώρα θ' τοῦ | ἔτους ,  $\Im$ ωξ' ἰνδ. ε' [1352].

## **PLANCHES**

Des fac-similés des manuscrits suivants sont ou vont être publiés par les soins de la *Palæographical Society*. Je ne puis m'empêcher de marquer ici l'obligeance que j'ai à sir E. M. Thompson, esq., qui a bien voulu leur donner l'hospitalité.

Vaticanus	1221.	1	V aticanus	2061 (fol. 199).
n	1650.		>>	2061 (fol. 282).
n	1 <b>66</b> 0.	.	»	2138.
n	1666.	•	Cryptensis	Β, α, Ι.
n	1679.	ł	»	B, α, IV.
"	2002.		"	$B, \alpha, XX.$

## INDEX

## DES MANUSCRITS GRECS

Vaticanus       351       72       Vaticanus       1660       80         — 353       72       — 1669       80         — 354       72       — 1671       80         355       72       — 1673       86, 90         — 357       72       — 1675       81         — 734       92       — 1680       51, 69, 82         — 749       72       — 1866       164         — 770       93, 159       — 1877       92, 158         — 781       103       — 1912       33         — 1067       72       — 1926       93, 159         — 1209       50, 72       — 1941       98         — 1221       94, 160       — 1970       51, 75, 84         — 1238       167       — 1971       51, 70, 101         — 1426       92, 158       — 1973       97, 164         — 1431       64, 69, 76, 77       — 1978       98         — 1456       65, 103, 104       — 1990       52, 82, 100         — 1532       72       — 1991       52, 70, 84         — 1536       44       — 1992       52, 54, 58, 84, 152         — 1537       44       — 4993       — 53, 84
—       354       72       —       1671       80         355       72       —       1673       86, 90         —       357       72       —       1675       81         —       734       92       —       1680       51, 69, 82         —       749       72       —       1866       164         —       770       93, 159       —       1877       92, 158         —       781       103       —       1912       33         —       1067       72       —       1941       98         —       1209       50, 72       —       1941       98         —       1221       94, 160       —       1970       51, 75, 84         —       1238       167       —       1971       51, 75, 84         —       1426       92, 158       —       1973       97, 164         —       1431       64, 69, 76, 77       —       1978       98         —       1456       65, 103, 104       —       1990       52, 82, 100         —       1522       72       —       1991       52, 70, 84         —
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
—       357.       72       —       1675.       81         —       734.       92       —       1680.       51, 69, 82         —       749.       72       —       1866.       164         —       770.       93, 159       —       1877.       92, 158         —       781.       103       —       1912.       33         —       1067.       72       —       1946.       93, 159         —       1209.       50, 72       —       1941.       98         —       1238.       167       —       1970.       51, 75, 84         —       1238.       167       —       1971.       51, 70, 101         —       1426.       92, 158       —       1973.       97, 164         —       1431.       64, 69, 76, 77       —       1978.       98         —       1431.       64, 69, 76, 77       —       1978.       98         —       1456.       65, 103, 104       —       1990.       52, 82, 100         —       1522.       72       —       1991.       52, 70, 84         —       1536.       44       —       1992
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
—       1067       72       —       1926       93, 159         —       1209       50, 72       —       1941       98         —       1221       94, 160       —       1970       51, 75, 84         —       1238       167       —       1971       51, 70, 101         —       1426       92, 158       —       1973       97, 164         —       1431       64, 69, 76, 77       —       1978       98         —       1456       65, 103, 104       —       1990       52, 82, 100         —       1522       72       —       1991       52, 70, 84         —       1536       44       —       1992       52, 54, 58, 84, 152         —       1537       44       —       4993       53       53, 84         —       1574       93       —       1994       49, 53       53       54, 70, 102       152         —       1601       167       —       1995       54, 70, 102       152         —       1602       166       —       1998       54, 70, 84         —       1611       48, 69, 83, 151       —       1999       54, 84<
- 1209
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
—       1456       65, 103, 104       —       1990       52, 82, 100         —       1522       72       —       1991       52, 70, 84         —       1536       44       —       1992       52, 54, 58, 84, 152         —       1537       44       —       4993       53, 84         —       1574       93       —       1994       49, 53         —       1595       87       —       1995       53, 59, 82         —       1601       167       —       1995       54, 70, 102, 152         —       1602       166       —       1998       54, 70, 84         —       1611       48, 69, 83, 151       —       1999       54, 84
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
—       1536       44       —       1993       52, 54, 58, 84, 152         —       1537       44       —       4993       53, 84         —       1574       93       —       1994       49, 53         —       1595       87       —       1995       53, 59, 82         —       1601       167       —       1997       54, 70, 102, 152         —       1602       166       —       1998       54, 70, 84         —       1611       48, 69, 83, 151       —       1999       54, 84
1537     44      4993     53, 84        1574     93      1994     49, 53        1595     87      1995     53, 59, 82        1601     167      1997     54, 70, 102, 152        1602     166      1998     54, 70, 84        1611     48, 69, 83, 151      1999     54, 84
—       1574
—       1574
—       1595
- 1602 · · · · · 166 - 1998 · · · · 54, 70, 84 - 1611 · · · · 48, 69, 83, 151 - 1999 · · · · · 54, 84
- 1602 · · · · · · 166 - 1998 · · · · · 54, 70, 84 - 1611 · · · · 48, 69, 83, 151 - 1999 · · · · · · 54, 84
- 1611 48, 69, 83, 151 - 1999 54, 84
- $1628$
- 1633 87, 90, 155 $-$ 2002 55, 99, 153
- 1636 48, 69, 99, 151 $-$ 2003 55, 69
- 1640
- 1642 49, 69, 83 $-$ 2005 94
- 1648 47, 49, 53, 82 $-$ 2006 56, 100
- 1649 50, 70, 100 - 2008 94, 96, 160
- 1650 · · · · · · 87, 155 - 2010 · · · · · 56, 70, 84
- 1652 166 - 2014 87
- 1654 50, 69 - 2017 56
- 1656 50, 69, 84 - 2019 57, 100
- 1659 50, 69, 82 - 2020 88, 156

## INDEX DES MANUSCRITS GRECS.

170

-				
V aticanus	2021 53, 54, 57,	153	Barberinus IV, 27 94,	161
	2029 94, 96,	161	— IV, 37 102,	163
	2034 58,	82	— IV, 66 93,	160
	2035 58,	100	Cryptensis A, y, VII 97,	165
	2036 58,	82	— B, α, IV 88, 90,	156
	2037 53, 58, 60,	82	— B, α, XX 88, 90,	157
			! ·	155
_	2038	82		
	2039 59,	82	— Г, 6, <b>x</b> xxv	68
_	2040 59,	82	- Γ, γ, <u>I</u>	68
	2041 59, 82,	153	$- \Delta, \alpha, \mathbf{IV}$	159
	2042 60, 70,	84	— Δ, α, XII	67
_	2043 60,	82	<b>— Δ, α, XVIII 66,</b>	84
	2044 60,	82	— Δ, 6, X 94,	162
	2048 94,	161	<b>– Δ, γ, ΙΙ</b>	68
_	2050 16, 60,	154	— Δ, γ, XIII	67
	2056 61,	101	<ul><li>Δ, δ, Ι 66,</li></ul>	154
	2059 61,	69	- Z, α, I	67
	2060 61,	84	- Z, α, VI	66
	2061 61, 69, 71-74,	04	- Z, δ, XXXII	19
			— Ι, α, ΙΧ	68
	103,	154		
	2063	72	Cassinensis 277	90
-	2064 63, 70,	83	<u> </u>	90
	2065 63, 69,	84	Neapolitanus II, e, 7 93, 96,	160
_	2066 63, 69,	101	Messanensis 29 2, 97,	164
	2067 63, 69,	101	— 98 92 <b>,</b>	158
_	2069	68	— 117 93 <b>,</b>	160
	2082 63, 99,	154	Taurinensis CCXVI, B, III, 27, 95,	125
	2085 64, 69,	100	Laurentianus IX, 6	43
	2091 64, 70,	100	— XI, 9 87,	155
-	2094 64, 70,	101	- XXV, 26	XVII
_	2106	72	_ LXXI, 35 95,	163
	2125	•		165
		72	Ambrosianus B, 1 97,	94
	2134	72		
	2138 88,	156	— G, 8, 95,	163
	2143 92,	157	Marcianus 172	85
Ottobonianus 2		72	Madritensis XVI	35
_	86 65, 70,	75	Patmiensis 33	85
_	178 97,	164	Lipsiensis II, 25	85
-	210	97	Harleianus 5662	24
-	258	103	<b>—</b> 5694	25
Reginensis	75 87. 90.	156	— 5 <sub>7</sub> 86	85
Palatinus (	(lat.) 233 103,	163	Sloane 745	25
Vallicella	us D, 62	95	Bodleian. miscell, 178	92
	D, 63	95	— laud. 40	93
Corsinianu	s 41, G, 16	-	Parisinus reg. 83 92,	157
Barberinus	I, 94	94	— 510 yz,	79
	I, 102	98	_ 510 _ 519	81
	117 4	97	1	165
	III, 16 95,	163		
_	III, 36 66,	103	— 3013 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	25
	III, 66	166	Parisinus suppl. 681 95,	162
:	III, 69 95,	162	— 10g6	83
	III, 73 97,	165	— 418	45
_	III, 78	165		

## INDEX

#### DES NOMS PROPRES

Les noms d'auteur des pièces justificatives IV-XI ne sont point portés à cet index.

#### A

Accidas (Fr.), 44. Adélaide (Comtesse-), XXXIV, 4, 5 Adrien (S.), 66, 67. Adrien, m. du Patir, 22. Agata (Santa-), XXII, XXXII. Agresta (Dom-), 41, 42. Agri, XXIX. Agro, 14. Agrumento, XV. Aimé du Mont-Cassin, XIX. Ajeta, XXIX. Albanais, 53. Albidona, XXIX. Albinus, 6. Alessano, XXVIII, 105. Alexandre (Poèmes d'), XX. Alexandre III, pape, XXXIII, 13, 15. Alexandre IV, pape, XXXI, 13. Alexandrie, V, VI, XI, XIX. Alexis (S.), XX. Alexis Comnene, XII, XXVI, 6, 61. Alfanus, arch. de Salerne, XIX. Aligerne, ab. du Mont-Cassin, 88. Allatins (Léon), 41. Alliste, XXVIII. Alphonse ler, r. de Naples, 15. Altamura, XXXVI, XXXVII. Ambroise, m. de Reggio, 87. Ambroise, ab. de Gerace, 167. Ambroise, ab. du Patir, 22, 24. Amalfi, XVIII, XIX, XX. Amantea, XI, 43.

Amauri, r. de Jérusalem, 92, 157. Amato, XXX. Anatolios, ab. du Stoudion, 80. André (S.) de Crète, 46, 69. André (J. de Saint-), 39, 51, 75. André (S.) Salos, 93. André, m. de Vallelucio, 88, 157. André de Brindisi, cop., 95, 162. Ange, arch. de Rossano, 22. Ange Critoléon, 67, 155. Angelo (Sant-) de Asprono, XV. Angevins, XXXVI, 15. Anglona, 11, 12, 105. Antioche, VI, VII, XI, XXVI, XXVIII, 11. Antiochus, m., 63. Antoine, ab. de Mili, 92, 157. Antoine, cop., 97, 164. Apollinaire (Saint-), casale du Patir, 16-18, 20, 24. Aquila Prasi, év. de Bova, 166. Aquinos, juge de Rossano, 24. Aradeo, XXVII. Aratus, 38. Areudi (Pierre), 41. Arduin, XXIII. Aréthas (S.), XX. Argyros, XIII, XVIII, XXVI. Aristippe, cl. de Catane, XXXIV, XXXV. Aristophane, XXIX. Aristote, XXIX, XXXIV, XXXV, 38, 164. Armento, XV, XVII. Arsène, m., XIV. Arsène, m. de Trigona, 166 Ascoli, III. Askintinos, 16, 18.

Athanase (S.) l'Athonite, 10.
Athanase Chalkeopylos, XXXIII, 7, 24.
Athanase, bourgeois de Rossano, 63.
Athenulphe, ab. du Mont-Cassin, 91.
Athos, XVII, 6, 7, 37.
Autharis, I.
Avignon, XXXV.
Aysili, voy. Isola.

#### 8

Bacon (Roger), XXXIV. Balbo (Pierre), 15. Barberini (Card. Charles-), 31. Barberini (Card. François-), 41, 43. Barberini (Card. Mathieu-), 41. Barca, VI. Bari, II, III, V, XVI, XVIII, XX, XXI, XXV, 11. Bari (Anonyme de-), XXIII, 33. Barlaam (Légende de S.-), XX. Barlaam, m. du Patir, 21. Barlaam de Seminara, XXXV, XXXVI. Barletta (Math.), 113. Barnabé, ab. de Vallelucio, 88, 157. Barocci, 43. Barrius, XXXIX. Barsanufla, m. de Trigona, 166. Barthélemy (S.), fondateur du Patir, 1-10, 13, 16, 17, 24, 35, 36, 38, 46, 53, 55, 60, 152, 154. Barthélemy, ab. de Carbone, 11. Barthélemy, cop. 53, 58, 84, 152, 153. Barthélemy, autre cop., 92, 157. Barthélemy de Messine, XXXV. Basento, 111. Basile (S.), XVII, XXXVIII, 54, 60, 61, 63, 69, 154. Basile, cop., 61, 154. Basile, pr. de Taberna, XXX. Basile Calimeris, 6, 7. Basile Ier, emp., III, XX, XXI, 79. Basilicate, III, XV, XX, 10,12. Belcastro, 6. Bembo (Card.), XXXIX. Bénédictins, XXXII, 5, 15. Bénévent, I, II, III, XVIII, XX, 151. Benoît VIII, pape, XXIII. Benoît (Saint-) du Crati, couv., 102, 163. Bérenger ler, r. d'Italie, XXI. Bessarion (Card.), XXIX, XXVIII, XXXVIII, XXXIX, 15, 26, 27. Bianchini, 46, 72. Bisignano, III, IX, XII, XXII, XXIV, 12, 17, 24, 28, 87, 90, 155.

Bizantius, év. de Bari, XXIII. Blaise, ab. de Carbone, 10. Blaise, ab. du Patir, 24, 31. Blaise, m., 15. Blaise, m. de Grotta Ferrata, 93, 159. Blaise (Saint-), eccl. du Patir, 20. Blasco, chan. de Rossano, 2. Boccace, XXXVI. Boëmond, XXVI, XXVIII, 11, 12, 60, 154. Bologne (Université de), XIX, XXXV. Bonaparte (Joseph), 30. Boniface VIII, pape, 13, 167. Boniface (Saint-), couv. à Rome, XXI. Bordonaro, XXXI. Borromée (Card. Charles), 28. Bova, XXV, XXXII, XXXIII, XXXVII, 105, 165. Bradano, II, III. Brindisi, II, III, IV, XVIII, XXVII, 20, 95, 105, 163. Brolo, 14. Bruno (S.), XXXII. Bruttiam, II, IV, V. Buthrotum, IX.

#### C

Cadorna (Raym. de), 24. Cala del Orso, XIII. Calimera, XXVIII. Calixte III, pape, 13. Callisthène (Pseudo-), XX, XXIX, 97. Calos, cop., 95, 162. Calovito, XXXI, 94, 95, 162. Calveto, voy. Calovito. Cambridge (Chronique de), 33-35. Campora, XXIX. Campobasso, 165. Canosa, II. Canossa (Tib.), 113. Capitanate, XX. Capoue, XVII, XVIII, XX, 88, 89, 90, Caracciolo (Jacques), 111. Carracciolo (J.-Fr.), 112. Cappadoces, X. Carafa (Card. Aut.), 44. Carbone, XXIX, 10, 11. Cardeto, XXXII. Carina, VIII. Carozza (C.), bourg. de Rossano, 68. Casamiscia, XIII. Cassano, IX, XII, XV, XXII, XXIV, 20, 21, 34, 35, 99. Cassin (Mont-), XVII, XIX, XXI, XXV, 88, 90, 91.

Cassiodore, V, XXXIII. Castrogiovanni, IX. Castronuovo, 12. Castroroseto, XV. Catane, IV, VII, IX, XIII, XXXIV, 105. Cataldo (San-), égl. à Palerme, XXXIV. Catanzaro, XII, XXX, 3, 94. Catherine (légende de Ste), XX. Catini, cop., 39. Catona, 14, 16. Caulonia, XXXII. Cava (La-), XII, XIII, XVIII, XX, XXV, XXVII, 11. Cava (Jean de), 111. Cavallieri (J.-B.), 110. Cavallo (Jean), 110. Cefalino, casale du Patir, 16, 20. Célestin III, pape, 13. Cerchiara, XXIX, 13. Cerenzia, IX, XII, XXIV, XXX. Cerrate, XXVIII. Cesario (San-), XXVIII, 98. Chalcopratia, égl. à CP., 83. Charles le Chauve, XX. Charles Ier, r. de Naples, 22. Charles II, id., XXVII, XXXII, XXXVI, 22, 23, 102, 151 et 163. Charles-Quint, 13. Chartreux, XXXII. Chéroboscus, 38. Chiaramonti, 11, 17, 18, 35. Chirico (San-), 12. Chosroës, VI. Christine (Sainte-), XXXII, 97, 164. Christodule (S.), 10. Christodule, amiral, 4, 5, 16, 17, 18. Christophe (légende de S.), XX. Christophe, m., XIV. Chronicon paschale, 98. Chrysocheion, 81. Chypre, VI. Cino, 30... Cisterciens, XXXVII. Clément IV, pape, XXVIII, 13. Clément V, pape, 13. Clément VI, pape, XXXV, 13. Clément, ab. de Carbone, 94, 162. Climax, 61. Colonna (Card. Jean), XXX. Coluthus, 38. Compagna (Baron), 30. Cona (La), casale du Patir, 16, 20, 117. Conon (S.), pape, VII. Conon, cop., 93, 160. Constance, imp., 12, 14. Constant II, emp., VII. Constantin l'Africain, XIX.

Constantin Doukas, emp., 6. Constantin Opos, XIII. Constantin VII, emp., XXVI. Constantin Porphyrog., emp., II, III, XXI. Constantin, cop., 55, 153. Constantin (Saint-), eccl. du Patir, 18, 20. Constantinople, V, VII, VIII, X, XI, XII, XVII, XIX, XXI, XXIV, XXVI, XXVII. XXXIII, XXXV, XXXVIII, 6, 8, 24, 25, 37, 38, 79-83. Conterati, XXIII. Corigliano, 7, 16, 23, 24, 27, 29, 53, 54, 117. Corigliano Pugliese, 37. Corleone, XIV. Coscile, 16, 17. Corsini, 43, 115. Cosenza, II, IV, VIII, XII, 20, 21. Cosmas, ab. du Patir, XXXI, 8, 19, 24. Crati, II, XXXVI, 17, 18, 32, 34, 87, 102, Crepacore, casale du Patir, 20, 22, 23. Crescentius, XXI. Crète, 37. Cristofor o (San-), XIII. Cropani, XXX. Crotone, II, III, VIII, XII, XXX, XXX, XXXI, 21. Cuença (Chr.), 123. Cyprieu, ab. de Gerace, 167. Cyriaque, cop., 88, 89, 90, 101, 156. Cyriaque Prasi, cop., 95, 162. Cyrille (S.), 39, 40, 65, 75. Cyrille, m. de Patras, 166. Cyrille, ab. de Carbone, 11.

D

Daniel, cop., 86. Daniel, autre cop., 97, 164. Demenna, 14. Denys (S.) l'Aréopag., 65. Denys (S.) d'Alex., 39, 75, 76, 77. Denys, m. du Patir, 23. Denys, arch. de Rossano, 35. Denys (Saint), eccl. du Patir, 20. Deuterios, tourmarque, XVIII Diano, XXIX. Didier, ab. du Mont-Cassin, XIX. Diogène Laerce, XXXV. Donus, pape, VI. Dorothée (S.), 88, 157. Dorothée, cop., 80 Dosithée, cop., 54, 152. Drosi, 14.

E

Égypte, V, VI. Elie (S.) de Tauriano, IX, XVII. Elie (S.) de Reggio, XI, XIV, XVI. Elie (Saint-) de Massaniello, XV. Eparque (Ant.), 39. Ephrem (S.), XVII. Epire, IX, XXX. Episcopia, XXIX. Esaro, 87. Etienne, stratège, XIII. Etienne, sb. de Carbone, 10, 11. Etienne (Saint-), égl., Messine, 14. Etienne (Saint-), église, Palerme, XXXI. Etna, 13. Etymologicum magnum, 37. Eugène IV, pape, XXXVIII, Eugène de Palerme, XXVI. Euloge d'Alex., VI Euphémie (Sainte-), 5. Eusèbe, 65. Euthalius, 51, 70. Euthymius, ab. de Carbone, 11, 94, 161. Euthymius, cop., 81. Evriati, voy. Umbriatico.

#### F

Fallaqua (J.-P.), 124.
Fantin (S.) du Mont-Mercure, VVI, XVII.
Fantin (S.) de Tauriano, XI.
Farnèse (Card. Ran.-), XXXVII.
Farnèse (Card. Alex.-), 40.
Ferdinand V, r. d'Espagne, 24, 25.
Fiescho, év. de Savone, 28, 29.
Filotetto, m., 19.
Flavien de CP., 65.
Florence (Concile de), XXVII, 26.
Fragala, 14.
Francesco di Napoli, 128.
Frédéric II, emp., XXVIII, XXIX, XXXIV, XXXV, 12, 14, 16, 21.
Fulciniano, XXVIII.

G

Gabriel, m. du Patir, 23. Gaëte, XVIII, XX, XXI, XXII. Gala, 14. Galatti (Dom J.-B.), 54. Galatco, XXIX. Galatone, XXVIII. Galien, XIX, 38. Gallinoto (Andr.), XXXVIII. Gallipoli, II, IV, XII, XXVIII, 95, 97, 105, 162, 165. Gandulphus, 25. Gargan (Mont-), III, XIX. Garigliano, XXI. Gariopontus, XIX. Gaspar Blondus, 19. Gautier Nami, 23. Geneocastrum, 6. Gênes, I. Geoffroy Malaterra, XXVI, 5. Geoffroy, év. de Messine, 16, Georges (Légende de S.), XX. Georges de CP., cop. 98, 166. Georges de Corcyre, 95. Georges, pr. de Corigliano, 37. Georges de Gallipoli, XXIX. Georges Mavrogeorgios, 82, 153. Georges Pachymère, 41. Georges Palamas, XXXV. Georges de Syracuse, VII. Georges (Saint-) au Vélabre, XXI. Georges (Saint-), casale du Patir, 16, 20. Georgilas, stratège, 55, 153. Gerace, II, III, IV, VIII, IX, XII, XIII, XXII, XXV, XXXII, 24, 25, 105. Gérasime, ab. d'Arena, 94, 161. Gérasime, ab. de Calamizi, 159. Gérard, tenancier du Patir, 19. Gesso, 14. Gravina, III. Grégoire (S.) d'Agrigente, VII, VIII. Grégoire (S.), pape, IV, V, VI. Grégoire (S.), de Nazianze, XVII, XVIII, XXXV, 52, 53, 55, 58, 61, 69, 79. Grégoire (S.) de Nysse, 38, 63. Grégoire V, pape, XXI. Grégoire IX, pape, 13. Grégoire X, pape, XXXIV, 22. Grégoire XI, pape, XXXVIII. Grégoire XIII, pape, 28. Grégoire, arch. de Rossano, 24. Grégoire de Salonique, XXXV. Grimani (Card. D.), 27. Grotta-Ferrata, XXII, 40, 42, 43, 45, 48-51, 62, 66, 67, 70, 93, 108, 118. Guardavalle, 27. Guaymar, prince de Salerne, XX. Guillaume (Les deux), r. de Sicile, XXVIII, XXXIV, XXXV, 11, 12, 14, 19, 92, 157. Guillaume d'Alneto, 23. Guillaume de Grantménil, 4, 17, 18. Guillaume, arch. de Reggio, 34.

Guillaume, év. de Strongoli, 21.

Н

Hagia-Kiriaki, voy. Gerace. Hector, év. de Paléocastro, 167. Hélène (Sainte-), casale du Patir, 20, 21. Héliodore (Légende d'), XX. Henri II, emp., XXIII. Henri VI, emp., 14. Henri VII, emp., 167. Henri, év. de Nicastro, 17. Héphestion, 38. Hésiode, 97. Hiérissos, 6. Hiérothée, cop., 95, 97, 162. Hilarion, ab. de Carbone, 11. Hilarion, ab. de Casole, XXIX. Hilarion, ab. de Grotta-Ferrata, 93, 159. Hippolyte (S.), 39, 75, 77-Holstenius, 41. Honorius III, pape, XXX, 13, 19, 20, 35. Hugues, arch. de Palerme, XXXV.

1

Iconoclastes, V, 79.
Irène, imp., 6.
Innocent III, pape, 13, 16, 19.
Innocent XI, pape, 23.
Innocent XI, pape, 41.
Irnérius, XIX.
Isaac, m. du Patir, 8.
Isidore, ab., 87.
Isola, IX, XII, XXIV, XXX, 18, 20.
Itala ou Gitala, 14.

J

Jacques (Liturgie de S .- ), XI, 51. Jacques, m. du Patir, 22. Jannina, 83. Jean, m. d'Arena, 94. Jean Cantacuzène, emp., XXXV. Jean, pr. de Cassano, 34, 35. Jean Chalkéopylos, 25. Jean (S.) Chrysostome, XVII, 38, 48, 49, 50, 51, 54, 55, 58, 63, 69, 79, 155. Jean-Chrys. (Saint-), couv., 83. Jean (S.) Climaque, 64. Jean, pr. de Cassano, 152. Jean, év. de Crotone, XXX. Jean, cop. 80. Jean (S.) Damascène, XVII, 55, 65, 70. Jean, duc de Naples, XX. Jean Grassos, XXIX. Jean Honorius d'Otrante, cop., 98.

Jean, év. d'Isola, 18. Jean, m. du Mont-Mercure, XVI. Jean Philagatus, 36, 56. Jean (S.) le Moissonneur, XV, XXXIV. Jean Muzalon, XXIII. Jean de Nardo, 95, 96, 162. Jean d'Otrante, XXIX. Jean V, pape, VI. Jean X, pape, XXI. Jean XV, pape, 88. Jean XVI, pape, XXI, XXII. Jean XXII, pape, 13. Jean, arch. de Rossano, XXXI. Jean de Sainte-Maure, cop., 98, 124. Lean de Salisb<del>ury</del>, XXXIV. Jean (Saint-) de Flore, XXX, 21. Jeanne, reine de Naples, XXVII, 23. Jérusalem, VI, XVII. Joachim, cop., 97, 164. Joachim de Flore, XXX. Jordani (Terra-), XXXVI. Joseph, ab. de Casole, XXXIX. Joseph l'Hymnographe, VIII. Jules III, pape, XXXVII, 107. Julien (Saint-) d'Isola, 20, 21. Justinien, emp., I.

K

Kerufulli, 14.

L

Labonia, casale du Patir, 20. Laïno, II. Lancelotti, arch. de Rossano, 28. Landolphe, prince de Capoue, XXIII. Lao, 11. Lascaris (Const.), XXXVIII, XXXIX, 43, 98. Lascaris (Jan.), 37. Latran (Concile de), VII, VIII. Laurent, cop., 94, 95, 162. Laurent, m. du Patir, 22. Laurent, autre m. du Patir, 23, Laurino, XXIX. Lazare (Saint-), couv. à CP., 81. Lecce, II, IV, XXVII, XXVIII, 105. Lemaître (Dom J.), 45. Léon Chalkéopylos, cop., 25, 98. Léon (S.), pape, 65. Léon IX, pape, XXIV, 88. Léon, cop., 49, 93, 151, 159, 160. Léon, pr. de Gaëte, XVIII. Léon, archipr. de Naples, XIX.

Léon Pilatos, XXXV, XXXVI. Léon III, emp., V, VIII, XI, Léon VI, emp., XI. Léon, stratège, 64. Léon (Saint-), égl., Messine, 14. Léonce, m., 92, 158. Léonce, cop., 55. Léonce, autre cop., 94, 160. Leone (San-), XXX. Leuca, XIII, 106. Leucopetra, XXXII. Liber censuum, XXXIII, 6, 26. Liber pontificalis. Liber taxarum, 26, 107. Liriano (Jérôme), 107. Liscari, ab. de Carra, 114. Locres, voy. Gerace. Lombards, I, II, VIII, XVIII, XIX. Loritelli, 16. Louis II, emp., XX. Louis de Tarente, 23. Luc (Madones de S .- ), 7. Luc (S.) d'Armento, XV, XVII, 10. Luc (S.) de Carbone, 10. Luc, ab. de Carbone, 11. Luc (S.) de Corleone, XIV. Luc, arch. de Cosenza, 20, 21. Luc, ab. du Mont-Mercure, 88, 156. Luc, ab. du Patir, 9, 16, 18, 24, 25. Luc, ab. du Saint-Sauveur, 9, 38, 92, 93, 158. Luc, cop., 87, 155. Luc, autre cop., 94, 161. Luitprand, év. de Crémone, XXIII. Lupus, catapan, XVIII. Lupus Protospatha, XXII, 33.

M

Mabilia (Comtesse), 17, 18. Macarius Magnes, 37, 38. Macarios, cop., 93, 159. Macedones, X. Maglie, XXVIII. Maïda, XXX. Maléinoi, XI, XXXI, 6, 19, 24, 34, 35, 61. Malvito, 87, 88, 90, 101, 156. Manfred, XXXV. Manuel Ist, emp., 92, 157. Manuel, patrice, 88, 89, 157. Maratea, XXIX. Marc (Liturgie de S.-), XI, 39, 51, 75. Marc-Aurèle, emp., 41. Marc d'Otrante, XII, XXIX. Marc (Saint-), égl. à Rossano, XII. Marchisottus, 21.

Marcianos, m. de Vallelucio, 88, 157. Marco (San-), XXIV, 27, 88. Marguerite, reine de Naples, 14. Marie (Légende de Ste-) l'Égyptienne, XX. Marie (Sainte-), eccl. du Patir, 20. Marie (Sainte-) in Cosmedin, Naples, XVIII. Marie (Sainte-) in Cosmedin, Rome, XXI. Marie (Sainte-) de Dionisio, égl., Bari, XVIII. Marinus, duc de Naples, XX. Marsico, 11. Martin Ier, pape, VII. Martin IV, pape, 13, 22. Martin, roi de Naples, 15. Martorana (Lu), Palerme, XXXIV. Matera, III. Mathieu de Castellamare, XXXVI. Maur (Saint-), cas. du Patir, 16, 18. Maurice, emp., VI. Mavrogeorgios, 59. Mavropantaleo, XIX. Mavrozicos, XIII. Maxime (S.), VI, 55, 69, 70, 88, 156. Médicis (Laur. de), 37. Melfi, II, XXIII, XXIV, XXV. Mélo, XXIII. Mendoza (Bernard. de), 29, 123. Mennas (S.), VI. Mennas (Saint-), égl., Rome, XXI. Mennas, ab. de Carbone, 10. Menniti (Dom Pierre), 10, 12, 40-46. Mercure (Mont.-), XV, XVI, XVII. Messine, VIII, XI, XXXV, XXXVIII, XXXIX, 9, 10, 13-15, 16, 18, 24, 87, 88, 92, 93, 96, 97, 98, 105, 166. Métaphraste, 79. Méthodius, m., 15. Mezzabarba, 102, 163. Michel IV, emp., 33. Michel VII, emp., XXVI. Michel, camerarius, 21. Michel, catapan, XIII. Michel Cérulaire, XXIV. Milazzo, XIV, 14. Mileto, XXIV, XXXII, 5, 8, 18, 94, 106, 107. Mili, 88. Militino, 3, 54, 117. Mingara, XXIX. Miranti (Jean), 59. Monforte, 14. Montesano, XXIX. Montesardo, 38. Montfaucon, 45, 78, 128, Montreale, 15. Morée, 97, 98. Muratori, 44, 45.

N

Naples, I, VII, XVIII, XIX, XX, 1, 12, 15, 19, 98. Nardo, XXVIII, 95, 106, 162. Naucratios, m., 88, 157. Nectarios, cop., 97, 165. Nectarios, ab. de Casole, XXIX, 9. Nectarios, m. du Patir, 22. Némésius, XIX. Néophyte, ab. de Gerace, 167. Néophyte, cop., 88, 157. Néophyte, m. du Patir, 22. Néophyte, m. de Seilla, 16. Nestoriens, VI. Nestorius, ab. du Patir, 19, 24. Nieastro, IX, XII, XXIV, XXX, 17. Nicée (Concile de), VII, VIII. Nicéphore Botoniate, XXVI. Nicéphore, chron., 33. Nicéphore, m. du Patir, 23. Nicephore Phocas, XX, XXI, XXIII. Nicétas, 38. Nicétas de Serres, 37, 48, 49, 69. Nicodème, ab. de Casole, 95, 162. Nicodème, ab. de Mili, 92, 158. Nicodème, ab. du Patir, 20, 24. Nicodème, m. du Patir, 22, 23, 47. Nicolas (Légende de S.), XX. Nicolas, ab. de Casole, XXIX. Nicolas, cop., 97, 165 Nicolas, autre cop., 98. Nicolas, autre cop., 86. Nicolas, autre cop., 97, 165. Nicolas, pr. de Cassano, 151. Nicolas, év. de Cotrone, XXXI. Nicolas d'Otrante, 103, 164. Nicolas, primicier, 81. Nicolas IV, pape, 13. Nicolas, arch. de Reggio, XII, 87, 155. Nicolas (Saint-), eccl. du Patir, 20, 22. Nicolas (Saint-) des Grecs, égl., Altamura, XXXVII. Nicolas (Saint-) des Grecs, égl., Bari, XVIII Nicolas (Saint-) des Grees, égl., Bénévent, XVIII. Nicon, m., XIII. Nicon (Saint-), XIV, 14. Nicotera, II, IV, IX, XXXII, IL. Nil (8.), XVI, XVII, XVIII, XXI, XXII, XXIII, 2, 3, 9, 46, 88. Nil, ab. de Carbone, 11. Nil, cop., 51. Nil, autre cop., 88, 90, 157. Nil Doxapatri, XVIII, XXVI, 93.

Nil, m. du Patir, 22.
Nil, autre m. du Patir, 23.
Nimphus, ab. du Patir, 21, 24, 95.
Niphon, m. de Calovito, 95.
Niphon, ab. de Reggio, 86.
Niphon, cop., 97, 165.
Nos. XV.
Noël, 39, 40, 75-77.
Noha, XXVIII.
Noto, 157.

0

Ofanto, II, III.
Onufre (Saint-), égl., 20.
Oppido, XXV, XXXII, 25.
Oria, II, XXII.
Oriolo, XXIX.
Otrante, II, III, IV, VIII, XXXIII, XXXIV,
XXXVII, 97, 98, 106, 164.
Otton I°, emp., XX, XXI.
Otton II, emp., XV, XXI, 88.
Otton III, emp., XXI, XXII,
Oursoulos, tourmarque, XIII.

P

Pacôme, ab. de Stilo, 93, 160. Pacôme, cop., 55, 152. Padoue, XXXV. Paëz de Castro, 37, 39. Paléocastro, IX, XII, XXV, XXXII, Paléologues, XXXI. Palerme, VI, VIII, IX, XXVI, XXVII, XXXI, XXXIV, 4, 11, 106. Palladius, 64, 70. Pancrace (Saint-), eccl. du Patir, 20. Paphlagonie, XIII. Paphnuce, ab. d'Arena, 94, 161. Paris (Université de), XXXV. Pascal II, pape, 6, 16, 20, 60, 61, 154. Patras, IX, XIV, 166. Patù, XXVIII. Paul, ab. de Carra, 55, 94, 152. Paul (Saint-) hors-les-murs, XIX. Paul, cop., 92, 158. Paul, autre cop., 96. Paul Diacre, II. Paul, cl. de Naples, XX. Paul, arch. de Rossano, 163. Paul, ab. de Saint-Adrien, 166. Paul II, pape, 19. Paul, ab. d'Arena, 161. Paul, ab. de Carra, 161.

Paul, ab. du Patir, 22, 24. Paul, m. du Patir, 23. Paul de Samosate, 39, 75-77. Péloponèse, IX. Pentedattilo, XXXII, 93. Perruccio (Jean), 68. Perses, VI. Pertoso, 12. Pétrarque, XXXV, XXXVI. Petrucci (Ant.), 25. Pierre, négociant d'Alexandrie, VI. Philippe II, roi d'Espagne, 27, 37. Photius, VII, 4. Pie II, pape, XXXVIII. Pie VI, pape, 46. Pierre (Liturgie de S .- ), XI, 51. Pierre (S.), ev. d'Argos, IX. Pierre, cop., 83. Pierre de Sicile, VIII. Pierre de Strongoli, 21. Pierre des Vignes, XXXIV. Pierre (Saint-), égl., Corigliano, 16. Pierre (Saint-), égl., Policoro, 12. Pietro (San-) in Galatina, XXVIII, 95, 97, 162, 165. Platon, XXXIV. Policastro, II, XXIX, 106. Policoro, 12. Polidoro (Pierre), 95. Praxitano, 108. Polieucte (S.), 70. Porphyre, 95. Proclus, m. du Mont-Mercure, XVII. Procope, IV. Psellus, 97, 165.

Ω

Quintus de Smyrne, XXXIX.

R

Racanello, 23.

Radelgis, XVIII.

Rametta, 88, 90, 157.

Randa (Ant.), 117,

Raparo, XV, 11, 12.

Rapolla, XV.

Ravenne, I, IV.

Raynald, arch. de Tarente, XXVIII.

Reggio, II, IV, VII, IX, XI, XIV, XXII,

XXIV, XXXI, XXXII, 15, 85, 86, 87,

90, 93, 96, 106, 159, 160.

Rende (Dom M.), 1, 17, 24, 30.

Rivello, XXIX.

Rhosos (Jean), cop. 98.

Robert Guiscard, XXVI, 2, 11, 12, 17, Robert Grosseteste, XXXIV. Robert le Sénéchal, 11. Robert, év. d'Umbriatico, 19. Robert, cop., 92, 158. Robert, autre cop., 97. Rocca Felluca, XXX. Rocca di Santa-Severina, 18. Roccelletta, XII, XXXIII. Rofrano, XXIX. Roger, comte, XXIV, XXV, 2, 4, 5, 14, 15. Roger, roi, XXVI-XXVIII, XXXI, 4, 8, 9, 11-19, 25, 35, 94, 161. Roger de Durci, 19. Roger de Sangineto, 23. Roger, arch. de Santa-Severina, 22. Romania, XIX, XXVI. Romain, emp., 33. Romain, cop., 102, 163. Romain, m. du Patir, 22. Romain, autre m. du Patir, 23. Romain, arch. de Rossano, XIII. 35. Rome, I, IV, V, VI, VII, XIV, XVI, XVII, XXI, XXII, XXVII, 6, 8, 12, 29, 29, 37, 40, 41, 45, 78. Rossi (Dom Jean), ab. du Patir, 68. Rotondo, 12. Ruffo, ab. de l'ordre de S.-Basile, 29. Ruffo (Dom Jean), m. du Patir, 54. Rossauo, II, IV, VIII, XI, XII, XIII, XVI, XXI, XXIII, XXV, XXX-XXXII, 2, 3, 4, 6, 9, 11, 16, 18, 20, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 35, 42, 44, 52, 53, 54, 57, 59, 64, 68, 95, 99, 102, 106, 116, 117, 163.

S

Sabinus, cl. de Rome, IV. Sages (Roman des Sept-), XX. Saintes (Cl. de), 39. Salerne, II, XVIII, XIX, XX, XXIX. 11,88. Salomon, cop., 92, 157. Salonique, XVII, XXXV. Santorio (Paul-Em.), 10. Sanza, XXIX. Sapri, XXIX. Sarcori, 12. Sarrasins, III, VII, VIII, IX, XIV, XV, XXII, XXIII, 88. Sassano, XXIX. Sauveur (Saint-), eccl. du Patir, 20. Scala-Oliveri, 14. Scanzano, 12.

Scarfo (Dom J.-C.), 44, 45. Scilla, 15. Sciommari (Dom B.), 3o. Scorso (Fr.), 36. Seminara, XXXII, XXXV, 44. Sergius, pape, VI. Serrapotamo, 10. Senise, 12. Severina (Santa-), IX, XII, XXIV, XXX, XXXIV, 22. Severino (Bern. de San-), 24. Siacca, 14. Sibari, 32. Siginulfe, XVIII. Sila, II, XXX, 3, 21, 31. Silvestre (Saint-), couv. à Rome, 92. Siméon (S.) de Chios, 57, 153. Siméon (S.) Stylite, 92. Siméon (Saint-1, égl., Bari, 11, 12. Siméon, év. de Gerace, XXXIII. Siméon Boulcaramos, 92, 158. Siméon, cop., 67, 154. Siméon, autre cop., 93. Siméon, autre cop.. 87, 156. Siméon, autre cop., 94, 160. Simeri, XXX, 1, 3. Sinaï, XVII. Sinni, 10, 11. Sirgivanni (Dom J.), 42, Sirleto (Card. G.), 2, 17, 18, 19, 39, 40, 64, 65, Sixte IV, pape, XXIX, 12, 13. Sixte-Quint, pape, 72. Soleto, XXVII, XXXVII, 97. Sophronius, 39. Sorrente, XX. Sottano (André), 92. Souabes, XXXVI, 12, 14. Spatafora (Annibal), 92. Squillace, II, IV, V, VIII, XII, XXIV, XXV, XXXII, XXXIII, 27, 106. Squillacium vetus, XII, XXXIII. Staletti, XXXIII. Stefano (San-), XXVIII. Stilo, XII, XXI, XXV, XXXI, XXXII, XXXIII, 27, 44, 95, 107. Stoudion, XVII, 80, 81. Strabon, 62. Strongoli, 21. Syracuse, IV, VII, VIII, IX. Syrie, V, VI, XXVIII.

T

Taberna, XXIX, 94, 99, 153, 161. Tancrède, XXXI, 12.

Taormina, VII, VIII, IX, XXXI, 87, 90. Tarasius de CP., VII. Tarente, II, III, VII, VIII, XIII, XXIV, XXV, XXVII, XXIX, 108. Tauriano, II, IV, VIII, IX, XI, XVII. Taurisano, XXVIII. Teana, 12. Tempsa, II. Terracina (Dom Marcel-), 107, 115. Terrisius, év. de Cassano, 21. Thalassium (Quæstiones ad-), 63, Théobald, ab. du Mont-Cassin, 91. Théoctiste, év. de Rossano, 64, 154. Théodoli (Laur.), 92. Théodore (S.), pape, VI. Théodore (S.) Stoudite, XVII, 64, 70, 94. Théodore, pr. de Cassano, 151. Théodore, ab. du Patir, 23, 24 Théodore, év. de Squillace, XXIV. Théodore, cop., 64. Théodore, autre cop. 87, 155. Théodoret, XVII, 50, 70. Théognoste, m. de Vallelucio, 88, 157. Théophane Cérameus, arch. de Rossano, XXXI, 9, 35,36. Théophano, imp. d'All., XXI. Théophylacte, 94. Thomas, bourg. de Rossano, 56. Thomas, cop., 66, 67. Tiriolo, XXII, XXX. Timothée, ab. du Stoudion, 80. Torraca, XXIX. Torres (Fr.), 39, 76. Toscani, bourg. de Rossano, 29. Toscano (Nil.), m. du Patir, 68. Traïna, 14, 93, 159. Trani, XVIII. Trecchina, XXIX. Tricarico, III. Troia, III, XXIII. Tropes, II, IV, VIII, IX, XXIV, XXXII, 94. Tryphiodore, 38. Tuchi, XXXIII, 14, 15. Tarsi, III. Tusculum, XXII, 106. Tzetzes, 97.

U

Umbriatico, IX, XII, XXIV, XXX, 14, 19.
Urbain V, pape, XXXVII.
Urbain VI, pape, XXXVII, 13, 87.
Urbain VIII, pape, 41.

٧

Vaste, XXVIII.
Vallelucio, 88, 90.
Verchio (Dom J.-C.), 52.
Venise, X, XXXVIII, XXXIX, 39.
Venosa, XXV.
Vibo, II, IV, VIII, IX, XXXII.
Victor (S.), ab. de Casole, XXIX.
Violante (Jules), 110.

Virgile (Légende de), XX. Vital (S.), XV, XVI. Vital, ab. de Carbone, 11. Vitali (Dom J.), 46, 72. Vossius (Isaac), 76.

Z

Zacharie (S.), XVI. Zelada (Card.de), 46. Zollino, XXVIII.

## MONASTÈRES BASILIENS

Saint-Adrien, Rossano, XIII, XXV, XXXI, 44, 108, 114, 116, 117, 166. Smint-Ananias, Orioli, XIII. Saiut-André, Gerace, XIII. Saint-André, Rotondo, 12. Saint-Antoine de lo Campo, 112, 116. Saint-Barbaros, Demenna, 14. Saint-Barthélemy, Tarente, 12. Saint-Barthélemy, Trigona, XXXIII, 36, 44, 106, 108, 115, 116, 166. Saint-Barthélemy le vieux, 111. Saint-Basile, Scamardi, 44, 107, 113. Saint-Basile, Reggio, 111. Saiut-Basile, Traina, 14. Saint-Basile de Temuento, 106. Saint-Blaise, Mammola, XXXIII, 113. 116. Saint-Basile della Torre, 115. Saint-Conon, 14. Saint-Conon de Muro, 111, 115. Saint-Constantin, Isola, XXX. Saint-Elie de Calatio, XXXIII, 106. Saint-Elie, Carbone, XXXI, 11-13, 15, 17, 26, 42, 43, 44, 94, 95, 96, 105, 116, 120. Saint-Elie de Embola, 14. Saint-Elie-le-Jeune, voy Saint-Philarete, Seminara. Saint-Elie, Melicucca, XXXIII, 116. Saint-Elie, Galatrano, 108, 115. Saint-Elie, Scala-Oliveri, 14. Saint-Elie de Spelunca, 110, 115. Saint-Etienne, Umbriatico, 19. Saint-Fantin, Bova, 112, 116. Saint-Fantin, Seminara, XXXIII, 15, 110, 115. Saint-Georges de Piscopio, XXV. Saint-Georges, Siacca, 14. Saint-Georges, Troclo, 14.

Saint-Grégoire, Gesso, 14, 105.

Saint-Grégoire, Staletti, XXXIII, 108, 113, 116. Saint-Jacques de Calo, 14. Saint-Jean, Calovito, XXXI, 117. Saint-Jean, Castaneto, XXXIII, 106, 111, 115, 116. Saint-Jean in Motta, Reggio, 86, 93, 112, 116. Saint-Jean, Frulizano, 14. Saint-Jean de Lauro, XXXIII, 15, 108, 110, 115. Saint-Jean, Piro, XXIX, 42, 106. Saint-Jean de Psichro, 14. Saint-Jean, Stilo, XXXIII, 43, 44, 93, 94, 96, 102, 107, 115, 160. Saint-Julien, XV. Saint-Laurent, Arena, XXXIII, 116. Saint-Léon, Gerace, XIII. Saint-Léonce, Stilo, XIII. Saint-Léonard, Catanzaro, 107, 114, 116. Saint-Martin de la Messa, 111, 115. Saint-Maur, Gallipoli, XXVIII, 105. Saint-Mennas, Rossano, XII. Saint-Mercure, Traina, 14. Saint-Michel, Brolo, 14, 106. Saint-Michel, Castronuovo, 12. Saint-Michel, Maïda, 114. Saint-Michel, Raparo, 12. Saint-Michel, Tiriolo, 114, 116. Saint-Michel, Traina, 106. Saint-Michel, Vallelucio, XVIII, 88, 157. Saint-Michel, Tuchi, XXXIII, 111, 116. Saint-Nicandre, Messine, 14. Saint-Nicandre, Santo-Nico, 14, 15. Saint-Nicodème, Galatro, 115. Saint-Nicodème, Mammola, XXXIII, 44, 107, 113, 116. Saint-Nicolas, Bruxitano, 115, 116. Saint-Nicolas, Calamizi, XXVIII, XXXIII, 14, 15, 27, 108, 111, 115.

Saint-Nicolas, Casole, XXVIII, XXIX, 95, 97, 106, 125, 162, 164, 165. Saint-Nicolas, Drosi, XXXIII, 14, 15. Saint-Nicolas de Flagiario, XXX. Saint-Nicolas de la Fico, 97, 106, 165. Saint-Nicolas de Magliotis, XXXIII, 108. . 13, 116. Saint-Nicolas de Molochi, 110, 115. Saint-Nicolas, Monopoli, XIII. Saint-Nicolas, Morban, XXV. Saint-Nicolas, Tauriano, 115. Saint-Nicolas de Pellera, 14. Saint-Nicolas de Pergolis, 105. Saint-Nicolas, Pertoso, 12. Saint-Nicolas de Prato, 113, 116. Saint-Nicolas, Senise, 12. Saint-Nicolas de Yse, 14. Saint-Onuphre del Chao, XXXIII, 43, 116. Saint-Pancrace, Scilla, XXXIII, 15, 16. Saint-Pancrace, Umbriatico, 14. Saint-Pantaléon, Gerace, 113, 116. Saint-Pantaléon, Messine, 108. Saint-Philarète, Seminara, XXXIII, 28, 43, 98, 108, 110, 115, 116, 124. Saint-Philippe, Fragalà, 14, 106. Saint-Philippe, Gerace, XXXIII, 113, 116, 167. Saint-Philippe, Messine, 14. Saint-Philippe de Mirrisii, 112, 116. Saint-Philippe, San-Chirico, 12. Saint-Philippe, Teans, 12. Saint-Pierre, Agro, 14, 105, 143. Saint-Pierre, Arena, XXXIII, 42, 44, 94, 96, 109, 115, 116, 123, 164. Saint-Pierre, Bragalla, XXV. Saints-Pierre-et-Paul, Ciano, XXXIII. Saint-Pierre de Deca, 14. Saints-Pierre-et-Paul, Itala, 14, 43, 105, 106, 128, 143. Saint-Pierre de largo flumine, 14. Saint-Pierre Impérial, Tarente, XIII, XXV, Saints-Pierre-et-André, Tarente, XXVIII, 106. Santi-Quaranta, Cerchiara, 12. Santi-Quaranta, Reggio, 111, 115. Saint-Sauveur, Bordonaro, 106. Saint-Sauveur de Calamano, XXXIII, 108, 111, 115. Saint-Sauveur de Calanda, 111, 115. Saint-Sauveur de la Chilena, 108, 115. Saint-Sauveur, Messine, XXVIII, XXXI, 9, 13-15, 26, 38, 42, 43, 45, 70, 92, 93,

97, 105, 128, 164.

Saint-Sauveur, Palerme, 4, 126. Saint-Sauveur de Plaga, 14, 105. Saint-Sauveur Scholarii, 14. Saint-Théodore, Milazzo, 14. Saint-Théodore, Nicotera, 14. Saint-Vit, Buzzano, 14. Saint-Vit del Pizzo, XXVIII, 106. Saint-Zacharie, Mont-Mercure, 88. Sainte-Anastasie, Reggio, 111, 115. Sainte-Anne, Gerace, 113, 116, Sainte-Anne, Monforte, 14. Sainte-Catherine, Bova, 112, 116. Sainte-Catherine, Motta-Felluca, 114, 116. Sainte-Dominica de Galligo, 111, 115. Sainte-Fébronie, 111, 115. Sainte-Jérusalem, 14. Sainte-Marie, Calzano, XXVIII, 106. Sainte-Marie *de Cantatædri*, XXVIII, 106. Sainte-Marie, Carra, XXXIII, 27, 55, 94, 96, 99, 108, 112, 152. Sainte-Marie, Cerchiara, 12. Sainte-Marie de Ferratis, XXXVIII, 105. Sainte-Marie, Gala, XXXIII, 14. Sainte-Marie de Grotta, Palerme, 106. Sainte-Marie de Kur Zosimo, XIII, XXV. Sainte-Marie de Lovito, XXVIII, 109, 115. Sainte-Marie de Mallimachi, 14. Sainte-Marie de Mandanice, 106. Sainte-Marie de Massa, 14. Sainte-Marie de Matinea, 113, 116. Sainte-Marie, Melicucca, 43, 115. Sainte-Marie, Mili, 96, 106. Sainte-Marie de Molochi, 108, 115. Sainte-Marie de Pertusia, XXV. Sainte-Marie de Pergolis, 112, 116. Sainte-Marie Montis-Arati, XIII. Sainte-Marie de Pesaca, 114, 116. Sainte-Marie de Popsi, XXXIII, 105. Sainte-Marie, Rofrano, XXIX. Sainte-Marie, Rovito, XXXIII, 43, 116. Sainte-Marie, Scalito, 18, 20, 30, 43. Sainte-Marie, Scanzano, 12. Sainte-Marie, Tireto, XXXII, XXXIII, 107, 108, 112, 116. Sanite-Marie de Toza, 110, 115. Sainte-Marie, Trapezometa, XXXIII, 43, 112, 116. Sainte-Marie de Tridetti, 112, 116. Sainte-Marie, Trigona, 110, 115. Sainte-Marie de vetere Squillacio, XXXIII, 113, 116. Sainte-Marie de vitis, XXIX. Santa-Venere, 116.

20813. — PARIS. — IMPRIMERIE A. LAHURE 9, rue de Fleurus, 9 manded them from a final addition

## 14 DAY USE RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED LOAN DEPT. This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed. Renewed books are subject to in

liate recall. REC'D LD AUG 8 1960 INTER HODADY Wan 3 ONE MONTH SCIENCES UCLA INTERLIBRARY LOAN THREE WESKS AFTER RECEIPT NON-RENEWABLE

LD 21A-50m-4,'59 (A1724s10)476B

General Library University of California Berkeley

947553

BX4634 R64B3

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY



latzed by Google

